# LES ÉPREUVES

DU

# RÉGIME CONSTITUTIONNEL

## M. GUIZOT ET SES MÉMOIRES.

I. *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, par M. Guizot, 8 vol. in-8°. — II. *Histoire parlementaire de France. — Recueil complet des discours prononcés dans les chambres de 1819 à 1848*, par le même; 5 vol. in-8°. — III. *Trois générations, — 1789-1814-1848*, — par le même; 1 vol. in-18, etc.

La révolution française, dès son apparition, a jeté sur la scène une classe d'hommes à la physionomie originale et forte qui a laissé son empreinte dans tout ce qu'elle a fait, dans ses œuvres comme dans les assemblées qu'elle a remplies de ses pensées et de ses passions. Ces hommes que la révolution n'avait pas créés, mais qui par elle seule ont grandi et sont devenus ce qu'ils ont été, ces hommes, dis-je, ceux qui ont survécu, n'ont cessé depuis d'être reconnaissables à travers la mobilité des choses. C'est même leur caractère d'avoir si peu changé quand tout changeait autour d'eux. Ils sont restés jusqu'au bout ce qu'ils étaient, des hommes nourris de toutes les grandes idées humaines et philosophiques de leur siècle, audacieux d'esprit et d'instinct même lorsqu'ils étaient d'une âme modérée, confians dans leur œuvre parce qu'ils la croyaient juste autant que nécessaire, marqués en tout, dans le geste, dans l'attitude, dans la manière d'être et de penser, du sceau indélébile d'une

époque exceptionnelle. Ils n'ont pas été toujours sans doute à l'abri des défaillances, ils ont senti le poids des événemens dans un temps où les événemens se précipitaient; ils n'ont pas moins gardé dans les situations diverses qu'ils ont eu à traverser cette séve intérieure, cette force de vie qu'ils tenaient de l'un des plus prodigieux mouvemens qui aient soulevé l'espèce humaine, et en mourant, la plupart à un âge avancé, après trois ou quatre révolutions, ils portaient encore sur leur visage un reflet de leur jeunesse; ils ressemblaient moins à des vieillards ordinaires qu'à des témoins d'un âge héroïque survivant au milieu de nos luttes amoindries : ils avaient vu 1789!

Un jour, sous le règne du roi Louis-Philippe, au commencement d'une séance de la chambre des pairs, il se trouva seulement six membres présens, dont l'un était M. de Talleyrand. Ils avaient tous été de l'assemblée constituante, et ils avaient tous plus de quatre-vingts ans. Ces six vieillards ne purent s'empêcher de se regarder avec cette satisfaction d'hommes qui ont fait une longue route et qui arrivent encore des premiers. Ce n'étaient pas les plus purs demeurans de 1789; mais la rencontre de ces six vieillards résumait toute une histoire, et leur empressement témoignait de cette séve d'activité qu'ils gardaient jusque dans leur déclin.

Plus d'une fois, et notamment dans un morceau qui a pour titre *Trois générations*, M. Guizot a tracé le portrait de cette race d'hommes, et il l'a fait d'une plume affectueuse et libre, en fils respectueux et indépendant. C'est qu'en réalité il est lui-même de cette race, il en a la hauteur morale, la gravité, la fermeté active, le sens libéral, avec toutes ces nuances que l'influence des choses fait pénétrer dans le caractère et dans les idées, avec ce surcroît de confiance dans les allures que donne l'espoir ou la prétention de faire ce qu'ont tenté les ancêtres et de le faire mieux. Comme ses devanciers, auxquels il se rattache par une si évidente filiation, il porte avec sérénité sa ferme vieillesse, et comme eux au besoin il serait des premiers à l'ouvrage. Lui aussi, il a gardé jusqu'au bout la séve de l'esprit, et s'il n'est plus l'acteur passionné, retentissant d'autrefois sur la scène publique, s'il met presque son ambition à rester en dehors des mêlées actuelles de la politique, il prend une part active encore aux luttes de son temps par ses travaux, par ses récits, par ses méditations sur les problèmes religieux, par tous ces souvenirs d'une vie agitée qu'il s'est complu depuis quelques années à évoquer en face de spectacles si différens. Homme de sérieuse et forte trempe, qui reste comme une des plus hautes expressions de la période parlementaire, qui a aimé la lutte avec l'ardeur d'une nature à la fois sévère et passionnée, qui a connu toutes les fortunes de ce régime auquel il a attaché son nom, et que

je voudrais traiter comme un personnage de l'histoire, dont je voudrais fixer le caractère, le rôle et les idées comme s'il n'était plus là. C'est le moyen d'être juste sans cesser d'être libre.

## I.

L'esprit de parti a autant d'iniquités que de faveurs pour les hommes que leurs talens ou les circonstances appellent à figurer sur la scène du monde. M. Guizot a connu les séductions puissantes de la popularité, et il a vu aussi monter jusqu'à lui l'impopularité, les hostilités implacables. Plus d'une fois notamment on a voulu lui faire injure en mettant en contradiction les différentes périodes de sa vie publique, ses actes, ses pensées, ses intentions, ses allures, ce qu'il a dit et ce qu'il a fait dans l'opposition et dans le gouvernement. C'est peut-être au contraire de tous les contemporains, celui qui a le moins changé, celui qui est resté le plus invariablement lui-même sous la mobilité des apparences et dans la diversité des situations, à travers tant d'événemens prodigieux, imprévus, qui ont fait successivement du fils obscur d'un bourgeois protestant de Nîmes le secrétaire-général du ministère de l'intérieur de la restauration en 1814, le professeur populaire de la Sorbonne et un des chefs de l'opinion libérale en 1828, le ministre de la monarchie de juillet à sa première et à sa dernière heure, dans les jours de lutte et dans la catastrophe. Ce qu'il est encore aujourd'hui dans cette verte vieillesse où il domine par la sérénité de l'esprit les lassitudes de l'âge, il l'a été à tous les momens dans sa virilité active, et il l'était déjà dans sa jeunesse, dans cette grave jeunesse formée au sein des splendeurs étouffantes de l'empire; je veux dire que dès son entrée sur la scène on voit déjà se dessiner les linéamens de ce caractère que les événemens n'ont fait que confirmer et développer, comme les années ne font qu'accuser les traits du visage humain.

Dans cette longue carrière empreinte d'une singulière unité morale, quoique très diverse, M. Guizot est peut-être un de ceux qui représentent le plus essentiellement l'homme moderne dans son ascension et dans sa dignité. D'autres, même aujourd'hui encore, sont aidés par la naissance, par la fortune, par tous ces moyens de parvenir à la faveur desquels on se trouve du premier coup porté à mi-chemin; M. Guizot, et c'est surtout son originalité, c'est en cela justement qu'il représente l'homme moderne, M. Guizot ne s'est élevé que par le travail de l'esprit, par l'autorité du talent, par la puissance d'une raison supérieure appliquée à la politique, par l'impulsion d'une intelligence trempée et fortifiée dans l'étude, nullement

dépourvue de savoir-faire, mais en même temps accompagnée de ce sentiment de fierté légitime qui lui a fait dire aux premières pages de ses *Mémoires :* « Je suis de ceux que l'élan de 1789 a élevés, et qui ne consentiront pas à descendre... » M. Guizot a de bonne heure visé haut dans ses ambitions pour lui-même et pour sa classe, de bonne heure il a senti en vrai fils de 1789, en fils émancipé appartenant à une génération nouvelle, disposé à s'établir en régulateur et en modérateur dans les irrévocables conquêtes de la révolution française, et ici tout a son importance dans les origines de cet éminent esprit.

Quand M. Guizot arriva pour la première fois à Paris, en étudiant obscur, vers 1807, il avait à peine vingt ans; il est né le 4 octobre 1787. Il avait vu son père, homme de loi estimé à Nîmes, périr de la main du bourreau pour n'avoir pas voulu suivre la révolution jusque dans ses excès, et il venait de Genève, où sa mère s'était réfugiée après la terreur, où il avait passé lui-même une enfance sérieuse, tout occupée de fortes études. Il arrivait jeune et inconnu, non plus dans ce Paris remué et grondant de la révolution, tel que Benjamin Constant l'avait vu douze ans auparavant, à son entrée, au lendemain des journées de prairial, mais dans un Paris pacifié et soumis. L'empire était alors dans sa toute-puissance. Que restait-il de cette révolution dont 1789 avait été la merveilleuse aurore, et qui avait déjà parcouru tant de phases diverses? Tout et rien; à côté d'institutions civiles fortement organisées, une absence complète de vie publique, la fatigue ou le dégoût des agitations, l'ordre pour satisfaire les âmes affamées de repos, la gloire pour rehausser la servitude, enfin l'égalité sous un maître. L'empire n'était point une société, c'était une vaste hiérarchie de fonctionnaires et de soldats surmontée d'un homme pensant, agissant et parlant seul pour le pays, réduit à obéir et à se taire. Il n'y avait plus aucune place pour la politique dans cette puissante machine fonctionnant en silence sous des dehors éclatans. Les libertés de l'esprit n'avaient d'autres refuges que quelques-uns de ces salons décrits par M. Guizot, les réunions de la *Décade philosophique*, les salons de M^me^ de Rumford, de M^me^ d'Houdetot ou de M^me^ de Tessé, de M. Suard ou de l'abbé Morellet : asiles épars et discrets où se retrouvait quelque chose des goûts, des idées, des mœurs du XVIII^e^ siècle, où passaient tour à tour des survivans de l'assemblée constituante, des écrivains, des philosophes, et où, à défaut d'une opposition directe qui n'eût point été permise, régnait une certaine indépendance de pensée et de conversation.

C'est par cette porte des salons de M^me^ de Rumford et de M. Suard que M. Guizot entrait dans le monde. Il y trouvait des relations

utiles autant que flatteuses, une sympathie attentive pour sa jeunesse et pour son talent, des encouragemens à se produire; il y portait de son côté une instruction sérieuse, « le goût des lettres, des plaisirs nobles et de la bonne compagnie, » selon son expression, des idées qui se ressentaient de sa forte éducation protestante et qui étonnaient quelquefois, mais qui intéressaient comme une nouveauté. Dans ces camps de demi-opposition mondaine où l'esprit était en honneur et où l'on parlait librement de tout excepté de politique, M. Guizot était la jeunesse et l'avenir, non pas la jeunesse turbulente et frivole, mais la jeunesse grave, méditative et studieuse. Il apparaît assez comme le frère aîné d'une génération qui naissait à peine, qui grandissait obscurément sans se douter qu'elle serait appelée un jour à renouer les traditions libérales de la révolution sur les ruines de ce glorieux despotisme dont personne alors n'eût osé prévoir la fin.

C'est là en effet le caractère de M. Guizot dès ses premiers pas. Ce monde ou ces mondes de l'empire qui se déploient autour de lui, il les traverse sans se confondre avec eux. Entre ces sociétés intelligentes qui l'accueillaient, qui lui ouvraient la carrière, et la société officielle où ses protecteurs voulaient un moment le faire entrer comme auditeur au conseil d'état, il a son originalité, et cette originalité n'est pas précisément dans les quelques écrits par lesquels il commençait à appeler sur lui l'attention, les *Annales d'éducation*, les notes sur l'*Histoire de la décadence de l'empire romain*, de Gibbon, les articles mis au *Publiciste* de M. Suard ou le compte-rendu d'une exposition de peinture; l'originalité de M. Guizot est dans son être moral, dans cette indépendance d'un esprit qui se cherche, qui reste lui-même au milieu de toutes les influences qui l'environnent et le pressent. Remarquez bien les traits originaux, distinctifs, de cette nature formée en quelque sorte au confluent d'une société expirante et d'une société nouvelle.

Par ses relations premières, M. Guizot était d'un monde tout plein de l'esprit et des idées du XVIII^e siècle; il n'avait, lui, ni ces idées, ni ce culte du dernier siècle : il avait puisé dans sa sévère éducation genevoise des traditions chrétiennes, des croyances précises et une précoce austérité de pensée qui l'éloignaient des doctrines philosophiques du temps. Son intelligence, formée dans une tout autre atmosphère, se nourrissait de littérature et de philosophie allemandes, de Kant, de Herder, de Schiller, bien plus que de Condillac, de l'*Encyclopédie* ou de Voltaire. M. Guizot a toujours eu pour le XVIII^e siècle des mouvemens d'équité superbe, d'impartiales condescendances; il ne l'a jamais goûté sérieusement, de même qu'il n'en a jamais senti les vives et subtiles nuances. C'était un

jeune Français revenant de Genève, au tour d'esprit calviniste et germanisant, qui effectivement devait faire sourire les habitués des salons de Mme d'Houdetot et de M. Suard. Par sa naissance, par toutes ses fibres bourgeoises et protestantes, M. Guizot appartenait nécessairement à la révolution française; il vivait avec ceux qui en avaient partagé les espérances, mais déjà il commençait à distinguer, à choisir dans ce grand héritage mêlé de chimères, de théories décevantes et d'excès. C'était un fils de la révolution qui n'avait rien de révolutionnaire, qui, par un instinct naissant de philosophe conservateur ou d'historien, se sentait choqué de ce qu'il y avait eu d'exclusif, de désordonné dans cette violente crise de la société française, dans cette rupture radicale avec le passé, et même en subissant l'attrait de ce « pur et patriote parti » de 89 dont il parle, de ces constituans qu'il rencontrait quelquefois dans les salons, il les jugeait peut-être avec une sympathie mêlée de sévérité puritaine pour leurs illusions et leur insuffisance.

Moralement, M. Guizot se séparait encore plus de l'empire et de ce monde impérial qui se déployait avec ses splendeurs brutales. Il n'avait nullement à s'en plaindre, il est vrai : il lui devait d'être avant vingt-cinq ans et après quelques minces essais littéraires professeur d'histoire moderne à la Sorbonne, il n'avait trouvé que bonne grâce auprès du grand-maître de l'Université, M. de Fontanes, « ce courtisan raffiné d'un glorieux despote, qui se tenait pour satisfait quand il avait prêté à l'adulation un noble langage, » et qui ne laissait pas d'aimer, d'honorer l'indépendance quand il la rencontrait chez les autres, même chez les jeunes gens; mais enfin, en acceptant ces faveurs, M. Guizot n'avait pas la fascination de l'empire, et il le prouvait dès le premier jour en se défendant de parler de l'empereur dans son discours d'ouverture à la Sorbonne. Étranger à la révolution par son âge, il était encore plus étranger à l'empire par ses idées. L'instinct du lettré et du libéral protestait secrètement en lui contre un régime qui montrait « trop d'arrogance dans la force, trop de dédain du droit, » trop de mépris pour la dignité humaine, pour l'indépendance de l'esprit, et qui avait la puérilité de guerroyer contre Mme de Staël au moment même où il dominait le monde.

C'était en réalité un jeune homme intelligent et actif, cherchant sa voie avec indépendance, considéré pour son esprit, mêlé aux sociétés du temps, et de préférence à celles de l'opposition, assez habile en définitive pour devenir en peu d'années, de simple précepteur dans une famille suisse, professeur à la Sorbonne, et mettant de la gravité en tout, même dans ce qui a été, je pense, l'unique roman de sa vie, dans cette mystérieuse et délicate colla-

boration au *Publiciste* qui amenait son mariage avec une personne d'une distinction rare, mais plus âgée que lui, M^lle^ Pauline de Meulan. Si dans ce monde mêlé de l'empire il y a un groupe auquel M. Guizot se rattache plus intimement, c'est ce groupe qui se réunissait autour de M. Royer-Collard, alors professeur de philosophie et doyen de la faculté des lettres. Dans les salons de M^me^ de Rumford et de M. Suard, M. Guizot n'était après tout qu'un hôte de passage accueilli avec intérêt, un jeune inconnu qui promettait et dont on se plaisait à encourager les premiers pas en lui trouvant des idées un peu étranges, un ton un peu dogmatique, en répétant quelquefois un mot de M. de Fontanes : « ces protestans, on ne les fait jamais céder. » La société de M. Royer-Collard et de ses amis lui offrait plus que le charme de relations libérales et bienveillantes; c'était pour lui une sorte de patrie morale, il y trouvait des opinions, des goûts, des traditions, une gravité de mœurs, des vues sur le passé et sur l'avenir, des habitudes de spéculation philosophique qui répondaient à ses plus intimes pensées. M. Guizot, un des derniers venus dans ce groupe indépendant, était appelé, sans le savoir encore, à renouveler l'enseignement de l'histoire comme M. Royer-Collard renouvelait déjà l'enseignement de la philosophie, et c'était là entre ces deux hommes rapprochés par la main de M. de Fontanes le commencement d'une liaison qui n'a pas toujours résisté depuis aux épreuves de la politique, mais qui se fondait alors, malgré une grande différence d'âge, sur l'attrait mutuel de deux fortes intelligences, sur de singulières similitudes morales, sur des antipathies et des sympathies communes.

M. Guizot a raison de dire dans ses *Mémoires* que cette opposition de gens d'esprit ou de penseurs solitaires au sein de laquelle s'est formée sa jeunesse n'offrait aucun danger immédiat et prochain pour le régime impérial, que c'était une opposition toute de pensée et de conversation, sans dessein précis d'hostilité comme sans illusion, et que Napoléon ne faisait que céder à un puéril ombrage d'omnipotence quand il réprimait comme une conspiration cette tranquille résistance de l'esprit. Certainement ce n'était ni un mot courant dans les salons, ni une phrase, si éloquente qu'elle fût, glissée par Chateaubriand dans un article du *Mercure de France*, ni le livre de M^me^ de Staël sur l'*Allemagne*, ni une leçon de philosophie de M. Royer-Collard, ce n'était rien de tout cela qui menaçait l'empire dans son existence. Les destinées de l'empire, c'était l'empereur seul qui les jouait chaque jour sur tous ses champs de bataille, c'était la toute-puissance des armes qui pouvait seule prolonger ou abréger la durée d'un régime fondé sur la guerre et sur la conquête. L'esprit n'y pouvait rien, M. Guizot a

raison, et il n'a pas moins raison d'ajouter que cette opposition de l'esprit, impuissante et inoffensive pour le moment, sans portée politique, était cependant pour l'empire le vrai et sérieux péril de l'avenir. Ceux qui se fient uniquement à la force ne savent pas ce que peut à la longue un petit nombre d'hommes persistant à rester debout, et réservant les droits de la dignité humaine, de l'indépendance morale. Les dissidens des salons, des lettres ou des écoles sous l'empire représentaient simplement cette résistance passive au sein d'une société entraînée et dominée par le génie de la guerre, et entre ces nuances multiples d'opposition celle de M. Royer-Collard et de ses amis, quoique la moins visible et la moins bruyante, était peut-être la plus dangereuse, justement parce qu'elle procédait d'une haute inspiration morale.

Par son enseignement philosophique, M. Royer-Collard était l'adversaire du sensualisme du XVIII^e siècle et le promoteur passionné d'une renaissance des fortes doctrines du spiritualisme. Par ses instincts comme par ses traditions en politique, c'était un royaliste, non pas un royaliste de l'ancien régime, mais un royaliste constitutionnel, prenant à la révolution ce qu'elle avait eu de légitime, n'entrevoyant de restauration possible que par la ratification des libérales conquêtes de 1789. Faire rentrer l'âme dans l'homme par la philosophie spiritualiste et le droit dans le gouvernement par la conciliation de tous les intérêts légitimes, c'était, selon le mot de M. Guizot, la grande pensée que M. Royer-Collard nourrissait dans sa modeste vie, et c'était aussi à ses yeux la seule issue pour échapper à de perpétuelles alternatives d'anarchie et de despotisme. Ceux qui vivaient dans sa familiarité, sans avoir la hauteur de son intelligence, pensaient comme lui. Ce n'étaient point assurément des hommes dangereux; ils ne conspiraient pas, ils ne pouvaient rien, ils ne faisaient rien, ils n'auraient pas hâté d'une heure la chute de l'empire; seulement ils restaient froids et incrédules devant ce déploiement gigantesque de la force, ils ne pouvaient pas croire à la durée indéfinie d'un régime qui faisait si peu de cas de la dignité humaine dans son administration intérieure, et qui tenait si peu de compte des grandes nécessités nationales dans les combinaisons de sa politique. Ils assistaient immobiles et silencieux au spectacle du météore glorieux et sanglant voyageant partout en Europe avant d'aller s'éteindre dans les glaces vengeresses de la Russie, et quand ils se réunissaient quelquefois, c'était pour s'entretenir « à voix basse » des événemens du jour, pour calculer ensemble ce qui restait de chances à cette fortune grandiose qui s'épuisait par ses excès.

C'étaient d'obscurs insoumis de la pensée et de la conscience

qui avaient sur le génie lui-même l'avantage de le juger. Napoléon ne s'y méprenait pas; il se trompait sur les moyens de traiter avec cette puissance modeste et indépendante de l'esprit qu'il trouvait devant lui et qu'il croyait soumettre en l'intimidant, il ne se trompait pas sur la nature des choses. Parfois, dans ses momens lucides, il voyait sans ombrage l'enseignement de M. Royer-Collard, il n'était pas insensible à l'éclat qui pouvait rejaillir sur son règne de la renaissance du spiritualisme philosophique, de même qu'il avait aimé à parer son avénement de l'éclat d'une restauration religieuse; dans les momens où l'instinct du despote se réveillait en lui, il sentait que refaire les âmes par un enseignement viril, c'était les élever, les affranchir et les préparer à la revendication de la liberté politique. En outre Napoléon n'ignorait nullement les opinions royalistes de M. Royer-Collard, ses anciennes relations avec les princes de la maison de Bourbon, et plus il avançait dans son orageuse carrière, plus il devinait avec la sagacité du génie que ces Bourbons oubliés en apparence étaient les seuls héritiers possibles de son pouvoir, s'il succombait. Aussi M. Royer-Collard et ses amis lui étaient-ils profondément suspects, bien qu'il sût parfaitement qu'il n'avait rien à craindre de leur opposition. Il voyait en eux les auxiliaires inavoués, les précurseurs secrets de ces héritiers qu'il dédaignait et qu'il redoutait à la fois, les amis naturels « du gouvernement futur, » et il voyait clair, puisqu'en définitive ces hommes de méditation et d'étude représentaient la seule idée qui pût relever aux yeux de la France une restauration monarchique, si elle devenait nécessaire, et compenser la gloire en déclin, — l'idée libérale. Dans leurs réunions, qui n'avaient encore rien de politique, ils étaient les fauteurs de cette cause de la liberté et de la paix à laquelle l'adresse du corps législatif, en 1813, rendait un premier, un timide et inutile témoignage en face des catastrophes qui se précipitaient, et c'est ainsi que dans cette tempête où allait sombrer l'empire naissait une école très moderne par les idées, par les instincts comme par les hommes dont elle se composait, qui la veille encore n'était qu'un groupe de philosophes, d'historiens, de professeurs, et qui le lendemain était un parti sérieux, — une école que M. Royer-Collard a marquée à l'origine du sceau de sa forte originalité, que M. Guizot a continuée après M. Royer-Collard en lui imprimant à son tour son caractère, et qui, à dater de ce jour, a laissé sa trace dans l'histoire des essais constitutionnels de la France pendant trente-quatre ans.

C'est par la restauration que l'école doctrinaire, sans être connue encore sous son vrai nom, et sans même cesser d'être une école, est devenue un parti puissant, exerçant une influence souvent déci-

sive, toujours sérieuse. C'est aussi par la restauration que le plus jeune des doctrinaires, M. Guizot, devenait un homme public, et tout d'abord le crédit de M. Royer-Collard le poussait, lui protestant, parvenu de la veille, au poste de secrétaire-général de l'abbé de Montesquiou dans le premier ministère de Louis XVIII. Jusque-là, il était resté en dehors de toute action politique, uniquement absorbé dans ses travaux littéraires et surtout depuis deux ans dans des études historiques, où il portait des idées neuves, la passion de l'équité et de l'exactitude, le goût des généralisations éveillé en lui à la lecture de Kant. Il s'était borné à vivre dans la familiarité de M. Royer-Collard et de ses amis, partageant leurs anxiétés et leurs espérances, et il n'avait eu l'occasion d'être initié au secret des affaires du temps que par ses rapports avec quelques-uns des membres du corps législatif, Maine de Biran, Gallois, Flaugergues, pendant que se délibérait cette adresse de 1813 qui faisait bondir Napoléon. Au commencement de 1814, M. Guizot avait fait le voyage de Nîmes, et c'est là qu'allait le chercher une lettre de M. Royer-Collard, le rappelant tout à coup pour faire de lui l'auxiliaire direct de M. de Montesquiou au ministère de l'intérieur, tandis que M. Royer-Collard lui-même devenait directeur de la librairie, et que quelques autres de ses amis entraient de leur côté dans l'administration nouvelle. M. Guizot revint à Paris avec la vive impression de ce qu'il avait vu sur son chemin, de ce spectacle de populations profondément ébranlées par la catastrophe de l'empire, et en même temps avec la confiance hardie d'une jeune ambition qui voit la carrière s'ouvrir devant elle.

Or, dans ce pêle-mêle d'une révolution qui en quelques jours ramenait la France d'un régime mille fois consacré par la victoire à la vieille monarchie héréditaire, que signifiaient ces quelques hommes qui, sans occuper la première place, avaient cependant assez de valeur pour être recherchés et écoutés? Ils représentaient, au lendemain comme à la veille de l'empire, une idée modératrice et jusqu'à un certain point une génération nouvelle. Royalistes et libéraux à la fois, ils ne se confondaient ni avec les émigrés ni avec ceux dont le libéralisme ressemblait à un souvenir révolutionnaire. C'étaient des esprits réfléchis qui voyaient dans cette monarchie restaurée, dans cette royauté à la fois ancienne et nouvelle revenant avec la charte, l'instrument d'une pacification nécessaire, d'une grande transaction entre tous les intérêts.

C'est avec ces idées que M. Royer-Collard et ses amis se donnaient à la première restauration; c'est avec ce sentiment d'une nécessité supérieure au génie lui-même que, sans se laisser éblouir ni décourager par la résurrection impériale du 20 mars, ils atten-

daient la seconde restauration, devenue plus inévitable encore que la première, et que M. Guizot tentait la démarche la plus hasardeuse en allant à Gand comme le plénipotentiaire des modérés de France auprès de Louis XVIII; c'est avec cette pensée, invariablement modératrice et constitutionnelle, qu'ils reprenaient tous leur place dans la politique au lendemain des cent-jours, et que M. Guizot devenait secrétaire-général de M. Barbé-Marbois au ministère de la justice, comme il l'avait été de l'abbé de Montesquiou au ministère de l'intérieur. Secrétaire-général dans les premiers cabinets de la restauration en 1814 et en 1815, président du conseil dans le dernier ministère de la monarchie parlementaire en 1848, ces changemens de fortune, ces dates, ces contrastes, ne sont pas seulement la singulière et saisissante expression de la vie publique d'un homme, ils résument une époque coupée elle-même par une révolution nouvelle; ils forment en quelque sorte le cadre des deux grandes périodes constitutionnelles auxquelles M. Guizot s'est trouvé associé par l'esprit comme par l'action, avec cette différence toutefois que dans la première, c'est le philosophe, l'historien, le publiciste, prenant bien vite le pas sur l'acteur secondaire de la politique et arrivant à la popularité par l'éclat de l'intelligence; dans la seconde, c'est l'homme d'état appliquant les théories du philosophe, portant ses idées au pouvoir et succombant avec elles.

## II.

Assurément, dans notre histoire française, la restauration a été une des périodes les plus fécondes. Après les excitations guerrières et les grandeurs décevantes de l'empire, elle a eu et elle a gardé à travers tout le séduisant reflet d'une des époques les plus favorables à toutes les activités de l'esprit, aux aspirations généreuses et aux vivaces enthousiasmes. Elle a été comme le printemps libéral et intellectuel de ce siècle. Ce fut son malheur de naître sous le poids d'une double fatalité contre laquelle elle n'a cessé de se raidir, et qui a fini par la tuer. Jetée en France par un reflux de l'invasion étrangère, apparaissant à travers une humiliation nationale, elle devait avoir contre elle le sentiment patriotique offensé; par les passions d'ancien régime dont elle portait le germe, elle devait troubler, irriter les instincts libéraux, les intérêts de la société moderne, et la violente péripétie des cent-jours, en amenant une seconde invasion, en poussant à l'extrême toutes les animosités, n'avait fait qu'envenimer cette tragique situation. Cette fatalité cependant n'était qu'apparente et n'avait rien d'irrémédiable.

Ce n'était évidemment que par une criante injustice des partis

que la restauration pouvait porter la peine des malheurs sous lesquels pliait la France. Elle n'avait rien fait pour attirer ces malheurs, ce n'était pas pour elle que l'Europe avait pris les armes. Elle était plutôt une garantie contre de plus violentes représailles, et, même en profitant de la victoire des alliés, les chefs de la restauration, quelques-uns du moins, gardaient assez l'instinct français pour ressentir l'amertume de la défaite. On se souvient des patriotiques émotions du duc de Richelieu pendant les négociations de ces traités de 1815, qu'il subissait, l'âme navrée, comme une nécessité cruelle. Ce n'était pas un mauvais Français, celui qui, devant sa couronne à l'invasion, écrivait le jour où cessait l'occupation étrangère : « Duc de Richelieu, j'ai assez vécu, puisque, grâce à vous, j'ai vu le drapeau français flotter sur toutes les villes françaises. » On peut dire aujourd'hui que la coalition européenne n'avait pas même fait pour la restauration ce qu'elle aurait dû faire. Si elle n'eût été uniquement préoccupée de pousser à bout sa victoire, si elle avait eu, je ne dis pas de l'équité, mais de la clairvoyance et une certaine grandeur habile, elle aurait compris que, puisqu'elle ne pouvait pas détruire la France et s'en partager les dépouilles, elle était la première intéressée à se montrer libérale envers ce gouvernement nouveau qu'elle suscitait, à lui faciliter les moyens de vivre avec honneur au lieu de le laisser accablé sous l'excès des représailles, exposé à tous les ressentimens du patriotisme et flétri de ce nom de gouvernement de l'étranger. La vérité est que la restauration portait la peine de tout ce qu'elle n'avait pas fait, et que par elle-même, malgré les douloureuses coïncidences de son origine, elle n'avait rien d'incompatible avec les intérêts nationaux de la France dans une situation qui n'était pas son œuvre, qui était la rançon des ambitions démesurées de l'empire.

D'un autre côté, la restauration, c'était sans doute la résurrection d'une royauté qu'on croyait à jamais disparue, ce n'était pas nécessairement l'ancien régime. Elle se distinguait tout de suite de l'ancien régime par son premier acte, par cette charte qui ressemblait à un grand traité de paix entre tous les intérêts, qui était une garantie pour la société moderne, et à laquelle Louis XVIII s'attachait par bon sens autant que par amour-propre d'auteur. Roi par son droit, il le croyait ainsi, imbu de beaucoup d'idées surannées, plein de superstitions et de puérilités monarchiques, Louis XVIII n'était pas moins un esprit libre et ouvert, admettant aisément la nécessité des concessions, répugnant par instinct ou par calcul aux réactions violentes, n'ayant de parti-pris que sur sa légitimité, et coulant sur tout le reste, avec les choses et avec les hommes, ayant au fond le goût du bien, et gardant assez de fermeté d'âme

pour rester modéré et calme aux milieu des excitations des cent-jours, même pour avouer qu'on avait pu se tromper pendant la première restauration. Cette nouvelle épreuve, au lieu d'aigrir et d'exaspérer Louis XVIII comme bien d'autres, n'avait fait que l'affermir dans son goût pour un régime modéré et pour la charte. Il n'y avait donc rien de perdu; mais une charte n'est qu'une charte, et les situations politiques sont ce que les passions les font.

Tout le monde ne comprenait pas la restauration comme Louis XVIII ou comme M. Royer-Collard. Auprès du roi éclatait en quelque sorte un parti plein de ressentimens et de colères, d'autant plus dangereux qu'il rentrait avec l'ivresse d'une victoire inespérée. Chose étrange, au lieu de parler avec dignité des malheurs du pays, comme le faisait le gouvernement, au lieu de songer à guérir la blessure faite à l'orgueil national par l'invasion, il se plaisait à l'irriter : il se vantait d'être revenu par l'étranger, de régner par l'étranger, il faisait de la royauté restaurée l'exécutrice odieuse de la sainte-alliance sur la terre française. Au lieu de s'appliquer à rassurer les intérêts créés par la révolution et par l'empire, il ne perdait pas une occasion de les effrayer, de les menacer, et avec un acharnement dont on n'a plus l'idée il rédigeait des adresses, il enflait la voix pour demander au roi « des justices, » c'est-à-dire des vengeances. La charte elle-même, ces étranges royalistes se faisaient un jeu de l'affaiblir dans son caractère en la représentant comme une œuvre sans sincérité, comme une concession dangereuse que la royauté était libre de retirer, et en définitive, à leurs yeux, l'histoire de France depuis vingt-cinq ans n'avait été qu'une grande bataille où la révolution était d'abord restée victorieuse, où c'était maintenant à l'ancien état social de renaître par les mêmes moyens. Puissans à la cour, dans les salons, dans le parlement, ces royalistes ne dominaient pas, mais ils semblaient dominer. Que devait-il en résulter? C'est qu'à l'autre extrémité du monde politique tous les instincts et les intérêts menacés ne pouvaient que s'émouvoir et s'aigrir dans une incurable méfiance, s'accoutumant dès lors à faire peser sur la restauration elle-même la responsabilité de tout ce que disaient ou méditaient ses dangereux défenseurs, et se rejetant dans des conspirations où se nouait la bizarre alliance des partisans de la révolution et des partisans de l'empire sous un drapeau libéral. Entre ces deux camps ennemis se tenait un gouvernement modéré, mais incertain, résistant aux uns et aux autres, et luttant laborieusement contre la fatalité des passions extrêmes.

Il y a pourtant un moment, après les premières explosions de 1815, où la restauration semble avoir choisi sa voie et s'être fixée dans sa politique. C'est cette période des ministères du duc de Ri-

chelieu, de M. Dessoles, de M. Decazes, qui va de l'ordonnance du 5 septembre 1816 à 1820, et qu'on pourrait appeler la période de la fondation du régime constitutionnel en France. Ces années sont réellement le règne de la politique modérée. C'est alors que, par l'accord du gouvernement et des chambres, s'accomplissait tout ce qui a été fait de sérieusement libéral sous la restauration. C'est alors qu'on votait la loi électorale de 1817, qui créait évidemment la représentation la plus directe et la plus sincère, et dont les discours de M. Royer-Collard sont restés le lumineux commentaire. De son côté, le maréchal Gouvion Saint-Cyr, âme indépendante et fière, faisait triompher cette loi du recrutement de 1818, qui était une œuvre politique au moins autant que militaire, qui recomposait une armée à l'image de la nation, et dont le principe sérieusement démocratique a survécu à travers tous les changemens. C'est enfin des chambres de ce temps que sortaient ces lois sur la presse de 1819 qu'on invoquait récemment encore, qu'on trouverait aujourd'hui très libérales, tant nous avons fait de chemin, et qui offraient à M. Guizot l'occasion de prononcer son premier discours parlementaire comme orateur du gouvernement. Dans les chambres et dans le conseil d'état se trouvaient réunis des hommes appartenant aux nuances d'opinions les plus diverses, discutant avec une vive indépendance, M. Royer-Collard auprès de M. Molé, M. de Serre et M. Camille Jordan à côté de M. Siméon et de M. Portalis, M. Guizot à côté de royalistes comme M. de Ballainvilliers ou de M. Bérenger le jurisconsulte, qui soutenait dès lors le suffrage universel. Malheureusement cette situation était fragile, elle reposait sur une de ces combinaisons d'équilibre qui ne sont qu'un artifice plus ingénieux qu'efficace. Si le ministère semblait incliner vers le parti libéral comme dans la loi électorale de 1817, il soulevait contre lui les royalistes de la droite; s'il faisait quelques concessions aux royalistes, il mettait en défiance les libéraux. Il cheminait entre deux oppositions également ardentes.

Que fallait-il pour brusquer la crise inévitable et pour changer la direction politique de la restauration? Quelques accidens tout au plus. Le premier accident fut l'élection d'un régicide, de l'abbé Grégoire, représentée aussitôt comme une injure pour le roi, comme une évocation sinistre de la convention. Le second accident, bien plus terrible, bien plus décisif, ce fut l'assassinat du duc de Berry, qui faisait tomber soudainement en défaillance la politique modérée du ministère Decazes, comme si elle eût été coupable d'un meurtre, et semblait justifier les royalistes en préparant leur triomphe. En un moment, tout se trouvait changé; un crime livrait le pouvoir et la France aux mains de ceux qui depuis cinq ans harce-

laient la marche libérale de la restauration, qui se présentaient comme les seuls sauveurs de la monarchie compromise par les faiblesses ministérielles autant que par les menées révolutionnaires, et la situation était singulièrement simplifiée. Dans un camp passaient les ultra-royalistes, arrivant enfin aux affaires, ardens, impatiens de consolider leur victoire et d'en tirer parti, se précipitant dans une voie de réaction sociale, religieuse, sous un chef d'une intelligence plus souple et plus fine qu'élevée, tacticien habile et politique sans grandeur. Dans l'autre camp se pressait une opposition multiple, grossie de tous ceux que le changement de politique séparait du gouvernement, comptant dans ses rangs toutes les intelligences d'élite, résolue à la lutte, non moins ardente, confiante, elle aussi, car elle sentait le pays derrière elle.

C'était simple effectivement, et c'était redoutable. Un duel implacable commençait, et la charte devenait le terrain sur lequel on combattait. Louis XVIII, avec son cœur froid et son esprit avisé, n'était pas encore, il est vrai, l'homme des coups de tête qui perdent les dynasties. Sans ressembler à Charles II, il pouvait, comme le premier roi de la restauration d'Angleterre, avoir la chance de mourir la couronne au front; mais Jacques II n'était pas loin, — ni même Guillaume d'Orange. Jacques II était aux Tuileries, attendant son heure de royauté, encourageant la réaction avec une candeur étourdie, prêt à pousser les fautes jusqu'au bout et à disparaître dans un 1688 qui a duré dix-huit ans. C'est l'histoire de la restauration et des fatalités qu'elle s'est créées à elle-même.

Le rôle des doctrinaires dans ce drame politique de quinze ans a été aussi sérieux que décisif. Tant que le gouvernement de la restauration ne déviait pas de la route où il était entré à partir de l'ordonnance du 5 septembre 1816 et semblait accepter sincèrement cette belle et virile tâche d'être le fondateur, l'organisateur du régime constitutionnel en France, les doctrinaires, qui commençaient à être connus sous leur vrai nom et à étendre leur influence, restaient auprès de lui; ils l'aidaient dans ce laborieux enfantement d'un régime nouveau, et même, par une de ces combinaisons qui brouillent l'histoire politique, dans ces temps primitifs de la restauration, c'étaient les doctrinaires qui se faisaient les défenseurs jaloux des prérogatives royales, c'étaient les royalistes qui semblaient s'armer avec le plus d'ardeur des droits parlementaires. Après tout, les uns et les autres étaient dans leur rôle et savaient ce qu'ils faisaient, ceux-ci en se servant de la liberté sans l'aimer pour arriver à la domination, ceux-là en se serrant pour le moment autour d'un roi qui était le premier constitutionnel du royaume, et en ne refusant pas les moyens de vivre à des ministères éclai-

rés. Alliés actifs, efficaces et peut-être embarrassans quelquefois, les doctrinaires servaient ce gouvernement bien intentionné dans les chambres et au conseil d'état de la parole et de la plume.

Le jour où la politique changeait, ils passaient dans l'opposition, allant eux-mêmes au-devant de la mesure qui les excluait du conseil d'état, et cette séparation se compliquait d'une rupture douloureuse avec un des leurs, M. de Serre, nature passionnée et droite, âme généreuse, esprit élevé et agité, qui après avoir été un des amis les plus intimes de M. Royer-Collard, après avoir combattu avec lui, se laissait entraîner dans le camp royaliste, croyant sauver la monarchie. C'était M. de Serre qui se chargeait comme garde des sceaux, dans cette première étape de réaction, de signifier à ses amis de la veille un congé naïvement brutal, en laissant à M. Royer-Collard une pension de 10,000 francs, à M. Guizot un traitement qu'il était censé toucher sur le budget des affaires étrangères, et en promettant à M. de Barante une ambassade en Danemark. M. Royer-Collard rejeta la pension avec une fierté dédaigneuse et ne revit plus M. de Serre; M. de Barante n'alla pas en Danemark, et M. Guizot n'avait rien à refuser, puisque le traitement qu'on offrait de lui laisser n'existait pas; il se bornait à relever la méprise de M. de Serre de l'accent d'un homme qui fait son apprentissage de hauteur dans la riposte. « J'attendais votre lettre, j'avais dû la prévoir... Demain comme hier je n'appartiendrai qu'à moi-même, et je m'appartiendrai tout entier... » Les uns et les autres s'y attendaient en effet. C'étaient désormais de dangereux adversaires qui ne devaient plus désarmer qu'un instant, en 1828, dans cette courte et vaine éclaircie du ministère Martignac; mais dans le camp ennemi comme auprès du gouvernement ils restaient fidèles à eux-mêmes, ils ne cessaient de s'appartenir, selon le mot de M. Guizot. Les circonstances changeaient leur position, elles ne changeaient pas leur caractère, elles ne faisaient qu'ouvrir à leurs facultés d'orateurs et d'écrivains une carrière plus libre en leur préparant l'occasion de grandir sous les yeux du pays dans la lutte qui s'étendait et s'animait de jour en jour.

Au milieu de cette opposition qui comptait tant de nuances et qu'agitaient des mobiles si divers, c'était une classe d'hommes d'une originalité singulière, mêlant à des idées laborieusement combinées toutes les saillies d'une nature morale supérieure. On a demandé quelquefois si les doctrinaires étaient nombreux et combien ils étaient. Ils se sont multipliés depuis, ils ont déteint pour ainsi dire autour d'eux; à l'origine, ils n'étaient qu'un petit nombre, et en réalité il n'y en a peut-être que deux qui résument sous une forme concentrée la subtile et forte essence de l'esprit doctrinaire.

Hommes de pensée et de réflexion arrivés aux affaires par l'étude, par le professorat, ce n'étaient pas précisément des politiques, quoiqu'ils aient eu une grande action politique; ils n'avaient ni la netteté du coup d'œil, ni la simplicité de décision, ni l'art de manier avec sûreté les passions et les intérêts. C'étaient des théoriciens, des raisonneurs, des généralisateurs, des alliés incommodes et des opposans dangereux, portant dans la politique leurs habitudes spéculatives et les allures hautaines de leur pensée, hardis d'intelligence et habiles à déguiser leurs irrésolutions sous l'ampleur des formules, superbes pour eux-mêmes et modestes pour les autres. Quand M. Guizot dit que dans la tentative des doctrinaires il y avait « un grand orgueil, mais un orgueil qui commençait par un acte d'humilité, » c'est vrai; seulement l'orgueil était pour ceux qui faisaient la tentative, l'acte d'humilité consistait dans l'aveu des erreurs et des fautes de ceux qui les avaient précédés.

Leurs doctrines étaient moins des opinions que des axiomes résumant une conception particulière de société et de gouvernement qui était à coup sûr une des entreprises les plus sérieuses pour fonder la politique sur des bases rationnelles à l'issue de toutes les révolutions, qui procédait d'une idée générale de la philosophie et de l'histoire en même temps qu'elle portait la marque indélébile du caractère de ceux qui s'en faisaient les initiateurs et les théoriciens. Par tout leur être, les doctrinaires se rattachaient assurément à 1789. Ils avaient plus que de l'antipathie, ils avaient du dédain pour l'ancien régime et la contre-révolution, à qui ils reconnaissaient le pouvoir de troubler le monde moderne, non de le faire rétrograder. — L'aristocratie, ils l'admettaient comme un fait historique, sans lui accorder le caractère d'une force vivante, sans voir en elle autre chose qu'un souvenir, « une fiction indulgente de la loi, » en la reléguant d'un mot dans le passé : « la voix du commandement aristocratique ne se fait plus entendre au milieu de nous. » L'instinct bourgeois vivait profondément en eux, et même ils le poussaient quelquefois jusqu'à la morgue. Ils avaient la fierté d'une classe qui se sent en possession de la puissance, et qui entre partout comme chez elle. Un jour l'abbé de Montesquiou, qui voyait renaître le « goût du vieux » autour de lui, et qui voulait sans doute habiller ses amis à la mode du temps, eut l'idée d'offrir à M. Royer-Collard le titre de comte. — « Comte vous-même ! » répondit brusquement M. Royer-Collard à son interlocuteur déconcerté. Un vrai doctrinaire n'a jamais été comte. — La monarchie traditionnelle, ces esprits altiers ne la niaient pas, ils l'admettaient au contraire comme un fait légitime, permanent, qui n'acquerrait toutefois une force de durée qu'en s'adaptant à l'état social nouveau, en faisant alliance avec

tous les intérêts légitimes nés de 1789. C'étaient donc des hommes profondément pénétrés des instincts de la société moderne, types civils d'un tiers-état qui venait de faire son avénement dans la gloire militaire; mais en même temps ils n'avaient, ils ne voulaient avoir rien de commun avec la politique révolutionnaire. Ils ne condamnaient pas seulement la révolution dans ses excès, ils la combattaient jusque dans son esprit et dans ses théories, ou du moins dans une de ses théories essentielles, la souveraineté populaire; ils en répudiaient avec hauteur les idées, les procédés, les habitudes et même le langage, en ayant la prétention de l'épurer par une interprétation supérieure.

De là la politique des doctrinaires. Entre la souveraineté du peuple issue de la révolution et la souveraineté du droit divin, qui n'était plus qu'une superstition surannée, ils élevaient une souveraineté nouvelle destinée à remplacer les deux autres, la souveraineté de la raison humaine, de l'intelligence, représentée par les classes éclairées, mandataires elles-mêmes de la nation tout entière, et ces idées, ils les développaient dans leurs écrits, dans leurs discours, avec une éloquence sévère, toutes les fois que revenaient ces questions de la presse, des élections, du jury, qui ravivaient incessamment la lutte. Placés entre tous les partis, ils n'avaient ni la fougue tribunitienne d'un Manuel, ni l'entraînement chevaleresque d'un Foy, ni l'éternelle jeunesse révolutionnaire d'un Lafayette, ni la verve acérée d'un Benjamin Constant. Ils parlaient et ils écrivaient comme ils pensaient, avec plus de force que de chaleur, avec plus de gravité que de séduction. Au fond, c'étaient de vrais et sérieux libéraux servant à leur manière un grand mouvement, ayant le goût de la contradiction et de la lutte, relevant l'opposition par leur caractère et par leurs idées, répondant d'ailleurs par leur doctrine aux aspirations intimes d'une partie de la société française, et c'est ce qui faisait un moment leur popularité dans les luttes grandissantes de la restauration.

M. Royer-Collard, sur qui se résolvait un jour cette popularité en le faisant sept fois député dans une élection, en jetant son nom comme un défi au ministère Villèle, M. Royer-Collard est resté la haute expression du mouvement doctrinaire de la restauration, il en a été l'oracle presque auguste, le guide imposant et inactif; M. Guizot en était la jeunesse et l'espérance, si on a jamais été jeune dans l'école doctrinaire. Quand la réaction de 1820 l'exilait du conseil d'état et le rejetait dans l'opposition, il n'avait ni un âge assez avancé, ni un nom assez connu, ni une position assez en vue pour entrer dans les chambres; mais il avait acquis le goût des affaires, et ce ne fut jamais l'ambition qui lui manqua. Il avait assez de ta-

lent, il avait contracté assez de liens d'opinion et d'amitié pour être toujours compté; il avait l'avantage et le stimulant d'une de ces disgrâces opportunes qui relèvent un homme en attirant sur lui une attention sympathique, et de plus il restait écrivain et professeur avant de devenir à son tour orateur parlementaire. M. Guizot était *auteur*, comme disait M. Royer-Collard, qui pensait ne pas l'être, et qui plus tard écrivait un jour à un autre homme, à M. de Tocqueville, avec sa façon particulière de dire : « Oui, monsieur, nous différons sur un point essentiel, c'est vous qui l'avez indiqué en un seul mot : vous êtes auteur. Or je voudrais que, tout en faisant, quand il vous plaira, d'excellens livres, vous ne fussiez pas auteur. » M. Guizot, lui aussi, était *auteur*, même il l'a toujours été plus qu'il ne l'a cru, dans le gouvernement comme dans l'opposition, et il l'était d'autant plus qu'il avait à faire face à une honorable pauvreté. Au moment de sa disgrâce, avant de savoir ce qu'il ferait de cette indépendance qui lui était rendue, il allait passer quelque temps à la *maisonnette*, près de Meulan, une modeste habitation de campagne riante et entourée de verdure qu'une femme d'un caractère élevé et d'un cœur généreux, Mme de Condorcet, lui offrait sans le connaître intimement, qu'il acceptait sans embarras, et c'est là que par sa première brochure : *Du gouvernement de la France depuis la restauration et du ministère actuel*, il entrait dans cette campagne de dix ans où il allait devenir un des chefs de l'opinion, un des guides de la jeunesse libérale, un des maîtres dont l'enseignement retentissant a été la force et l'éclat d'une époque.

Comme M. Royer-Collard, mais avec un esprit plus actif, plus porté à s'étendre, justement parce qu'il était plus jeune et plus ambitieux, M. Guizot, dans son opposition, ne dépassait pas ce qu'on peut bien appeler la mesure doctrinaire. Adversaire résolu de la réaction qui commençait, il ne ressentait aucune amertume, aucune antipathie contre cette restauration qu'il avait servie sans arrière-pensée, et qui semblait maintenant se livrer au courant des aventures. Chez beaucoup de ceux dont il se trouvait de plus en plus rapproché par la force des choses dans l'opposition, il y avait des haines, des préventions, d'incurables défiances, qu'il ne partageait pas. Il ne portait en lui-même ni la blessure de 1815 ni l'immortelle passion révolutionnaire. Surtout il ne conspirait pas; il voyait dans les sociétés secrètes « un héritage des temps de tyrannie qui devient le poison des temps de liberté, » et une des choses les plus caractéristiques est ce qu'il dit lui-même de ses rapports avec ceux qui conspiraient, qui tentaient de l'attirer dans leurs rangs.

Un jour, Manuel, esprit un peu étroit, mais cœur chaleureux et

implacable ennemi des Bourbons, profitait de quelques rapports de société avec M. Guizot pour aller le trouver, et lui dévoilait le fond de sa pensée. Manuel voyait une incompatibilité irrémédiable entre la maison de Bourbon et la France de la révolution; il déroulait en termes mesurés et interrogateurs toutes les perspectives de l'avenir, la chance inévitable d'un changement de dynastie, la possibilité d'une solution par un retour à Napoléon II. M. Guizot répondit par un petit discours qu'il a peut-être un peu arrangé dans ses souvenirs, mais qui reproduit ses dispositions intimes. Il insistait sur ce fait, que la contre-révolution, si bruyante qu'elle fût, n'était point à craindre, que la restauration était un de ces pouvoirs qui n'ont pas assez de force pour aller jusqu'au bout de leurs mauvais penchans, qui sont libéraux par nécessité, et il ajoutait : « Je redouterais beaucoup un pouvoir qui, tout en maintenant l'ordre, serait d'origine, de nom ou d'apparence assez révolutionnaire pour se dispenser d'être libéral... » M. Guizot n'avait aucun goût pour les complots qui se proposaient dès ce moment une révolution nouvelle; il trouvait que le gouvernement méritait d'être combattu, non d'être renversé. Le plus grand excès de conspiration auquel il se soit jamais laissé aller a été sa participation à la société *Aide-toi, le ciel t'aidera,* qui était d'ailleurs une association publique, agissant ostensiblement, avec un but précis; mais, s'il déclinait les avances de Manuel et des jeunes adeptes du carbonarisme qui venaient le tenter, il ne restait pas moins leur allié par la force des choses, par la vivacité croissante de son opposition. Si, comme bien d'autres, dans cette lutte qui s'engageait à fond, il ne nourrissait pas l'arrière-pensée de pousser à bout la restauration, de l'enfermer dans la charte pour la contraindre à y périr suffoquée ou à s'en évader par une effraction qui légitimerait toutes les représailles, il était de ceux qui n'entendaient livrer aucun droit, qui combattaient avec résolution pour cette cause libérale dont le drapeau flottait au-dessus d'une France nouvelle en marche, et le général Foy avait raison de lui dire après avoir lu une de ses brochures : « Vous gagnez sans nous des batailles pour nous. »

Il conspirait sans le vouloir, comme conspirent toujours la liberté et la raison en face d'un gouvernement assez étroit, assez mal inspiré pour vouloir vivre en dehors de la raison et de la liberté. Il conspirait avec cette légion d'esprits qui se levaient alors, qui se jetaient avec l'impatiente ardeur de la jeunesse dans toutes les carrières pour tout renouveler, et dont le bruyant avénement créait cette situation redoutable où toutes les forces morales, intellectuelles du pays étaient d'un côté, où il ne restait plus de l'autre qu'un pouvoir perdant de jour en jour ses plus brillans alliés,

même des royalistes comme Chateaubriand, s'isolant à vue d'œil au milieu de la nation avec ses idées surannées et ses velléités de réaction.

La grande conspiration de M. Guizot à cette époque, c'est sa pensée, c'est ce travail intellectuel de dix ans par lequel, libre désormais de tout lien officiel, il entre peu à peu en possession d'une renommée qui le met à la tête d'une génération libérale grandissant dans la lutte et par la lutte. Comme publiciste, M. Guizot développait tous les principes d'un libéralisme modéré dans cette série de brochures qui se succédaient d'année en année : — *Du gouvernement de la France depuis la restauration* (1820). — *Des conspirations et de la justice politique* (1821). — *Des moyens de gouvernement et d'opposition dans l'état actuel de la France* (1821). — *De la peine de mort en matière politique* (1822). — Il en venait en 1827 à entrer plus directement dans la mêlée des opinions par la fondation de la *Revue française*, ce grave recueil autour duquel se ralliaient ses amis formant un groupe distinct à côté du jeune camp du *Globe*; mais c'est surtout comme historien, comme philosophe de l'histoire, que M. Guizot prenait dans ces brillantes luttes de la restauration un ascendant sérieux et croissant, l'ascendant d'un maître à la parole puissante, éclairant la science par la politique et la politique par la science, répondant tout à la fois par ses théories aux libérales préoccupations de la société française et par la nouveauté de ses recherches à la curiosité des intelligences en travail. Jusque-là, M. Guizot n'avait été qu'un professeur entrant presque par faveur à la Sorbonne, puis distrait pendant quelques années par la politique; le mouvement des choses le ramenait en pleine maturité de l'âge et de l'esprit à ce qui était après tout la première vocation de sa nature, à l'enseignement, comme au moyen le plus sûr d'agrandir sa fortune politique.

Les gouvernemens ne savent pas toujours ce qu'ils font. Ils infligent quelquefois des disgrâces qui ressemblent étrangement à des bonheurs pour les hommes. En 1820, M. Guizot a le bonheur d'être exilé du conseil d'état, et, tout en faisant des brochures, il remonte dans sa chaire pour conquérir un public, pour dérouler devant un auditoire encore peu accoutumé à cet enseignement l'histoire des origines du gouvernement représentatif en Europe. En 1822, il a le bonheur de voir son cours suspendu par M. de Frayssinous, le grand-maître royaliste de l'Université, qui a la faiblesse de punir dans le professeur le publiciste libéral, et aussitôt il commence ses recherches sur la révolution d'Angleterre; il entre, avec l'indépendance d'un esprit préparé et maître de ces questions,

dans le mouvement de rénovation des études historiques en France, partageant ce beau feu qui courait partout, donnant et recevant tour à tour l'impulsion; il amasse par une investigation patiente et réfléchie les matériaux qui serviront à son cours de 1828 le jour où le ministère Martignac lui rendra la parole, à ces leçons sur l'histoire de la civilisation en Europe et sur l'histoire de la civilisation en France, œuvre de savant, de philosophe et de politique, dont l'homme d'état dans sa retraite a le droit de dire que ce n'est pas seulement une époque dans sa vie, que c'est une époque dans l'histoire des idées françaises de notre temps.

M. Guizot a eu tous ces bonheurs d'être contraint ou conduit par les premiers hasards de sa vie publique à devenir un orateur puissant et populaire, un des chefs de la science historique nouvelle, un des héros de cette Sorbonne de 1828 où se rencontraient à la fois trois hommes, M. Cousin et M. Villemain à côté de M. Guizot, répandant la lumière sur la philosophie, sur la littérature et sur l'histoire, s'inspirant de tout ce qui faisait vibrer l'âme de leurs contemporains, ralliant la jeunesse et même plus que la jeunesse autour d'eux, montrant par ce qu'ils déployaient d'éloquence, comme par les sympathies qu'ils excitaient, que, si la France pouvait être réservée encore à des épreuves politiques, elle était du moins assez maîtresse d'elle-même pour ne plus reculer de longtemps. C'était en quelque sorte l'explosion d'une France nouvelle, intelligente, libérale, amoureuse de nouveauté et de mouvement en dehors des cadres officiels, impuissans à la retenir, prêts à éclater eux-mêmes sous cette affluence de jeunesse et de vie.

L'enseignement de M. Guizot, tel qu'il apparaît encore aujourd'hui, était aussi élevé que nouveau. Il procédait d'une pensée supérieure d'équité et de vérité qui avait été, pour ainsi dire, un instinct chez le professeur avant de se préciser et de se fortifier par l'étude; il s'inspirait de cette idée, qu'on avait beaucoup trop dédaigné le passé faute de le connaître ou de le juger, que les révolutions elles-mêmes, loin d'être une destruction systématique et orgueilleuse, n'étaient que l'accomplissement d'une destinée poursuivie à travers les siècles, qu'il y avait à tenir compte de tout ce qui avait concouru à la civilisation, et, l'esprit tout plein de cette pensée, M. Guizot déroulait, comme il le dit, « dans leur développement parallèle et leur action réciproque, les élémens divers de notre société française, le monde romain, les barbares, l'église chrétienne, le régime féodal, la papauté, la royauté, les communes, le tiers-état, la renaissance, la réforme... »

C'était un éclectisme savant naturalisé dans l'histoire des faits humains à côté de cet autre éclectisme appliqué par M. Cousin à

l'histoire des idées. Je dirai tout de suite ce qui pouvait être une faiblesse et ce qui a pu devenir une cause de méprise dans ces larges et substantielles analyses de tous les élémens de la société française. Sans s'égarer sur les données essentielles qu'il connaissait de première source, le professeur se laissait évidemment trop aller à son penchant pour les formules générales, il pliait trop quelquefois la réalité à des idées préconçues, il faisait trop concourir tous les faits du passé à une seule fin, le triomphe d'un certain système de gouvernement et d'institutions politiques par l'avénement définitif de la capacité, de l'intelligence, des classes moyennes. L'histoire de cette façon semblait n'avoir plus qu'un but vers lequel elle tendait à travers les siècles avec une invincible fixité, au-delà duquel elle devait s'arrêter ou se clore, et M. Guizot n'était pas seul à penser ainsi. M. Augustin Thierry, cet autre rénovateur des études historiques, avec les nuances particulières de son talent, avait au fond les mêmes idées, — si bien que ces hommes d'une si haute et si mâle intelligence se sont trouvés en quelque sorte pris au dépourvu lorsque d'autres événemens ont éclaté tout à coup devant eux, au moment où ils en étaient encore à croire qu'ils avaient sous les yeux « la voie tracée vers l'avenir..., la fin providentielle des siècles écoulés... » Qui ne se souvient de ce sentiment de trouble et de déception qu'exprime naïvement M. Augustin Thierry dans ses derniers travaux sur le tiers-état au lendemain de la révolution de 1848? Le jour où cette révolution s'était accomplie, toutes les perspectives de l'histoire s'étaient trouvées soudainement bouleversées aux yeux de cet homme éminent. C'était le pli de l'idée fixe et préconçue qui remplissait aussi les savantes leçons de M. Guizot; mais à part ce qu'il pouvait y avoir d'un peu artificiel dans cette conception encore plus politique qu'historique, nul assurément n'a décrit avec plus de sûreté et de force la marche et les élémens de la civilisation française. Nul n'a représenté avec plus d'élévation, avec une sagacité plus profonde et une plus libre impartialité les faits généraux du passé, le rôle des classes, le travail permanent des idées à travers la mobilité des choses.

Cet enseignement avait le souverain mérite d'être nouveau et excitant, de laisser dans les esprits des impressions viriles, d'étendre l'horizon devant les intelligences, et en fin de compte cette pensée politique qui se mêlait à la science sans en troubler la sérénité, c'était ce qui achevait le succès de l'historien en popularisant ses travaux, c'était ce qui créait une sorte de communication intime, électrique entre le professeur et le public; c'était enfin ce qui préparait la rentrée éclatante de M. Guizot dans la vie active, ce qui le désignait en 1829 aux électeurs de Lisieux, ralliés autour de son

nom comme autour d'un drapeau de libéralisme, au moment même où d'un autre côté, dans le camp royaliste, M. Berryer arrivait, lui aussi, pour la première fois à la chambre des députés, portant à une cause vaincue ou près d'être vaincue le secours de cette éloquence que M. Royer-Collard appelait « une puissance. » M. Berryer et M. Guizot arrivaient ensemble pour assister comme acteurs à un dénoûment que ni l'un ni l'autre ne désirait.

Si la restauration, au lieu de se perdre dans une résistance vaine aux plus vivaces aspirations du pays, eût été tout simplement un régime prévoyant et sensé, elle n'eût point trouvé un péril dans l'éclat d'un enseignement populaire, dans cette expansion de toutes les forces morales qui se déployaient autour d'elle. Si Charles X, au lieu d'être un de ces rois qui semblent faits pour représenter les dynasties perdues, eût été un souverain à demi clairvoyant, il aurait compris que, dans cette opposition dont le flot montait sans cesse autour de lui et menaçait de le submerger, tout n'était point ennemi, qu'il n'y avait qu'à le vouloir pour rattacher à sa cause les royalistes constitutionnels comme M. Royer-Collard et ses amis; mais Charles X ne voyait rien, ne comprenait rien : il écoutait parfois M. Royer-Collard avec surprise, sans malveillance, en le prenant simplement pour un homme entiché d'idées chimériques. Au point où en étaient les choses, les royalistes constitutionnels eux-mêmes n'auraient pas sauvé peut-être la restauration, ils auraient été du moins une force pour elle, ils lui auraient ôté le caractère d'un pouvoir étourdi et provocateur. Rejetés dans l'opposition, ils étaient la vivante manifestation d'une incompatibilité croissante entre le gouvernement et le pays. Par leur présence dans le camp ennemi, ils rendaient d'autant plus sensible cette situation extrême où d'heure en heure une transaction devenait plus difficile, où il était peut-être déjà trop tard.

Ce qui est certain, c'est que tout était fini le jour où, par la nomination de M. de Polignac, « le drapeau de la contre-révolution était arboré sur les Tuileries. » Ce jour-là, le drame se resserrait. Pendant que l'opposition, groupant toutes les forces libérales, toutes les nuances d'opinion, en était déjà à se demander comment on défendrait les institutions menacées, le roi en était de son côté à rouler tous les projets dans son esprit léger. Un jour, peu avant les ordonnances de juillet, l'ambassadeur de Russie, M. Pozzo di Borgo, qui était allé voir Charles X à Saint-Cloud, le trouva ayant sur sa table la charte ouverte à l'article 14, et interrogeant avec une apparence de candeur inquiète ce mystérieux article, ce terrible sphinx, pour en obtenir la réponse qu'il désirait. La révolution de 1830 était là tout entière. M. Guizot la voyait venir, et il en était

agité; il s'en préoccupait non-seulement pour le pays, mais aussi pour lui-même, pour son « rôle futur » dans les événemens qui se préparaient. « J'en passais et repassais dans mon esprit toutes les chances, dit-il, les regardant toutes comme possibles, et voulant me tenir prêt à toutes, même à celles que je souhaitais le plus d'écarter... » Il arrivait ainsi à cette révolution avec sa popularité de professeur et son titre de député, avec les impatiences d'action qui l'agitaient et les craintes dont il ne pouvait se défendre.

Pour ceux qui acceptaient la guerre et étaient décidés à tout, même à répondre par un « coup d'état populaire » au « coup d'état de la royauté, » la situation était simple en effet; elle était plus complexe et plus difficile pour les royalistes constitutionnels qui, entraînés au combat comme les autres, se demandaient avec anxiété si en défendant les institutions ils n'allaient pas frapper à mort la royauté elle-même, et si un changement de dynastie n'allait pas jeter la France dans une aventure plus périlleuse. — « Et moi aussi, disait M. Royer-Collard quelques jours après 1830, je suis parmi les victorieux, triste parmi les victorieux! » Ils étaient tous du moins, M. Guizot comme M. Royer-Collard, des vainqueurs involontaires. Il y avait seulement une différence entre les deux : M. Guizot n'était pas aussi triste que M. Royer-Collard. Pour celui-ci, la révolution de 1830 marquait la fin d'une période morale et politique avec laquelle il s'était identifié; pour M. Guizot, c'était le commencement d'une époque où il entrait, selon son expression, « avec puissance » dans les affaires, et du premier coup l'ancien secrétaire-général de l'abbé de Montesquiou devenait le ministre de l'intérieur du premier cabinet de la monarchie nouvelle, chargé de régler la marche du convoi qui emportait la dynastie vaincue à Cherbourg.

## III.

Une question singulière, que M. Guizot relève lui-même dans ses *Mémoires*, a survécu comme une mélancolique énigme à cette révolution de 1830, qui était la seconde étape du gouvernement constitutionnel. La France, forte de son droit, n'eût-elle pas mieux fait de s'arrêter à temps dans la lutte à laquelle elle était provoquée, de ne pas laisser une résistance légitime dégénérer en révolution, en un mot de donner elle-même l'énergique exemple du respect de la loi en forçant roi et ministres à la respecter sans aller plus loin? Autre alternative : le vieux roi, une fois vaincu et réduit à payer d'une abdication sa témérité, ne valait-il pas mieux accepter la royauté d'un enfant avec la régence d'un prince populaire qui avait le choix d'être le protecteur libéral d'une longue minorité ou le

Guillaume d'Orange de la France? Un changement de dynastie n'était-il pas une faiblesse de plus au lieu d'être une garantie nouvelle? Au fond, cette question, qui ressemble à un désaveu rétrospectif et à un regret, contient en germe la destinée, les embarras et les contradictions de ce régime naissant. Elle laisse entrevoir ce qu'il y avait de confus dans cette explosion publique en apparence si soudaine et si belle d'unanimité, qui était effectivement unanime comme acte de résistance, mais qui ne l'était plus dès qu'il s'agissait de préciser le sens, la direction et les limites de cette crise nouvelle où entrait la France bannières déployées.

Une vérité éclatante à travers tout, c'est que, s'il y avait du danger à exagérer le mouvement, à le laisser s'égarer dans les agitations indéfinies, il y en avait au moins autant à le rétrécir dès qu'il était accompli. La révolution de 1830 n'était rien, ou elle était la réaction victorieuse de l'esprit national et de l'esprit de liberté incessamment refoulés par la restauration. Elle apparaissait comme une revanche des blessures de 1815 et de toutes les menaces d'ancien régime, comme un retour plus ou moins mitigé aux traditions de la révolution et de l'empire. Dans l'instinct du peuple comme aux yeux de l'Europe et du monde, c'était son caractère, sa loi, sa logique, de telle sorte que cette révolution nouvelle, comme la restauration, mais dans un tout autre sens, naissait, elle aussi, sous le poids d'une double fatalité. La restauration avait la fatalité de l'invasion étrangère et des entraînemens d'ancien régime qu'elle portait en elle, et elle venait de succomber pour avoir cédé à son penchant, pour n'avoir pas secoué la solidarité de la sainte-alliance et des passions réactionnaires. La révolution de juillet avait la fatalité de la réaction toute libérale et nationale dont elle était l'expression aussi bien que des entraînemens nationaux et révolutionnaires qu'elle suscitait partout à son exemple en Europe, et en fin de compte elle a probablement péri pour avoir trop résisté à la logique de son origine, pour avoir voulu être trop sage.

Qu'il y eût une mesure à saisir et à observer, qu'on dût se garder des excès d'autrefois, des conquêtes impériales tout comme des déchaînemens anarchiques, qu'une politique nouvelle, à la fois modérée et hardie, fût nécessaire enfin, c'était bien clair, et c'est là justement que se retrouvaient en présence, dès le premier jour, dans le feu même de la lutte, les deux esprits qui avaient concouru à la révolution de juillet, — deux interprétations nées en quelque sorte de la nature des choses. Pour les uns, pour ceux qui sentaient comme le peuple, qui n'avaient jamais aimé la restauration, et qui voyaient dans sa chute le réveil d'une France nouvelle, la révolution de 1830 devait avoir ses idées, comme elle

retrouvait son drapeau. Il fallait, dans la politique extérieure, montrer l'épée de la France à la coalition européenne, toujours prête à se recomposer, protéger les nationalités en insurrection, aller jeter au fond du Rhin les traités de 1815. A l'intérieur, si on adoptait une royauté nouvelle, il fallait lui imprimer le sceau d'une origine populaire et l'entourer de toutes les libertés, en inaugurant le nouveau régime par une constitution plus large et plus démocratique. Il fallait, en un mot, rompre avec le passé. Pour ceux qui n'avaient point la haine de la restauration, qui auraient voulu qu'elle vécût sans coups d'état, et qui voyaient simplement dans la révolution la défense de la légalité outragée, il ne s'agissait plus de tout cela. L'essentiel était de modérer au plus vite cette révolution, de la faire rentrer dans l'ordre constitutionnel, de la désarmer de ce qu'elle avait de menaçant pour l'Europe, de la ramener au strict nécessaire, en contenant les ardeurs nationales et les déchaînemens démocratiques. L'idéal eût été le retour le plus prompt à la légalité, au régime de la charte avec la garantie d'une royauté plus libérale personnifiant la France nouvelle.

De là ces deux politiques que M. Guizot appelle la politique du mouvement et la politique de résistance, qui se manifestaient immédiatement et s'entre-choquaient sans cesse, sauf à transiger presque toujours dans les premiers momens. Le vœu populaire était pour une royauté nouvelle; mais aussitôt, pour atténuer l'effet de cette origine révolutionnaire, on imaginait une théorie des dynasties collatérales, des « princes les plus rapprochés du trône, » une quasi-légitimité faisant la plus petite brèche possible au droit héréditaire. Entre ceux qui ne voulaient rien changer à la charte et ceux qui voulaient tout changer, on trouvait un terme moyen, la charte avec quelques modifications et le millésime de 1830. On disputait sur des distinctions, pour savoir si le roi Louis-Philippe avait dit que *la charte* ou qu'*une charte* serait désormais une vérité. C'étaient des luttes quelquefois puériles, presque toujours passionnées et ardentes qui avaient pour théâtre les premiers conseils du nouveau roi, les chambres, la place publique, l'âme même de la nation. Le régime de 1830 est né dans ces luttes, il a vécu, il a grandi par elles, et ce qu'il y a de plus étrange, c'est que le jour où elles ont perdu de leur vivacité et où le terrain a paru affermi, le jour où la politique de résistance a semblé définitivement victorieuse, le régime s'est affaissé, comme si la vigilance et la force s'étaient épuisées avec le combat.

Je n'ai pas besoin de dire pour quelle politique était M. Guizot. Son choix était tout fait d'avance, et il n'avait point à se démentir pour être ce qu'il a été. Libéral de la veille, révolutionnaire d'un jour par accident ou par nécessité, conservateur du lendemain par pré-

voyance et avec passion, il ne cessait d'être lui-même, et l'un des premiers il s'engageait dans la lutte avec la sérieuse ardeur d'une ambition entrant dans un grand rôle public et sentant sa force, avec cette idée fixe qu'on avait « un gouvernement à fonder, » que les chefs de la révolution avaient désormais à prouver qu'ils étaient « capables de manier le pouvoir et de maintenir l'ordre en développant la liberté. » Refaire une monarchie vraiment constitutionnelle avec un roi nouveau, au milieu des agitations intérieures et des méfiances de l'Europe, remettre la France en paix avec elle-même et avec les autres, c'était là l'œuvre à réaliser, telle que la concevait M. Guizot, telle qu'elle s'est accomplie en définitive, et c'est certainement le mérite de ce régime de 1830 de s'être fondé, de s'être défendu et d'avoir vécu pendant dix-huit ans sans coups d'état, sans violences dictatoriales, par la seule force de la discussion et de la loi. Ministre de l'intérieur dans le premier cabinet de la monarchie nouvelle, ministre de l'instruction publique aux heures des luttes les plus ardentes, entre 1832 et 1836, dans ces cabinets réduits à se mesurer avec les plus redoutables insurrections, à Paris ou à Lyon, ambassadeur de France à Londres dans un moment de crise extérieure, ministre des affaires étrangères et président du conseil dans le cabinet qui a duré le plus longtemps, du 29 octobre 1840 au 24 février 1848, orateur toujours engagé au plus fort des combats parlementaires, M. Guizot est assurément un des deux ou trois hommes qui représentent avec le plus d'éclat ce régime de dix-huit ans, qui lui ont imprimé leur caractère en le servant dans toutes les situations. Le roi Louis-Philippe a été sans doute le premier homme d'état de son règne; il l'était par l'expérience, par la raison, par l'habileté, et nul n'a mieux su maintenir à travers tout les directions essentielles de sa politique, comme aussi nul ne s'entendait mieux à se plier aux nécessités de son rôle constitutionnel. C'est le type du prince éclairé, entreprenant de guérir la France de la révolution et de la guerre par une sérieuse et honnête liberté. Au-dessous du roi, M. Guizot a été un des deux ou trois chefs de file des grandes batailles parlementaires, le champion éloquent, opiniâtre, invariable, d'un système complet tendant à la stabilité par la résistance, et bien plus que M. Royer-Collard, qui n'a été jamais qu'une grande influence morale, dont le nom appartient particulièrement d'ailleurs à la restauration, il a été après 1830 la personnification du doctrinaire au pouvoir, du doctrinaire parlant et agissant.

On pourrait dire que dans le passage de M. Guizot au pouvoir durant ces années de la monarchie de juillet il y a eu deux choses. Il y a eu ce que j'appellerai une œuvre morale. Comme ministre de l'instruction publique, dans sa sphère indépendante, M. Guizot

s'inspirait d'une large et féconde pensée. Il portait dans le gouvernement le respect et l'affectueuse préoccupation de tout ce qui touche à l'intelligence; il traitait avec une sympathie attentive, avec le désir sincère de les honorer et de les voir grandir, les lettres, les arts, les sciences, et en même temps, c'est par lui qu'était préparée la première loi organisant sérieusement l'instruction primaire. Il ne se bornait pas seulement à se donner le lustre d'une loi libérale sur l'enseignement du peuple, il en surveillait l'application, il entrait en communication directe avec les instituteurs pour les exciter et les relever à leurs propres yeux. Le ministre de l'instruction publique faisait son devoir avec la supériorité d'une intelligence accoutumée à ne point s'effrayer des libertés et des progrès de l'esprit humain. Comme politique associé à la direction des affaires générales du pays, M. Guizot reste l'expression vivante d'un de ces deux systèmes que la révolution de 1830 mettait en présence, et dont l'antagonisme forme en quelque sorte le nœud des destinées du régime de juillet. Il a sa place dans les prospérités et dans les revers de cette monarchie, dont il a eu l'étrange fortune de conduire les funérailles après l'avoir reçue à son berceau, et ici je voudrais saisir de plus près le rôle de M. Guizot, la part de ses idées et de son action dans cette émouvante aventure du dernier régime constitutionnel, où les grands bonheurs sont suivis de si prompts désastres.

M. Guizot, cela n'est pas douteux, a été par son talent comme par son caractère une des forces de la monarchie constitutionnelle de 1830. Il a été mêlé à tout ce qu'elle a fait, et il a partagé ses revers sans les comprendre. S'il a été emporté avec elle, ce n'est point parce qu'il n'était pas libéral, M. Guizot est peut-être dans un certain sens un des esprits les plus libéraux de notre temps; je veux dire que ce qui lui plaît et ce qui l'attache dans le régime représentatif, c'est l'émulation toujours excitée, c'est la mêlée des opinions et des partis relevée et ennoblie par la grandeur des intérêts qui s'agitent. Plutôt que de vaincre sans combat, il préférerait presque, je pense, le combat sans la victoire. Il aime la lutte pour elle-même, pour les émotions qu'elle donne, en homme qui croit à la puissance de la vérité dans la discussion, peut-être aussi parce qu'il se sent de force à la soutenir. Même dans sa retraite d'aujourd'hui, au souvenir des anciens combats auxquels il n'a pas assisté, il retrouve de ces accens d'un soldat désespéré d'être retenu loin du champ de bataille. — Un jour, vers la fin de 1832, au moment où les plus graves questions s'agitaient dans les chambres et où ses compagnons du ministère du 11 octobre, M. de Broglie, M. Thiers, faisaient seuls face à l'ennemi, il se trouvait malade; il souffrait de son immobilité plus encore que de son mal. « Je n'ag-

gravais pas mon impuissance par mon agitation, dit-il, mais je la subissais avec un profond chagrin. Au fond de mon lit et dans mon silence, je passais mon temps à réfléchir sur les événemens qui s'accomplissaient, sur les batailles qui se livraient sans moi; je discutais en moi-même ce que j'aurais fait ou dit; je sentais ce que j'aurais senti, si j'y avais assisté... » M. Guizot a aimé le pouvoir, on le lui a dit, et il ne le cache guère; il a aimé encore plus la lutte, parce qu'il a eu la passion de la vie publique avec ses chances et ses responsabilités, parce qu'il n'est pas de ceux qui auraient voulu tenir la puissance d'une faveur vulgaire. Au fond, c'était le partisan résolu d'un gouvernement libre, qui en admettait toutes les conditions, qui le voulait sérieux, sincère, efficace. Le goût de la liberté, la tolérante équité dans les discussions, même l'orgueil du droit parlementaire, M. Guizot les a eus certainement, et personne ne les a eus peut-être au même degré, avec l'éclat d'une intelligence supérieure faite pour servir les grandes causes.

Le goût de la liberté était réel et profond, le talent était éclatant, l'idée que M. Guizot se faisait du régime constitutionnel était singulièrement dangereuse, et en servant la monarchie de 1830 avec autant de fidélité que d'éloquence il la compromettait évidemment par sa façon de l'aimer, par sa manière de comprendre la politique intérieure et la politique extérieure de la France nouvelle. Je ne parle pas de l'ordre matériel à maintenir et des nécessités temporaires qui s'imposaient au lendemain d'une révolution. C'était la rançon momentanée d'une confusion inévitable; mais en dehors de ces accidens de répression faits pour disparaître avec la lutte, ce qu'il y avait de dangereux, c'était l'idée même que M. Guizot portait au gouvernement qu'il a soutenu jusqu'au bout, et qui, sous des dehors inoffensifs, plausibles, cachait une étrange méprise. Cette idée, c'est celle qu'il avait développée sous la restauration dans le camp doctrinaire, et dont il croyait voir dans le régime constitutionnel de 1830 la réalisation victorieuse : c'est le gouvernement de l'intelligence et de la capacité par les classes moyennes, ce que l'auteur des *Mémoires* appelle lui-même un « torysme bourgeois. » Ce n'est pas que M. Guizot ait été réellement et plus que tout autre l'homme d'état des classes moyennes. Cet homme d'état a existé un moment au lendemain de 1830, c'était M. Casimir Perier. Celui-là, par une sorte d'inspiration spontanée, par un mouvement irréfléchi, avait été vraiment pendant toute une heure le politique de la bourgeoisie, se jetant aux affaires en homme d'action, non en homme d'étude, poussant jusqu'au génie la haine du désordre et la passion de raffermir la société menacée, gouvernant en premier consul civil, armé de la loi et rien que de la loi, ne pliant pas plus devant la royauté que devant les agitateurs. C'était l'homme d'état éclatant

tout à coup dans le péril. M. Guizot a été plutôt après M. Casimir Perier, comme il avait été avant lui, le théoricien de la prépondérance des classes moyennes, et cette idée, il l'a développée sans cesse dans ses discours, il s'en est inspiré nécessairement dans ses actes comme homme public. « Oui, disait-il en 1837 dans un de ses plus éloquens discours, oui, aujourd'hui comme en 1820, comme en 1830, je veux, je cherche, je sers de tous mes efforts la prépondérance politique des classes moyennes en France, l'organisation définitive et régulière de cette grande victoire que les classes moyennes ont remportée sur le privilége et sur le pouvoir absolu de 1789 à 1830. Voilà le but vers lequel j'ai constamment marché, vers lequel je marche encore aujourd'hui... »

Rien n'est plus simple en apparence, et cependant, sous la grandeur des paroles, là était la dangereuse méprise. Si M. Guizot voulait dire que l'intelligence et la capacité ont un empire naturel dans les affaires des hommes, c'est une vérité qui n'a rien de nouveau, qui a eu ses applications sous tous les régimes et dans tous les temps, qui n'a pu recevoir qu'une confirmation nouvelle et plus étendue. Si cette idée de la prépondérance des classes moyennes avait un sens précis et politique, si elle signifiait que ces classes sont spécialement appelées à gouverner par le droit de la capacité, de l'intelligence et des intérêts qu'elles représentent, il fallait nécessairement les constituer, les « organiser, » puisque M. Guizot disait le mot, leur donner les conditions, les caractères, les priviléges d'une classe gouvernante. M. Guizot s'est défendu toujours avec vivacité de cette pensée de vouloir créer des privilégiés nouveaux. Fort bien; seulement il imposait alors aux classes moyennes le rôle le plus pénible et le plus difficile. Il les faisait à la fois prépotentes et impuissantes. Par cela même qu'il leur réservait l'action politique, il les désignait à toutes les haines, à toutes les hostilités, en les laissant de toutes parts vulnérables; il les plaçait en un mot dans cette situation où elles n'avaient aucune des forces, aucun des moyens de défense d'une classe gouvernante, et où elles en avaient tous les inconvéniens, tous les désavantages.

Et sur quoi se fondait cette présomption d'aptitude au gouvernement qui créait un droit à la prépondérance? Uniquement sur un cens électoral. C'était un fondement fragile. Je ne veux pas dire que ce ne fût un progrès en 1817, et que le cens n'ait eu longtemps sa raison d'être. C'était là malheureusement aussi un fait matériel, brutal plus encore que le suffrage universel, et M. Guizot s'exposait à ce qu'on lui dît qu'il n'aboutissait ainsi qu'à rétrécir singulièrement les bases de la monarchie constitutionnelle, et à pousser les esprits sur cette pente où, dans le naufrage de tous les titres anciens, la naissance, l'hérédité de famille, il fallait, à tout

prix et par tous les moyens, conquérir la fortune pour arriver à la vie politique. Quand on interprétait si étrangement ce mot qu'il adressait un jour à ses concitoyens de Lisieux : « enrichissez-vous! » on était à coup sûr souverainement injuste, et on ne faisait en définitive que dégager la logique d'un système qui semblait faire dépendre de l'argent le droit politique, la prépondérance d'une classe.

Au fond, par cette idée de la prédominance des classes moyennes, M. Guizot se laissait tout simplement aller à transporter dans la politique les théories du philosophe historien accoutumé à suivre dans le passé tous ces élémens divers, la royauté, la noblesse, la bourgeoisie, le peuple; il croyait les voir toujours autour de lui comme des êtres distincts; il les distribuait artificiellement, — et même après une expérience cruelle il n'avait pas renoncé à son idée de prédilection. Lorsqu'en 1861, recevant à l'Académie française le père Lacordaire, il avait à parler de son prédécesseur, M. de Tocqueville, cet autre observateur sagace et plus large de la démocratie, il disait : « La démocratie a de nos jours une passion pleine d'iniquité et de péril; elle se croit la société elle-même, la société tout entière; elle y veut dominer seule, et elle ne respecte, je pourrais dire qu'elle ne reconnaît nuls autres droits que les siens. Grande et fatale méprise sur les lois naturelles et nécessaires des sociétés humaines!... » M. Guizot ne voyait pas qu'en effet aujourd'hui, et il y a trente ans c'était déjà ainsi, la démocratie n'est plus une partie de la société, elle est bien la société tout entière, et en prétendant barricader la monarchie constitutionnelle qu'il servait dans une petite citadelle au sein de cette vaste société, il mettait, selon une de ses expressions favorites, cette monarchie dans un grand et pressant péril, sans mieux servir les classes moyennes elles-mêmes. Il déposait dans la politique intérieure de la France nouvelle le germe d'inévitables conflits.

La méprise n'était pas moins réelle et moins périlleuse dans la politique extérieure. M. Guizot a aimé la paix, il l'a défendue avec une passion infatigable sous M. Casimir Perier et quand il dirigeait lui-même les affaires étrangères de la France; il en a fait la condition essentielle et permanente de la monarchie de 1830 depuis le premier jour jusqu'au dernier, et, sans hésitation, il commençait par accepter la première nécessité de cette politique, c'est-à-dire par présenter à l'Europe une France sage, respectant les traités, désavouant toute intention de revenir sur l'œuvre de 1815, résistant à ses propres exaltations aussi bien qu'à l'appel des peuples soulevés au signal de la révolution de juillet. Le roi Louis-Philippe voulait la paix autant au moins que M. Guizot, et je n'ai pas envie d'affaiblir la valeur morale des sentimens qui animaient le roi et le

ministre. L'un et l'autre avaient gardé le souvenir des déchaînemens de la force, des blessures faites à l'humanité et à la civilisation par vingt-cinq ans de guerre; ils sentaient la puissance moralisatrice de la paix. Ils avaient de grandes et sérieuses raisons pour cela, et ce n'est plus aujourd'hui qu'on pourrait parler encore de la vieille blessure des traités de 1815, après des événemens qui nous ont appris qu'il pouvait y avoir plus de danger à laisser abolir ces traités qu'à les laisser vivre.

Il n'est pas moins certain que cette politique ne tenait compte ni de quelques-uns des griefs les plus légitimes, ni de quelques-uns des instincts les plus vivaces de la France, et qu'en paraissant s'inspirer d'un intérêt immédiat de conservation elle a été une cause perpétuelle de faiblesse pour la monarchie de juillet. En voulant donner à la révolution de 1830 le caractère d'une puissance régulière, elle la désarmait trop, elle enchaînait trop son action, elle ne faisait pas une part suffisante à un grand mouvement d'opinion, aux nécessités d'un rôle nouveau dans une situation nouvelle, et ce n'est pas seulement par elle-même, c'est surtout par la manière dont elle était entendue et expliquée que cette politique semblait mettre la révolution de juillet en contradiction avec ses origines, avec l'inspiration nationale dont elle était la victorieuse expression. M. Guizot ne se bornait pas à défendre la paix; il voulait l'infliger comme une nécessité, comme une pénitence, comme une rançon de nos vieux péchés. Pour forcer la France à être sage, il se plaisait à lui montrer la coalition européenne toujours prête à se recomposer au premier signal, ce qui était vrai, mais ce qui était en même temps l'irritante révélation des hostilités contre lesquelles nous avions à nous débattre. Ce n'était pas assez pour lui de démontrer que la politique française ne pouvait se lancer dans une guerre de propagande et accepter la solidarité de tous les mouvemens révolutionnaires qui éclataient en Europe; il fallait prouver que nous n'avions rien à voir dans tout cela, répudier toutes ces alliances avec les faibles et les opprimés. Il ne se contentait pas de se soumettre aux traités de 1815 comme à un fait existant et de dire, avec M. Thiers, qu'il fallait « les respecter et les détester; » il voulait inculquer à la France cette idée qu'elle n'avait rien à regretter, rien à espérer, qu'elle se trouvait après tout dans la plus régulière et la plus honorable des situations. Les médecins, quand ils sont auprès d'un malade un peu difficile, ont le soin d'envelopper les remèdes désagréables dans une capsule qui en atténue l'amertume; M. Guizot faisait le contraire : il présentait à la France cette belle chose qui s'appelle la paix enduite de toute sorte d'amertumes à dévorer, de traités de 1815 à respecter, d'humilians souvenirs à refouler. — M. Guizot a semblé toujours

prendre un plaisir superbe à braver l'impopularité d'une contradiction avec un sentiment national auquel il ne s'associe pas, qu'il ne reconnaît que pour le corriger et le contenir, comme il se plaît aussi à rudoyer le sentiment révolutionnaire.

Je voudrais montrer par un saisissant exemple comment se produisent ces contradictions intimes, profondes, qui sont le plus souvent le résultat de toute une situation. Parmi ceux qui se sont intéressés à ces belles luttes parlementaires d'autrefois, qui ne se souvient d'une séance passionnée de la chambre des députés qui venait rappeler tout à coup les scènes les plus orageuses de la convention? C'était en 1844. Au milieu d'une discussion gravement commencée, dans laquelle on proposait de *flétrir* quelques députés légitimistes qui s'étaient rendus à Londres pour voir M. le duc de Bordeaux, une flèche lancée d'une main sûre allait subitement atteindre M. Guizot en pleine poitrine. On lui reprochait par représailles un de ses actes de 1815, ce voyage qu'il avait fait à Gand pour porter au roi Louis XVIII les conseils des royalistes constitutionnels au moment où les armées étrangères étaient en marche contre la France. M. Guizot sentit le coup, et aussitôt, dépouillant son caractère de ministre, descendant dans l'arène « personnellement, » comme il le disait, il relevait le défi au milieu d'une assemblée attentive et frémissante. « Je suis allé à Gand..., » dit-il; au même instant éclatait un effroyable orage. Les apostrophes, les injures, se croisaient dans l'air et enveloppaient l'orateur; on l'accusait de trahison, on lui criait qu'il manquait de « sens national. » On envenimait chacune de ses paroles, chacune de ses actions; on le menaçait presque. M. Guizot cependant, ferme et immobile à la tribune, le regard fier, tenait tête à l'orage, accablant de temps à autre les interrupteurs de son dédain, et reprenant après chaque explosion sa phrase commencée : « je suis allé à Gand... » Pendant deux heures, le tumulte allait en croissant, la chambre était dans un indescriptible état de fièvre.

Certes dans cette scène le beau rôle était moralement pour M. Guizot, qui seul à la tribune opposait à ce déchaînement un impassible courage, et beaucoup de ces interrupteurs étaient de vulgaires sycophantes qui s'armaient d'un souvenir, d'un mot audacieusement maintenu, pour se donner à bon compte un air de patriotisme. Parmi eux, il doit y en avoir au moins quelques-uns bien lotis depuis, qui trouvent sans doute la France prodigieusement relevée après les derniers événemens d'Allemagne, et qui la trouvaient humiliée en 1844. Et cependant, à part ce côté moral, ces interrupteurs avaient pour eux un avantage; dans leurs clameurs, il y avait un sentiment vrai, la révolte d'un instinct patriotique ému d'une idée blessante, et c'était M. Guizot qui subissait les

inconvéniens d'une position difficile, qui avait tort, parce qu'il ne tenait pas assez de compte d'une susceptibilité légitime. Il portait la peine de ces circonstances douloureuses qui ont fait vivre quelques-uns de nos contemporains dans des jours où ils se sont trouvés placés entre le patriotisme strict, instinctif, qui suit le drapeau jusque dans ses aventures les plus extrêmes, jusque dans ses folies, et cet autre patriotisme plus réfléchi, plus large, où entre un sentiment général de justice avec l'amour de la liberté. M. Guizot s'est évidemment toujours ressenti de son origine dans ses idées sur la politique extérieure. Ce n'est pas qu'il ait été moins qu'un autre sensible à la grandeur de la France; mais cette grandeur, il la comprenait autrement, en philosophe, en homme qui n'a jamais éprouvé certains frémissemens, qui a toujours été plus préoccupé d'éviter les grands risques que de poursuivre les grands succès, et qui après les décevantes conquêtes d'autrefois n'entrevoyait pour la France d'autre rôle, d'autre avenir qu'une paix tranquille et libre dans la limite des traités, à l'abri des dangereuses surexcitations de l'orgueil national.

Ce que je veux remarquer dans cette manière de comprendre la politique extérieure aussi bien que la politique intérieure, c'est cette pensée de résistance à la double logique d'une révolution née d'une réaction victorieuse de l'esprit national et de l'esprit libéral, c'est le danger de réduire le rôle de la France, — de la France de 1830, — à quelque chose qui ressemblait étrangement à de l'immobilité au dedans et au dehors, c'est enfin la disproportion entre une réalité assez modeste le plus souvent et l'éclat des maximes dont se recouvrait cette réalité. C'était une politique d'orateur encore plus que d'homme d'action. L'art de M. Guizot était de considérer tout comme des incidens et de mépriser les incidens en les subordonnant à ce qu'il appelait, dans un langage un peu solennel, « la bonne politique..., la grande politique. » Son idée fixe, c'était de maintenir la paix entre les élémens publics qui s'agitaient autour de lui, et, quand il avait maintenu la paix, de croire qu'il avait tout gagné; son malheur était de ne rien voir au-delà d'un cercle officiel et légal, et de se créer ainsi une atmosphère artificielle où il se faisait illusion à lui-même par ses succès de parole. M. Guizot se trompait. Tandis qu'il passait sa vie à mettre le pied sur des étincelles, les grands incendies se préparaient. Au moment où il se reposait sur une majorité législative incontestable, il voyait le pays lui échapper sans comprendre comment s'accomplissait ce mouvement. Il s'en faisait si peu l'idée que quelques mois à peine avant 1848, pressé sur une médiocre question de réforme électorale, et entendant un député s'écrier que le jour du suffrage universel viendrait, il prononçait ces étranges paroles : « Non, il n'y a pas de jour

pour le suffrage universel; il n'y a pas de jour où toutes les créatures humaines puissent être appelées à exercer des droits politiques! La question ne mérite pas que je me détourne en ce moment de celle qui nous occupe... »

Penchant naturel d'un grand esprit confiant et optimiste, volontiers dogmatique et affirmatif, parce qu'il est peu porté à croire qu'il se trompe, et toujours prêt à relever ses actes, même ses contradictions, par quelque parole superbe! Je ne sais s'il y a un plus curieux exemple de cette disposition intime de M. Guizot que ce qu'il dit de la coalition de 1839, de cette campagne où il s'alliait à tous ses adversaires de la veille pour abattre le ministère de M. Molé. « C'était un vrai gouvernement libre que j'avais à cœur de fonder... Dans mon élan vers ce but, ma faute fut de ne pas tenir assez de compte du sentiment qui dominait dans mon camp politique et de ne consulter que mon propre sentiment et l'ambition de mon esprit plutôt que le soin de ma situation : faute assez rare de nos jours, et que, pour dire vrai, je me pardonne en la reconnaissant. » Et voilà justement ce qui s'appelle un vrai doctrinaire, se pardonnant volontiers ses fautes à lui-même, traitant du même coup lestement ses amis, en relevant d'un grand mot le but qu'il poursuivait et qui a été si bien atteint!

En réalité, M. Guizot reste dans l'histoire de notre temps le type supérieur d'une génération qui a rempli la scène. Il a grandi avec elle, il a été un de ses guides, et jusque dans sa vigoureuse vieillesse il montre encore ce qu'il y avait en elle de puissance et de sève. C'est assurément la génération la plus féconde après celle de 1789. Elle avait pour elle la supériorité de l'esprit, le sentiment libéral, l'activité, l'habileté, tous ces dons enfin des générations qui ont leur fortune à faire. C'est par elle que le régime parlementaire a été fondé et qu'il a vécu. Elle a régné dans la littérature et dans la politique pendant trente ans et plus, et même encore aujourd'hui, comme sa devancière de 1789, elle a gardé dans la diversité des succès et des talens je ne sais quels traits communs, je ne sais quelle originalité marquée à l'effigie d'une époque. Ce sont les fils du régime parlementaire. Ne vous est-il jamais arrivé de vous trouver dans une réunion où se rencontraient quelques-uns de ces hommes d'il y a trente ans; insensiblement, presque involontairement, ils allaient les uns vers les autres, ils finissaient par se rejoindre; on pouvait les reconnaître à leur geste, à leur pose, à leur manière de parler; ils faisaient encore des discours, quelquefois ils se complimentaient mutuellement sur leurs œuvres. On sentait qu'ils étaient de la même race et du même temps. Exilés de la scène publique, ils ne se sont pas reposés; ils ont retrouvé au contraire une ardeur nouvelle, ils ont gardé surtout ce beau feu libéral qui enflamma leur jeunesse. C'était une génération essentiellement intelli-

gente, ayant tout ce qui vient de l'intelligence. Il ne lui a manqué que l'art de faire durer ce qu'elle avait créé, l'art de se préparer des successeurs pour continuer son œuvre. Différente de cette race dont parle le mot latin, *prolem sine matre creatam*, elle a été, elle, une race ayant une mère, la plus grande des mères, la génération de 1789, et n'ayant pas de descendance. C'est là ce qui lui a manqué en effet. Elle n'a pas eu ce je ne sais quoi de maternel, cette force de sympathie, cette chaleur féconde qui donne la vie à une génération nouvelle. Elle n'a pas aimé assez ses successeurs, et après avoir tout remué, tout tenté et même tout réalisé un moment, elle a vu périr subitement une fortune en apparence si prospère et si belle. Elle a laissé une œuvre à recommencer. M. Guizot, disais-je, est resté un des types de cette forte et brillante race parlementaire qui est née ou a commencé de poindre sous l'empire, qui a grandi sous la restauration, qui s'est déployée sous la monarchie de 1830, et c'est justement un des traits de cette grande carrière de résumer toutes les vicissitudes de cette fortune, d'avoir touché à tous les gouvernemens, de s'être déroulée dans son énergique *ligne droite* au milieu de toutes les révolutions, de toutes les tentatives, à travers lesquelles la France n'a cessé de poursuivre un idéal politique qu'elle cherche encore.

Une chose est certaine, et j'ose dire qu'elle se dégage de toutes ces vicissitudes publiques dont la carrière de M. Guizot est le vivant reflet. Depuis que la France est à la poursuite d'une politique faite pour mettre en équilibre ses désirs et ses intérêts, ses impatiences d'action et sa sécurité, elle a tout essayé, elle a tout connu, et elle n'a pas eu de bonheur. Elle est la brillante et ingénieuse victime d'une fatalité qui s'acharne à chacune de ses espérances pour la ruiner, et qui ne lui laisse entrevoir de temps à autre un meilleur destin que pour la rejeter aussitôt dans toutes les anxiétés de ses dramatiques aventures à travers tous les régimes. Il y a eu des gouvernemens qui lui ont donné de la gloire militaire plus qu'elle n'en voulait, jusqu'à l'excès, mais qui lui ont refusé la liberté. Il y a eu d'autres gouvernemens qui lui ont donné la liberté sans se préoccuper peut-être assez des généreux tourmens de grandeur nationale qui l'agitent sans cesse; il y en a eu même qui ne lui ont donné ni la liberté ni la gloire, et qui n'ont pas moins fait leur temps. Chacun a porté la peine de ce qui lui manquait, et c'est le pays qui a payé pour tous. Il y a un gouvernement qui est dans le génie comme dans l'histoire de la France, et auquel elle pardonnera de durer, c'est celui qui lui assurera une mesure de grandeur nationale et de liberté où elle puisse se déployer dans sa virilité sans menacer les autres et sans se menacer elle-même.

CHARLES DE MAZADE.

LA

# NOUVELLE GENÈSE

## L'ESPRIT NOUVEAU DANS LES SCIENCES DE LA NATURE [1].

### I. — HISTOIRE DES ALPES. — PREMIÈRES IMPRESSIONS DES AGES GÉOLOGIQUES.

Quand j'arrivai en Suisse, il y a dix ans, dans le petit village que j'habite depuis ce temps-là, j'étais profondément séparé du monde. Au lieu de m'enterrer vivant dans une stérile lamentation que je savais sans écho, je cherchai quelque objet qui pût occuper mon esprit et remplir l'abîme qui s'était ouvert devant moi. Quel pouvait être cet objet? Je le cherchai et le trouvai au même moment. Il m'enveloppait de toutes parts; je n'eus qu'à regarder et à me laisser instruire. Je sentais en moi des forces encore vives, mais à quoi les appliquer? Mes instrumens avaient été brisés, fallait-il donc me réduire à l'inertie? L'homme se dérobait à moi, je me vis forcé d'embrasser la nature. Elle venait à moi, elle m'invitait à la comprendre (2). Comment l'aborder? Je rapportais de mon séjour

(1) Les pages qu'on va lire serviront d'introduction à un nouvel ouvrage que M. Quinet doit publier assez prochainement, et qui forme une philosophie naturelle sous le titre de *la Création*.

(2) Il est presque impossible d'habiter la Suisse sans que l'histoire naturelle s'offre à vous de tous côtés. Parmi les ouvrages les plus importans et récens des naturalistes suisses que j'ai eus le plus souvent sous les yeux, je citerai d'abord, pour y revenir plus loin, les livres suivans: *Traité de Paléontologie,* par F. J. Pictet, — *Géographie botanique raisonnée,* par Alphonse de Candolle, — *Recherches géologiques dans les parties*

en Belgique quelques vues ébauchées. Le moment était venu de les suivre et de les développer.

J'avoue que le premier séjour dans les hautes Alpes me jeta dans une sorte de stupeur; elles m'accablèrent, et qu'il m'a fallu de temps pour me familiariser avec elles! Quand je les touchai pour la première fois à certaines hauteurs, à la Wengern-Alp, au Saint-Gothard, je crus être jeté sur une autre planète. Cet horizon me semblait au-delà des facultés humaines; j'eus besoin de faire effort sur moi pour m'accoutumer à ces sublimités; elles m'écrasaient comme certaines paroles de la Bible, elles me remplissaient d'une horreur sacrée. Voilà ma première impression.

La seconde fut bien différente. Dès que je pus réfléchir, je m'aperçus que ces sommets, ces pics, au milieu desquels j'allais vivre désormais, avaient chacun sa biographie. La description ne suffisait plus : on cherchait les origines, les époques, les âges, la grandeur, la décadence, de ces colosses qui m'avaient d'abord paru immuables. C'est là le point de vue actuel, celui qui me revenait de tous côtés, et hors duquel la plus belle vision est stérile.

Qu'était-ce que cela, si ce n'est une histoire? J'étais environné non pas de blocs inertes qui n'avaient rien à me dire, mais d'un groupe de géans qui avaient chacun ses annales et ses vicissitudes. Ils rentraient dans le domaine des sciences historiques. N'en suivaient-ils pas, eux aussi, les lois? C'est là ce que je me demandai avant toute autre question. Je compris dès lors qu'en m'attachant à la connaissance des révolutions du globe je ne sortais pas du sujet ordinaire de mes travaux, je l'étendais. Une fois cette conviction formée dans mon esprit, je vis se dresser devant moi une foule de problèmes nouveaux.

Si la géologie est avant tout une histoire, elle doit reproduire les lois les plus générales de l'histoire. Par là, je commençai à entrevoir des points communs entre les révolutions du globe et les révolutions du genre humain, comme si elles appartenaient les unes et les autres à un même plan qui se déploie d'âge en âge. En même temps il me parut que c'était là un champ ouvert où personne n'avait encore posé le pied; à mesure que j'avançai, je fus étonné de la foule de rapports qui naissaient d'eux-mêmes entre des sciences que l'on a toujours séparées et qui pourtant portent le même nom : histoire naturelle, histoire civile. Je crus entrevoir que l'une pouvait éclairer l'autre dans la plupart des cas.

Une fois dans cette voie, ce qui m'intéressait dans les colosses de

de *la Savoie, du Piémont et de la Suisse voisines du Mont-Blanc*, par Alphonse Favre; — *Die Urwelt der Schweiz*, von Dr Oswald Heer.

pierre au milieu desquels je vivais et qui furent longtemps notre seule compagnie, ce n'était pas seulement le spectacle qu'ils m'offraient chaque jour, c'était bien moins leur présent que leur passé. S'ils étaient les temples de l'esprit, *templaque mentis*, j'en voulus voir les fondemens sacrés. Je voulus savoir surtout d'où ils venaient, comment ils avaient pris cette figure et ce qu'ils avaient à me dire des temps dont ils sont les seuls témoins.

J'interrogeai les géologues, ils me répondirent. Je vis par eux les pics des Alpes, d'abord noyés sous des mers primitives, soulever leurs fronts chauves hors des eaux, former des plages rasantes, vaseuses, s'élever, monter, grandir encore, toucher les cieux, et presque aussitôt décroître par la dénudation, s'abaisser, se découronner, diminuer de la tête et bientôt de la moitié de leur hauteur. Quelle grandeur et quelle décadence! Je ne pouvais me séparer de cette histoire. Qu'étaient-ce que les vicissitudes des empires et des royaumes en comparaison de ces annales?

J'avais longtemps gardé le préjugé que plus les montagnes sont hautes plus elles sont anciennes. Je ne me lassais pas du spectacle qui donnait à ce préjugé un démenti écrasant. D'abord je voyais à la place des Alpes une plaine marine. Ces mers inconnues, innomées, déposaient lentement dans leurs lits, à l'insu du reste de l'univers, un épais manteau de couches sédimentaires; puis les montagnes, en se soulevant, arrivaient au jour, emportaient ce manteau de coquilles. Elles continuaient de grandir, elles le trouaient du front, et ainsi elles dominaient de leurs têtes sereines, relativement jeunes, les plis antiques de cette vaste draperie qui s'arrêtait à leurs épaules. Le Mont-Blanc surtout avait déchiré son enveloppe. De sa tête granitoïde récente, il surplombait les assises déposées par les océans qui ont précédé son origine et l'ont couvé sous leurs flots. Je me figurais un héros qui, pour combattre, laisse tomber son manteau à ses pieds.

Combien de fois, pendant que tout me manquait dans l'ordre des choses humaines, je me suis senti fortifié par la contemplation de ces éternités debout autour de moi! Elles n'étaient pas impassibles, comme je me les figurais autrefois. Au contraire chacune de leurs rides cachait un souvenir, et ce souvenir était un monde. Il est vrai qu'elles étaient moins vieilles que je n'avais imaginé; à certains momens, elles me semblaient presque mes contemporaines, tant on les disait nouvelles. Devaient-elles pour cela m'être moins vénérables? Je les voyais surgir avant l'époque de l'apparition de l'homme comme les gradins du temple. L'édifice venait d'être achevé quand l'hôte parut.

Pics sacrés, cimes inaccessibles pour moi, qui me couvrez de

votre ombre, soutenez mes pensées nées à vos pieds. Vous les avez inspirées, elles sont votre œuvre. Protégez-les, vous qui protégez le brin d'herbe dans vos vallées.

### II. — LE GRAND EXPLIQUÉ PAR LE PETIT.

Après avoir eu l'impression générale, je voulus considérer le détail, et par là je fus confirmé dans l'idée que les principaux efforts des naturalistes se concentrent sur des questions d'origine. Non-seulement ils rétablissaient des époques dans l'histoire des masses montagneuses; mais ils partageaient et subdivisaient à l'envi ces époques, ne laissant plus un moment de la durée sans lui rendre son caractère, sa forme, sa physionomie. Ainsi cet incommensurable passé où je ne voyais d'abord qu'un chaos pétrifié s'animait dans chacune de ses rides. J'assistais au développement de l'architecture d'un monde, et, pour reconstruire sous mes yeux ces édifices tant de fois écroulés, pour leur rendre leur figure étage par étage, quels étaient les moyens dont l'homme disposait? Ces moyens étaient méprisables en apparence; dans la réalité, ils étaient irrésistibles.

Ce ne sont pas en effet les grands êtres, puissans mammifères, quadrupèdes, vertébrés, qui par leurs ossuaires aident l'homme à se reconnaître au milieu des temps où il ne vivait pas encore. Les grands êtres n'ont, pour ainsi dire, rien à nous apprendre sur l'histoire de la terre, tant ils sont rares ou récens; ils en savent à peine plus que l'homme sur les époques anciennes. Ceux qui nous éclairent sur la formation des pics géans, ce ne sont pas les géans du monde organisé; ce sont au contraire les petits, les imperceptibles, les mollusques à coquilles, qui ont le secret des montagnes. Le mastodonte, le mammouth gigantesque, n'ont rien à nous dire sur les Alpes. Consultez plutôt celui qui rampe, celui que tous les autres méprisent et foulent du pied, l'huître, le pecten, et moins encore. S'il est un être imperceptible, tel que le foraminifère, qu'il se montre. Voilà celui qui possède le secret des monts orgueilleux. Interrogez-le. C'est lui, et lui seul, qui pourra vous apprendre la naissance, la formation, l'exhaussement des sommets, comment d'immenses voûtes ont surgi sur des piliers, comment ces arcades se sont écroulées, comment elles ont laissé subsister des murailles à pic, des aiguilles, des contre-forts, premier linéament des vallées. Il a été témoin de ces histoires, il en a été une portion, il y a joué son rôle.

Voilà pour la figure des montagnes; s'il s'agit de leur âge, qui nous le dira? Comment saurons-nous quel sommet a surgi le pre-

mier au-dessus des eaux? Sont-ce les Alpes? Est-ce le Jura? De tous les êtres rassemblés, voyons quel est celui qui possède ce secret, car il m'importe de ne plus être dupe d'un front chauve ou sourcilleux. Je veux que les frimas entassés sur la tête des montagnes ne m'en imposent pas. Il se peut que sous ces amas de neige se cache une jeunesse relative. J'interroge tous les êtres, en commençant par les plus fiers, les plus renommés, et tous me répondent : Nous ne savons. A la fin, je ramasse sur la terre un animalcule presque invisible, un coquillage infime, en forme de lentille, auquel on a donné le nom de *nummulite* à cause de sa ressemblance avec une petite pièce de monnaie, et cet infiniment petit me répond : Moi, moi seul je connais l'âge des Alpes et celui du Jura. Je te le dirai. Les Alpes ont beau se couvrir de neiges éternelles, — c'est une vieillesse trompeuse. Le vieillard, c'est le Jura.

Et qu'en sais-tu? lui dis-je, et je mis l'imperceptible coquille à mon oreille; la coquille murmura et me dit : Je le sais. Quand le Jura parut au jour, je n'existais pas encore, puisque aucune de mes coquilles n'a été déposée sur son front nu; il est donc vrai qu'il m'a précédée dans le temps. Tout invisible que je suis, je forme la borne de deux mondes. Au contraire j'ai été emportée et soulevée avec les Alpes jusqu'à toucher les cieux. Tu me trouveras, si tu oses me chercher, jusque sur la pointe des principales aiguilles qui font cortége au Mont-Blanc. C'est moi qui lui ai donné mon sceau, et c'est pour attester que, malgré leurs neiges immaculées, les Alpes n'ont été faites qu'après moi, et quelques-unes par moi. J'ai fait aussi l'Himalaya jusqu'à la ceinture (1).

Une autre question semblait devoir échapper éternellement à l'esprit humain : je veux dire la hauteur des montagnes dans les anciennes époques. Qui me dira jusqu'où elles s'élevaient, si elles sont aujourd'hui à leur maximum d'altitude, ou si elles se sont déjà abaissées, et de combien? Qui les a mesurées avant que l'homme ne fût au monde? Là encore toute notre science nous vient du plus ignorant. C'est encore une fois le mollusque à coquille qui a mesuré avant nous la hauteur des colosses, Himalaya, Alpes, Cordillères. Et comment cela? Sur quelques pics, les dépôts des mers se voient encore superposés à la dernière cime; mais sur les pics les plus rapprochés de ceux-ci ces mêmes stratifications manquent, et les pyramides ont été décapitées : c'est donc évidemment que les dépôts stratifiés ont été emportés, les sommets usés par l'éro-

(1) D'Archiac et Jules Haime, *Description des Animaux fossiles du groupe nummulitique de l'Inde*, p. 175-179.

sion, la dénudation; d'où cette conclusion forcée que les plus hautes Alpes, par exemple le Mont-Blanc, ont déjà perdu une partie de leur hauteur, probablement la moitié.

Grâce à ces mêmes êtres inférieurs, on sait aussi qu'au commencement les Alpes formaient un épais massif qui n'était encore partagé par aucune vallée profonde. Il y avait des îlots soulevés, mais dans ces îlots point de gorges ni de découpures intérieures; c'étaient des blocs continus où ne serpentait aucun des défilés qui forment aujourd'hui le dessin et les contours de ces torses de géans. Comment a-t-on pu retrouver l'époque où ce dessin manquait encore à l'ossature des Alpes? En observant que les coquilles de l'époque tertiaire n'ont pas pénétré dans l'intérieur du massif. C'est donc que les mers ne trouvaient pas alors d'issue pour s'insinuer entre les chaînes montagneuses.

Ainsi non-seulement on retrouve l'âge, la hauteur des sommets, mais encore ce qui semblait devoir échapper le plus à la curiosité de l'homme, la forme, le dessin, la sculpture des montagnes à chaque époque de leur passé. Et que font de plus les historiens les plus minutieux quand ils retrouvent les âges divers des langues, des arts, dans chaque civilisation et même dans chaque peuple? On a découvert que la forme générale d'une partie des Alpes est celle d'un gigantesque éventail. Où est la main qui a ployé et déployé cet éventail de pierre du Mont-Blanc au Mont-Rose, au Saint-Gothard, au Splugen? Je voudrais en entendre le dernier froissement.

### III. — DÉCADENCE DES ALPES.

Le moment capital de cette histoire est celui où les montagnes émergées, grossies de la dépouille de chaque mer, carbonifère, triasique, liasique, jurassique, crétacée, nummulitique, s'élevant toujours, arrivées enfin à la région des neiges, se couvrirent pour la première fois de frimas éternels en sortant d'un climat tropical. La terre n'avait encore rien vu de semblable. Le froid, la neige, la glace, qu'était-ce que cela? Qu'était-ce que ce blanc manteau dont les Alpes avaient chargé leurs épaules? Plus leurs têtes s'élevaient, plus elles entraient dans un monde nouveau où tout contredisait, déconcertait ce qui s'était montré dans les époques antérieures. Des sommets inaccessibles à la vie descendent des mers gelées; là où les glaciers se rencontrent, ils se superposent, s'échafaudent l'un sur l'autre. Premier moment de la décadence des Alpes.

Les pics commencèrent à s'user sous de perpétuelles tourmentes et sous des chasse-neiges. Partagées en blocs, leurs aiguilles roulent sur les nappes de glace, et celles-ci, par-dessus les lacs et les

monts déjà abaissés, transportent leurs fardeaux, laissant à chaque station de leur voyage des moraines latérales et terminales jusqu'à la hauteur de 1,500 mètres. Après de longues époques, quand la température s'adoucit et qu'une partie des glaces commença de fondre, quels entassemens de rochers écroulés elles entraînèrent avec elles! Comme les flancs des montagnes furent creusés, écorchés et fouillés! C'est alors que les vallées reçurent leur dessin et leurs découpures, que les torses des montagnes semblèrent se raidir, que les pics, dénudés, s'effilèrent en aiguilles, que les dents et les dentaux percèrent à travers les gorges, que le front des géans se chargea de rides.

De jeunes qu'elles étaient, les Alpes parurent soudainement vieilles et décharnées; en effet, la dénudation, en entraînant les parties molles, en écorchant les pentes, en diminuant les sommets, ne laissa que le squelette des Alpes de l'époque précédente. Ainsi je voyais comme une préparation à l'histoire générale du dessin et de la sculpture dans l'histoire des Alpes. Ces masses se profilaient peu à peu sous mes yeux comme entre les mains d'un sculpteur. Chaque moment de son œuvre m'apparaissait en son entier. A la fin, après l'époque glaciaire et diluvienne, j'aperçus dans l'atelier un colossal torse du Belvédère mutilé et sublime.

J'ai pu jouir à mon aise du spectacle des ruines de la nature pendant le séjour que j'ai fait dans les Alpes vaudoises, aux plans de Fresnière (1). Que sont toutes les ruines de Palmyre et de Babylone auprès de celles-là? Le pic de l'Argentine et celui du Grand-Muveran forment encore les jambages contournés des deux piliers sur lesquels portait l'immense voûte qui les rattachait l'un à l'autre pendant l'époque du monde tertiaire. Qu'est devenue cette arcade gigantesque? où est ce dôme de l'un des palais de la création? Le dôme s'est écroulé pierre à pierre, et les débris ont rempli la vallée; ils forment aujourd'hui des piédestaux mousseux sur lesquels croissent les sapins, qui, n'y trouvant presque aucune terre végétale, vivent d'air et de lumière. La rivière torrentueuse de l'Avançon court à travers ces ruines. C'est un enfant en colère près de son berceau; il se mutine en vain, il ne peut ébranler les blocs énormes qui se jouent de son impuissance et de ses clameurs.

La montagne qui est le plus près s'appelle le Cheval-Blanc, parce que ses roches figurent la tête, le cou, l'encolure, la longue échine d'un cheval gigantesque. En escaladant le ciel, il s'est abattu dans l'épaisseur des bois. Au-delà de ce premier bas-relief alpestre s'élève toute droite la haute muraille lézardée du Grand-Muveran. Elle ferme le fond d'un cirque jonché partout de quartiers de rochers

(1) Dans le chalet de mon ami, M. Bergeron.

qui de siècle en siècle ont roulé de ses cimes. Je me disais que le jour viendra où la masse entière sera précipitée en dolmens naturels. Rien ne restera debout des fiers sommets, l'homme pourra douter qu'ils aient jamais existé. Il niera alors l'existence des Alpes; elles ne seront plus qu'une légende dans la mémoire d'une postérité inconnue.

Il semble que cette éternité qui s'écroule pierre à pierre devrait effrayer la pensée de l'homme; la nature qui se dégrade, n'est-ce pas là un terrible *memento mori* pour celui qui habite ces solitudes? Je ne pouvais d'abord y placer en esprit que des chartreux occupés de creuser leur fosse dans cette fosse alpestre. Je m'attendais à rencontrer le spectre de saint Bruno derrière chaque roc décharné; mais, au milieu des fleurs, je m'accoutumai bien vite à ce spectacle de la mort d'un monde. Qui en effet se soucie aujourd'hui de ces monts décapités? Qui pense à ces cirques renversés, à la menace de ces murailles fendillées? L'impression des ruines de la nature n'a rien de triste quand l'homme y mêle ses travaux champêtres. Elle a de quoi se réparer quand elle voudra, et l'on aime à voir l'homme survivre à l'univers aveugle. Quelquefois un bloc colossal, antédiluvien, s'arrête dans sa chute à la porte d'un petit chalet: image du chaos qui expire au seuil de la demeure et de la pensée de l'homme! Une chèvre escalade le bloc immense, et précède le berger dans la tiède bergerie.

Je voulus me donner le plaisir d'assister aux soulèvemens des Alpes, ou du moins d'en marquer le moment solennel, et je m'assurai que ma curiosité sur ce point pouvait aussi être satisfaite. Les géologues me montrèrent que les flancs des Alpes étaient enveloppés de couches sédimentaires qui avaient dû originairement être horizontales comme les flots où elles s'étaient déposées, et tout au contraire elles avaient pris au penchant des monts une position presque verticale. Il fallut bien reconnaître qu'elles avaient été redressées en même temps que les Alpes, et que la draperie s'était modelée sur le corps. De plus on me fit voir que les couches étaient formées en partie de coquilles qui appartenaient au tertiaire moyen. La conclusion à laquelle je ne pouvais me soustraire était que le soulèvement général avait eu lieu après cette époque, et qu'il datait ainsi des derniers temps tertiaires.

Cette méthode de chronologie m'ouvrait ainsi à chaque moment des horizons imprévus; je la comparais à la méthode des historiens. Je me demandais si, dans les événemens humains de la haute antiquité, il en était beaucoup qui pussent être classés avec autant de certitude. A cette science toute nouvelle des révolutions terrestres, j'aurais voulu emprunter sa marche si assurée; d'autre part l'imagination que les savans portent dans leur science m'étonnait jus-

qu'au vertige, quand, en les suivant, je voyais par leurs yeux ces mêmes Alpes disparaître à certaines périodes, redescendre au fond des mers comme des plongeurs, remonter encore à la surface, et rapporter du gouffre la matière amollie de nouveaux sédimens.

Je ne savais d'abord si c'était là un jeu auquel je pusse me confier; mais peu à peu, moi aussi, je me familiarisai avec ces jeux de l'abîme. Au lieu de me croire entouré de masses inertes, immuables, sans signification ni rapport avec le temps, je compris que je pouvais à mon tour évoquer ou effacer les cimes alpestres suivant les époques où je voulais me replacer en esprit. Depuis ce jour, elles m'apparurent comme des chronomètres témoins des éternités disparues. Je ne me lassais pas de les interroger, de les faire surgir à chaque moment du passé, tantôt rampantes, tantôt à mi-corps, ou renversées, ou debout, et dans chacune de ces attitudes je retrouvais la date d'un certain moment du monde.

Dès lors je cessai d'être seul, ou plutôt je me vis dans une compagnie qui me donnait l'impression des éternités passées et futures. Ces grands témoins ne parlaient pas, il est vrai, et c'est le seul reproche que j'avais à leur faire; mais n'est-ce point parler que de révéler ce que je désirais tant connaître ? n'est-ce point parler que de compter une à une les époques écoulées ? A mon appel, quelques-uns de ces pics surgissaient par-dessus les autres, comme le fantôme agrandi de Samuel, et racontaient les empires souterrains du chaos.

### IV. — COMMENT LES MONTAGNES RÉFUTENT LES DIEUX OISIFS D'ÉPICURE. — EN QUOI LES MÉTHODES GÉOLOGIQUES PEUVENT SERVIR AUX HISTORIENS.

Quand je lisais les philosophes du dernier siècle, et qu'ils me parlaient de cette *éternité d'oisiveté* qui a précédé l'homme sur la terre, j'étais souvent embarrassé de répondre. Je ne savais comment remplir les jours et les siècles où je n'avais pas vécu. Un Dieu éternellement oisif répugnait à ma raison, et pourtant je ne pouvais montrer ses œuvres. Quelle lumière s'est faite à mes yeux ! Je vois, je touche dans la série des êtres accumulés en couches profondes les travaux et les jours de ces âges que je ne peux dénombrer. Comme chaque instant a été occupé et rempli ! Comme les témoins se pressent pour attester le travail, l'enfantement, l'activité laborieuse, infatigable de ces temps que l'on me disait vides et déserts! Le pecten que je ramassais hier dans le rocher de Chillon réfute mieux que je ne savais faire les dieux oisifs d'Épicure.

Avant d'avoir jeté les yeux sur ces mondes antérieurs, j'étais comme un homme qui ne connaît que l'histoire de son village depuis que son père s'y est établi. Tout le passé du genre humain lui est fermé; il est égaré dans le présent, sans avoir aucune idée de

la route par laquelle il y est arrivé. Aujourd'hui je ressemble à ce même homme devant lequel vient de se dérouler l'histoire universelle des modernes, du moyen âge, des Romains, des Grecs, des Orientaux; j'ai retrouvé mes liens d'origine non-seulement avec le genre humain, mais avec le monde lui-même.

Dans la société des Alpes se découvraient à moi une chronologie, un art supérieur de vérifier les dates, une critique, qui m'offraient l'équivalent et la confirmation de ce que j'ai rencontré toute ma vie dans l'histoire. Je ne tardai pas à voir que ces rapports ne doivent pas se borner à ces similitudes, mais qu'ils peuvent être conduits beaucoup plus loin, et devenir comme une méthode de découvertes. Dès lors je me décidai à aller jusqu'au bout dans ce chemin qui s'offrait à moi.

Quand, par exemple, je m'assurai pour la première fois de cette vérité, que « jamais dans les Alpes ni ailleurs il n'y eut deux couches semblables, » cette proposition me frappa. Je vis bien que je rencontrais là une vérité non-seulement géologique, mais universelle. Eh quoi! pas une de ces générations de pierres entassées l'une sur l'autre ne se ressemble ni ne se répète? Le temps ne refait pas deux fois la même roche. Il ne revient jamais sur ses pas, même dans les œuvres sourdes, inanimées, qu'il dérobe aux yeux sous l'épaisseur des montagnes. Je me dis que j'aurais pu deviner cette vérité souterraine, qu'elle s'était offerte cent fois à moi à la clarté du soleil, dans le spectacle des générations humaines. N'avais-je pas vu les assises du monde civil se superposer, les peuples, les états, les arts se succéder sans jamais se répéter d'une manière identique? Il y avait donc un fil qui pouvait me conduire de la nature à l'homme, et me ramener de l'homme à la nature. En ce moment, la lumière semblait m'arriver de tous côtés. Je me mis à suivre ce rayon, bien décidé à voir où il me conduirait.

La nouvelle histoire des êtres sera de notre temps ce qu'a été à la renaissance la découverte du mouvement de la terre autour du soleil. Cette idée se fera sentir en toutes choses, elle entrera dans chacune des pensées humaines. L'ordre et la paix des intelligences renaîtront de cet ordre si visible dans le passé. En voyant une préparation si constante, un plan si soutenu, des fondemens si vastes, un si grand ordre dans l'éternité passée, l'homme prendra confiance dans l'éternité future. Il cessera de la craindre.

### V. — UNE HEURE DE TROUBLE DANS LA SCIENCE. — L'ESPRIT DE CRITIQUE APPLIQUÉ A LA CHRONOLOGIE DE LA TERRE.

Comment ne pas admirer les efforts de l'esprit pour restaurer avec l'édifice écroulé des montagnes, à tel moment donné du temps,

le dessin de ces voûtes gigantesques dont les arcs se correspondent, les unes rentrant sous la terre et serpentant dans l'intérieur du globe, les autres s'élevant en dômes à des hauteurs énormes au-dessus de l'altitude actuelle des Alpes? Qu'est-ce que la restauration des terrasses de Babylone, de Ninive ou des coupoles de Ctésiphon à côté de la restauration de l'architecture du Mont-Blanc, des Aiguilles-Rouges ou de la Dent du Midi?

Cependant il y eut un moment de vertige dans la science, lorsque les couches bouleversées des Alpes de Maurienne parurent donner un démenti à toutes les lois établies par la paléontologie. On rencontrait dans le terrain houiller ou plutôt anthracifère des animaux fossiles qui appartenaient à toute une autre époque du monde. Les étages que l'on avait si exactement distingués partout ailleurs étaient là confondus l'un avec l'autre. Les différentes mers entre lesquelles on avait partagé les époques du globe parurent rentrer l'une dans l'autre, mêler, brouiller leurs flots, au point que toute chronologie disparut. Les plantes, les mollusques, les flores et les faunes qui avaient servi à marquer la différence des âges, se trouvant pêle-mêle dans la même région, achevaient de déconcerter l'esprit, de ruiner l'échafaudage des ères et des époques élevé avec tant d'efforts depuis un quart de siècle.

Les sciences les plus positives ont donc, elles aussi, leurs instans de trouble où elles semblent se détruire de leurs propres mains. Si le fil chronologique qui nous guide à travers les temps historiques venait à se rompre tout à coup, si tout se confondait à nos yeux dans un même moment, empire d'Assyrie, Rome antique, Grèce, moyen âge, renaissance, Égypte des Pharaons, sans qu'il nous fût possible de les distinguer par aucun trait certain, nous comprendrions ce que durent éprouver quelques géologues en se sentant égarés au milieu de la succession des âges géologiques. Le fil conducteur auquel ils étaient accoutumés leur échappait, la meilleure partie de leur science s'en allait en fumée. Les Alpes les réfutaient, et comment contredire de tels docteurs? Tout était donc à recommencer.

Là aussi, on vit que la science la plus positive ne peut se passer d'une certaine foi. Quelques géologues, bien rares (1), eurent

(1) Voyez Alphonse Favre, *Recherches géologiques dans les parties de la Savoie, du Piémont et de la Suisse voisines du Mont-Blanc*, t. III, p. 359, 360, 366.

L'ouvrage de M. Alphonse Favre contient en soi plusieurs ouvrages et comme plusieurs couches successives : explorations personnelles, exposés théoriques, voyages géologiques qui ont tout l'intérêt d'une suite d'ascensions sur les plus hautes cimes. L'expérience vient ainsi continuellement contrôler sur les lieux la théorie, et la théorie solliciter l'expérience. C'est un enseignement de géologie dans un voyage de découvertes en pleine nature alpestre. Je ne sais si l'on a assez mis en lumière la quantité extraordinaire de faits accumulés qui sont dus à l'auteur. Un travail de près de trente années

foi dans les lois précédemment établies sur la succession des êtres organisés. En dépit des apparences, ils ne se laissèrent pas déconcerter par une exception, si grande qu'elle pût être. « Je le crois parce que vous l'avez vu, répétait Lyell; mais, si je l'eusse vu moi-même, je ne le croirais pas. »

Persuadés que ce qui se voyait dans le reste du monde s'était passé aussi dans la vallée de la Maurienne, ces naturalistes finirent, à force de constance, par découvrir que les époques qui semblaient confondues dans la Maurienne ne l'étaient qu'en apparence, que dans les convulsions du globe certaines pages avaient été brouillées dans les Alpes de Savoie, que chacune n'en portait pas moins une date particulière, qu'il s'agissait seulement de les replacer à leur ordre. Les océans n'avaient pas été mêlés, mais plus tard, dans l'émersion, les couches avaient été bouleversées, pliées, repliées, de telle sorte que la vallée était devenue le sommet, et le sommet la vallée. Ainsi la foi, aidée de la critique, redressait les montagnes.

Singulier exemple de l'esprit de critique appliqué aux masses alpestres! Si les pages, les alinéas, les chapitres, les sections d'un ancien livre étaient brouillés, quel art ne faudrait-il pas pour en rétablir la série et l'ordonnance! C'est ce que faisaient au XVI^e siècle les Scaliger, les Casaubon, pour les manuscrits grecs et latins. De nos jours, il y a des Scaligers et des Casaubons qui remettent à leur place les feuilles et les chapitres brouillés du livre du globe. Pendant trente-cinq ans, les géologues restèrent confondus à la vue des couches carbonifères de la Maurienne; on venait, disait-on, d'y découvrir des bélemnites (1). Autant vaudrait dire que l'on a trouvé une page de celtique ou de germanique dans le *Zend-Avesta*. Quel émoi ne serait-ce pas parmi les philologues et les érudits! Le texte original semblait au moins altéré d'une manière irréparable; cependant on est parvenu à redresser les couches dans leur position première, à corriger le texte altéré, ou, pour mieux dire, faussé par une surprise des temps géologiques qui ont suivi.

### VI. — CE QUE LA NATURE A DE NOUVEAU A DIRE A L'HOMME. — APPLICATION AUX ARTS.

C'est ainsi que je commençai à comprendre que désormais la nature a quelque chose de nouveau à dire à l'homme. Hier encore que demandions-nous aux montagnes? Des illusions, des effets de

était seul capable de fournir cette masse d'observations et d'explorations nouvelles. A véritablement parler, cet ouvrage est un monument élevé au Mont-Blanc, il ne pouvait être exécuté que dans la patrie de Saussure.

(1) Groupe de coquilles fossiles qui ont la forme d'un doigt, d'une flèche, d'un fer de lance.

surface, un front qui se colore au coucher du soleil, un torrent qui passe, une avalanche qui roule, un Thabor qui se transfigure, un pic qui se coiffe de nuages, c'est-à-dire l'impression d'un moment, la figure du présent, auquel nous nous suspendions entre deux abîmes. Maintenant au contraire ce moment présent fait place à des éternités qui s'entassent sur d'autres éternités; nous nous faisons à notre gré les contemporains des âges perdus : ils reprennent à nos yeux leurs figures. De superficielle qu'elle était, la nature se creuse pour se laisser voir en pied, de la base à la tête, depuis l'origine des choses. Autre science, autre poésie, autre réalité, autre idéal; je n'ai fait qu'entrevoir ici ce nouveau monde; osons y entrer plus avant.

Hier encore la face de la terre me paraissait immuable. Je retrouvais le même paysage que nos pères avaient vu. Sur cette surface uniforme, l'homme seul changeait, d'autant plus éphémère que tout le reste était plus fixe et plus invariable. C'était là le fond de la poésie comme de la philosophie. Aujourd'hui quel horizon vient de se montrer! Quelle porte magique s'est entr'ouverte tout à coup! Au-delà du seuil du monde actuel, par-delà cette première superficie, spectacle jeté en pâture à la curiosité humaine, j'aperçois, se déroulant à mon gré, comme les cercles de Dante, une suite de paysages qui s'enchaînent et remontent d'âge en âge dans une perspective indéfinie. Quand viendront leurs Claude Lorrain, leurs Ruysdaël et leur Poussin? Le monde de nos jours n'est plus que le premier plan de ces paysages, de ces lointains qui se découvrent à moi, quelque nom qu'on leur donne, pour marquer un fond qui fuit toujours, quaternaire, tertiaire, jurassique, liasique, triasique, houiller, silurien, devonien. La langue hésite encore et balbutie pour peindre ces mondes révélés d'hier. Il m'est plus facile de les saisir que de les nommer. On avait toujours pressenti que la nature actuelle n'est qu'un voile qui cachait une nature plus profonde. Le voile s'est déchiré. Regardez, il cachait des infinis.

Un peintre met quelquefois sur le devant de son tableau une ruine, une rocaille, un tronc d'arbre mort, un troupeau couché de bœufs ruminans, pour faire valoir le fond qui s'éloigne en une suite de gradations aériennes; de même la nature. Nous avons été assez longtemps dupes de l'artifice. Ne nous arrêtons plus seulement à la surface du monde actuel, qui n'est que le devant du tableau. Passons au-delà; voyons enfin le fond.

Et pourquoi les arts ne nous aideraient-ils pas à retrouver ce passé? Si nous voulons faire rentrer dans les arts la grande imagination créatrice, n'est-ce pas là une voie qui s'ouvre d'elle-même et invite le génie à s'y engager? Raphaël a osé peindre les prémices du globe et les continens ébauchés sous le doigt de l'Éternel,

Corrége le bois sacré de Jupiter, Nicolas Poussin le déluge, Dominiquin les campagnes bibliques de Sodome. Pourquoi le peintre n'irait-il pas aujourd'hui au-delà de ces horizons?

La science lui fournirait le fond, et peut-être serait-ce encore un grand moment pour les arts que celui où l'imagination, mariée à la science, rendrait la vie aux choses mortes, c'est-à-dire aux âges principaux dont se compose l'histoire de la terre. Si Michel-Ange a montré le monde à son dernier moment dans la lueur livide du jugement dernier, pourquoi cette même puissance, l'imagination, n'évoquerait-elle pas sur la toile le monde à son berceau, dans les lueurs torrides des premiers jours? Pourquoi ne reverrait-on pas la solitude des forêts premières? Croit-on que l'épanouissement du monde floral ne dirait rien à l'artiste, et qu'il n'y aurait pas de place pour un Paul Potter au milieu des troupeaux nouvellement apparus de l'Atlantide? Croit-on que les Alpes, couronnées encore de roseaux, surgissant à peine du fond des mers et rougies pour la première fois par la lumière du soleil, seraient indignes d'exercer le pinceau d'un nouveau Claude Lorrain? Si les scènes de la Genèse ont été un des alimens de la peinture au XVI^e siècle, pourquoi les scènes de la nouvelle Genèse n'inspireraient-elles pas les artistes de notre temps? On dit que les esprits languissent, que les sources anciennes sont épuisées, soit; voilà un monde nouveau qui se révèle, pourquoi n'enfanterait-il pas un art nouveau?

La sculpture et la peinture, chez les anciens et les modernes, ont agrandi le monde réel en inventant des êtres qui n'ont jamais pu exister. Pense-t-on que les sphinx des Égyptiens accroupis sur le sable, les centaures, les faunes, les satyres des Grecs, les griffons, moitié hindous, moitié perses, les goules du moyen âge, les anges-serpens de Raphaël, ne pussent trouver d'analogues dans les êtres vivans qui ont peuplé la terre avant l'époque présente? Il me semble au contraire que les reptiles dinosauriens, les iguanodons, les plésiosaures, pourraient rivaliser avec les dragons à la gueule enflammée de Médée, les serpens volans avec les serpens de Laocoon, les plus anciens ruminans et les grands édentés, mylodon, mégathérium, avec les taureaux couronnés de Babel, les mammifères incertains, les mystérieux dinothériums et toxodons avec les sphinx gigantesques de Thèbes, les ichthyosaures avec les hydres d'Hercule et les harpies d'Homère, le cheval hipparion aux pieds digités avec les chevaux de Neptune ou avec le monstre de Rubens à la crinière soulevée, à la croupe colossale. J'aimerais à voir et à entendre l'ancêtre des chiens, l'amphicyon, hurler au carrefour de la création des mammifères tertiaires; je ne regretterais pas le Cerbère des enfers et ses trois gueules.

Si les artistes grecs et modernes étaient réduits à imaginer des

alliances de formes impossibles, l'artiste dont je parle n'aurait au contraire qu'à puiser dans le monde organisé; il aurait l'avantage de trouver sous sa main des formes toutes préparées dans l'atelier de la nature; il pourrait ainsi être réaliste tout en dépassant les limites du monde actuel, ce qui semble le but suprême de l'art.

Allons plus loin. On pourrait même rajeunir la mythologie pittoresque, les dieux antiques, en les plaçant dans un autre horizon pour lequel ils ont été faits, puisqu'ils sont éternels. Ils puiseraient une autre vie, toute nouvelle, dans une nature plus primordiale d'où ils sembleraient surgir. Ce serait réaliser la fable d'Antée. Tous les dieux et les déesses reprendraient leur force et leur génie en touchant le sein de leur nourrice, la terre, en sa première jeunesse. L'art antique se marierait à l'art nouveau en des lointains faits pour ces épousailles. On verrait le Jupiter aux pieds de bouc du Corrége écarter de sa puissante main les rameaux impénétrables de la première forêt de fougères arborescentes. Ce fourré de végétation primordiale, ce chaos de cycadées, d'araucarias, de sigillaires sous la voûte épaisse d'arbres sans fleurs, ne représenterait-il pas l'horreur du bois sacré d'où vient de s'élancer le jeune dieu à la recherche d'Antiope? Et n'y aurait-il pas là un certain sublime qui manquera toujours aux ormes cultivés de Parme et de Lombardie?

Autre exemple. Voici la Diane du Titien endormie; le silence des solitudes est répandu sur ses yeux assoupis et sur tous ses membres. La beauté vigoureuse du Tyrol italien se réfléchit tout entière dans chaque partie du corps de la divine dormeuse; mais ne pourrions-nous pas la transporter endormie dans un endroit plus retiré, dans une nature plus ancienne, tel qu'un ravin profond caché sous les premiers massifs des arbres à larges feuilles, ou au bord d'une mer moins fréquentée que le lac de Garde ou de Côme? Je voudrais même qu'aucune rame n'eût jamais effleuré cette mer. Le sommeil de la déesse ne serait-il pas plus serein, plus divin, si l'homme n'existait pas encore, s'il ne pouvait l'épier, si même la prière d'aucun mortel ne se glissait dans ses songes et ne l'importunait? C'est alors que ses membres vierges pourraient se reposer sur une terre vierge, avant que la volupté ne fût divulguée dans le monde. Sans flèches, sans arc, sans chien, elle serait défendue par la nature première.

Pour la Vénus de Lucrèce ou de Raphaël, je la ferais non pas naître, mais apparaître du fond des eaux à l'époque où les fleurs naquirent pour la première fois, et où les mamelles des mammifères se gonflèrent de lait et d'amour, car c'est le moment où elle reçut sa ceinture. J'aimerais aussi à voir le cyclope pasteur que Nicolas Poussin a peint à la cime de l'Etna garder ses troupeaux;

ce seraient des chevaux marins, des cerfs gigantesques, des dinothériums, des pachydermes primitifs, des anthracotheriums et des porcs de la grosseur du bœuf. Je voudrais entendre ses pipeaux au temps où la Sicile était encore jointe à l'Afrique et où un grand Nil d'eau douce abreuvait le berger et le troupeau de l'Atlas à l'Etna. Pour un berger monstrueux, ne faut-il pas un troupeau monstrueux?

Michel-Ange a eu la vision de ces choses; ses Titans, le jour et la nuit, ouvrent l'aube des époques géologiques bien plus qu'ils n'appartiennent à une époque marquée de l'histoire humaine.

### VII. — L'ESPRIT HISTORIQUE APPLIQUÉ AU MONDE VÉGÉTAL.

Nous demandons aujourd'hui à chaque peuple : d'où viens-tu? quels sont tes parens, tes ancêtres? Es-tu né en ce pays, ou descends-tu d'une terre étrangère? L'histoire nous répond, et c'est ainsi que nous parvenons à comprendre l'état actuel de chaque nation. La révolution française n'a pu s'expliquer sans l'ancien régime, ni les États-Unis d'Amérique sans le puritanisme anglais, ni l'Amérique méridionale de nos jours sans l'Espagne de Philippe II et le régime colonial, ni le pape sans César, ni l'homme moderne sans l'homme du moyen âge et de la réforme. Même dans les Moldaves et les Valaques d'aujourd'hui nous avons retrouvé les Italiens de Trajan. Chaque événement nous renvoie à un événement antérieur.

Non-seulement nous avons cherché les ancêtres de chaque fait, mais aussi de chaque pensée. Ce qui semblait le plus capricieux, le plus spontané, poésie, philosophie, a été ramené à ces lois de développement et d'enchaînement qui sont l'esprit de suite à travers les âges. Même les rêves les plus subtils, systèmes, utopies, ombres qui passent et repassent dans l'intelligence, ont dû répondre à cette question : d'où venez-vous? Interrogée, la famille des chimères a dû montrer ses parens et ses plus lointaines origines. Soit dans la réalité, soit dans la fiction, la loi de la génération des siècles a été la pensée constante de quiconque s'est illustré de nos jours dans l'ordre littéraire ou philosophique.

Chaque nation, fouillant ainsi son passé, se donnait pour tâche intellectuelle de retrouver ses stations successives dans le temps. C'est pour avoir établi cette solidarité entre les périodes de la vie de chaque peuple que le génie de notre temps est si éminemment historique. Ce n'est pas une curiosité vaine qui tourne l'homme de nos jours vers ses origines. Il s'est aperçu qu'il ne peut se connaître aujourd'hui qu'en se connaissant tel qu'il était hier. Le problème de Socrate, le *nosce te ipsum*, borné au présent, était insoluble. La science nouvelle a commencé en interrogeant le passé.

Qu'est-il arrivé de là? Une chose inévitable : que ce même esprit,

cette même curiosité du passé, ont été transportés de l'histoire civile dans les sciences naturelles, et qu'ils tendent de plus en plus à en devenir l'âme. La méthode que l'homme s'applique aujourd'hui à lui-même, il l'applique aussi à la nature. C'est là justement la révolution qui s'accomplit dans l'esprit scientifique de nos jours.

Voulez-vous saisir d'un trait la différence des naturalistes dans les siècles précédens et des naturalistes de notre temps? Je pense qu'elle consiste en ceci : les premiers se contentaient, avec Linné et Buffon, d'étudier les êtres organisés tels qu'ils se présentaient à leurs yeux. Ils décrivaient bien plus qu'ils n'expliquaient. Quand ils avaient fait connaître une plante, un animal, tels qu'ils nous apparaissent dans l'état actuel du monde, leur tâche était remplie. De nos jours au contraire que de questions immenses, imprévues, soulève la moindre créature! Quel déchaînement de curiosités, de suppositions effrénées dans notre âge qui se croit si positif! L'histoire naturelle, qui était auparavant une description, devient pour la première fois une histoire.

Il ne nous suffit plus de connaître la famille, l'espèce de cette plante. Oh! que nous sommes devenus plus curieux ou plus téméraires! Nous voulons savoir encore pourquoi elle se trouve ici plutôt que là, par quelle succession d'événemens elle se rencontre sur ce rocher. La curiosité des contemporains d'Homère pour les aventures de chaque étranger jeté sur le rivage, nous la ressentons pour les aventures de chaque être que le hasard nous apporte. Il n'est si pauvre graminée qui ne nous doive le récit de son odyssée à travers les cataclysmes des âges géologiques.

Depuis que nous avons l'ambition de connaître non-seulement le présent de la nature vivante, mais encore son passé, quelles annales infinies s'ouvrent devant nous! Tout devient matière d'histoire. Chaque être a la sienne qui se perd dans un incommensurable lointain. Toute créature gagne ainsi ses quartiers de noblesse, par lesquels elle remonte à un ancêtre témoin d'une autre figure du monde. Voyez ce chêne. D'où vient-il? Nul de son espèce n'existait en Occident avant que l'Europe n'eût pris sa forme actuelle. Peut-être son ancêtre avait-il ses racines dans l'Atlantide de Platon, alors qu'elle unissait l'Europe à l'Amérique. Peut-être germait-il en Asie, d'où ses rejetons ont émigré en Europe quand la communication a été ouverte entre ces deux continens après le retrait de la mer qui les séparait. Quoi qu'il en soit, à la seule vue de cette branche de chêne, vous voilà replongés dans une histoire qui précède toutes les histoires.

Et il n'est pas besoin du chêne pour jeter si loin de si profondes racines. La moindre plante, la plus humble, a eu ses migrations à travers les époques antérieures : avant d'arriver sous votre main,

dans ce ravin où vous la rencontrez, elle a cheminé lentement, patiemment, du fond des âges, portée par le souffle des continens qui ne sont plus. C'était d'abord une grande île où elle s'était réfugiée pendant des milliers de siècles. L'île a sombré, la mémoire s'en est éteinte; mais la fleur a survécu, elle raconte aujourd'hui les annales de tout un monde perdu.

Voyez ce brin d'herbe rampant au sommet chauve des Alpes. Qui l'a porté sur cette froide cime? Où s'est-il réfugié pendant l'époque glaciaire? Sur quelle moraine a-t-il flotté? sur quel bloc erratique? Vous voilà encore une fois rejeté, de génération en génération, de siècle en siècle, dans les plus grandes questions de la distribution première des êtres organisés.

Appliquée ainsi à l'observation de la nature, la méthode historique ouvre partout des horizons nouveaux, elle agrandit la dignité de chaque être. La généalogie que l'on dressait autrefois seulement pour les rois et les grands de la terre, il faut la faire maintenant pour chaque brin d'herbe, pour un insecte, un lis, une libellule. Que faisaient leurs ancêtres? Comment ont-ils traversé l'époque tertiaire? comment ce lis n'a-t-il pas perdu sa robe d'argent, cette marguerite sa couronne, cette parnassie sa tunique moirée, en traversant les révolutions du globe? Commment cette libellule a-t-elle voltigé de génération en génération depuis les forêts carbonifères jusqu'à nos jours sans se froisser les ailes? Où les anémones se sont-elles abritées en Suisse pendant le soulèvement des Alpes? Comment le Mont-Blanc, en émergeant, a-t-il porté sur ses épaules ses bouquets de gentiane, d'orchis, de rhododendron, de jonquille, sans les faner? Curieuses annales qui s'entrouvrent dans le calice d'une fleur comme dans le fond d'un océan!

A ce point de vue, les plantes deviennent les archives du passé, inscriptions vivantes qui racontent l'histoire des révolutions englouties sous les mers primitives. Certaines plantes d'Écosse sont les mêmes que celles qui croissent sur les sommets des Alpes et du Groënland. Qu'est-ce à dire? Comment la migration a-t-elle pu se faire des cimes de l'Oberland à l'Écosse? Elles ne peuvent vivre dans la plaine. Comment donc l'ont-elles traversée? Quelle énigme! En voici la solution. La simple rencontre de ces fleurs témoigne d'événemens immenses : une mer inconnue qui, roulant de l'Oural au Groënland, parsemée d'îles, portait sur ses glaces flottantes les graines et les plantes des Alpes à l'Écosse, au Groënland, au Labrador. Sous le lit de la mer du Pas-de-Calais s'est retrouvée une forêt de conifères implantées dans le sol. Cette forêt dit assez que le continent et les îles britanniques étaient unis entre eux. La même bruyère et le même saxifrage croissent en Irlande, dans les Asturies et à Madère. Ne voyez-vous pas surgir aussitôt le continent

qui attachait alors l'Irlande à l'Espagne et peut-être à la Syrie?

Telle autre plante se rencontre aux deux extrémités du monde. Sans doute elle a marché d'un hémisphère à l'autre. Évoquons en esprit le continent intermédiaire qui lui a servi de chemin. Par ce frêle lien végétal, l'Afrique se trouvera rattachée et contiguë à l'Inde, le Chili touchera à la Nouvelle-Zélande. Comment les espèces de l'Amérique australe ont-elles passé dans la région arctique? Il faut pour cela que les montagnes de l'isthme de Panama n'aient pas toujours été si abaissées; elles ont dû offrir aux plantes une station plus élevée qu'aujourd'hui pour que la migration n'ait pas été arrêtée. Ainsi, de génération en génération, les fleurs ont traversé les océans sur le dos des Cordillères, qui plus tard se sont affaissées. De cap en cap, de glacier en glacier, ces fleurs portent aujourd'hui témoignage des mondes disparus derrière elles.

### VIII. — LE NATURALISTE DE NOS JOURS.

Si jamais les poètes, les historiens se sont épris de chimères, voici une chose qui peut leur servir d'excuse. C'est de voir combien les sciences les plus positives, la géologie, la botanique, excellent à créer des mondes que le talisman des *Mille et une nuits* n'eût jamais osé évoquer. En déchiffrant les inscriptions végétales, les botanistes géologues se jouent de la réalité actuelle. Le rêve de l'Atlantide de Platon devient une des bases de la science de notre âge positif. Souvent les plus circonspects se livrent aux hypothèses les plus gigantesques. Vous les diriez pris du vertige de l'abîme quand ils évoquent les îles, les archipels, les hémisphères immergés. Dans ces évocations, ils n'ont souvent que l'indice d'un lichen ou d'une algue pour conclure à l'existence d'un monde. Vous hésitez à les suivre dans le gouffre, vous craignez que ces mondes révélés dans l'azur des mers équatoriales ne vous échappent et ne se dissipent comme une bulle de savon.

Rassurez-vous, c'est une main forte qui vous conduit dans ces abîmes. Il s'agit ici de tout autre chose que d'une imagination vaine. A mesure que l'esprit de l'historien est devenu l'esprit du naturaliste, celui-ci a acquis un sens nouveau. Sa force, son énergie, son audace, ont doublé. Quel problème pourrait l'effrayer? Il tient dans sa main le fil avec lequel il se retrouve quand il lui plaît.

Aussi avec quel sang-froid il se livre à l'abîme! Suivez-le, il se joue avec l'inconnu. Il descend au fond des océans antérieurs peuplés de monstres, comme s'il était enveloppé de la cloche du plongeur, et il voit clair dans ces mondes d'hypothèses mêlées de réel. Il palpe, il sonde le sol des mers qui n'existent plus que dans sa pensée. Il vit à son aise parmi les monstres et les colossales chi-

mères comme dans un muséum. Il y respire librement, et après qu'il a ainsi palpé l'insondable, il remonte à la surface du monde actuel; il rentre froidement dans la nature vivante, et vous sentez qu'il n'a rien laissé de sa raison dans cette joute avec l'impossible.

Il a tout expliqué (1) par un état de choses antérieur à celui que nous connaissons, par des mers qui s'étendent ou se retirent, des îles qui s'interposent, des isthmes qui se joignent. Vingt fois il a repétri le globe dans ses mains, comme un sculpteur l'argile. S'est-il trompé, ce n'est que pour un temps. Son génie n'en a point été entamé, car il sait s'arrêter et se redresser à propos. La géologie lui a appris à vérifier ses univers antérieurs sur des documens de pierre. Il n'est dupe que pour un moment de ses créations antédiluviennes. Il corrige ses mers triasique, liasique, crétacée. Il retouche incessamment les paysages de ses archipels primaires, siluriens. Il biffe sur la carte ses îles permiennes, il leur trace d'autres contours. Et pourquoi? Parce qu'un fait nouveau, imperceptible, un coquillage, un crustacé révélé d'hier, vient subitement changer la figure de cet univers perdu et retrouvé.

Voilà le naturaliste de nos jours, tel que je le vois dans les deux Geoffroy Saint-Hilaire, dans Lyell, Pictet de La Rive (2), Alphonse de Candolle, Darwin, Oswald Heer. Il rature perpétuellement sa chronique géologique. Il la rapproche incessamment du vrai par une critique minutieuse. Comment cela? Je l'ai dit, parce qu'il a en lui le véritable esprit historique.

Ici se montre le côté le plus élevé de notre époque : l'histoire civile et la science de la nature se rencontrent et se concilient. Après avoir suivi des lignes plus ou moins contraires, elles convergent aujourd'hui à ce point d'intersection qui se trouve être la pensée la plus haute de notre temps. C'est là que les esprits qui sont le plus étrangers les uns aux autres se montrent identiques, souvent sans le savoir. La méthode par laquelle M. Alphonse de Candolle suit de station en station les migrations du saxifrage, du chêne ou de la bruyère est au fond la même que celle par laquelle Augustin Thierry

(1) Ceci s'applique bien à la *Géographique botanique raisonnée* de M. Alphonse de Candolle. Ce grand ouvrage classique est une encyclopédie du monde végétal où sont posés tous les problèmes avec une précision lumineuse qui en prépare la solution. L'auteur insiste principalement sur les *causes antérieures* qui ont précédé le monde actuel. Vaste application de l'esprit et de la méthode historiques à l'étude des plantes du globe entier.

(2) Aucun ouvrage ne m'a été plus utile que le *Traité de paléontologie* de M. Pictet de La Rive. La hardiesse et la prudence y sont unies dans une mesure que je n'étais pas accoutumé à rencontrer ailleurs. Combien il est à désirer que l'on porte dans la philosophie l'esprit méthodique dont cet ouvrage me semble être un des plus excellens modèles!

suivait pied à pied les migrations des barbares, et Ottfried Müller celles des Doriens.

Les stations d'un dieu, les sanctuaires oubliés, les débris d'un culte, d'un nom sacré, moins encore, étaient pour l'historien ce que les stations des plantes sont devenues pour le botaniste. Dans le monde physique comme dans le monde civil, le passé s'efforce en vain de se dérober et de s'enfouir loin des yeux de la postérité. Il suffit du plus faible témoin pour le dévoiler à travers ses ombres.

Ainsi d'un côté la famille des historiens, de l'autre celle des naturalistes, ont fait chacune leur œuvre à part, sans se reconnaître ni s'entendre mutuellement, et il se trouve que cette œuvre est la même. Tous ont cheminé longtemps par bandes isolées, à l'écart, indifférens ou hostiles, ou s'ignorant les uns les autres, et voilà qu'ils aboutissent à un foyer commun où ils ont échangé leurs flambeaux. Les naturalistes et les historiens se sont emprunté instinctivement leur esprit; la méthode des uns est devenue la méthode des autres. Osons le dire, cette rencontre est le plus grand événement intellectuel de notre temps.

Un pas reste à faire, lequel? Se reconnaître les uns les autres. Ce que l'histoire civile et l'histoire naturelle ont entrepris isolément, par instinct, il est temps qu'elles l'accomplissent par réflexion, avec la pleine intelligence des lois communes qui les régissent. Si elles ont fait de si grandes choses en agissant séparément, que ne feront-elles pas, unies et éclairées par la connaissance de leur parenté! Où n'atteindront pas ces deux esprits quand ils auront la conscience réfléchie, profonde de leur alliance? Quel mystère leur résistera? Quelle porte ne leur cédera pas? Quel abîme ne s'éclairera pas? La comparaison des lois de l'histoire universelle civile et des lois de l'histoire naturelle n'a jamais été faite. Il faut au moins la tenter. Quelque opinion que l'on puisse avoir des résultats de cette comparaison, on avouera qu'elle manque encore à la science. Donnons-nous le plaisir de tenter ici ce chemin inconnu.

### IX. — UNE PROPHÉTIE DE LA SCIENCE.

Les géologues qui se sont le mieux renfermés dans l'observation laissent échapper des paroles qui sont pour moi un sujet de surprise toujours croissante. Si la poésie osait ouvrir de pareilles perspectives, on l'accuserait de s'être enivrée à la coupe des ménades; mais non, les savans les plus circonspects nous jettent en pâture ces mots étranges : que la création n'est pas finie (1), qu'elle ne s'arrêtera pas à l'homme, qu'elle enfantera de nouvelles flores,

(1) « La création est-elle finie parce que l'homme est arrivé?... L'induction d'une part, et de l'autre un regard jeté sur le passé, pourraient nous faire entrevoir que la

de nouvelles faunes, un monde supérieur à l'humanité. Sur cela ils ferment leur livre, et prennent congé de nous, comme s'il s'agissait de la proposition la plus simple du monde.

Mais pour nous il en est autrement; nous les avions pris pour guides, et ils nous ont conduits de rochers en rochers, d'observations en observations, au bord d'un précipice où le monde actuel disparaît. Pourquoi nous laissent-ils errans et désarmés en face de cet inconnu où le plus ferme esprit a peine à se défendre du vertige? Pressons leur texte et voyons ce qu'il renferme.

Étrange prophétie que les naturalistes nous jettent en se jouant! Y ont-ils bien pensé? Combien elle surpasse toutes les prophéties des Isaïe et des Ézéchiel! Dans celles-ci, il s'agissait toujours de pauvres empires, Égypte, Médie, Babylonie, condamnés à périr; maintenant ce n'est pas d'un empire qu'il s'agit, c'est du genre humain lui-même. Sa disparition est annoncée, on lui marque ses jours; l'heure viendra où il ne sera plus, et pourtant la terre sera encore habitée. Ce dernier point est celui qui nous pèse le plus.

L'homme savait en effet qu'il n'est pas immortel; mais jusqu'ici il s'était persuadé que, s'il devait périr, tout ce qui a vie périrait avec lui; il se figurait qu'il avait si bien pris possession de la terre qu'elle ne pouvait désormais appartenir qu'à lui. L'idée d'avoir des successeurs n'était jamais entrée dans son esprit; puis c'était sa consolation de penser que, s'il venait jamais à manquer au monde, le vide qu'il laisserait ne pourrait se combler, tant il croyait avoir rempli de lui la terre et le ciel. Toujours l'homme s'était représenté qu'il était devenu nécessaire à l'univers, si bien que, lui disparu, l'univers aussi disparaîtrait à son tour.

Il s'était même figuré qu'à l'origine des choses sa chute seule avait entraîné la chute de la nature entière; tout s'était obscurci avec lui. Que serait-ce donc de l'anéantissement de son espèce! Sans doute l'anéantissement de toute chose animée. Son dernier jour devait être un jour d'horreur pour l'univers. Sans lui, plus de vie, plus de progrès, une terre vide et désolée, orpheline, qui porterait à jamais le deuil de l'homme disparu, le globe devenu un sépulcre; partout le silence, le froid, des continens déserts. Pour pleurer à jamais une si grande perte que celle de l'homme, il fallait le pleur éternel de la terre et des cieux.

Voilà comment il se consolait de la mort par la mort de tout ce qui a vie aujourd'hui dans le monde. Quelle fleur oserait encore se

création n'est pas finie. » Voyez d'Archiac, *Introduction à l'étude de la paléontologie stratigraphique*, t. II. p. 467.

« Alors probablement, au moyen d'un de ces phénomènes biologiques dont Dieu seul a le secret, il arrivera sur la terre une nouvelle faune et une nouvelle flore. » (Alphonse Favre, *Recherches géologiques*, t. III, p. 531.)

montrer et s'épanouir, quel oiseau chanter, quand le monde serait dans un tel veuvage? Les étoiles mêmes devaient tomber de la voûte du firmament. Tout au contraire il faut maintenant nous accoutumer à cette idée nouvelle que l'homme passera, comme ont passé les ammonites et les roseaux primaires, et que d'autres vies plus complètes et sans doute meilleures que la sienne s'épanouiront à sa place. De tout le bruit qu'a fait le genre humain, que restera-t-il? Ce qui reste aujourd'hui du murmure des insectes dans la forêt carbonifère.

Eh quoi! est-il possible qu'un être supérieur à l'homme surgisse un jour pour le dominer, comme l'homme domine aujourd'hui les animaux? Cet être supérieur refoulera-t-il dans les bois, dans les îles, l'espèce humaine, comme nous refoulons aujourd'hui le bison ou le bouquetin? Est-ce ainsi qu'elle est destinée à périr?

L'orgueil de l'homme est aussi sa puissance; il sait aujourd'hui qu'il est le roi de la nature, et cela l'aide à rester à la hauteur de son personnage. Mais si tout à coup cette royauté absolue lui était disputée au coin de quelque rocher, s'il venait à rencontrer son maître, je crains bien qu'il ne perdît du même coup ses facultés acquises, car il n'est pas de ces rois qui survivent à leur détrônement. Après avoir été le souverain du globe, comment se le figurer l'animal domestique de son successeur? Un tel mécompte l'accablerait; la honte, la stupeur, feraient le reste; son âme le quitterait, et comme il ne pourrait accepter le second rôle ni soutenir le premier, il sortirait de la scène.

Admettons sur la terre ce successeur de l'homme, cet héritier triomphant, tel que l'annoncent les géologues; serait-il possible qu'il n'admirât pas comme nous nos arts, nos poèmes, la Vénus de Milo, Homère, Raphaël? Au moins il respecterait notre géométrie. Oui, sans doute, mais peut-être comme nous respectons et admirons les hexagones de l'abeille et le nid de l'oiseau. Quel beau banc de polypiers! dirait-il; il s'agirait du Parthénon. Quel beau chant d'oiseau! ce serait l'*Iliade*.

Dans le pressentiment de l'immortalité, n'y a-t-il pas aussi quelque chose qui répond aux avertissemens de la science? Par-delà la mort et le tombeau, nous appelons un monde meilleur, des vies plus élevées, des formes plus belles, des êtres plus achevés, et c'est là une croyance que l'on n'arrachera pas du cœur de l'homme. Je ne voudrais pas borner cette croyance à n'être que la vision anticipée des développemens de la vie à travers les âges futurs géologiques; il est certain que dans cet instinct d'un monde meilleur je trouve la loi qui est aujourd'hui révélée, publiée, manifestée par la science de la nature.

E. Quinet.

UN

# PAQUET DE LETTRES

L'ABBÉ LEROUX AU COMTE DE X...

Cher monsieur le comte,

L'excellent abbé Derval m'a transmis vos affectueux complimens, et je viens vous en exprimer toute ma gratitude. Monseigneur de son côté vous rend mille grâces pour l'intérêt que vous prenez à ses souffrances physiques. Un habile praticien de Paris, le docteur Vincent, a déjà procuré de grands soulagemens à notre vénéré pasteur, et tout me fait espérer que, Dieu aidant, les dangers que nous redoutons seront à jamais conjurés.

Vous voulez bien, monsieur le comte, m'inviter à venir au printemps passer quelques jours à Sainte-Croix; je vous en suis fort reconnaissant. Je n'ai point oublié la grâce charmante avec laquelle vous et Mme la comtesse voulûtes bien m'y accueillir lors de la première communion du jeune vicomte, et cela serait pour moi une joie grande que de revoir ces ombrages touffus, ces bosquets embaumés, où nous eûmes, s'il vous en souvient, de si longues et de si douces conversations sur l'éducation religieuse du cher enfant.

La confiance dont vous me donnâtes alors le précieux témoignage suffirait à me rendre chère cette campagne de Sainte-Croix, alors même que les souvenirs personnels de mon humble enfance ne seraient pas là pour m'attirer vers ce beau pays.

C'est dans cette maisonnette entourée de son petit verger, qui touche à vos terres et confine au bourg, que se passa mon enfance, c'est là que plus tard je résolus de me donner à Dieu, là que mon vieux père, après une vie de labeur, rendit son âme... Chers souvenirs, touchantes impressions, que votre invitation ravive en mon cœur!

Mais à ce sujet, que me dit l'excellent abbé Derval? Vous auriez jeté les yeux, m'assure-t-il, sur cette modeste chaumière, négligée depuis si longtemps. J'ai peine à croire, monsieur le comte, que ma maisonnette ait pu attirer un seul instant votre attention, et je suis bien plutôt porté à penser qu'il y a là quelqu'une de ces innocentes malices dont le bon abbé Derval est fort capable.

MONSIEUR ANATOLE DU BOIS DE GROSLAU AU COMTE DE X...

Mon cher comte,

En offrant de consacrer à l'installation d'une école laïque un emplacement attenant à vos terres et confinant au bourg, vous avez donné une preuve trop évidente de vos généreuses tendances pour qu'elle n'amène pas autour de votre nom un grand nombre de sympathies.

Votre candidature, je ne vous le cache pas, a soulevé dans le canton que vous habitez une sorte d'hésitation que doit sûrement conjurer votre libérale promesse; aussi n'ai-je point hésité à en faire ressortir les côtés honorables pour vous. Votre dévoûment a été accueilli en haut lieu comme il devait l'être; — confiance et activité!

Je mets aux pieds de M^me^ la comtesse mes respectueux hommages, et vous prie de croire, mon cher comte, à mon chaleureux concours.

*P. S.* Il serait urgent que votre promesse fût promptement suivie d'un commencement d'exécution.

LE COMTE DE X... A MAÎTRE LEDOYEN, NOTAIRE.

Assurément, mon cher Ledoyen, si elle n'était pas laïque,... mais par de hautes considérations qu'il serait trop long de vous énumérer, cette école doit être laïque... *quant à présent.* C'est là qu'est toute la difficulté; vous êtes charmant avec vos expédiens! Dire à l'abbé Leroux ce qu'il en est, c'est amener une tempête. Voyez-le, et enlevez la place d'assaut. — J'irai jusqu'à quinze mille francs, si besoin est. Soyez prudent, — mais ne perdez pas de temps, — c'est une somme, que diable! Vous m'assurez qu'il n'y a pas d'hypothèque?

Venez donc tirer un lapin un de ces jours, vous savez que vous êtes toujours le bien-venu, mon cher ami.

*P. S.* M^me^ Ledoyen va bien, j'espère. La comtesse me demandait hier de ses nouvelles. Votre fils n'avance pas, que diable! voilà un surnumérariat qui dure trop.

LE COMTE DE X... A L'ABBÉ LEROUX, AU PALAIS ÉPISCOPAL.

Ce que vous me mandez au sujet de la santé de monseigneur, mon cher abbé Leroux, nous comble de joie. Les souffrances ont enfin cessé : Dieu soit béni! car c'est bien plutôt à l'intercession de la Providence qu'à la science humaine qu'il faut attribuer cet heureux résultat.

Le docteur Vincent, — je ne conteste pas son habileté de praticien, — n'est-il pas un libre penseur,... je ne sais,... un matérialiste? J'en ai entendu beaucoup parler lors de mon dernier voyage à Paris, ce me semble. Il a publié des brochures, émis et soutenu des théories... Monseigneur a dû singulièrement souffrir à l'idée d'appeler à son chevet un homme aussi tristement célèbre; mais ce n'est point à nous d'apprécier les intentions de la Providence et de discuter la valeur des instrumens dont elle se sert pour arriver à ses fins.

Après la crise douloureuse que notre cher pasteur vient de traverser, ne pensez-vous pas qu'une semaine ou deux à la campagne lui feraient grand bien? Doublement épuisé par les souffrances physiques et par les soucis toujours croissans de son administration pastorale, ne pensez-vous pas, dis-je, qu'un peu de calme et de repos lui serait salutaire?

La petite chapelle de Sainte-Croix se parerait de ses plus belles fleurs, et monseigneur sait de reste que son appartement est toujours préparé pour le recevoir. Je n'ai pas besoin de vous parler de notre reconnaissance. La saison s'annonce bien; déjà les fleurs s'entr'ouvrent au soleil, et vous savez mieux que personne, mon cher abbé, vous qui avez conservé dans votre cœur le sentiment de la nature, vous savez combien sont délicieuses ces premières promesses de l'été.

Puisque nous parlons campagne, laissez-moi vous dire en passant que vous êtes un peu sévère pour ce bon abbé Derval, que nous aimons tous deux, et qui n'a fait que vous transmettre fidèlement mes paroles. En voyant l'autre jour votre petite propriété, dont vous tirez, je crois, un bien mince profit, l'idée me vint de vous en proposer l'acquisition. Excusez-moi de vous parler affaires, mais j'ai pensé que la vente de ce morceau de terre pourrait être agréée par vous. L'enclos est enclavé dans mon parc, et pourrait y être joint. Ce ne sont là au reste que propos en l'air, et si j'en ai parlé à l'abbé Derval, c'est qu'il pourrait y avoir pour vous double avantage dans cette petite transaction, avantage à vous débarrasser d'un bien presque improductif dont l'administration, pour n'être pas fort compliquée, n'en est pas moins en dehors de vos préoccupations ordinaires, avantage à profiter de la plus-value que donne à votre

terrain la position exceptionnelle qu'il occupe dans le parc de Sainte-Croix. Pour en finir avec ce fameux projet, un mot encore : je ne sais au juste quelles sont la contenance et la valeur des Herbiers; mais ils ne me paraissent pas loués d'une façon très avantageuse, et je serais presque tenté de vous reprocher quelque négligence dans l'administration de votre bien, si je ne devinais sous cet apparent abandon la trace de votre charité et de votre bon cœur.

Le loyer des Herbiers est-il de 150, 200, 300 francs? Calculez, mon cher abbé, le capital que représente ce revenu, *quel qu'il soit*, et, comme il est juste que je paie la convenance, priez mon notaire, maître Ledoyen, de multiplier par deux le susdit capital.

Vous voyez, cher abbé Leroux, que je suis rond en affaires. L'acquisition des Herbiers n'est pas, à vrai dire, une affaire.

LE COMTE DE X... A MONSIEUR A. SAX, FABRICANT D'INSTRUMENS DE CUIVRE.

Monsieur Sax,

N'auriez-vous pas fait erreur dans le choix des embouchures? Tout est fort bien quant au reste, à l'exception cependant d'un pavillon qui a été singulièrement endommagé dans le transport, et dont j'ai fait constater l'état au chemin de fer. Mes musiciens, qui, à vous dire le vrai, ne sont pas des virtuoses, se plaignent extrêmement des embouchures. S'il était possible d'en avoir de plus larges, je vous serais obligé de me les expédier. Les sons devraient-ils être un peu moins purs par le fait de ce changement, que mes pompiers n'y verraient pas grand inconvénient, ni moi non plus.

Veuillez mettre le comble à votre complaisance en m'envoyant quelques fanfares de la plus grande facilité et produisant de l'effet, quelque chose de gai, de bien cadencé. Votre situation vous met en mesure de me rendre ce petit service mieux que qui que ce soit. Vous m'aviez promis aussi de joindre à votre envoi la poudre qui sert à nettoyer les cuivres. Fort importante, cette poudre! Notre musique joue le plus souvent en plein air, et le moindre brouillard, la moindre pluie ternit affreusement ces instrumens.

L'ABBÉ LEROUX AU COMTE DE X...

Monsieur le comte,

J'ai la douleur de vous annoncer que monseigneur vient d'avoir une rechute infiniment plus sérieuse que les autres. Cette crise se manifesta quelques heures seulement après le départ du célèbre opérateur que nous fîmes venir de Paris il y a quelques jours, et sur lequel vous avez émis une opinion en tout conforme à la mienne. Les sécrétions aqueuses ne trouvant pas d'issue, les douleurs devinrent bientôt intolérables. On télégraphia immédiatement; mais

en dépit de notre empressement, les secours se faisant trop attendre, — jugez de nos angoisses! — nous fûmes obligés d'avoir recours à un praticien du pays, le docteur B..., homme bien pensant et respectable à tous égards. Soit qu'il n'eût pas l'habitude de ce genre d'opérations, soit qu'en une aussi grave occurrence le poids de la responsabilité fît trembler sa main et troublât son jugement, ce malheureux docteur n'arracha que des cris à notre vénéré pasteur, et n'obtint que des résultats d'une efficacité insignifiante.

Nous sommes désespérés en présence des souffrances supportées par monseigneur avec ce courage, j'allais dire cet héroïsme, que les âmes vraiment fortes trouvent seules dans la foi religieuse. Il ne peut être question en un pareil moment, vous le comprenez, monsieur le comte, d'un voyage à Sainte-Croix.

Dans mon trouble, j'allais oublier les propositions que vous me fîtes au sujet du petit bien que me légua mon père vénéré. Les questions d'argent ne sont guère de ma compétence, et Dieu a bien voulu qu'elles fussent pour moi en quelque sorte un sujet de répulsion. Je ne me suis jamais demandé quelle pouvait être la valeur des Herbiers, j'avoue même que l'idée de m'en déposséder ne m'était jamais venue à l'esprit. A mesure que nous avançons dans la vie, Dieu, qui nous détache des biens temporels, nous rend plus précieux les souvenirs du cœur, de telle sorte que l'offre que vous avez bien voulu me faire, et que votre notaire m'a renouvelée avec une certaine précision, me trouble sans me tenter, me désole sans me convaincre.

Mais j'ai scrupule en vérité à parler d'une affaire comme celle-là alors que dans ce palais monseigneur étendu sur son lit...

Je vous quitte, monsieur le comte; excusez le décousu de cette lettre que j'écris à la hâte.

LE COMTE DE X... A MAÎTRE LEDOYEN, NOTAIRE.

Eh morbleu! mon maître, vous moquez-vous? N'avez-vous pas compris que la chose était urgente et que j'étais pressé? Mes offres le prouvent assez clairement! Croyez-vous que je m'obstinerais à l'acquisition de cette baraque, si dans le bourg ou touchant au bourg je trouvais un emplacement convenable? Non, mais le diable m'emporte! vous êtes prodigieux, Ledoyen. Le temps presse, agissez; je vous donne carte blanche quant au prix; je suis disposé à un sacrifice d'argent, — je dis sacrifice, je ne dis pas folie. — Il me faut la masure de l'excellent abbé Leroux.

Vous n'ignorez pas le respect que j'éprouve pour son saint caractère; mais les préoccupations ordinaires de sa vie l'éloignent un peu trop vraiment des affaires de ce monde. Des sentimens de fa-

mille, des souvenirs d'enfance fort respectables à coup sûr, mais dont il n'apprécie pas nettement l'exagération, l'attachent par des liens trop forts en vérité à cette motte de terre, qui n'a, sur ma parole, aucune espèce de valeur. Le vieux père de l'abbé Leroux est mort dans cette maisonnette en saint ou à peu près, je n'y veux pas contredire; mais les murs en sont délabrés, la toiture vermoulue, pas une fenêtre ne ferme, les tuiles disjointes, fendues, rongées, laissent pénétrer la pluie, si bien qu'en temps d'orage j'ai su par la Claude qu'il fallait porter au grenier toutes les terrines de la maison. Le sol pierreux, la terre plus pauvre que de mesure, se refusent à toute culture... Le chiendent y languit! Cela n'est point cependant ce qui m'embarrasse, et ces raisons ne sont pas des obstacles pour moi; faites-les valoir, quoi qu'il en soit, et, s'il le faut... dame! s'il le faut, poussez jusqu'à vingt mille; mais faites vite et habilement, vous savez que je suis homme à savoir reconnaître un service. La correspondance m'accable, — j'écris vingt-cinq ou trente lettres par jour.

LE COMTE DE X... A L'ABBÉ LEROUX, AU PALAIS ÉPISCOPAL.

Ce que vous me mandez de la santé de monseigneur nous plonge, la comtesse et moi, dans la consternation. Que de souffrances et d'angoisses pour couronner l'édifice d'une vie consacrée tout entière au bonheur des autres!... Les expressions me manquent; nous sommes navrés!

Nous prions Dieu, et du plus profond de notre cœur, pour le rétablissement de notre saint prélat. — Veuillez lui transmettre l'expression de nos vœux.

J'ai un remords, mon cher abbé : je ne vous ai point affligé au moins en insistant quelque peu pour la vente des Herbiers? J'attends un mot qui me rassure.

LE COMTE DE X... AU CURÉ DE SAINTE-CROIX.

Monsieur le curé,

Vous me rappelez une promesse que je n'avais nullement oubliée, veuillez le croire, et votre lettre m'arrive au moment même où je m'occupais d'en hâter la réalisation. En briguant l'honneur de défendre au corps législatif les intérêts de ce beau pays, je fais passer les besoins de l'âme avant les besoins du corps, et j'estime que la régénération sociale que nous souhaitons est tout entière dans la libre expansion des idées religieuses.

C'est vous dire, monsieur le curé, que je n'ai point oublié la maison du Seigneur. Vous pouvez compter sur les fonds nécessaires pour la restaurer entièrement. L'important serait donc maintenant

de charger l'architecte diocésain d'étudier la question et de faire le devis des travaux à exécuter.

LE CURÉ DE SAINTE-CROIX AU COMTE DE X...

Au nom de toute la paroisse, merci, monsieur le comte, pour vos généreuses promesses. Les nobles pensées que vous exprimez en si beaux termes me sont un sûr garant de vos intentions, et ce que vous ferez pour Dieu ne restera point, soyez-en sûr, sans récompense; mais, permettez-moi de vous le dire, nous différons un peu dans l'entente des moyens d'exécution. Au lieu de fixer la somme à demander sur le devis de l'architecte, il serait bien préférable de régler le devis des travaux à faire sur l'importance de la somme obtenue. La vieillesse est curieuse de jouir, ce en quoi il faut l'excuser, et notre église, qui n'est plus jeune, préférerait un bon coup de pioche à tous les devis du monde.

Vos bonnes intentions vous valent nos remercîmens, monsieur le comte; la réalisation prochaine de vos pieuses promesses vous méritera notre reconnaissance et, je le dis sans détour, notre efficace sympathie en toute chose.

L'ABBÉ LEROUX AU COMTE DE X...

Dieu a exaucé mes prières et les vôtres, monsieur le comte : monseigneur est infiniment mieux, et je puis enfin répondre à la lettre affectueuse dont vous avez bien voulu m'honorer.

Je fus visité l'autre jour par maître Ledoyen, qui me fit au sujet de la vente des Herbiers des ouvertures tellement précises et pressantes que j'en ressentis tout d'abord un grand trouble. Eh quoi! est-il donc vrai que vous songiez sérieusement à acquérir cette modeste propriété? De quelle contenance est-elle? En vérité, je ne sais, quoique je l'estime sensiblement plus vaste que ne paraît le croire maître Ledoyen. Alors il faut aliéner cette humble demeure! Mon cœur se serre; je revois la vaste chambre bien aérée, avec sa grande cheminée en belle pierre de taille et ses grosses poutres saillantes en cœur de chêne, et aussi ses épaisses murailles que dans mon imagination d'enfant je comparais à celles d'une forteresse. Je vois encore mon vieux père occupant les dernières heures de sa vie à la culture de ce cher jardin, faisant la récolte de ses fruits, et en dépit de l'âge trouvant encore la force d'arracher ses pommes de terre, — pardon pour ces détails, — ses chères pommes de terre, les meilleures du pays à dix lieues à la ronde, disait-il avec son bon sourire. Ah! que nous étions de son avis, nous autres bambins! comme nous nous ébattions dans le vaste et haut grenier!... et nos jeux autour de cette belle eau de source qui coule incessamment

de la fontaine! Comme ces souvenirs me reviennent à l'esprit quand je songe à ce petit bien insignifiant pour vous, monsieur le comte, mais qui fut pour ma famille une sorte de paradis terrestre, et dont la fertilité permit à mes vieux parens de vivre dans l'abondance de toute chose. L'an dernier, lorsque je revis les Herbiers à propos de la toiture, que je fis refaire complétement, je songeais que moi aussi j'y viendrais sans doute finir mes jours en paix avec moi-même et avec les autres... Vendre ce pauvre toit! Eh! monsieur le comte, alors même que, désireux de vous complaire, j'accepterais en principe cette transaction, au moment de signer l'acte la plume me tomberait des mains!

Que deviendront les locataires actuels des Herbiers? Claude et sa femme sont mes parens, les seuls parens qui me restent. Ils sont installés là depuis douze ou quinze ans, et le ciel a béni leur union en leur envoyant six enfans qu'ils élèvent dans l'amour du travail et la crainte de Dieu. La petite culture des Claude est dans le voisinage des Herbiers, ce qui est pour eux une grande économie de temps et de fatigue. Mon cœur saigne à l'idée de briser la vie de ces gens simples, honnêtes et pieux... Voyons, les abandonnerai-je sur la grande route, sans toit, sans ressource? Où trouveraient-ils, pressés qu'ils seraient par le besoin, où trouveraient-ils un fermage aussi avantageux que celui des Herbiers, dont je peux leur demander un loyer insignifiant, étant bon parent et point homme d'argent, grâce au ciel.

Vous me direz, monsieur le comte, que Claude est un cultivateur habile, qu'il ne ménage ni la peine ni la fumure, qu'il est plus soucieux du bien d'autrui que du sien propre, qu'il tiendrait à honneur de rendre les terres qu'on lui confierait dans un meilleur état que celui où il les aurait reçues; vous me direz que Claude, en un mot, est un précieux fermier, mais qui saura l'apprécier? Les gens de son espèce sont modestes et ne font point parade de leurs qualités. Et, voyez, votre petite ferme de La Brèche, que votre fermier va laisser tout à l'heure, à l'expiration de son bail, dans un si déplorable état, ne prouve-t-elle pas que les propriétaires les plus sensés et les plus intelligens se laissent prendre aux apparences dans le choix de leur locataire?

Tout bien pesé, renonçons, monsieur le comte, à ce projet de vente, ou tout au moins attendons un peu; laissez-moi me faire à cette idée, laissez-moi aussi le temps de préparer mes pauvres parens au chagrin d'abandonner leur toit. L'hiver sera rude; laissons passer l'hiver.

LE COMTE DE X... A MAÎTRE LEDOYEN, NOTAIRE.

Et que voulez-vous que j'y fasse? — Vous ne comprenez pas du tout ma position. — On me l'impose laïque! Je sais parfaitement que je me fais des ennemis; mais le temps presse, il faut en finir. Oui, je m'engage à louer ma ferme de La Brêche à ce Claud[illegible] qui peut être fort bien pensant, mais dont la paresse ne craint pas de rivalité. Eh bien! je la lui loue sans augmentation de prix. Il est vrai que les terres sont un peu épuisées par les betteraves de l'autre animal,... enfin!

Quant aux Herbiers, ces vingt-cinq mille francs sont notre grosse artillerie; n'en usez qu'au dernier moment.

Vingt-huit mille francs!... je voulais dire vingt-cinq mille francs... enfin peu importe. C'est monstrueux! agissez. Je suis sur les dents; je ne me soutiens que par des excès de café noir.

MAÎTRE LEDOYEN, NOTAIRE, AU COMTE DE X...

Je crois que nous sommes enfin maîtres de la situation, monsieur le comte. Tout me porte à croire que le succès de la journée est dans cette artillerie de réserve dont vous m'avez confié la direction, et à laquelle je vous prierai d'ajouter quelques bouches à feu.

LE COMTE DE X... A MAÎTRE LEDOYEN, NOTAIRE.

Morbleu! mon cher, mais autant dire que vous voulez piller l'arsenal! Ma situation est inouie, et je ne crois pas que cette candidature ait jamais eu de précédens! Ce que je reçois de prospectus dépasse l'imagination. Vingt lettres par jour, douze bureaux de tabac sur le tapis... sur mon tapis! Toutes les plaies du département se donnent rendez-vous à Sainte-Croix. Il faut tout guérir, tout consoler. Bertrand, le cantonnier, m'a demandé une pelle et une pioche neuves. Je m'attends à ce que le facteur me prie discrètement de renouveler ses bottes. Aidez-moi pour ce que je vous ai dit, et comptez sur moi; je suis accablé.

MONSIEUR SAX AU COMTE DE X...

Monsieur le comte,

Les embouchures qui vous furent livrées avec les instrumens sont celles que l'art et l'expérience imposent. Je m'étonne que vos exécutans n'en soient pas satisfaits. Musicalement parlant, leurs plaintes sont absolument déraisonnables. Quoi qu'il en soit, comme je tiens particulièrement à satisfaire vos désirs, je vais immédiatement étudier la question.

L'ABBÉ LEROUX AU COMTE DE X...

Monsieur le comte,

Une rechute de monseigneur, rechute qui pouvait avoir des conséquences de la plus grande gravité, m'a empêché de vous écrire immédiatement au sujet d'une conversation que j'eus récemment avec maître Ledoyen. Cette conversation fut interrompue subitement par les souffrances de notre cher malade, et je dus courir à son chevet.

Sans doute je suis rassuré sur le sort de mon bon Claude, sur celui de son intéressante famille, si laborieuse et méritante, — six enfans, monsieur le comte! — mais je n'ai point encore pu rassembler assez de courage pour accepter le sacrifice tout personnel que vous demandez de moi. Excusez ma faiblesse. Je vous tiens en trop grande estime pour répondre à vos flatteuses insistances par un refus formel; mais de grâce laissez-moi le temps de me façonner à cet abandon.

Dans sa langue d'homme d'affaires, maître Ledoyen entasse les chiffres, étale les opérations... Hélas! je regrette vraiment que la Providence ne m'ait point assez bien doué pour apprécier à sa juste valeur la délicatesse de ces petits travaux.

A cette heure où notre vénéré malade réclame encore tous mes instans, il m'est impossible de me recueillir et de conclure. J'ai dû redemander en toute hâte cet opérateur de Paris dont les croyances, — quelles croyances! — sont, j'en ai bien peur, beaucoup au-dessous de ses talens de praticien. Il faut avouer maintenant que son adresse est merveilleuse : le soulagement fut immédiat. Pourquoi faut-il que la reconnaissance soit impossible envers un homme de cette sorte, et qu'après avoir souhaité aussi ardemment sa venue à cause de ses talens, on en soit réduit, à cause de ses principes, à remercier le ciel de son départ.

LE COMTE DE X... A MONSIEUR ANATOLE DU BOIS DE GROSLAU.

Voici un brouillon, un projet de profession de foi. Ce ne sont là que quelques mots que je jetai sur le papier hier au soir. Je n'ai pas cru devoir dépouiller cette page de tout charme littéraire, ai-je eu tort? Je serais désireux d'avoir en tout ceci vos officieux conseils. C'est à l'ami que je m'adresse; c'est l'ami, n'est-ce pas, qui me répondra? Mettez en marge vos observations.

*Aux électeurs de la septième circonscription.*

« Messieurs,

« En m'offrant à vos suffrages comme candidat de la septième circon-

scription, je ne cède pas, veuillez le croire, à des vues étroites d'ambition personnelle. Mon passé, mon nom, qui depuis des siècles se lie à l'histoire de cette contrée, ma position de fortune enfin, — dont je parle sans orgueil, — me mettent au-dessus de ces mobiles mesquins. Disons toute la vérité : si je sollicite l'honneur de vous représenter, c'est poussé par un mouvement spontané de mon cœur, par l'irrésistible besoin de manifester au souverain ma reconnaissance et la vôtre.

« Né dans ce pays, vivant au milieu de vous, au sein même de cette population laborieuse, honnête, pleine de force et de foi, j'en connais les besoins, les désirs, les aspirations, et le jour où au pied sacré du trône j'aurais à en formuler la respectueuse expression, je trouverais dans la profondeur de mes convictions intimes la force de me maintenir à la hauteur de votre patriotique désintéressement.

« Le dévoûment inébranlable que j'ai voué pour toujours à une tête auguste que la Providence a visiblement touchée de son doigt ne saurait ressembler à ces dévoûmens superficiels, sans religion, sans foi, dont les hommes du passé, — je parle d'eux sans colère, — ont donné le triste exemple. Trop longtemps notre malheureux pays, ainsi qu'un frêle esquif, fut ballotté parmi les écueils de l'anarchie. Consolidons les bases inébranlables du trône. De nos convictions formons un faisceau, si j'ose dire, qui soit comme un piédestal immense au sommet duquel l'état flotte à pleines voiles vers ses glorieuses destinées. » (Tout cela doit être revu, il n'y a que le jet). « On a voulu troubler votre confiance par des paroles coupables; sur certaines questions, il faut parler avec franchise et appeler la lumière. La paix, messieurs, veut dire prospérité, comme aussi la guerre signifie grandeur. Il n'est pas une âme vraiment française qui, devant cette double vérité, ne se sente frémir d'orgueil.

« Électeurs de la septième circonscription, il n'est point de prospérité sans grandeur... Il n'est pas de grandeur sans prospérité!

« Voilà en deux mots quelle serait ma ligne politique; mais que sert de vous parler davantage? Le temps des phrases pompeuses et des débats vides est passé, et je croirais porter atteinte à la noblesse de vos sentimens en entrant ici dans les vaines subtilités d'une discussion de détails. Voyons les choses de haut, jugeons avec notre cœur, avec ce cœur qui sait voir dans la brillante auréole du génie le divin symbole de l'honneur national.

« Électeurs de la septième circonscription, vous avez en moi un ami. »

Suis-je dans la voie? Il est tout d'abord malaisé de trouver le langage qui convient aux masses. Je crois cependant qu'il y a là quelques bons morceaux.

MONSIEUR ANATOLE DU BOIS DE GROSLAU AU COMTE DE X...

Bien, très bien, mon cher comte; impossible de parler avec plus

de dignité et de franchise. Peut-être souhaiterais-je dans le commencement un peu plus de chaleur et d'abandon, quelque chose dans le caractère de ceci :

*Aux électeurs de la septième circonscription.*

« Chers concitoyens,

« L'heure solennelle a sonné où la France entière, la France honnête et loyale fait appel à tous les dévoûmens, à tous les hommes de cœur qui veulent le bien du pays. C'est à ce titre, chers concitoyens, que je pose ma candidature et m'offre à vos suffrages. En face de l'hydre anarchique qui semble vouloir relever la tête, en présence de ces sourdes menées qui menacent le repos du travailleur et celui du père de famille, il faut que les bons citoyens se comptent, il faut que les dévoûmens se concentrent. Unissons-nous, nous serons invincibles, et l'avenir nous devra son bonheur. »

Ne trouvez-vous pas cela préférable? L'allusion à votre position de fortune est dangereuse. Ne pourrions-nous glisser sur tout cela de la façon suivante :

« Je ne suis point aveugle sur les besoins du présent et les tendances de l'avenir. Les idées ont marché, je le sais, je le comprends, et je tiens à honneur de me dire l'homme d'un progrès réfléchi. »

Votre navire ballotté par l'orage est une belle figure. Vous avez parlé avec votre cœur; mais je redoute un peu « le piédestal immense au sommet duquel..., etc. » Cette poétique image sera-t-elle bien comprise? Tout cela est à remanier. Quant aux aspirations de la nation, ne craignez pas de les affirmer, c'est là qu'est notre force; une certaine rudesse de langage ne saurait déplaire en cette circonstance :

« Que voulons-nous tous, si ce n'est la liberté dans l'ordre et le respect d'une autorité indépendante, si ce n'est la prospérité de la France dans la juste confiance de sa valeur et de sa puissance, si ce n'est la dignité nationale dans l'entente raisonnée des ressources et des moyens dont notre inépuisable pays dispose?

Votre définition de la paix et de la guerre vient ensuite tout naturellement.

« Partant plus de sous-entendus et de faux-fuyans, la franchise est le flambeau des âmes fortes. »

Après ces mots : *le flambeau des âmes fortes*, je placerais sans y rien changer votre péroraison, qui est un chef-d'œuvre : « Mais

que sert de vous parler davantage, etc., » on ne peut mieux dit et mieux pensé. « Trop longtemps la France..., etc. » Parfait. Et comme tout cela est juste, vrai!

Accélérez l'exécution du projet d'école, et croyez, monsieur le comte, que je suis bien tout à vous.

LE COMTE DE X... A L'ABBÉ LEROUX, AU PALAIS ÉPISCOPAL.

Une rechute de monseigneur! Ah! mon Dieu! que me dites-vous là, mon cher abbé? J'espère tout au moins que cela n'a point eu de suites? Comme je partage vos inquiétudes, comme je comprends que vous ne soyez peu disposé à causer avec maître Ledoyen! Cependant, permettez-moi de vous le dire, c'est pousser un peu loin l'oubli des choses de ce monde, et les offres absolument exceptionnelles que mon notaire vous a faites ne sont pas de celles que l'on doit négliger. Parlons sans détour; aussi bien n'ai-je pas le temps de parler autrement.

Je ne vous apprends rien de nouveau en vous disant que j'ai fort grande envie des Herbiers, n'est-ce pas? Or cette grande envie, qui se traduit pour vous par un nombre considérable de billets de banque, pourrait fort bien n'être pas éternelle, et le temps que vous demandez pour réfléchir me paraît être bien dangereux pour vous. J'admets et je respecte tous les souvenirs de famille qui vous rattachent à cette masure; mais l'amour que vous ressentez pour elle est en vérité bien platonique, car je ne sache pas qu'en dix années vous ayez mis deux fois le pied sur votre patrimoine. En bonne conscience, puis-je m'imaginer que l'abbé Leroux, que je connais, que l'abbé Leroux, confident et ami de monseigneur, aspirant et avec raison aux plus hautes dignités ecclésiastiques qui semblent faites pour lui, viendra terminer ses jours dans la baraque des Herbiers?

J'ai peur vraiment que les préoccupations qui m'assiégent en ce moment ne donnent à ma franchise une sorte de brusquerie qui ne m'est pas familière. Acceptez-en d'avance mes excuses.

Je vous offre d'acheter immédiatement les Herbiers moyennant une somme de trente mille francs payable à la signature de l'acte. Je vous délivre en outre des inquiétudes que peut vous causer l'avenir de la famille Claude, fort pieuse assurément, mais on ne peut moins laborieuse, j'ai la douleur de vous l'apprendre.

Voyons, mon cher abbé, j'agis franchement et... largement, vous ne sauriez le nier. Je suis pressé, dites-vous. — Eh! croyez-vous que, si je ne l'étais pas, je vous ferais de semblables propositions?

L'ABBÉ LEROUX AU COMTE DE X...

Il est possible, monsieur le comte, que ces trente mille francs qui veulent arriver là comme un coup de massue dépassent de beaucoup, d'après vos calculs, la valeur réelle de mon petit bien; mais encore une fois je suis malhabile en ces matières, et ma vue est courte pour estimer la valeur vénale des choses qui me tiennent au cœur.

Veuillez remarquer que vous venez m'offrir un marché que je ne souhaitais pas, qui me répugne encore, dont l'idée seule me cause une véritable douleur. Or, dans cette situation, sur quoi voulez-vous que je me base pour estimer le prix des Herbiers, si ce n'est sur la grandeur des regrets que j'éprouve à m'en déposséder?

Vous me faites toucher du doigt l'impatience que vous éprouvez à en devenir acquéreur; c'est me flatter extrêmement, sans pourtant me consoler. Veuillez croire que le premier désir dont vous voulûtes bien honorer mon coin de terre en centupla tout à coup la valeur pour moi.

Quant aux argumens de maître Ledoyen, que je désespère de réfuter en termes convenables, ils me paraissent pécher par la base. L'insignifiance de loyers que depuis douze ou quinze ans j'accepte sans impatience, loin de diminuer la valeur foncière des Herbiers, ne l'augmente-t-elle pas au contraire, et n'est-il pas juste que le capital que vous m'offrez me fasse oublier quinze années de sacrifices?

Maître Ledoyen prétend que vous ne sauriez entrer dans ces considérations; moi, j'affirme que votre position de fortune, monsieur le comte, vous permet d'entrer dans toutes les considérations imaginables. Je ne m'expliquerais pas votre grand désir d'acheter cette propriété, si je ne vous supposais la louable pensée de lui redonner pour l'avenir une valeur considérable que les circonstances probablement ont fait méconnaître jusqu'à présent. Or cette valeur considérable dont la justesse de vos jugemens me prouve clairement l'évidence, serait-il équitable que je n'en profitasse pas? Puis-je oublier que dans le faible arbrisseau que je vous cède il y a un chêne puissant dont vous tirerez un incalculable profit? Enfin puis-je de gaîté de cœur déposséder de cette petite fortune mes héritiers, mes humbles héritiers, ou à défaut d'héritiers les pauvres, qui sont nos enfans à nous, monsieur le comte? Vous me parlez le cœur sur la main; je veux sur l'heure imiter votre exemple. Les propositions dont vous honorez ma petite propriété me furent faites, il y a peu de temps, par les bons frères des écoles chrétiennes, qui,

trouvant les Herbiers merveilleusement situés, voulaient y fonder un établissement.

Vous le dirai-je? En dépit de l'excellence du but, je fus faible avec les bons frères tout comme je suis faible avec vous, et aujourd'hui encore, entre ces deux offres également honorables, je reste douloureusement indécis. Maître Ledoyen dira encore que vous ne sauriez entrer dans ces considérations; mais vous avez fait appel à ma franchise, et je me crois obligé à vous avouer toutes mes faiblesses.

LE COMTE DE X... AU MAIRE DE SAINTE-CROIX.

Tout ce que vous ferez sera bien fait, mon cher Ledru. Je suis accablé de travail, et il ne faut rien moins que mon dévoûment inébranlable à la personne du souverain et la conviction profonde dans le plus sacré des devoirs pour me donner la force de résister à de semblables fatigues. Mettons à quatre-vingts, mettons à cent le nombre des couverts. Je veux rompre le pain avec le plus grand nombre possible de mes chers électeurs.

Vous me demandez le texte de mon toast; je l'avais oublié, mais je l'improvise incontinent. Faites-y une réponse simple où ma personne ne soit pas trop directement en jeu; l'enthousiasme, vous le comprenez, ne doit pas venir de vous. Voici ce toast; j'y mêle à dessein quelque gaîté, car je désire que ce banquet ne perde pas son caractère de fête de famille.

Sapeurs-pompiers!

Je viens ici sans pompe (hilarité probable), fraternellement, vous exprimer la joie que je ressens à me trouver au milieu de vous. Alors même qu'une longue communauté d'intérêts n'aurait pas cimenté entre nous une sincère affection, notre dévoûment commun au souverain serait un lien assez puissant pour que nous puissions nous dire éternellement amis. Nous voulons tous la prospérité du pays, la facilité des transactions, l'extinction de l'ignorance; or pour cela que faut-il? Entretien facile des chemins vicinaux, création indispensable d'écoles primaires. En vous offrant un rouleau compresseur d'un maniement commode, j'ai voulu... (Bravos probables). Ne me remerciez pas, mes amis, ma récompense est tout entière dans l'idée que l'empierrement de vos routes sera désormais plus facile et plus rapide. Si d'autre part, en prenant sur moi de créer dans ce bourg une école primaire vaste, bien aménagée, je me... (Bravos probables). Assez, mes amis, l'émotion me gagne à l'expression chaleureuse de ces sympathies qui s'adressent, avouez-

le, bien moins à ma personne qu'à ces convictions dont mon cœur déborde, et qui ne sont, je le sais, que l'écho des vôtres.

Voilà, mon cher Ledru, ce que je pense dire, à peu de chose près.

LE COMTE DE X... A M. PAGANI, ARTIFICIER.

Monsieur Pagani,

Cinquante douzaines ne seront pas de trop. Je tiens à la quantité. Peu de rouge dans les feux de Bengale, point si possible. J'ai fait couper trois peupliers suivant vos mesures. Vous trouverez ici charpente et main-d'œuvre. Je tiens essentiellement à l'aigle. Je n'ai pas le temps d'entrer dans plus de détails; je compte sur votre bon goût et votre intelligence.

MAITRE LEDOYEN AU COMTE DE X...

Enfin, monsieur le comte, l'affaire est conclue. Le contrat de vente ainsi que le bail sont prêts à être signés demain à trois heures, si vous le voulez bien. L'heure me paraît bonne en ce que vous pourrez, en prenant le train express, repartir presque immédiatement.

Je ne veux pas revenir sur cette opération, qui nous a demandé tant de peines; mais sans votre dernière lettre, qui ne laissait place à aucune hésitation, je n'osais véritablement pas terminer l'affaire. Trente-trois mille cinq cents francs! plus le fermage pour neuf années de La Brèche à un prix... que je n'ose qualifier, puisqu'il a votre consentement.

PAGANI, ARTIFICIER DE SA MAJESTÉ LA REINE D'ESPAGNE, AU COMTE DE X...

Monsieur le comte,

Ayant déjà travaillé pour un grand nombre d'élections, nous sommes en mesure de comprendre parfaitement le caractère du feu d'artifice que vous souhaitez. Croyez que nous avons mis tous nos soins tant dans le choix des couleurs que dans la composition des emblèmes et des allégories.

En date de ce jour, je fais mettre au chemin de fer les trois caisses, qu'accompagne notre plus intelligent contre-maître.

MONSIEUR ANATOLE DU BOIS DE GROSLAU AU COMTE DE X...

(Remettre en mains propres.)

Dépouillement désastreux! Nous sommes consternés. — Minorité de 2,546 voix. Le coup vient de l'évêché. Comment expliquez-vous cela?

LE MAIRE DE SAINTE-CROIX AU COMTE DE X...

Je perds la tête au milieu de cette catastrophe. Je crains, monsieur le comte, que ces embouchures trop étroites, qui ont augmenté singulièrement les difficultés d'exécution et causé le charivari que vous savez, n'aient sourdement aigri les esprits. Tout le monde a fait son devoir; mais le malheur est irréparable.

LA COMTESSE DE X... A L'ABBÉ LEROUX.

Mon cher abbé,

Je ne saurais vous dire combien j'ai été peinée en apprenant les épreuves successives par lesquelles monseigneur vient de passer. Durant ces cruelles angoisses, nous avons été avec vous par l'esprit et par le cœur; nous avons partagé vos inquiétudes et nous avons participé aussi à votre joie lorsque le danger a été conjuré. Dieu soit béni!

J'ai eu de plusieurs côtés des détails précis sur la santé de monseigneur; mais c'est hier seulement que vos lettres si touchantes à tous égards me furent communiquées. Que n'ai-je été consultée, mon cher abbé, que n'êtes-vous venu me demander alliance défensive? Voilà un bien grand mot, n'est-ce pas? mais je n'en trouve pas d'autre. Voyons, entre nous, cette alliance-là ne vous compromettait guère, et, croyez-moi, elle en valait une autre. Les femmes, vous le savez, sont pour les choses délicates du cœur particulièrement bien douées; la Providence les console par là de mille petites misères. Je vous aurais compris, mon cher abbé, je vous aurais aidé, j'aurais agi, j'aurais discuté, — nous autres, gens faibles, nous avons notre éloquence, — j'aurais gagné notre procès, et je vous aurais évité, pauvre cher exproprié, tous ces chagrins dont je ne vois que trop clairement la trace dans vos touchantes lettres; mais pourquoi désespérer? Voyons, nous avons perdu en première instance; rien de plus. Faut-il en vérité qu'un marché conclu au milieu du trouble et de l'inquiétude causés par la maladie de monseigneur pèse à tout jamais sur vous? Faut-il d'un trait de plume briser un doux avenir, effacer tout un passé, renoncer à ces chers ombrages, à la demeure au toit rougeâtre, toute pleine encore de tendres souvenirs que mon cœur de femme devine et bénit, et le petit verger si frais et si fertile sous ses grands pommiers, et la fontaine à l'eau murmurante, et toutes ces choses dont vous peignez si simplement et si éloquemment le charme!

Non, non, cela ne sera pas, non assurément; je ne peux pas, je ne veux pas l'admettre. Fiez-vous à moi, et ce vilain rêve sera ef-

facé pour toujours. Vous regrettez cruellement cette signature fatale? Annulons-la, déchirons ce maudit contrat. Sur un mot de vous, sur un signe, je vous déclare que la chose sera faite.

Et maintenant ne venez pas me demander par quels moyens j'arriverai à ce résultat. On trouve dans son cœur des armes puissantes de persuasion, mon cher abbé, lorsqu'il s'agit du bonheur de ses amis.

L'ABBÉ LEROUX A LA COMTESSE DE X...

Hélas! madame la comtesse, votre précieuse sympathie vient apporter à mes petits chagrins une bien tardive consolation. Je n'en suis pas moins profondément touché par les témoignages affectueux dont vous voulez bien m'honorer.

Je ne saurais m'en cacher, mon cœur se serra lorsqu'il fallut signer cet acte qui me dépossédait à tout jamais de mon humble toit; mais bientôt je me demandai s'il n'y avait pas dans une douleur semblable une trop grande attache aux avantages passagers de ce monde, si la Providence ne m'envoyait pas à dessein cette petite épreuve, et je trouvai dans des préoccupations d'un ordre plus élevé l'oubli de ces misères.

Annuler ce contrat! Et que ne manquerait-on pas de dire, grand Dieu! Quels moyens, quelles influences ne m'accuserait-on pas d'avoir employés pour en arriver à l'annulation d'engagemens publiquement et loyalement contractés!

Non, chère dame, acceptons les faits accomplis. Par goût et par respect pour mon caractère, je crains le bruit que causent de semblables affaires, et je tiens à éviter les bavardages qui en seraient la conséquence. Sans doute le moment fut douloureux pour moi, mais le coup est porté, et j'aurais honte d'attacher à cette petite blessure plus d'importance qu'il ne convient.

D'ailleurs, si douce et si persuasive que soit votre influence auprès de M. le comte, vous croyez peut-être la victoire plus facile qu'elle ne le serait, et pour rien au monde je ne voudrais vous exposer, chère dame, à un échec dont votre trop grande bonté ne peut admettre la possibilité. Encore une fois, acceptons les faits accomplis, et ne changeons rien aux choses que les lois humaines ont revêtues de leur sanction.

J'apprends l'insuccès de M. le comte aux dernières élections; veuillez lui transmettre mes complimens de condoléance.

Abbé Leroux.

Pour avoir collationné les textes :

Gustave Droz.

LA

# QUESTION DE L'OR

## II.

## LE DOUBLE ÉTALON MONÉTAIRE.

### I.

Dans un précédent travail (1), nous avons traité la question de la monnaie au point de vue de la dépréciation, nous avons cherché si, par suite de l'abondance des mines d'or de la Californie et de l'Australie, il y avait eu un changement quelconque dans la valeur des métaux précieux. Nous avons interrogé les faits et la théorie, et nous croyons avoir démontré que, jusqu'à ce jour au moins, il n'y a eu aucun changement, que l'abondance de l'or n'a produit qu'un effet, celui d'activer le développement de la richesse publique. Nous voudrions maintenant étudier la question à un point de vue plus pratique, et examiner les modifications qui se sont introduites dans le rapport de valeur entre les deux métaux qu nous servent d'étalon monétaire, l'or et l'argent. Depuis la découverte des fameuses mines de la Californie en 1848, de l'Australie en 1851, le métal le plus abondant a été l'or. Les nouvelles mines en produisent à elles seules annuellement pour 700 millions, le

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre 1868.

reste du monde pour 200, et sur une production totale des deux métaux qu'on évalue de 11 à 1,200 millions l'or compte pour environ 900 millions. C'est le renversement de ce qui existait autrefois. Pendant plus de trois siècles, de 1545 à 1848, la quantité d'argent mise au jour a été comme poids quarante-sept fois plus forte que celle de l'or et trois fois comme valeur. En 1800, l'argent comptait encore pour 200 millions et l'or pour 82. En 1848, l'or commença de prendre le dessus. La production de celui-ci fut de 247 millions, celle de l'argent de 215. C'était la Russie qui, par la découverte récente de ses gisemens aurifères, était venue apporter ce changement dans les anciens rapports; mais ce n'était rien à côté de celui qui devait résulter de l'exploitation des mines de la Californie et de l'Australie. Depuis 1853, les rapports entre les deux métaux se sont modifiés à ce point que la production de l'argent n'est plus comme poids que de 5 contre 1 vis à vis de l'or, et comme valeur que de 1 contre 2 1/2, ce qui faisait dire à M. Michel Chevalier en 1865 que, sur 14 milliards fournis par l'Amérique et l'Australie depuis 1848, 3 milliards 700 millions l'avaient été en argent, et 10 milliards 300 millions en or. On s'est demandé tout naturellement quel allait être l'effet d'un tel changement, si la valeur de l'or n'en souffrirait pas, et si elle ne descendrait point au-dessous de ce rapport de 15 1/2 à 1, qui avait été fixé en France par la loi de germinal an XI. Au cas où il en serait ainsi, qu'y aurait-il à faire pour se mettre à l'abri de ces mouvemens et pour conserver un étalon de valeur à peu près fixe?

Ce fut sous l'influence de cette préoccupation que la Hollande en 1850 et presque immédiatement après la Belgique démonétisèrent leur or. La Hollande possédait comme nous le double étalon, mais elle avait attribué à l'or une valeur supérieure à celle qu'il avait en France, à celle qu'il avait réellement. Le rapport entre les deux métaux se trouvait être de 15,87 à 1; il s'en était suivi que toute la circulation du pays était en or, d'après ce principe qu'une monnaie inférieure à sa valeur légale expulse toujours la monnaie d'une valeur supérieure réduite au même cours qu'elle. L'argent s'en était allé, et quand à la suite de l'émotion produite par la seule découverte des mines de la Californie, — car il ne s'agissait pas encore de l'Australie, — elle voulut changer son système monétaire, il lui fallut rejeter 175 millions de florins de son marché, soit plus de 400 millions de francs, et les remplacer par une somme équivalente en argent. Cette mesure accomplie précipitamment à nos portes contribua plus que la production des mines à déterminer le changement de valeur qui se manifesta aussitôt entre l'or et l'argent. La remarque en avait déjà été faite par M. Léon Faucher dans

un excellent travail intitulé : *De la production et de la démonétisation de l'or*, et publié ici même (1), et elle est parfaitement juste. Plus on est rapproché des marchés où s'accomplissent de grands changemens, plus on est exposé à en subir les influences. L'or qui se produit en Californie et en Australie passe par bien des étapes avant de nous parvenir. Il sert d'abord à augmenter la circulation du pays même où il est extrait, puis il va dans les grands centres commerciaux avec lesquels ce pays est en rapport. Ceux-ci le revendent à d'autres, et quand il arrive à sa destination définitive, il a exhaussé le niveau de plusieurs canaux sans en faire déborder aucun; il en est autrement quand il s'agit d'un changement brusque de système monétaire, comme celui de la Hollande en 1850, et qu'il faut tout à coup remplacer 400 millions d'or par 400 millions d'argent. Il était impossible qu'en France nous n'en fussions pas très affectés à cause de l'état de notre circulation, qui était alors tout en argent. Nous fûmes particulièrement chargés de vendre le métal qu'on recherchait et de prendre celui qu'on refusait. De là une variation de valeur assez rapide entre les deux métaux.

On voulut aussi à ce moment nous entraîner à suivre l'exemple de la Hollande, à prendre l'argent comme monnaie exclusive au lieu de l'or, dont on prédisait l'avilissement prochain. Notre gouvernement eut la sagesse de résister. Bientôt après, les choses avaient complétement changé de face, l'or était graduellement entré dans la circulation, et la substitution à l'autre métal s'était faite sans secousse et sans compromettre aucun intérêt. Le changement de valeur qui avait amené cette substitution était si minime qu'on s'en était à peine aperçu, et qu'il ne pouvait pas être mis en balance avec les avantages qu'on trouvait à posséder une monnaie plus commode et d'un transport plus facile; personne ne s'en plaignit, et aujourd'hui on est tellement habitué à la monnaie d'or, elle a tellement pris sa place dans la circulation, qu'on l'en verrait sortir avec infiniment de regret. Aussi quand on examine le principe du double étalon et qu'on cherche s'il n'y a pas à le modifier, c'est non plus pour expulser l'or, mais pour savoir s'il doit régner seul ou conjointement avec l'autre métal sur les bases établies par la loi de germinal. D'ailleurs, en dehors de toute autre considération, la question n'est plus entière comme au lendemain de la découverte des mines de la Californie et de l'Australie. A ce moment, la circulation des pays qui avaient le double étalon, la nôtre surtout, étaient presque exclusivement en argent. Le sacrifice à faire, s'il y en avait un, eût été peu considérable; mais aujourd'hui que la

(1) Voyez la *Revue* du 15 août 1852.

plus grande partie de notre argent a disparu et que la circulation est presque tout entière en or, l'œuvre serait très difficile, très dispendieuse, presque impossible. Personne ne pourrait songer, par exemple, à remplacer 3 milliards 1/2 d'or qui existent peut-être en France par 3 milliards 1/2 d'argent. On ne saurait où les prendre, et on ferait renchérir ce dernier métal d'une façon prodigieuse. Il est donc question, nous le répétons, non plus de supprimer l'or, mais de savoir quelle part on lui fera dans la circulation.

La foi dans le double étalon, ébranlée depuis longtemps dans l'esprit des hommes de science, a commencé de l'être pour tout le monde à la suite de la convention que nous avons faite avec plusieurs états limitrophes à la fin de 1865 pour régler d'un commun accord l'état de la monnaie divisionnaire. Cette convention ne touchait pas, il est vrai, au principe du double étalon, elle le respectait là où il existait, et c'était peut-être un tort; mais pour empêcher l'exportation de la monnaie divisionnaire d'argent, dont la rareté se faisait sentir de plus en plus dans les transactions et les gênait, elle décidait qu'on en abaisserait le titre de 900 à 835 millièmes, et qu'on n'en ferait plus qu'une monnaie d'appoint. Il y avait donc une singulière anomalie à laisser subsister deux pièces de même métal dont l'une à 900 millièmes de fin et l'autre à 835 millièmes. Aussi le public se dit-il tout naturellement que ce qui était bon pour retenir la monnaie divisionnaire le serait également pour retenir la pièce de 5 francs, si tant est qu'on voulût la retenir. Que si au contraire on n'en avait pas besoin, et qu'on fut résigné à la voir disparaître complétement, l'état pouvait bien lui-même réaliser le bénéfice qu'il y aurait à en opérer le retrait, au lieu de l'abandonner à la spéculation. Cela compenserait les frais qu'il aurait à faire pour la remplacer par de la monnaie d'or. En 1866, notre gouvernement nomma une commission pour étudier la question. Elle fut composée de huit membres choisis parmi les hommes les plus compétens. Cette commission, après plusieurs réunions, se prononça pour le maintien du *statu quo* à la majorité de 5 voix contre 3. Nous ne savons pas exactement quelles sont les raisons qui l'ont décidée, elle n'a pas, à notre connaissance, publié les procès-verbaux de ses séances. On croit seulement qu'elle a été surtout entraînée par cette considération, que, le double étalon n'ayant pas eu jusqu'ici d'inconvéniens pratiques, il n'y avait pas nécessité de rien changer à notre circulation. L'année suivante, à l'occasion de l'exposition universelle, la question fut reprise; il y eut alors une conférence de délégués envoyés par les divers états, et ayant mission d'examiner si on ne pourrait point s'entendre pour avoir une monnaie qui eût un caractère international, qui réalisât ce qu'on appelle l'unité monétaire, soit sur la

base de la convention de 1865, soit sur toute autre (1). Cette conférence, qui fut convoquée par M. de Parieu, présidée par lui et par le prince Napoléon, posa dès la première réunion comme principe que, pour arriver à l'unité, il fallait d'abord avoir partout le même étalon, et que cet étalon ne pouvait être qu'en or. Là-dessus il n'y eut aucune divergence, tout le monde reconnut que la monnaie d'or était la plus utile, et celle surtout qui répondrait le mieux aux besoins de l'avenir. Il n'y eut de difficultés que sur les moyens d'exécution, difficultés qui subsistent, qui sont graves, et dont nous entretiendrons peut-être un jour les lecteurs de la *Revue*. En attendant, la monnaie d'or venait de recevoir de cette conférence une consécration nouvelle; elle était proclamée la meilleure. Cette déclaration fit réfléchir les états à double étalon et à étalon d'argent seul; ils purent se dire qu'indépendamment des inconvéniens qu'il y aurait pour eux à ne pas avoir toute leur monnaie principale dans le métal qui serait celui de l'unité monétaire, si cette unité venait jamais à se faire, il y en avait déjà dans le présent à garder une monnaie qui était considérée comme inférieure, et qui le deviendrait de plus en plus avec l'extension que prendrait l'or. Aussi vit-on immédiatement en Allemagne un mouvement d'opinion se prononcer dans ce sens.

Le *handelstag*, association des chambres de commerce réunie à Francfort, mit au concours la question de savoir comment on pourrait passer sans trop de dommage de la monnaie d'argent à la monnaie d'or; mais ce qui appela surtout l'attention la plus sérieuse, ce fut le changement qui s'opéra dans la valeur respective des deux métaux. De 1853 à 1867, contrairement à ce qui se passait avant 1848, l'argent avait fait prime sur l'or. Cette prime s'était élevée jusqu'à 2 pour 100, et avait eu pour résultat dans notre pays de nous faire enlever la plus grande partie de nos pièces de 5 francs, et même un peu de notre monnaie divisionnaire, celle qui était la moins usée. On n'en frappait plus de nouvelles. En 1867, pour des raisons que nous indiquerons plus tard, la prime ayant baissé sensiblement et l'argent étant revenu à peu près au pair avec l'or, selon le rapport fixé par la loi de germinal, il reparut des pièces de 5 francs d'argent dans la circulation, et on nous assure que dans l'espace d'un an et demi il en a été frappé pour 136 millions. C'est un aspect nouveau de la question. Après avoir perdu notre argent parce qu'il faisait prime sur l'or, allons-nous maintenant perdre notre or parce qu'il reprendrait l'avantage sur l'argent, et ne con-

(1) Voyez dans la *Revue* du 1er avril 1867 un travail de M. É. de Laveleye sur *la Monnaie internationale*.

serverons-nous jamais dans la circulation que le métal le plus déprécié? Pour changer notre argent contre de l'or jusqu'à concurrence de 3 milliards peut-être, il nous en a coûté, en supposant une prime de 2 pour 100 en faveur de l'argent, environ 60 millions; mais au moins nous avons gagné d'avoir une monnaie plus commode et plus en harmonie avec les besoins de l'avenir. Si maintenant nous allions perdre notre or parce qu'à son tour il aurait une prime à peu près égale sur l'argent, nous aurions subi un double dommage qu'on peut évaluer à 120 millions, le tout pour revenir à la monnaie la plus incommode, et dont personne ne veut plus. — Cette donnée est très sérieuse; elle appelait un nouvel examen de la question. Notre gouvernement ne tarda pas en effet à ouvrir une nouvelle enquête en adressant une circulaire aux trésoriers-payeurs-généraux et aux chambres de commerce. Cette circulaire leur posait diverses questions. « 1° Quelle est la proportion approximative des valeurs en pièces de 5 francs argent, comparée à la valeur totale de la monnaie d'or, que l'on peut présumer être actuellement en circulation? 2° Le public aurait-il répugnance à voir l'or devenir l'instrument exclusif des paiemens pour les sommes au-dessus de 50 fr., ou pour une somme un peu supérieure, s'il y avait lieu? 3° Les pièces de 5 francs sont-elles achetées avec prime par rapport à l'or pour quelques usages et emplois commerciaux particuliers, — par exemple pour l'exportation dans telle ou telle direction? 4° Sont-elles achetées avec prime pour l'usage intérieur en France, comme l'or l'était autrefois, avant 1848 par exemple? 5° Y aurait-il un intérêt commercial quelconque à ce que, si l'or était adopté comme seule monnaie normale, il fût frappé des pièces de 5 francs argent au titre actuel et sans cours obligatoire dans l'intérieur de la France, enfin comme simple monnaie de commerce? 6° Dans le cas où le gouvernement adopterait l'or dans les conditions définies par la loi de l'an XI comme étalon unique, trouverait-on préférable au goût des populations et aux besoins de la circulation que la pièce de 5 francs fût entièrement supprimée, ou qu'elle fût frappée à 835 millièmes de fin, et ne pût dès lors être imposée dans les paiemens au-delà d'une certaine somme? »

Il y a dans ces questions plus que des faits à apprécier, il y a des inductions à établir. Les trésoriers-payeurs-généraux et les chambres de commerce étaient assurément fort à même de faire connaître la quantité de pièces de 5 francs argent qui pouvaient rester dans leurs départemens, de dire si on les achetait avec prime et en vue de quelle destination; mais ils n'avaient pas la même autorité pour déclarer s'il y avait lieu de procéder au remplacement définitif de l'argent par l'or, et ce qu'on devrait faire de l'argent, une

fois démonétisé. C'étaient là des questions de doctrine un peu en dehors de leur compétence. Ils pouvaient craindre d'engager leur responsabilité en y répondant, et il était à supposer que, s'ils y répondaient, ce serait pour se montrer favorables au système existant, comme font toujours ceux qui n'ont pas des opinions arrêtées, qui ne veulent pas se compromettre, et pour lesquels le maintien du *statu quo* est toujours la solution préférable. Eh bien! les autorités consultées n'ont pas craint de s'engager, et voici les réponses qu'elles ont faites sur les questions même qui pouvaient le plus les embarrasser.

Sur 91 receveurs-généraux, 69 ont demandé de voir l'or devenir l'étalon unique de la monnaie; sur ce nombre, 55 voulaient que la pièce de 5 francs fût réduite au titre de 835 millièmes de fin, 11 qu'elle fût supprimée tout à fait, 9 opinaient pour que, tout en cessant d'être une monnaie légale, elle pût encore être frappée sur la demande et selon les besoins du commerce, soit pour le trafic intérieur, soit pour être exportée en Orient. Parmi les 22 receveurs qui se prononcent moins catégoriquement en faveur de l'étalon d'or, 13 ont fait des réponses ambiguës, 9 seulement expriment nettement le vœu que les conditions actuelles de la circulation soient maintenues. Quant aux chambres de commerce, 68 ont donné leur avis; 10 opinent pour la suppression pure et simple de la pièce de 5 francs en argent, 10 pour que l'on conserve cette monnaie sans lui donner cours obligatoire, 25 se prononcent pour la réduction du titre à 835 millièmes de fin : en tout, 45 se montrent donc favorables à l'adoption de l'étalon d'or. 2 réponses sont évasives, 8 douteuses, 13 favorables au double étalon.

Ces réponses avaient incontestablement une grande importance; jointes à la déclaration de la conférence internationale et au changement de valeur de l'argent, elles infirmaient complétement les décisions de la première commission. M. le ministre des finances l'a compris, et il vient, il y a quelques mois, de nommer une nouvelle commission, composée cette fois de 20 membres, qui doit, dit-on, faire connaître son opinion assez prochainement. Sera-t-elle ou non favorable au maintien du double étalon? Nous l'ignorons; mais comme la question est d'intérêt général, et qu'il appartient à chacun de l'examiner, nous croyons utile de présenter ici quelques observations préalables.

## II.

D'abord il y a un point qu'il est nécessaire d'éclaircir avant d'étudier le fond du débat. On a dit que la monnaie d'argent était le

seul étalon véritable de la France, que l'or n'avait été admis qu'à l'état d'exception, par tolérance, et qu'on n'avait point le droit d'en faire un étalon monétaire au même titre que l'argent, que ce serait manquer au respect des contrats et de la propriété. Cette thèse a été soutenue notamment lorsqu'on proposait à l'état de démonétiser l'or pour n'avoir pas à en subir la dépréciation prochaine. En effet, si l'on ne s'inspire que de la disposition générale de la loi de germinal an XI, et surtout de certaines déclarations qui en ont précédé et accompagné la discussion, on peut se figurer que la monnaie d'argent est bien le seul étalon qu'on ait voulu adopter. Voici ce que dit la loi de germinal dans sa disposition générale. « Cinq grammes d'argent de 9/10e de fin constituent l'unité monétaire qui conserve le nom de franc. » On avait proposé de déclarer d'une façon plus explicite encore, dans un article spécial, que le franc d'argent serait la mesure invariable des métaux précieux. Cet article ne fut pas voté; mais M. Gaudin, le ministre des finances d'alors, qui avait présenté le projet de système monétaire, disait dans son exposé des motifs présenté aux consuls de la république, que ce projet avait pour but de fixer désormais le prix et la valeur de l'argent, qu'on ne serait plus exposé à en voir changer le titre ou le poids suivant l'abondance ou la rareté; que la dénomination répondrait toujours au poids, et que celui qui aurait prêté, par exemple, 200 francs ne pourrait jamais être remboursé avec moins de 1 kilogramme d'argent, qui vaudrait toujours 200 francs, ni plus, ni moins. Il ajoutait que l'or serait vis-à-vis de l'argent, dans la proportion de 15 1/2 à 1, et que, s'il survenait plus tard des événemens qui forçassent à changer cette proportion, *l'or seul devrait être refondu.*

L'opinion de M. Gaudin était favorable au double étalon, mais à la condition, comme il le dit, que lorsqu'il y aurait des changemens dans le rapport de valeur fixé par la loi, ce serait l'or qui serait refondu, modifié quant au poids ou quant au titre, et, qu'on me pardonne l'expression, réajusté avec l'argent. M. Bérenger, rapporteur au conseil d'état, était pour une autre solution : il n'admettait l'or que comme une monnaie dont le prix varierait suivant la valeur respective des métaux précieux sur le marché, et il s'exprimait ainsi au sujet du double étalon. « Si au lieu d'une matière monétaire on en a deux qui représentent concurremment la monnaie de compte, les chances de variations doublent, et il n'y a plus d'égalité entre la condition du créancier et celle du débiteur, car ce dernier, étant le maître de payer dans l'une ou l'autre monnaie, choisira nécessairement celle dont le cours est le plus bas. Dès lors on se déterminera plus difficilement à devenir créancier. Si la

loi fixe la valeur courante de l'or et de l'argent, la monnaie de compte est représentée non par une quantité donnée d'or ou par une quantité donnée d'argent, mais par une raison composée, 1° du rapport établi par la loi entre la valeur de l'or et celle de l'argent, 2° de celui fixé par le commerce, 3° de la proportion pour laquelle les monnaies d'or et d'argent entrent dans la circulation. »

Ce fut l'opinion de M. Gaudin qui prévalut. On décida qu'on frapperait des pièces d'or ayant une valeur nominale déterminée, mais on ne s'expliqua point avec précision sur la question du changement de poids et de titre en cas de variation des deux métaux. Quoi qu'il en soit, si l'esprit de la loi de germinal était favorable à l'étalon d'argent, il ne put résister à la force des choses. La seule fabrication des pièces d'or d'une valeur déterminée suffit pour leur donner un cours légal comme à l'argent, on les offrit en paiement, et personne ne put les refuser; il y a plus, *les offres réelles*, même faites en or, en cas de litige, furent toujours sanctionnées par les tribunaux. Par conséquent il ne peut pas y avoir de doute sur la légalité de la monnaie d'or. Non-seulement c'est une question vidée par la jurisprudence, mais c'est aussi une question d'équité. Il est bien évident qu'à moins de stipulations contraires, et nous ne savons pas jusqu'à quel point elles seraient admises par les tribunaux, tous les contrats depuis longtemps ont été faits en vue du paiement en or ou en argent laissé au choix du débiteur, et comme celui-ci choisit toujours le métal le plus déprécié, on a accepté d'avance les mauvaises chances du double étalon. L'état est donc parfaitement libre de faire ce qu'il jugera préférable, il peut démonétiser l'argent sans craindre de violer des droits acquis. Ceci dit, nous passons à la question de fond.

Parmi les avantages que l'on attribue au double étalon se trouve celui de rendre les relations commerciales plus faciles avec les pays qui ont l'une ou l'autre des deux monnaies. S'il s'agit d'un pays qui ait l'étalon d'argent, nous trouvons dans notre stock métallique de quoi régler avec lui. De même s'il faut régler en or. Nous avons donc un double avantage qui n'appartient pas aux pays qui n'ont qu'un étalon. Quand il a été question pour la première fois de démonétiser l'argent, on nous a opposé notamment nos rapports avec la Hollande, avec l'Allemagne, et on nous a dit que nous rendrions ces rapports beaucoup plus difficiles. Les personnes qui font l'objection ne se rendent pas bien compte de l'état des choses. Elles se figurent que, parce que nous avons les deux métaux comme monnaie légale, ils sont toujours l'un et l'autre à notre disposition, et que, si des remises un peu importantes en argent par exemple étaient à faire en Hollande ou en Allemagne, nous en trouverions aisément

le montant dans notre circulation. C'est une grande erreur. C'en eût été une au moins lorsque l'argent jouissait d'une prime. Dans ce moment-là, bien qu'en possession légale du double étalon, nous n'avions en réalité qu'une monnaie en circulation, qui était l'or. L'argent avait disparu, il était devenu une marchandise qu'on ne se procurait plus que chez les gens qui font métier de la vendre, c'est-à-dire en la payant le prix qu'elle vaut. Avec le double étalon, on n'a pas, comme on dit, deux cordes à son arc; on n'en a toujours qu'une, et la moins bonne, et nous ne voyons pas comment notre situation eût été plus embarrassée, si l'argent avait été démonétisé. Nous l'aurions acheté sous forme de lingots au lieu de l'acheter sous forme de monnaie, et les frais de refonte eussent été en moins. Pour être en parfaite relation avec une contrée, il faut avoir non-seulement le même métal qu'elle comme signe monétaire, mais encore posséder le même type. La pièce de 5 francs argent n'a pas cours au-delà du Rhin, en Hollande et en Allemagne, et, avant de l'envoyer dans ces pays, il faut préalablement la convertir en florins ou en thalers. La possession du même métal ne tranche que la moitié de la difficulté, si elle en tranche la moitié, car aujourd'hui la monnaie d'or est reçue partout, et nous considérons comme un fait que, même vis-à-vis des pays qui ont l'étalon d'argent, les règlemens sont plus faciles avec l'or qu'avec l'autre métal frappé à un type différent. Par conséquent l'argument tiré de l'avantage d'avoir un double étalon pour répondre à de doubles besoins n'a aucune valeur. Le maintien de l'étalon d'argent ne fait pas que ce métal reste dans la circulation, et de plus on peut parfaitement y suppléer.

Nous arrivons à un autre prétendu avantage du double étalon qui ne paraît pas avoir plus d'importance. On dit : Lorsque vous n'avez qu'un étalon monétaire, qu'il soit d'argent ou d'or, vous êtes livrés à toutes les oscillations de valeur que peut subir ce métal; qu'il devienne tout à coup très abondant, et immédiatement vous en subissez la dépréciation. Si au contraire vous avez conservé les deux étalons avec un rapport de valeur entre eux fixé par la loi, comme il est rare qu'ils deviennent tous les deux très abondans à la fois, la dépréciation de celui qui l'est le plus se trouve arrêtée par la fixité de celui qui l'est le moins. C'est ce qu'on appelle le système du parachute. Le mérite de ce système nous a toujours paru incompréhensible. Comment, avec la faculté qu'on a, qu'on ne peut pas enlever, de fondre et d'exporter la monnaie qui a le plus de valeur et le droit que possède le débiteur de payer avec celle qui en a le moins, l'une peut-elle servir de parachute à l'autre? Parce qu'on laisserait inscrit dans la loi que la pièce de

20 francs en or vaut quatre pièces de 5 francs en argent, se figure-t-on qu'on forcerait à l'échanger de cette façon, si l'argent venait à faire prime? Il faudrait pour y arriver appliquer la loi du maximum, et on sait ce qu'elle amène, la disparition complète de la marchandise qu'elle veut réglementer. La Banque de France a toujours eu dans ses caisses une somme plus ou moins considérable en argent qu'elle conserve on ne sait pour quelle éventualité. Nous n'avons jamais ouï dire que, lorsque ce métal faisait prime, elle en donnât à quiconque venait lui en demander, et qu'elle fût disposée à l'échanger contre de l'or au taux fixé par la loi de germinal. Le système du parachute n'est qu'une idée ingénieuse tirée de comparaisons qui ne peuvent s'appliquer ici. Quand un métal devenu très abondant doit se déprécier, ce n'est pas la coexistence d'un autre comme signe monétaire qui peut l'en empêcher. Il subira la dépréciation absolument comme s'il était seul; il la subira même plus grande à cause de la concurrence de l'autre métal. S'il eût été seul, il eût rencontré plus de besoins à satisfaire, il eût occupé une place plus grande dans la circulation, partant son abondance se serait moins fait sentir, et il eût eu d'autant plus de chances d'échapper à la dépréciation. Par conséquent ce qu'on appelle le système du parachute agit en sens inverse de ce qu'on suppose. Loin de donner plus de stabilité aux deux métaux qui se trouvent en concurrence, il en précipite au contraire la dépréciation en raison même de cette concurrence. Rien ne nous paraît plus clair.

On donne encore comme argument en faveur du double étalon, et particulièrement du maintien de la monnaie d'argent, qu'avec elle on peut conserver des encaisses plus considérables qu'avec l'or dans les principaux établissemens financiers, qu'on est moins exposé aux crises. Cet argument, nous l'avons démontré, repose sur un cercle vicieux. Il suppose ce qui n'existe pas, ce qui ne peut exister, la possibilité d'avoir toujours des encaisses dans le métal que l'on veut. — Quand on possède le double étalon, on a en circulation non la monnaie qu'on veut, mais bien celle qui a le moins de valeur, celle que la spéculation consent à vous laisser, tantôt l'argent, tantôt l'or. La Banque de France avait autrefois son encaisse métallique en argent, il est aujourd'hui en or. Pourquoi? Parce qu'on lui a enlevé la plus grande partie de son argent, et elle n'a pu conserver ce qui lui en reste qu'à la condition de ne le montrer jamais, de le tenir soigneusement renfermé dans ses caisses, et complétement inactif. S'il lui était arrivé de s'en servir pour ses opérations dans le moment où il faisait prime, elle n'en aurait pas gardé un écu de 5 francs. On peut aller plus

loin encore et dire que, même avec l'étalon d'argent unique, l'argument n'a pas la valeur qu'on lui suppose. Si les encaisses des banques se vident à de certains momens, c'est parce qu'on est débiteur à l'étranger, qu'on a le change contre soi, et qu'il faut faire des remises en numéraire, ou encore parce qu'à l'intérieur on a besoin de plus de monnaie par suite du développement des affaires et de la cherté de quelques denrées, comme le blé par exemple. En serait-il autrement, si les encaisses étaient d'argent? Pourrait-on se défendre davantage contre les difficultés, éviter de faire des remises au dehors, répandre moins de numéraire à l'intérieur? En définitive, quand on est débiteur, il faut payer, et nous n'en serions pas plus dispensés avec une monnaie qu'avec l'autre. Si nous n'avons que celle d'argent, les frais de transport seront plus considérables, voilà tout; mais, lorsque nous aurons des remises à faire au dehors, il nous faudra toujours les aller prendre dans les grands établissemens financiers qui les possèdent, et les encaisses se videront aussi bien avec l'argent qu'avec l'or. De même pour l'intérieur; ce n'est pas la nature du métal qui peut empêcher un pays de rechercher le numéraire quand il en manque. Il n'y aurait qu'un cas où il en serait autrement : c'est si, avec le métal d'argent pour monnaie, les relations au dehors et les affaires au dedans se trouvaient moins actives, ce qui en effet pourrait bien arriver. Or, quand on appuie sur le passé cette théorie de la plus grande facilité des encaisses et de la moindre fréquence des crises avec le métal d'argent, on oublie de tenir compte du développement des relations commerciales qui a eu lieu depuis. Ces relations étant moins étendues autrefois, il était naturel qu'on eût moins besoin de numéraire, qu'on fût moins exposé aux crises; mais aussi la richesse publique faisait moins de progrès. Est-ce là l'idéal auquel on se propose de revenir? Veut-on, pour éviter les grandes fluctuations des encaisses et rendre les crises moins fréquentes, ralentir le mouvement des affaires?

Mais, continue-t-on, l'argent étant une monnaie plus lourde, plus embarrassante que l'or, on le laissera davantage dans les banques, et on fera un plus grand usage du crédit, en particulier de la monnaie fiduciaire. L'inconvénient alors est d'une autre espèce. Nous n'avons pas besoin de répéter ce qui a été dit maintes fois et ce qui est accepté par tous les esprits sérieux, que la monnaie doit être la base de toutes les opérations commerciales, et que, si on peut recourir au crédit pour donner à celles-ci plus d'extension et de rapidité, il ne faut jamais perdre de vue qu'elles doivent toujours être réalisables en numéraire, que c'est pour elles une condition *sine qua non* de vitalité. Si on ne tient pas compte de cela, si

l'on développe les affaires outre mesure en les appuyant seulement sur le crédit, on s'expose aux plus grands dangers; il arrive un jour où l'édifice, construit plus ou moins artificiellement, s'écroule, et ce jour-là on s'aperçoit que l'on avait travaillé dans les airs. Les opérations n'ont plus de base, et la monnaie métallique devient d'autant plus recherchée qu'on avait cru pouvoir s'en passer. Ainsi l'argument qu'on donne en faveur du maintien des encaisses d'argent par l'extension du crédit est précisément celui qui tendrait à les compromettre davantage, puisqu'il conduirait plus vite aux embarras, et que dans ces momens-là il n'y a pas d'encaisse qui résiste, qu'il soit en or ou en argent, à moins qu'on n'ait recours aux mesures les plus rigoureuses. Il est vrai qu'il y a des gens qui indiquent encore comme un préservatif des encaisses d'argent en cas de crise la difficulté matérielle de compter cette monnaie, la lenteur qu'on peut y mettre, et ils supposent que pendant ce temps la panique peut se calmer et la confiance renaître! C'est là un argument puéril; il n'a d'abord aucune valeur dans les momens où la crise a pour cause l'absence même de numéraire, où il en faut à tout prix. Ce n'est pas la difficulté matérielle de le compter et le temps qu'on pourrait y mettre qui empêcheraient de le réclamer lorsqu'on consent à le payer 7 et 8 pour 100; si c'est la confiance seule qui fait défaut, la même difficulté n'arrêterait pas davantage. On l'a bien vu en 1848. La Banque de France avait tout son encaisse en argent, et il n'a pas fallu moins qu'un décret pour la mettre à l'abri des demandes de remboursement. Ainsi, soit qu'on envisage le double étalon au point de vue de l'avantage qu'on lui attribue de rendre les rapports plus faciles avec les pays qui ont l'une ou l'autre monnaie, soit qu'on l'examine à celui d'une fixité plus grande qu'il donnerait à la valeur des métaux précieux en général, soit enfin qu'on le croie plus favorable à l'extension du crédit, il n'y a aucun argument qui résiste à une discussion sérieuse. J'en cherche d'autres encore, et je n'en trouve plus qu'un, aussi nouveau qu'inattendu, qui a été présenté tout récemment, et qui mérite d'être examiné. On a dit, et c'est M. Wolowski surtout qui a soulevé l'objection (1) : Si vous démonétisez l'argent, vous vous exposez à donner une plus-value considérable à l'or; peut-être en élèverez-vous le prix de 25 pour 100, ce qui équivaudrait, en ce qui concerne l'état seulement, à une augmentation des charges de la dette publique de plus de 3 milliards. Il y a heureusement dans cette hypothèse beaucoup d'exagération.

(1) Voyez un mémoire intitulé *l'Or et l'Argent*, lu le 5 octobre 1868 par M. Wolowski à la séance annuelle des cinq académies.

Nous n'avons jamais partagé, quant à nous, les appréhensions de ceux qui ont cru dans le passé ou qui croiraient encore dans un avenir assez prochain à l'avilissement de l'or par suite de l'abondance des mines de la Californie et de l'Australie, et la raison de notre opinion, c'est que le développement progressif des affaires absorbera davantage de métaux précieux, et que la place de l'or dans la circulation sera de plus en plus grande. Nous avons compté, pour en assurer la fixité relative, sur le moindre emploi de l'argent; mais nous n'allons pas jusqu'à conclure, comme M. Wolowski, que l'or pourrait bien renchérir et acquérir une plus-value de 25 pour 100. Cela nous paraît impossible. D'abord l'argent qui existe dans le monde ne sera pas démonétisé du jour au lendemain et partout à la fois. S'il est vrai que l'or soit la monnaie des pays riches, il y a malheureusement encore beaucoup de contrées qui ne sont pas prêtes à le recevoir, et pour lesquelles il n'est pas d'une utilité réelle. Quand toute l'Europe se mettrait à le prendre, l'argent resterait encore en Asie, dans une partie de l'Amérique, dans l'Afrique, qui n'auraient pas de motif d'agir de même. S'il y a aujourd'hui vingt et quelques milliards de ce dernier métal dans le monde, la moitié au moins est dans ces contrées. C'est déjà une grande cause d'atténuation pour le danger dont on nous menace. Ajoutez que la démonétisation de l'argent, si elle a lieu partout en Europe, ne s'accomplira pas subitement; on y mettra le temps, et pendant que s'opérera cette démonétisation la Californie et l'Australie fourniront de nouveaux milliards du métal privilégié pour remplacer celui qu'on ne voudra plus. D'ailleurs ce dernier lui-même, l'argent, ne disparaîtra pas tout à fait, il restera au moins à l'état de monnaie divisionnaire, et il aura en cette qualité une importance d'autant plus grande que la monnaie principale aura plus de valeur et sera moins susceptible de se diviser en petites coupures. Enfin, pour ce qui a rapport à notre pays, et c'est le point de vue où il faut se placer d'abord, nous n'avons à nous préoccuper que de l'effet que pourrait produire en France la démonétisation de notre argent, cet effet ne peut pas être grand, comme nous l'indiquerons plus tard. Nous croyons donc qu'on peut sans témérité aucune passer outre à l'objection de M. Wolowski et examiner en toute liberté le chapitre des inconvéniens du double étalon. C'est ce que nous allons faire maitenant.

## III.

Le premier inconvénient du double étalon, c'est qu'il est en contradiction avec le but qu'on veut atteindre. Locke l'a dit il y a

longtemps, « deux métaux tels que l'or et l'argent ne peuvent servir au même moment et dans le même pays de mesure pour les échanges, parce qu'il faut que cette mesure soit toujours la même et reste dans la même proportion de valeur. Prendre pour mesure de la valeur commerciale des matières qui n'ont pas entre elles un rapport fixe et invariable, c'est comme si l'on choisissait comme mesure de la longueur un objet qui fût sujet à s'allonger ou à se rétrécir. Il faut donc qu'il n'y ait dans chaque pays qu'un seul métal qui soit la monnaie de compte, le gage des conventions et la mesure des valeurs. » On répondra d'abord qu'il n'y a pas d'étalon, à proprement parler, dans le sens absolu du mot, tel que paraît l'entendre Locke, car il n'y a aucun métal qui, comme le mètre, soit invariable et puisse toujours donner la mesure exacte de la valeur. Qu'on ait l'argent ou qu'on ait l'or, on est exposé à des variations, cela est possible; mais, si on a les deux, les chances sont doubles, et elles s'accroissent, ainsi que je crois l'avoir démontré, en raison même de la concurrence des deux métaux servant au même usage. On répondra ensuite, en ce qui nous concerne, que nous avons le double étalon depuis environ soixante-dix ans, et qu'il n'a dans la pratique amené aucun inconvénient, qu'il n'a pas empêché les progrès de s'accomplir, ni même l'or de se substituer à l'argent lorsqu'on l'a jugé utile. Cela est possible encore; mais de ce qu'il n'a pas eu d'inconvénient dans le passé, il ne s'ensuit pas qu'il n'en aura jamais dans l'avenir. Les situations changent, et ce qui était bon hier ne le sera plus demain. Autrefois les relations commerciales étaient peu étendues, il fallait moins de numéraire pour y faire face, — le métal d'argent suffisait, — il suffisait de même pour ce qu'on appelle la monnaie de poche. Si nous étions obligés aujourd'hui de porter en argent ce que nous croyons utile à nos besoins de chaque jour, nous en serions fort incommodés, et chacun s'en plaindrait. La monnaie d'or est la monnaie des pays commerçans et des pays riches, parce que c'est celle qui, ayant le plus de valeur sous le moindre volume, s'accommode le mieux à la multiplicité et à l'importance des transactions. Si jamais l'allégorie mythologique des trois âges de l'humanité, l'âge de fer, l'âge d'argent et l'âge d'or, a eu une application précise, c'est à propos du signe monétaire : il était en fer ou en bronze à l'origine des sociétés, lorsqu'il y avait peu d'échanges; il a été en argent alors que les relations se sont développées; enfin aujourd'hui, avec l'extension qu'elles ont prise, il le faut en or. C'est ce qui fait que la découverte des mines de la Californie et de l'Australie a été vraiment un acte providentiel, parce qu'elle a fourni l'instrument d'échange le plus utile au progrès, et au moment même où l'on allait en avoir

particulièrement besoin. L'or est si bien la monnaie indispensable à présent que la Belgique et la Suisse, qui en 1850, guidées par de fausses considérations, l'avaient démonétisé, se sont empressées de le reprendre en 1860, pour laisser l'argent à l'état de monnaie divisionnaire.

On sait ce qu'il faut penser de la plus grande facilité des rapports commerciaux avec les pays à monnaie d'argent en ayant le double étalon; nous avons montré que, même avec ces pays, les règlemens pouvaient parfaitement se faire en or, que ce métal était reçu partout. Il en est autrement si l'on n'a que de l'argent à offrir aux pays qui ont la monnaie d'or; les règlemens alors présentent des difficultés sérieuses qui se traduisent par un change plus ou moins défavorable. Un auteur très consciencieux, et dont les recherches statistiques méritent toujours grande confiance, M. Clément Juglar (1), a dressé un tableau des variations du change de notre pays avec l'Angleterre depuis le commencement du siècle jusqu'en 1864. Ce tableau est très intéressant à consulter. On y voit que de 1819 à 1852 le change nous a été plus défavorable qu'il ne l'a été depuis. En voici l'explication. Le taux du change avec un pays étranger s'établit sur deux choses principales : 1° sur les rapports commerciaux et autres qui vous constituent débiteur ou créancier, 2° sur la nature de la monnaie qu'on peut proposer en paiement. Les règlemens entre nations se font comme entre individus, avec du numéraire. Si on est débiteur, il faut envoyer celui qui est nécessaire au paiement et en supporter les frais de transport. Le change s'établit en conséquence, c'est-à-dire qu'on trouve des gens dont c'est le métier qui, pour vous éviter la peine de cet envoi direct, vous vendent une traite sur l'endroit même où vous avez à payer, et avec laquelle vous pouvez éteindre votre dette. Le prix de cette traite ne peut pas dépasser de beaucoup les frais de transport, car autrement on aurait intérêt à envoyer soi-même le numéraire; mais il arrive jusque-là. C'est donc déjà un élément favorable pour le change que d'avoir une monnaie d'un transport commode et facile, ayant beaucoup de valeur sous un petit volume. M. É. Levasseur, dans son excellent livre sur *la Question de l'or*, établit que pour transporter jusqu'à la frontière une somme de 310,000 fr. il en coûterait 310 fr. en argent et seulement 200 fr. en or. Maintenant, si la monnaie d'argent qu'on possède n'est pas celle du pays où le règlement doit avoir lieu et n'y a pas cours, la question se complique; il faut se procurer la monnaie qui a cours, l'a-

(1) Voir le livre intitulé *du Change et de la liberté d'émission*, par M. Clément Juglar, 1868.

cheter, et ces nouveaux frais viennent s'ajouter à ceux de transport; on les trouve résumés dans le taux du change, qui s'élève d'autant plus. C'est ce qui explique comment dans nos rapports avec l'Angleterre le change nous a été plus défavorable lorsque notre circulation métallique était tout en argent que lorsqu'elle a été en or. Il résulte du tableau dressé par M. Juglar qu'à différentes reprises, entre 1819 et 1852, nous l'avons vu monter à 25,80 et même 25,90 pour la livre sterling payable à Londres lorsque le pair est de 25,20. Depuis 1852, nous avons été débiteurs encore plus d'une fois de nos voisins; mais jamais le change ne s'est élevé plus haut que 25,30 et 25,35, parce qu'au-delà nous aurions envoyé directement notre monnaie d'or, qui est parfaitement reçue. Les 10 ou 15 centimes au-dessus du pair représentent à peu près les frais de transport.

Sans doute les moyens de communication, devenus plus faciles et plus économiques, ont dû contribuer aussi à ce résultat; mais ils ne peuvent à eux seuls expliquer l'énorme différence de 50 à 60 centimes dans le prix de la livre sterling entre une époque et l'autre. Les difficultés tenant autrefois à la nature de notre monnaie y sont certainement pour beaucoup. Par conséquent il n'est pas tout à fait exact de dire que le maintien du double étalon n'a eu jusqu'à ce jour aucun inconvénient. Il a eu au moins celui de nous faire payer plus cher le change avec l'Angleterre, et il l'aurait bien plus encore dans l'avenir, si par malheur nous n'avions encore que de la monnaie d'argent à offrir à nos voisins. Nos relations ont triplé depuis cette époque, et lorsque nous avons des remises à leur faire, c'est sur une échelle considérable. On nous vante la facilité que donne à nos rapports avec l'Allemagne et la Hollande le maintien du double étalon. Qu'est-ce que cela à côté des embarras qu'il pourrait nous créer avec les pays les plus commerçans du monde, avec l'Angleterre et les États-Unis? car aux États-Unis aussi, bien que le double étalon existe encore nominalement, il a cessé d'exister en fait, comme chez nous du reste. On ne frappe plus de dollars en argent, et sur un monnayage total en ce métal de 136,351,512 dollars, 4,366,342 seulement sont en pièces de 1 dollar, tandis que 331,098,417 sont frappées en subdivisions de cette pièce.

Enfin on est allé jusqu'à prétendre qu'avec l'argent l'usure, ce qu'on appelle le frai, est moins considérable qu'avec l'or. Rien n'est moins prouvé que cette assertion; il résulte au contraire d'expériences chimiques et de calculs qui ont été faits avec le plus grand soin que l'argent s'use quatre ou cinq fois plus vite que l'or. En outre, à valeur égale, l'argent coûte plus cher à ex-

traire et à convertir en monnaie, et prête aussi davantage à la fraude en raison de la densité, qui est moins grande. On a pu remarquer qu'il y a toujours eu plus de pièces fausses en argent qu'en or; mais nous ne voulons pas insister sur ces points: ils n'ont qu'une importance secondaire à côté des autres considérations qui tendent à donner aujourd'hui à l'or une fixité de valeur que ne possède pas l'argent, et qu'il possédera peut-être de moins en moins. En 1800, la production de l'or était de 82 millions, celle de l'argent de 200; en 1848, le premier métal arrivait à 247 millions et le second à 215 1/2, c'est-à-dire que la production de l'or avait triplé, tandis que celle de l'argent ne s'était accrue que de 7 1/2 pour 100. Néanmoins pendant cette première moitié du siècle l'or n'a pas cessé de faire prime sur l'argent, et à cause de cette prime il n'a pu entrer dans la circulation active des pays qui avaient le double étalon. Il était déjà très recherché; mais ce qui est plus significatif encore, c'est ce qui s'est passé depuis. On estime que pendant les neuf ou dix premières années qui ont suivi l'exploitation des mines de la Californie et de l'Australie il a été extrait pour 8 milliards environ de métaux précieux, dont les trois quarts en or, et cependant dans l'intervalle la prime de l'argent sur l'or ne s'est guère élevée au-delà de 2 pour 100, et encore a-t-il fallu pour cela que la Hollande changeât tout à coup de système monétaire, et que l'argent trouvât un débouché immense dans l'extrême Orient, en Chine et au Japon. La cause qui assure maintenant la fixité relative de l'or est la même qui, après l'exploitation des fameuses mines du Pérou et du Mexique, a empêché l'autre métal de s'avilir en raison du poids qui en avait été fourni. La production de l'argent, pendant trois siècles, avons-nous dit, a été comme poids quarante-sept fois plus forte que celle de l'or, et cependant le rapport de valeur entre les deux métaux, qui était de 11 à 12 contre 1 en 1492, n'est descendu qu'à 15 1/2, où il est encore à peu près aujourd'hui. Il en a été ainsi parce que le métal d'argent était alors presque le seul en usage, celui qui convenait le mieux aux besoins de l'époque. Étant plus employé que son concurrent, il était retenu par cela même sur la pente de la dépréciation.

Les choses n'ont commencé à changer qu'à partir du moment où les Anglais, qui avaient répudié définitivement l'étalon d'argent en 1816, reprirent leurs paiemens en espèces vers 1819; ils monnayèrent tout à coup pour près d'un milliard d'or, ce qui procura bientôt à ce métal un débouché considérable; ce débouché ne fit plus que s'accroître avec le progrès de la richesse publique, et aujourd'hui les rôles sont renversés à ce point entre les deux

métaux que, contrairement à la croyance générale, le plus sensible aux variations de valeur, le plus susceptible de se déprécier, c'est le moins abondant, c'est l'argent. Au moindre temps d'arrêt qu'il éprouve dans un de ses débouchés, il baisse de valeur. Depuis quinze ans, nous en avons exporté en Asie environ pour 2 milliards 1/2, la Hollande en a pris pour 1/2 milliard en remplacement de son or; c'est à peu près l'équivalent de la production dans le même espace de temps, au moins de celle qui arrive jusqu'à nous. Eh bien! malgré cela, il a suffi que depuis deux ans nous ayons vu se fermer dans une certaine mesure nos débouchés vers l'extrême Orient, — ceux de l'Inde parce qu'elle n'a plus été chargée seule d'approvisionner l'Europe de coton et qu'on a eu moins à lui payer, ceux du Japon et de la Chine par suite de discordes civiles, — pour qu'immédiatement l'argent perdît la prime de 1 1/2 ou 2 pour 100 dont il jouissait, et comme il n'a plus trouvé en Europe la compensation de l'emploi qui lui manquait en Orient, il a reflué sur les pays à double étalon ou à étalon d'argent en se dépréciant. L'or maintenant est produit chaque année en quantité considérable, pour une valeur trois fois plus grande que celle de l'argent; mais chaque année aussi il acquiert des débouchés nouveaux. Pour lui, le marché s'agrandit sans cesse, tandis qu'il se resserre pour son concurrent. On agit donc en sens inverse de l'idée qu'on poursuit quand on cherche avec ce dernier métal l'instrument d'échange qui ait la valeur la plus fixe, et qui puisse donner plus de stabilité aux contrats; c'est l'or qui possède aujourd'hui cet avantage, et il faut s'empresser de le reconnaître pour agir en conséquence.

Dans notre précédent travail, nous avons cité un extrait de l'opinion de M. de Humboldt, qui disait, il y a quarante ans, en parlant des gîtes argentifères de l'Amérique, que les Européens avaient à peine commencé à jouir de cet inépuisable filon de richesses que possède le Nouveau-Monde; d'autres voyageurs ont exprimé la même idée, et un savant géologue, M. Dufresnoy, étudiant aussi l'avenir de la production des métaux précieux, a pensé, lui, que les mines d'or de la Californie deviendraient la source du développement des mines d'argent au Mexique, ce qui signifie qu'avec l'augmentation de richesse que procurera l'or on aura plus de capitaux à consacrer aux mines d'argent, et qu'on les rendra aussi plus productives. Ce qu'il y a de sûr, c'est que malgré les discordes civiles qui troublent les pays où ces mines se trouvent principalement, malgré l'insécurité des moyens de transport et les exactions de toute nature auxquelles l'exploitation est soumise, elles rendent chaque année de plus en plus. Un économiste allemand,

M. Soetbeer, a tracé un tableau curieux de la production relative des deux métaux précieux depuis 1800. Celle de l'argent est à son chiffre le plus bas par rapport à l'or en 1853, elle est cotée à 19 pour 100 seulement. A partir de cette époque, elle monte d'année en année, et en 1867 elle atteint 33 pour 100. Si cette progression continue, — et rien ne dit qu'elle ne continuera pas, — pendant que d'autre part les débouchés se fermeront, les pays à double étalon peuvent se trouver livrés aux plus graves embarras, le nôtre surtout, qui est le plus gros consommateur de métaux précieux qui existe en Europe.

Le grand obstacle au développement des mines d'argent a été jusqu'à ces derniers temps, en dehors de la difficulté des transports et des impôts de toute nature qui ont grevé l'exploitation, le haut prix auquel il a fallu payer le mercure qui sert à l'amalgame du métal d'argent. En 1850, on a trouvé en Californie une mine de mercure des plus abondantes. Immédiatement le prix de cet agent indispensable s'est abaissé des deux tiers, et on a vu augmenter sensiblement la production de l'argent. Que faut-il pour que cette augmentation continue? Que le prix du mercure baisse encore, — et cela peut résulter de la découverte de nouvelles mines, — qu'il y ait un peu plus de sécurité dans les transports et moins d'impôts sur l'exploitation. Toutes ces améliorations peuvent se trouver réunies, mais une seule suffit pour qu'il y ait progression, et la progression n'est pas même nécessaire. Avec deux années de ralentissement dans les débouchés de l'extrême Asie l'argent a perdu l'avantage qu'il possédait naguère sur l'or. Supposons que ce ralentissement se prolonge, supposons de plus, ce qui est dans les probabilités, que l'argent soit moins employé par l'Europe, et immédiatement nous le verrons revenir chez nous en grande abondance et avec d'autant plus de rapidité que les débouchés se fermeraient ailleurs : bientôt nous n'aurions plus que de la monnaie d'argent. Est-il quelqu'un aujourd'hui qui, en présence des exigences nouvelles de la civilisation, des habitudes prises, puisse envisager avec calme une pareille éventualité? Il ne faut pas se faire illusion, elle nous menace sérieusement. Le maintien du double étalon n'a pas eu d'inconvénient grave jusqu'à ce jour, parce que la substitution d'un métal à l'autre s'est faite dans le sens du progrès et des besoins de l'avenir. Si elle se faisait en sens contraire, les inconvéniens apparaîtraient à tous les yeux, personne ne voudrait les accepter. Les trésoriers-payeurs-généraux et les chambres de commerce, dans leurs réponses aux questions posées par la circulaire du ministre des finances, ont dit qu'il pouvait y avoir 9 ou 10 pour 100 d'argent dans la circulation métallique de la

France. Si on évalue cette circulation à 5 milliards, ce serait 450 millions. Ajoutons-y 350 millions pour la réserve toute particulière que possède en ce métal la Banque de France, nous voilà à 800 millions. Au prix actuel de l'argent par rapport à l'or, on ne perdrait guère à le démonétiser que les frais qu'on a déjà faits pour le monnayer et ceux qu'il faudrait refaire pour le remplacer par de l'or, en supposant que le remplacement ait lieu jusqu'à due concurrence. A raison de 1 fr. 50 par kilogramme d'argent et de 6 fr. 70 par kilogramme d'or sur une somme de 800 millions, cela constituerait une perte d'environ 17 ou 18 millions. Ce chiffre est gros assurément, vu l'état de nos finances; mais il ne peut pas nous arrêter en présence d'une réforme dont l'urgence nous paraît démontrée, et d'ailleurs on trouverait des compensations dans les profits qu'on tirerait de l'adoption d'autres mesures qui seraient le corollaire indispensable de celle-ci, et dont il nous reste à parler.

## IV.

Sur les 69 trésoriers-payeurs-généraux qui se sont prononcés en faveur de l'étalon d'or exclusif, 55 ont demandé le billonnage de la pièce de 5 francs d'argent au titre de 835 millièmes, qui est celui de la monnaie divisionnaire; ils voudraient que, comme celle-ci, elle ne fût plus qu'une monnaie d'appoint qu'on ne pourrait imposer dans les paiemens au-delà d'un certain chiffre. Ils se sont fondés sur ce que la pièce de 5 francs en or n'est pas très bien accueillie dans les campagnes, qu'elle paraît trop petite, glisse facilement des mains, et qu'elle ne se distingue pas assez de la pièce supérieure de 10 francs. Cette considération a incontestablement de la valeur; mais on peut y avoir égard sans pour cela billonner la pièce de 5 francs. C'est toujours une chose grave que de fabriquer de la fausse monnaie, car en définitive une monnaie dont on abaisse le titre n'a plus en réalité la valeur qu'on lui assigne. On a beau dire qu'elle n'est destinée qu'à des usages secondaires, qu'elle ne constitue pas la base monétaire d'un pays, que toutes les transactions se font en vue de l'instrument d'échange principal, qui, lui, conserve toute sa pureté : il n'en est pas moins vrai que, pour ne pas apporter de trouble dans les rapports commerciaux, cette monnaie, même accessoire, doit être extrêmement limitée et ne pas dépasser les besoins. Déjà aujourd'hui, malgré les précautions qui ont été prises par la convention de 1865 au sujet de la monnaie divisionnaire, précautions qui ont réglé non-seulement ce qu'on serait obligé d'en recevoir dans les paiemens, mais même ce que chaque pays faisant partie de la convention aurait le droit

d'en frapper, on craint de n'être pas à l'abri de toute fraude. Nous n'irons pas jusqu'à supposer, comme on l'a dit, que les états qui ont signé la convention soient les premiers à la violer, que ceux qui sont besoigneux trouvent des ressources faciles à fabriquer cette monnaie au-delà de la mesure, et à l'exporter ensuite dans les pays voisins, qui ne peuvent pas la refuser. Nous croyons cette accusation mal fondée, et nous avons la conviction au contraire que les gouvernemens qui se sont entendus en 1865 exercent un contrôle assez sévère les uns sur les autres, et que, si on apercevait un abus quelque part, on s'empresserait d'en poursuivre le redressement. Une clause de la convention en indique même le moyen, qui est de demander à chaque état le remboursement de la monnaie divisionnaire à son effigie; mais les scrupules et les difficultés qui peuvent arrêter une nation n'agissent pas au même degré sur les individus, sur la spéculation privée : celle-ci ne consulte que son intérêt. Or il y a, paraît-il, à fabriquer une pièce de 1 franc en argent au titre de 835 millièmes de fin au lieu de 900 un profit d'environ 7 ou 8 centimes; il est de 14 à 15 centimes sur la pièce de 2 francs. C'est déjà une tentation puissante, et nous ne voudrions pas répondre qu'elle ne soit pas pour quelque chose dans la quantité de pièces étrangères, italiennes surtout, dont nous sommes inondés. Que serait-ce si avec la pièce de 5 francs billonnée le bénéfice s'élevait à 35 et 40 centimes! On ne pourrait pas empêcher la spéculation, et il serait fort à craindre que malgré la surveillance la plus attentive de la part des gouvernemens elle n'arrivât à augmenter singulièrement le nombre de ces pièces.

L'observation a été présentée par un homme très compétent sur la matière, par un affineur de métaux précieux, M. Dubois-Caplain (1); il signale ce danger comme un de ceux qui doivent faire hésiter le gouvernement à propos de la fabrication de pièces d'argent billonnées. Il faut remarquer en effet qu'il serait assez difficile de distinguer celles qui seraient fabriquées irrégulièrement de celles qui l'auraient été légalement. Il ne s'agirait pas là de pièces fausses en plomb ou en autre métal, ou même ayant plus d'alliage qu'elles ne doivent en avoir; elles seraient toutes du même poids et au même titre : il faudrait en reconnaître l'origine. Nous ne prétendons pas que ce soit absolument impossible, puisque nous n'avons pas d'autre garantie contre la falsification de la monnaie fiduciaire; mais la difficulté est plus grande en ce qui concerne cette monnaie. Il faut d'abord imiter le papier, et la Banque de France en a un tout spécial qui est fabriqué exclusivement pour elle; il faut ensuite con-

(1) Voyez *une Lettre à M. Dumas, président de la commission des monnaies*, 1868.

trefaire les diverses signatures qui sont sur le billet, ce qui est toujours la partie la plus délicate de toute contrefaçon, tandis que pour la monnaie métallique, du moment qu'on fournit le même poids et le même titre, on n'a que le coin à fabriquer, et il est à croire que ce n'est pas une chose très difficile, puisque tous les jours nous voyons imiter les coins des divers peuples, même ceux qui ne sont plus en usage. Ainsi l'Angleterre, depuis nombre d'années, frappe en Chine et ailleurs des piastres mexicaines, dites piastres à colonne, qui sont particulièrement recherchées dans l'Orient. Qui empêcherait ceux qui y auraient intérêt de frapper de même nos pièces billonnées de 5 francs? Dans tous les cas, c'est un grand risque à courir, et on peut l'éviter en supprimant purement et simplement la pièce de 5 francs, tant en argent qu'en or, et en n'ayant plus de monnaie principale au-dessous de 10 francs. La pièce de 10 francs en or est assez grande pour ne pas glisser des doigts, elle se distingue facilement de la pièce supérieure de 20 francs, et, si elle est assistée d'une plus grande quantité de monnaie divisionnaire, elle nous paraît devoir répondre à tous les besoins. L'Angleterre n'a que le souverain et le demi-souverain de 12 fr. 50 en dehors de la monnaie divisionnaire d'argent, et nous venons de lire un rapport au gouvernement suédois par son délégué à la conférence de 1867, M. Wallenberg, qui propose de décréter le ducat d'or de 10 francs comme monnaie principale du pays. Il n'y a donc aucune difficulté sérieuse à adopter ce système, et, si on doit arriver un jour à l'unité monétaire, on y arrivera aussi bien avec la pièce de 10 francs qu'avec celle de 5 francs. Onze receveurs-généraux se sont prononcés, sinon dans ce sens, au moins pour la suppression complète de la pièce de 5 francs d'argent. L'état trouverait à cette solution le même profit qu'à billonner la pièce de 5 francs. Avec l'existence de cette pièce, on a limité par la convention de 1865 à 240 millions la monnaie divisionnaire au titre de 835 millièmes que la France serait autorisée à frapper; cette proportion devrait être changée, s'il n'y avait plus de monnaie principale au-dessous de 10 francs. Il faudrait probablement plus que la doubler. Supposons l'augmentation de 300 millions et le profit par franc de 7 centimes; cela donne une somme de 21 millions, plus que l'équivalent des frais de la démonétisation.

Quelques trésoriers-payeurs-généraux et quelques chambres de commerce ont exprimé aussi le vœu qu'on maintînt la pièce de 5 francs d'argent au titre de 9/10 en en faisant une monnaie de commerce sans cours obligatoire. Cette idée de fabriquer une monnaie spéciale pour les besoins du commerce n'est pas neuve; elle a traversé l'esprit de presque tous les gouvernemens qui ont eu à

faire quelque changement dans leur système monétaire, mais elle n'a jamais réussi. En 1850, quand la Hollande démonétisait son or, elle établissait une monnaie libre d'un poids déterminé qui varierait de prix selon le cours du jour. Cette monnaie n'a pu prendre place dans la circulation et n'a répondu à aucun besoin. En 1857, les états du Zollverein allemand se réunirent pour avoir une monnaie commune en argent, ils décidèrent aussi qu'on frapperait des couronnes et des demi-couronnes en or qui n'auraient pas cours légal. — Il en a été frappé fort peu. — Enfin, chez nous, la loi du 28 thermidor an III, adoptant l'étalon d'argent et le franc pour unité monétaire, avait laissé à chacun la liberté de faire fabriquer des pièces d'or d'un poids et d'un titre garantis pas l'état. — Cette disposition ne fut pas même appliquée; cela se comprend. Le commerce pas plus que le public n'aime les monnaies dont la valeur peut changer d'un jour à l'autre. Ce qu'il cherche dans l'instrument d'échange, et ce qu'il lui importe de trouver avant tout, c'est, sinon une fixité absolue de valeur, ce qui serait impossible, au moins une fixité relative qui représente le lendemain ce qu'elle représentait la veille. — Il n'y a donc pas lieu de s'arrêter à l'idée d'une monnaie purement commerciale, pas plus du reste qu'à tout autre système intermédiaire. Il faut, si l'on veut éviter la contrefaçon et ne pas se bercer de chimères, trancher dans le vif et supprimer purement et simplement la monnaie d'argent, sauf pour les pièces de 2 francs et au-dessous. Seulement il faut se hâter, les momens sont précieux, et chaque jour de retard peut nous coûter fort cher. Déjà nous voyons par les correspondances qui arrivent de l'étranger que le système de la monnaie d'argent est fort ébranlé. On commence à comprendre qu'il n'est plus celui de notre époque. Un des premiers actes de la junte révolutionnaire de Madrid a été de proposer de supprimer le double étalon, qui subsiste encore en Espagne et d'adopter exclusivement l'étalon d'or. D'autre part, l'association des chambres de commerce réunie dernièrement à Berlin vient également de se prononcer à une grande majorité contre la monnaie d'argent et pour la monnaie d'or. On se rendra compte de l'importance de ce dernier vœu quand on saura que la plus grande partie de l'Allemagne était représentée à cette assemblée. Il aurait été décidé de plus que la réforme devait être opérée à jour fixe, ce qui aurait pour effet de rejeter sur le marché général 600 millions de thalers, ou plus de 2 milliards de francs.

Il est probable que dans un temps assez prochain, plus prochain peut-être qu'on ne suppose, la monnaie d'argent sera répudiée de partout en Europe. Attendrons-nous ce moment pour la répudier nous-mêmes et supporter alors à nous seuls le poids de la dépréciation

tion, qui pourrait être très rapide? Il n'en coûterait aujourd'hui presque rien, au moyen de la compensation que nous avons indiquée, pour démonétiser ce qui nous reste de pièces de 5 francs; qui sait ce qu'il en coûterait plus tard? Et cependant il faudrait encore arriver à cette démonétisation, car il n'y a pas un gouvernement qui puisse laisser se rétablir la circulation en argent sur le pied d'autrefois; autant vaudrait qu'il supprimât les chemins de fer pour nous obliger à retourner aux diligences. On dira que nous précipiterons nous-mêmes la baisse de l'argent en démonétisant les 800 millions qui nous restent. — Cela est possible; mais qu'y faire, si la dépréciation est dans la force des choses? Plus nous différerons, et plus elle sera forte. Le mieux est donc de se résigner de bonne grâce, et de faire tout de suite ce que la nécessité pourra bien nous imposer un jour plus douloureusement. Si on objecte l'intérêt des industries qui emploient aujourd'hui l'argent et qui vont se trouver atteintes par la diminution de valeur de ce métal, la perte qu'on subira sur tous les objets d'orfévrerie qui existent, nous répondrons que c'est la loi du commerce d'être exposé à des variations de prix dans toutes les choses qui le touchent. Parce que l'état s'est servi de l'argent pour en faire de la monnaie, il n'a pas garanti à tout jamais la valeur de ce métal dans les emplois industriels. Quand les chemins de fer ont été créés, les diligences et les anciens modes de transport ont éprouvé aussi un grave préjudice. S'est-on inquiété de leur sort? s'est-on inquiété davantage de ce qu'allait devenir le tissage à la main quand on a inventé le tissage à la mécanique? Et ainsi de toutes les découvertes. Le progrès est un char qui s'avance en écrasant quelques victimes, mais il s'avance pour le bien général de l'humanité, — tant pis pour ceux qui se rencontrent sous les roues. Seulement, quand on a le choix du moment, il faut prendre celui où les victimes seront le moins nombreuses, et c'est ce qui se présente aujourd'hui pour la suppression du double étalon. Le moment est encore favorable, il le sera moins plus tard. — A ceux qui soutiennent le *statu quo* parce qu'il n'a pas eu d'inconvénient pratique, nous demanderons à notre tour s'ils en verraient à le changer; on n'en indique pas de bien réels, tandis qu'il pourrait y en avoir de très-sérieux à le garder. Par conséquent la question est jugée. En supprimant le double étalon, nous aurons au moins l'avantage de rentrer dans la vérité du système monétaire, qui veut qu'il n'y ait pas deux mesures à base inégalement variable pour indiquer la valeur des choses.

VICTOR BONNET.

EN

# L'ANNÉE TREIZE

SOUVENIRS D'UN BURGHER MECKLEMBOURGEOIS (1).

## I.

J'avais en 1813 quelque huit ans, — ce qui est peu, et quatre parrains, — ce qui est beaucoup. Le plus vénérable des quatre était sans contredit l'*amtshauptmann* ou chef de district, lequel professait de longue date une véritable amitié pour mon excellente mère. Mon père était bourgmestre de sa ville natale, de Stavenhagen ou Stemhagen, comme nous disons en bas-allemand. J'ai encore devant les yeux, au moment où j'écris, sa figure vénérable, que la mienne, — vénérable aussi par malheur, — m'aiderait, si besoin était, à me rappeler. L'*amtshauptmann* revit aussi dans mes souvenirs avec le bel habit bleu, les culottes jaunes et les bottes à revers qui décoraient sa personne quand il se promenait à midi sous les marronniers de la grand'place. Je le vois également dans son vaste fauteuil, vers onze heures du matin, quand il me donnait audience pour écouter quelque message de mon père, lequel ne m'envoyait jamais plus tôt à l'imposant administrateur, connaissant les habitudes peu matinales de ce brave homme. Il était là, trônant au milieu de la chambre, la serviette nouée sous le menton, tandis

(1) Ce récit naïf de Fritz Reuter (*Ut de Franzosentid*), traduit du *Platt-Deutsch* (bas-allemand) par Ch. Lee Lewes, nous a paru comme une réplique au *Conscrit de mil huit cent treize* par MM. Erckmann-Chatrian. C'est la contre-partie allemande du roman français. Nous l'avons donc cru susceptible d'une de ces libres interprétations fort abrégées auxquelles nous encourage la bienveillance des lecteurs de la *Revue*.

que sa digne moitié, tortillant délicatement la petite queue de la chevelure auguste qu'elle venait de poudrer, tenait déjà le couteau de bois destiné à racler sur le front et autour des yeux la fine fleur d'amidon surabondamment éparpillée. Et après m'avoir écouté d'un air bienveillant : — Va, mon petit homme, va trouver *mamzelle* Westphalen... Elle te donnera de ma part pour ta peine une belle pomme.

Mamzelle Westphalen, — ainsi appelée depuis l'arrivée des Français dans nos pays, — avait compté jadis parmi les plus lestes fillettes de la cité; mais l'âge, développant outre mesure le relief de ses charmes incontestables, leur avait communiqué un caractère imposant, une majesté lente, qui contrastaient étrangement avec la vivacité de son langage alerte et court-vêtu quand elle notifiait ses ordres aux deux soubrettes chargées du service intérieur. Hanchen et Corlin ne chômaient guère sous le sceptre de l'impérieuse Westphalen, qui, malgré sa bonté native, avait su leur inspirer une terreur salutaire.

Un certain jour de cette mémorable année 13, je me croisai en sortant du *schloss* (château) avec le vieux meunier de Gielow, qui venait, humble et contrit, confesser à l'*amtshauptmann* les embarras de sa situation pécuniaire. Il était, paraît-il, aux abois, et sollicitait naïvement des autorités la permission de faire faillite. — Y songez-vous? à votre âge? lui dit l'*amtshauptmann*, après avoir écouté ses doléances... Ces choses-là sont acceptables quand on est jeune, mais chez nous autres vieillards ne sauraient se tolérer... Vous avez presque la soixantaine, j'en suis certain.

— Peut-être bien,... je ne sais pas trop, répondait le meunier. Notre ancien pasteur Hammerschmidt, qui tenait chez nous les registres de l'état civil, n'a jamais pu me dire à dix ans près l'époque de ma naissance.

— N'importe, vous êtes trop vieux pour vous mettre dans tous les embarras d'une faillite. C'est comme si je m'en mêlais, moi qui vous parle... Voyons, Voss, ne me trouveriez-vous pas absurde?

Voss était embarrassé pour répondre à une pareille question, venue de si haut. Il se gratta la tête, regarda le bout de ses bottes, et finit par convenir qu'une résolution de ce genre l'étonnerait prodigieusement.

— Vous voyez donc bien, reprit l'*amtshauptmann*, qu'il ne faut pas y songer... Qui vous pousse d'ailleurs à cette folie?

— Bien des choses, *herr amtshauptmann*. D'abord ce maudit procès avec mon frère : nous n'avons voulu céder ni l'un ni l'autre, et Dieu sait ce que la justice nous a mangé d'argent; puis ce juif, ce damné juif Itzig, à qui je dois cinq cents thalers depuis dix-huit

mois et qui menace de m'exécuter. Mon frère est mort, direz-vous, mais il a laissé un grand coquin de fils qui court le pays les poches pleines d'argent, et qui se vante de me mettre à la raison relativement à cet héritage de mon oncle; or vous le savez...

— Je sais, je sais toute l'histoire, et depuis longtemps, interrompit l'*amtshauptmann* épouvanté.

— Mon beau neveu serait moins fier et moins riche aussi, reprit le vieux Voss, s'il avait vu comme moi ses troupeaux enlevés par les Français, que Dieu maudisse! si ses chevaux avaient été mis en réquisition et sa maison pillée à deux ou trois reprises... Mais je ne m'inquiète guère de ses menaces. C'est le juif, le juif damné, qui me tient à la gorge.

— C'est cinq cents thalers que vous lui devez? A-t-il votre signature?

— Certainement.

— Il faudra donc vous arranger pour payer au terme convenu; ce qui est écrit est écrit...

— Je croyais pourtant, *herr amtshauptmann*...

— Ce qui est écrit est écrit.

— Vis-à-vis d'un juif...

— Juif ou chrétien, ce qui est écrit est écrit.

Sur cet arrêt définitif et sans appel, le pauvre meunier de Gielow s'en alla tête basse. Au fond, notre digne *amtshauptmann* avait le cœur plus gros qu'il n'en eût voulu convenir en songeant à la situation de ce pauvre diable établi depuis trente-trois ans dans le district de Stemhagen. — Comment l'aider? se demandait-il. Où lui trouver un prêteur disposant de cinq cents thalers? Je n'en sais qu'un dans tout le pays, le vieux Roggenbom de Scharfzow, et celui-là ne voudra jamais. Les temps sont durs, durs pour tout le monde. Si encore le juif consentait à attendre,... peut-être que vers Pâques je pourrais...

Le cours de ces charitables réflexions fut ici brusquement interrompu par le bruit d'une rapide cavalcade. Sept chasseurs français venaient d'entrer au grand trot dans la cour du *schloss*. L'un d'eux descendit de cheval, attacha sa monture à la porte du pigeonnier de mamzelle Westphalen, et, pénétrant sans la moindre façon jusque chez l'*amtshauptmann*, se mit, avec force blasphèmes et gestes forcenés, à lui crier aux oreilles toute sorte de choses que l'honorable magistrat n'avait garde de comprendre. Son embarras, que le nouveau-venu prenait pour mauvais vouloir et mépris, tendait à exaspérer la discussion, et le Français avait déjà mis plus d'une fois la main sur la poignée de son sabre quand l'*amtshauptmann* appela par la fenêtre son jeune *factotum* Fritz Sahlmann, un gamin de quatorze ou quinze ans qui faisait ordinairement les commissions

du *schloss*. — Cours chez le *burmeister*, et dis-lui d'arriver au plus vite; les choses ici menacent de mal tourner. — Ce message, fidèlement transmis à la maison, fit sortir mon père de ses allures habituelles. Il vola au secours de l'autorité menacée, n'étant pas homme à s'intimider aisément, et sachant assez de français pour tenir tête à nos plus farouches vainqueurs. Son arrivée au *schloss* fut une vraie délivrance pour le chef supérieur du district, qui, un dictionnaire à la main, cherchait vainement à saisir et à s'expliquer les imprécations du terrible chasseur. — Quel homme! quel affreux sauvage! Pour Dieu, mon ami, sachez ce qu'il veut, cria-t-il à mon père, qui venait d'entrer.

Ce que le Français voulait fut bientôt expliqué. Il demandait tout uniment quinze bœufs gras, une charge de blé, sept cents aunes de drap vert et cent louis d'or, sans parler d'une bonne quantité de *vang* pour rafraîchir ses hommes. — Ah çà! mon ami, disait l'*amtshauptmann*, pour qui nous prend-on? Cet homme a perdu la tête, cet homme est un brig....

— Doucement, s'il vous plaît, s'écria mon père, il a dû entendre quelquefois cette épithète, et pourrait fort bien la reconnaître, ce qui nous coûterait cher. Maintenant, si vous m'en voulez croire, nous lui donnerons du *vang* à discrétion, et quand ils auront bu, on verra ce qui peut se faire.

Fritz Sahlmann, convoqué tout aussitôt, reçut ordre d'aller demander à mamzelle Westphalen quelques bouteilles de vin, « et pas du meilleur, » ajouta sagement le digne *amtshauptmann*. Mon père but ensuite à la santé du cavalier français, qui lui fit raison, et ils n'en restèrent là ni l'un ni l'autre. Les rasades se succédaient avec une effrayante rapidité. — *Herr amtshauptmann*, prenez place et venez à mon aide, s'écria bientôt mon père, qui se sentait étourdir.

— Mon ami, repartit l'autre, je suis d'âge et de charge à ne pas me commettre en buvant avec un drôle comme ce soldat.

— C'est pour le pays. D'ailleurs moi, je n'en puis mais..... Il nous faudrait une tête plus solide que la mienne.

Comme il disait ces mots, entre les battans de la porte entrebâillée se montra le visage du vieux meunier. — J'ai oublié pour mon procès,... commençait-il déjà. On lui coupa la parole.

— Ici, Voss! lui cria mon père. Il s'agit de griser ce Français. Je vous requiers formellement de rendre ce service à la patrie!

Le meunier de Gielow n'hésita pas, et prit bravement en face du chasseur, qui ne parut pas s'en apercevoir, la place de son bourgmestre. Le premier embarras passé, on l'eût dit fort à l'aise dans son nouveau rôle. Les deux magistrats conféraient ensemble. — Voilà qui va bien, disait l'*amtshauptmann*, celui-là sera bientôt sous la table; mais que faire des six autres?

— Je crois, répondit mon père, que je tiens une bonne idée pour nous en débarrasser. L'inévitable Fritz Sahlmann fut mandé de nouveau. — Garçon, lui dit mon père, tu vas descendre par le jardin du château jusque chez l'horloger Droz. Ordre à lui de revêtir son uniforme, ses guêtres noires, son bonnet à poil, sans oublier son fusil et son sabre. Puis il se glissera jusqu'à la petite porte verte sur laquelle donne la fenêtre du coin, et nous préviendra en toussant de son arrivée.

Droz l'horloger, Neufchâtelois de naissance, avait porté les armes sous plusieurs drapeaux, entre autres sous ceux de la France, et après maintes aventures était venu s'échouer dans ma ville natale, où il épousa une veuve et s'établit définitivement. Son uniforme de grenadier pendait chez lui à un clou de sa pauvre boutique, et le soir, quand il faisait trop noir pour continuer ses rhabillages de montres et de vieilles horloges, cet ex-militaire se complaisait souvent à revêtir sa glorieuse armure, moins le bonnet à poil, dont la hauteur n'était pas compatible avec celle du petit atelier. Et là, devant sa famille, il discourait de « la grande nation. » Il se rappelait les manœuvres du Champ de Mars, les commandemens de « par file à droite! » et « par file à gauche! » s'exaltant et se démenant avec une telle furie que sa femme et ses enfans, saisis d'effroi, se réfugiaient bien vite dans leurs lits respectifs. Au demeurant le meilleur et le plus inoffensif bourgeois qui ait jamais figuré dans les rangs d'une milice communale.

Pendant que, docile aux ordres de son supérieur, il endossait sa défroque d'ex-héros, le meunier Voss et le chasseur français échangeaient des toasts passablement incohérens. — A vous! disait le soldat, qui semblait apprécier le vin rouge de l'*amtshauptmann*.

— Dieu vous mène loin d'ici! répondait le meunier avec un sourire tout amical.

— Serviteur! recommençait poliment le fils de la Gaule.

— Mauvais chenapan! répliquait le meunier plus affectueux que jamais.

Peu à peu la tendresse gagna pour tout de bon les deux buveurs, qui s'étreignaient, poitrine contre poitrine, avec des larmes sympathiques. Justement alors on entendit sous la fenêtre du coin la toux grave de l'horloger. Tandis que l'*amtshauptmann* se demandait *in petto* ce que le duc son maître penserait de la situation critique où se trouvait un de ses fonctionnaires les plus dévoués, mon père alla porter à la dérobée quelques instructions à maître Droz, qui les suivit de point en point avec une exactitude toute militaire.

Sorti furtivement des jardins du château, il prit, une fois en face de la principale entrée, des allures plus bruyantes. Il s'était redressé, il faisait sonner les capucines de son lourd fusil. C'était « la

grande nation » dans toute sa gloire et dans toute sa jactance. Tout cela lui allait, car il avait fière et martiale tournure. Il attira bientôt l'attention des six chasseurs, debout près de leurs chevaux, et qui, le voyant, se mirent à chuchoter entre eux. L'un d'eux, se détachant du groupe, vint lui demander d'où il venait, et où il comptait aller. Sans même se retourner, et lui jetant par-dessus l'épaule un regard dédaigneux, notre homme répondit en français très sommaire qu'il était le quartier-maître du soixante-treizième, que son régiment arrivait de Malchin, et arriverait dans une demi-heure. — Il faut, ajouta-il, que je confère tout de suite avec M. le bailli... A ces mots, le chasseur parut s'émouvoir beaucoup, et Droz, prenant la balle au bond, laissa entendre qu'il s'agissait de certains maraudeurs spécialement pourchassés par son colonel. — Pas plus tard qu'hier, nous en avons fusillé deux, ajouta-t-il avec une gracieuse négligence. — Ces détails intéressaient peut-être les chasseurs, mais il n'y parut guère, car l'un après l'autre ils montèrent à cheval, et, bien que les deux derniers s'attardassent quelque peu, jasant entre eux et se montrant les fenêtres de l'appartement où leur camarade faisait bombance, la cour en quelques instans se trouva vide. Nous autres enfans qui batifolions près de la porte de Brandebourg, nous les vîmes passer, ces foudres de guerre, piétinant jusqu'au poitrail de leurs chevaux dans les épaisses fanges de nos routes mecklembourgeoises. On touchait effectivement au printemps, et le dégel avait commencé.

## II.

— *Herr* Droï, vous avez été pour nous un ange de délivrance! — Ce fut en ces termes légèrement enthousiastes que mamzelle Westphalen félicita et remercia l'horloger, pour qui elle professait dans le secret de son cœur innocent une admiration sans conséquence. Elle l'appelait Droï, croyant mieux prononcer ainsi le français, langue dans laquelle elle s'exprimait assez péniblement pour que ses entretiens avec un étranger qui baragouinait un allemand presque inintelligible fussent sujets à de fréquens malentendus.

L'*ange de délivrance*, ayant déposé son bonnet à poil sur une chaise de paille et son fusil contre le calorifère de l'office qui servait de salon à *mamzelle*, s'était attablé devant deux flacons de vin, — cette fois du meilleur, — et les vidait à loisir; ils lui rappelaient, disait-il, le bon vin du pays de Vaud, beau pays où il se déclarait fier d'être né. — C'est là que les oiseaux chantent et que les ruisseaux murmurent, — ajoutait-il avec un accent pathétique. Cependant la nuit se faisait. Les bouteilles menaçaient de tarir; mais

les propos ne tarissaient point. Survint tout à coup Fritz Sahlmann, porteur de nouvelles *à sensation*. — L'*amtshauptmann* se promenait seul, sans chapeau, dans son jardin, et se parlait tout haut à lui-même. Le *burmeister* s'était dérobé pour rentrer chez lui sans dire mot à qui que ce fût. Friedrich, le garçon meunier de maître Voss, attendait à la porte du château, avec la charrette, sacrant, comme à son ordinaire, contre les « patriotes » et contre Dumouriez. Le meunier mettait le poing sous le nez du chasseur, qui se laissait narguer et honnir sans donner le moindre signe de colère.

— Fritz Sahlmann, vous nous faites là des histoires à dormir debout, répliqua la mamzelle. Êtes-vous bien sûr que ce Français ne remue plus? M'accompagneriez-vous près de lui? Je vous sais poltron, et je m'en rapporterai à vous, si vous ne refusez point.

Fritz ayant consenti : — Voyons, continua la prudente demoiselle, allez me chercher le garçon meunier! *Herr* Droï voudra bien aussi m'escorter. Vous prendrez tous, pour me défendre au besoin, des engins qui percent et qui coupent. A ces conditions, je me risque.

L'escorte s'étant formée, la Westphalen se mit en route, plus lentement encore que de coutume, pour se rendre dans la chambre à coucher de l'*amtshauptmann*. Friedrich marchait en éclaireur, et Droï formait l'arrière-garde, Fritz voltigeant sur les flancs du corps d'armée. Un spectacle étrange les attendait. Le meunier attablé, tenant un verre de chaque main et les choquant l'un contre l'autre alternativement, buvait solennellement à sa propre santé d'abord, puis à celle de son hôte. Il avait ôté sa veste, l'ouvrage lui donnant chaud. Au-dessus de sa face large et souriante s'agitait le casque de cavalerie à longue crinière avec une aigrette pour plumet. Le grand sabre du chasseur, accroché je ne sais comment à sa taille épaisse, accompagnait chacun de ses mouvemens d'un cliquetis métallique. Quant au Français lui-même, il était couché sur un sofa, coiffé du bonnet de nuit et roulé dans la robe de chambre à ramages de l'*amtshauptmann*. Par une inspiration facétieuse, le meunier lui avait glissé dans la main droite une longue plume d'oie que le malheureux, complétement hébété, brandissait comme une épée.

Mamzelle Westphalen contemplait quasi pétrifiée ce spectacle sans précédens pour elle. Son premier mouvement quand elle eut repris l'usage de sa volonté fut de courir sus à l'ennemi revêtu des dépouilles de son maître. Elle lui arracha lestement le bonnet de nuit profané; puis, étonnée elle-même d'avoir osé tant : — Friedrich, dit-elle, ôtez à cet impie la robe de chambre de monsieur! et vous, *herr* Droï, enlevez la soupière dont ce meunier de malheur a couvert sa pauvre tête! Désarmez-le par la même oc-

casion! Maintenant que nous reste-t-il à faire? continua-t-elle les bras croisés, quand ces derniers ordres eurent été exécutés.

— Je le sais, moi, s'écria Friedrich; en même temps il tirait de sa poche un grand couteau de fort mauvaise mine. Mamzelle poussa un cri de terreur en le voyant écarter à la hâte les revers de la veste du chasseur, qu'il semblait vouloir égorger sur place. Droz au même moment s'était précipité. — Y pensez-vous? disait-il, étreignant fortement le bras de l'assassin présumé. Fritz, penché à la fenêtre, appelait déjà l'*amtshauptmann*. Deux bons soufflets de la mamzelle arrêtèrent dès le début cette manifestation indiscrète. C'était là pour ce jeune serviteur la moitié tout au plus de sa ration quotidienne.

— Diable, diable, reprit Droz, on ne tue pas comme cela un pauvre garçon sans défense.

— Ah çà! vous me prenez donc pour un cannibale, vous? répliqua Friedrich stupéfait. Vous pensiez que j'allais lui planter mon eustache dans la poitrine? Il s'agit bien de cela; je voulais simplement couper les boutons de sa culotte.

— De sa culotte? répéta la Westphalen, profondément scandalisée.

— Évidemment, mademoiselle, reprit l'autre avec le plus merveilleux sang-froid. Quand je servais en Hollande sous le duc de Brunswick contre les damnés patriotes et ce galérien de Dumouriez, tous les prisonniers en passaient par là, car, voyez-vous, mademoiselle, continua-t-il d'un air convaincu, c'est le meilleur moyen qu'on ait trouvé pour les empêcher de fuir. Dès les premiers pas, la culotte leur tombe sur les talons, et...

— Voulez-vous bien vous taire? interrompit la Westphalen, et pensez-vous que je me soucie des... vêtemens de ce Français? Ne pensons qu'à nous débarrasser de lui au plus vite, avant que monsieur ne rentre? S'il voyait ses habits sur le dos d'un pareil misérable, il ne les voudrait jamais remettre, et c'est justement sa plus belle robe de chambre; mais que deviendra cet ivrogne?

— Ce qu'il deviendra, balbutia le meunier Voss, qui saisit au vol, comme dans un nuage, cette question de la Westphalen... Un homme qui m'a juré amitié, ce qu'il deviendra? Mon hôte, pardieu, l'hôte du vieux Voss... Où je vais, il va... Ma porte lui est ouverte.

— Dieu soit béni de lui avoir mis en tête cette fantaisie, reprit la mamzelle. Nous voilà quittes de ce double embarras. Allons, *herr* Droï, encore un coup de main, prenez les jambes de cet homme! Soutenez sa tête, Friedrich! Vous, Fritz Sahlmann, donnez le bras au meunier, et prenez bien garde qu'il ne glisse!...

Le chargement des deux ivrognes dans le chariot ne s'opéra point

sans difficulté. Sur la paille du fond, le représentant de la grande nation s'étala tout du long, et le meunier, tant bien que mal daossé à deux sacs de blé, fut supposé capable de se maintenir sur son séant. Ces arrangemens terminés, la charrette se mit en mouvement; mais elle n'avait pas fait trois pas qu'un cri de Fritz Sahlmann suspendit sa marche. — Et le cheval? disait-il. — Le cheval du chasseur attendait, nous l'avons dit, à la porte du pigeonnier. On alla le chercher sans retard, et on l'attachait à la queue du chariot lorsque l'*amtshauptmann* survint, non sans contrarier beaucoup sa femme de charge. — Ce n'est rien, ce n'est rien, lui dit-elle, allant au-devant des questions qu'elle voyait poindre sur ses lèvres. Le meunier Voss a invité ce Français à passer la nuit au moulin de Gielow. — Rien de mieux, si cela les arrange, dit l'*amtshauptmann*, évidemment soulagé par cette bonne nouvelle. Bon voyage, meunier, je ne vous oublierai pas!

Le meunier répondit à cette gracieuseté officielle par quelques vagues allusions au beau temps qu'il faisait, et sans autre éclaircissement la charrette sortit de la grande cour du *schloss* pour prendre la route de Malchin. Au bout de quelques minutes, Friedrich, qui tenait les rênes, se retourna pour voir où en était son patron, et si les cahots de son rustique véhicule l'avaient laissé en place. Hélas! le meunier avait glissé entre les deux sacs, et gisait à la renverse, sans se douter le moins du monde que la perpendiculaire lui manquât. Ceci jeta Friedrich dans une série de réflexions mélancoliques. — Évidemment, se disait-il, maître Voss ne descendra jamais tout seul de la charrette. Que diront sa femme et sa fille? et quelle scène je vais avoir, moi, par ricochet! Maudit Français! voilà pourtant de quoi il est cause!

Alors notre homme se rappela qu'en cette même saison et par un temps tout pareil il s'était vu, durant sa campagne de France sous le duc de Brunswick, poursuivi, traqué par les gens du pays envahi; il se rappela comment il avait fallu fuir sans habits, sans rien dans le corps, à moitié mort de faim et de misère. Et combien de ses camarades étaient morts sur les routes, combien au fond des taillis, entre autres son meilleur ami Kristian Krüger, et comme ils trouvaient peu de pitié! Ensuite lui revint le souvenir du bel attelage que l'ennemi lui avait tout récemment confisqué. — Mes deux beaux bais bruns remplacés par ces deux rosses affamées! Encore faut-il qu'elles s'épuisent à traîner un vil coquin de maraudeur pour lequel une potence ne serait pas de trop,... car ce n'est pas un soldat, ce bandit... Ah! galérien de Dumouriez! ta mauvaise graine a germé.

Tout à coup, au sein de ces amers retours, la colère le prit. Il arrêta brusquement ses chevaux, sauta par terre, fit le tour du

chariot, et, fouillant sous la paille, attira dehors plus qu'à moitié le corps inerte du misérable ivre-mort, qu'il prit ensuite sur ses épaules et transporta dans l'épaisseur du bois de Stemhagen, où il le coucha sous un orme. Le Français, mal à l'aise, ayant quelque peu bougé : — Ah! c'est cela? reprit Friedrich; tu trouves la terre humide? Mais toi-même, à l'intérieur, n'es-tu pas suffisamment mouillé? Voilà qui mettra de l'eau dans ton vin, méchant patriote!... Après tout nous sommes à la fin de février. Le coucou chantera bientôt, comme l'an dernier, dans les branches de cet orme. Pour une nuit de printemps passée en plein air, un gaillard de ton espèce n'est pas si à plaindre. Il ne tiendrait qu'à moi de te cacher sous trois pieds de terre; personne, je pense, ne m'en demanderait compte.

Mais au lieu de terre Friedrich, en bon chrétien, alla chercher trois brassées de paille qu'il jeta sur le Français, dont les membres refroidis frissonnaient au souffle de la brise humide. Ensuite, songeant à la reconnaissance que lui devraient la femme et la fille du patron pour les avoir débarrassées d'un hôte pareil, il remonta sur la charrette. A quelques pas du moulin, il interpella son maître, qui dormait encore, et qui de prime abord lui répondit en termes très respectueux, croyant parler à l'*amtshauptmann*. Petit à petit cependant, ses idées s'éclaircirent, et il put descendre à peu près sans aide sur le seuil où l'attendaient la meunière et la gentille Fieka, leur enfant unique.

A mesure que lui revenait le souvenir de ses hauts faits, le vieux meunier se sentait pénétré du sentiment de son importance : sous le regard désapprobateur de sa femme, il se rengorgeait en marchant aussi droit que possible, et comme la meunière se permit de remarquer qu'il avait dû boire un coup de trop : — L'essentiel, répondit-il fièrement, est de savoir avec qui. J'estime qu'on peut sans grande honte frayer avec l'*amtshauptmann*, trinquer avec le bourgmestre, tenir tête à un général des armées françaises. A propos, où est le Français, cria-t-il avec une sorte d'inquiétude. Qu'a-t-on fait de mon ami?

A cette question, Friedrich seul aurait pu répondre; mais il se tenait exprès hors de portée, affectant de panser les chevaux avec des soins tout à fait inusités. Fieka, honteuse et mécontente de voir son père dans l'état où l'avait réduit son duel bachique avec un des ennemis de la *vaterland*, restait un peu à l'écart, absorbée, semblait-il, par son travail de couture. La meunière seule accueillait les incohérentes paroles de son époux, qu'elle exhortait à se mettre au lit, et qui bientôt, nonobstant sa colère contre Friedrich, se laissa loger entre deux draps. On lui apporta un verre de bière

chaude pour chasser le mauvais air, et cinq minutes après il ronflait de la manière du monde la plus rassurante.

Les deux femmes, restées seules, se regardèrent tristement. — Voilà, dit la mère avec un certain découragement, voilà comment, une fois dehors, il s'occupe de ses affaires, et cela sous le coup d'un désastre presque certain, en présence des menaces de cet affreux juif. Ah! ma pauvre enfant! si vous eussiez écouté, l'an dernier, les propositions de mariage que vous faisait ce négociant de Malchin...

— Vous oubliez, mère, qu'il nous croyait riches ou tout au moins à notre aise. Eût-il été bien de le laisser s'engager sur une fausse route? — Puis, sans attendre une réponse, Fieka, déposant son ouvrage, vint baiser sa mère au front, et se retira dans sa petite chambre. La meunière, livrée un temps à ses pénibles réflexions, finit par se lever à son tour. — Elle a raison, cette enfant, dit-elle avec un soupir... Fions-nous à la bonté de Dieu, qui sait mieux que nous ce qui nous convient.

## III.

Après le départ du meunier, mamzelle et l'horloger Droz avaient d'un commun accord repris la séance interrompue; mais, à peine assis en face l'un de l'autre, ils virent entrer encore une fois Fritz Sahlmann, affublé pour le coup du casque et du sabre dont le chasseur français avait été dépouillé. Une belle moustache en noir de fumée complétait la mascarade, que mamzelle Westphalen prit en assez mauvaise part, et qui valut au jeune *factotum* une nouvelle paire de soufflets lestement appliqués. — Laissez là ces armes! s'écria la femme de charge, et courez dire à M^me^ Droï qu'elle n'a pas à s'inquiéter de son mari. Je le lui renverrai ce soir après qu'il aura soupé. C'est bien le moins que nous lui devions.

La reconnaissance n'était pas l'unique mobile de la Westphalen en cette circonstance. Elle détestait en général la solitude à laquelle sa dignité la condamnait, croyait-elle; mais elle la détestait tout particulièrement lorsque, la nuit venue, les longs couloirs ténébreux du vieux *schloss* s'emplissaient de formes vagues et de bruits inexplicables, lorsque le toit frémissait et craquait en ses jointures vermoulues, lorsque le vent s'engouffrait dans les tuyaux des cheminées pyramidales. Alors, dans sa crainte doublée d'ennui, la digne demoiselle goûtait tout spécialement la compagnie d'un respectable causeur, fidèle aux traditions de l'ancienne galanterie, assez respectueux pour qu'on n'eût rien à craindre de lui, et cependant assez porté au madrigal pour que certaines illusions flatteuses ne fussent pas absolument dépourvues de toute vraisemblance.

A un moment donné de la conversation, mamzelle tressaillit tout à coup. — Comment, s'écria-t-elle, un roulement de tonnerre?

Droz prêta l'oreille, et sa figure après un instant s'éclaira d'une lueur martiale. — Ce n'est pas le bruit du tonnerre, mademoiselle, c'est le roulement des fourgons. Écoutez! le bruit continue. La place du marché doit être encombrée d'artillerie.

L'horloger ne se trompait pas : une commère du voisinage arriva bientôt tout essoufflée annonçant l'arrivée des Français. — A telles enseignes, ajouta-t-elle, que mon mari a reçu du bourgmestre les ordres les plus pressans pour courir par cette nuit affreuse dans les villages des environs. Il faut que tous les attelages disponibles se trouvent ici demain à midi. La réquisition est formelle.

La Westphalen était trop expérimentée pour ne pas prévoir les conséquences probables de cette arrivée inattendue. Hanchen et Corlin reçurent l'ordre de préparer sans retard la chambre bleue pour le commandant de la colonne française. — Croyez-vous aux revenans? demanda-t-elle à Droz quand les deux suivantes furent parties. — Jamais, répondit le Suisse avec un sourire philosophique. — Vous avez tort, reprit mamzelle. La chambre bleue est hantée... C'est pour cela que je la donne à ces étrangers. Si le fantôme est tant soit peu chrétien, il ne les laissera guère dormir, et c'est le moins que je leur souhaite.

Cependant un bruit de pas et de voix se fit entendre à la porte du *schloss*. Un colonel, un adjudant et deux plantons s'y présentèrent à la fois, plus tôt qu'on ne s'y serait attendu. Mamzelle Westphalen courut les installer dans la chambre bleue. Droz, resté seul au coin du feu, commençait à se sentir embarrassé de sa propre personne; tranchons le mot, il avait grand'peur de se rencontrer en uniforme de grenadier français avec ces nouveau-venus dont il attirerait nécessairement l'attention, et qui peut-être lui demanderaient un compte sévère de ce travestissement irrégulier. De fil en aiguille, on pourrait même remonter à l'histoire de la matinée, où il avait joué un rôle compromettant à l'encontre de la « grande nation, » jadis sa suzeraine. Plus il y songeait, plus sa situation lui paraissait critique et périlleuse.

Sur ces entrefaites, la Westphalen rentra précipitamment, aussi précipitamment que s'y prêtait sa corpulence peu commune. — Il ne faut pas songer à sortir d'ici, disait-elle. Ces Français vont et viennent de tous côtés, comme des rats dans un grenier. Avez-vous peur des revenans?

— Je vous ai déjà dit que non, répondit Droz avec plus de dédain que jamais.

— Tant mieux, je vous garderai ici jusqu'à demain matin. Votre femme sait que vous y êtes en compagnie honnête et chrétienne.

Vous coucherez dans ma chambre, dans mon grand lit à baldaquin, et moi, bien entendu, j'irai coucher dans celle de nos deux servantes. Pourtant, quoi qu'il arrive, ne faites pas de bruit. Vous ne serez séparé que par une mince cloison de la chambre bleue, où les Français s'arrangent en ce moment pour passer la nuit.

Ceci convenu, nos deux personnages prirent ensemble le chemin de la chambre où Droz allait être casé. Cinq minutes plus tôt, ils en eussent vu sortir Fritz Sahlmann à très petit bruit. Ce malicieux petit drôle y était arrivé porteur d'un morceau de glace beaucoup plus gros qu'un melon ordinaire. Je ne me serais pas chargé de le hisser sur le ciel du grand lit à baldaquin destiné à recéler chaque nuit les volumineux attraits de la femme de charge; mais la rancune prête des forces, le souvenir des nombreuses taloches dont il avait été régalé donnait à Fritz un énorme surcroît de vigueur et d'agilité. — Ah! qu'on est bien! s'écria Droz lorsque, après avoir déposé près du lit son attirail militaire et appuyé à la muraille son lourd fusil, le brave homme sentit une douce chaleur envahir la couche mollette où dans de beaux draps blancs il remplaçait sa bienveillante amie. Peu après, il entendit remonter le colonel français et son adjudant. Le souper de l'*amtshauptmann* les avait mis en gaîté; ils bavardaient comme deux pies. Néanmoins le silence se fit, et seulement alors les oreilles de Droz perçurent un bruit sec et régulier qui lui remit en mémoire les questions de la Westphalen au sujet des revenans. — *Toc! toc! toc!* on eût dit que du bout d'une baguette une main légère frappait à la porte. Droz impatienté prit doucement un de ses souliers, et le lança dans la direction de cet inexplicable tapage. Le projectile atteignit la porte et retomba sur le parquet non sans éveiller quelques échos. — Ohé! qu'on se taise! cria l'un des dormeurs de la chambre voisine. Droz épouvanté s'ensevelit sous sa couverture. — *Toc! toc! toc!* le bruit mystérieux recommença de plus belle, et bientôt il sembla se rapprocher. — Comment diable! le fantôme est donc entré? se demanda l'horloger; mais quand et par où? — Tourmenté de ce problème, il se pencha hors du lit pour mieux entendre, et cette fois, sur son front chauve d'abord, puis au bout de son nez, deux larges gouttes d'eau se vinrent aplatir. Je laisse à penser s'il se recula brusquement. — Un trou dans le toit! pensa-t-il naturellement, et juste au-dessus de ma tête! Il fallait bien porter remède à ce léger désastre, et pour cela le plus simple était de changer le lit de place. C'est à quoi s'employa immédiatement avec toutes les précautions requises pour n'être pas entendu l'industrieux artisan. Par malheur, il avait oublié que le bonnet à poil et le sabre de grenadier dont il s'était affublé la veille reposaient à côté de ce lit pesant qu'il s'efforçait d'ébranler. L'un et l'autre tombèrent à la pre-

mière secousse. Effrayé lui-même du bruit qu'il faisait, l'horloger poussa machinalement dans un autre sens, et le fusil, dont un léger choc vint ébranler la base, roula par terre à son tour. Dans la parabole qu'il décrivait se rencontra la chaise sur laquelle, d'après les ordres formels de la mamzelle, Fritz Sahlmann était venu cacher aux profanes le casque et la grande latte de cavalerie dont le meunier avait dépouillé la veille son antagoniste vaincu. Tout cet arsenal tombant pêle-mêle produisit le plus belliqueux tintamarre. Les Français s'émurent de plus belle. Trois ou quatre jurons formidables jaillirent à la fois de la chambre bleue, et Droz s'estima fort heureux de rentrer sans plus d'aventures dans son lit, qu'il croyait désormais à l'abri de tout stillicide. — *Toc! toc !toc!* Les coups, hélas! se pressaient plus que jamais, et, jetant les mains autour de lui, l'horloger constata que ses draps de lit, quoique protégés par un édredon, commençaient à s'humecter. Évidemment, le toit ne pouvant être subitement passé à l'état de crible, cette cascade obstinée devait avoir une autre origine. Droz, trouvant à grand'peine le briquet, se procura un peu de lumière, et, remontant des effets à la cause, parvint à découvrir sur le ciel du lit ce qui restait de l'énorme glaçon, fort diminué maintenant. — Canaille! s'écria-t-il indigné en s'efforçant de saisir du bout de ses doigts, qui l'atteignaient à peine, le bloc glissant et mobile. En ce moment, il prit pour s'exhausser de quelques pouces un violent et suprême élan; le baldaquin vermoulu duquel il s'étayait ne put résister plus longtemps, et Droz roula sur le parquet pêle-mêle avec les rideaux de la Westphalen. Ce fut dans un fouillis lamentable d'armes de guerre et de blanches cotonnades que le trouvèrent les deux officiers français, cette fois accourus sur le théâtre de tant d'incompréhensibles tumultes.

Le colonel avait jeté sur son dos une couverture rouge, et tenait à la main un pistolet à deux coups. L'adjudant, svelte et fluet, sautillait dans son caleçon. Tout au fond du couloir se montraient déjà les deux plantons, qui accouraient au bruit dans un appareil des plus succincts. Droz était sur le dos, cherchant à se dépêtrer et jouant des jambes comme un télégraphe de l'ancien système, quand apparut, — court-vêtue, elle aussi, mais toujours imposante, — l'impérieuse femme de charge. La chambrière Hanchen, marchant sur les talons de la mamzelle, regardait par-dessus son épaule, et derrière elle la cuisinière Corlin tâchait de saisir aussi quelques détails de ce curieux tableau. — Bonsoir, mon colonel!.. Ces mots, prononcés par Droz, qui venait enfin de se relever, rompirent le silence de stupéfaction que gardaient les nombreux acteurs de ce drame nocturne.

Le colonel pour toute réponse regardait Droz, l'adjudant regardait le colonel. Tous deux se demandaient évidemment ce que

pouvait faire là ce Français à eux inconnu dont l'uniforme jonchait le parquet. Droz, chez qui la véracité n'était pas une vertu dominante, leur parlait de Iéna et de Marengo en homme qui avait puissamment contribué au gain de ces deux grandes batailles. Par malheur, ses interlocuteurs ne le croyaient guère, et mamzelle Westphalen elle-même, honteuse de l'entendre mentir à dire d'experts, finit par le réprimander aigrement. Du même coup, elle voulut entrer dans quelques explications; mais à peine les avait-elle entamées que le colonel, déjà fort égayé, l'interrompit en riant. — Mademoiselle, dit-il en très pur allemand, je ne vois pas pourquoi vous vous obstineriez davantage à estropier le français. La langue que vous parlez habituellement est aussi la mienne. Servons-nous-en, si vous l'avez pour agréable. Je m'appelle von Toll, et je suis né en Westphalie.

— Je m'appelle Westphalen, repartit la femme de charge, et cette coïncidence me paraît de bon augure... Mille pardons, ajouta-t-elle avec une révérence que ses jupons courts rendaient assez grotesque, seriez-vous parent de Toll, notre aubergiste, celui qui tient les relais de poste?

— Je n'ai point cet honneur, répondit le colonel avec une pointe d'ironie; mais il ne fait pas assez chaud pour prolonger ici la conversation. M. Droï, puisque vous l'appelez ainsi, me paraît être un déserteur de l'armée française. Il faut donc qu'il reste gardé à vue par mes deux hommes. Il faut aussi que je retrouve le cavalier auquel ce sabre et ce casque appartiennent. Nous vaquerons demain à ces éclaircissemens. En attendant, mademoiselle, permettez-moi de vous souhaiter une bonne nuit...

La Westphalen, à la grande joie des assistans, accueillit par une seconde révérence les courtois propos du colonel, puis elle disparut, ainsi que les deux suivantes, laissant *herr* Droï au pouvoir de l'ennemi, et toute marrie qu'il se fût dégradé à ses yeux par tant de mensonges déraisonnables. Quant à l'*amtshauptmann*, il dormait du sommeil du juste, à l'autre extrémité du *schloss*, ne se doutant guère de tout ce qui se passait chez lui.

## IV.

Le lendemain matin, le meunier de Gielow s'éveilla tout endolori et la tête emplie de bourdonnemens. Sa femme s'étonna de l'entendre déblatérer contre le vin rouge et réclamer en même temps un Français dont jamais elle n'avait ouï parler. — Où est Friedrich? s'écria-t-il bientôt à bout de patience. Je ne paie pas un domestique pour qu'il dorme la grasse matinée. — Personne ne put tout d'abord le renseigner sur l'absence du garçon meunier, qui ne

parut pas au déjeuner pris en commun. On le vit arriver enfin lorsque, les deux servantes parties pour se rendre à leur ouvrage, le meunier fut demeuré seul avec sa femme et sa fille. Au premier mot de reproche, le rude garçon se cabra. — Notre maître, dit-il en sortant de sa poche un couteau dont il ficha la pointe dans le bois de la porte au-dessus de la clanche pour empêcher qu'on ne pût ouvrir du dehors, vous devez savoir que je ne suis pas un vagabond. Seulement, voyez-vous, quand les oies sauvages sont en l'air, ce n'est pas la saison de semer des pois, et quand il y a des femelles autour de nous, ce n'est pas le moment de se dire des secrets. J'ai donc attendu que les servantes fussent hors d'ici pour vous apporter, non pas le renard lui-même, mais sa pochette.

En achevant ce préambule et par manière de justification, Friedrich avait jeté sur la table une sacoche de cuir qui paraissait assez bien garnie. — Qu'est cela? demanda le meunier, qui s'en saisit aussitôt et se mit avec un empressement fébrile à déboucler les courroies.

— Voyez vous-même, repartit Friedrich. La chose ne me regarde plus. J'ai pris là dedans ce qui me revenait.

De la valise secouée vivement tomba sur la table un paquet ficelé, puis un certain nombre de pièces d'argent, parmi lesquelles, de temps à autre, quelques monnaies d'or fauves et rutilantes, enfin un petit écrin qu'ouvrit la meunière, et où, comme autant de serpens sous des fleurs vivement colorées, des chaînes d'or se déroulaient autour de maint et maint joyau. — Dieu nous ait en grâce! s'écria la bonne femme, qui dans son premier éblouissement laissa retomber la boîte.

Fieka, jusqu'alors immobile et qui debout, les mains pressées contre sa poitrine, regardait ces trésors tout à coup étalés à ses yeux, se pencha brusquement sur la table comme pour en dérober la vue à ceux qu'ils pouvaient tenter, et les deux mains étendues : — Rien n'est à vous, s'écria-t-elle. Tout ceci est au Français.

En relevant la tête et en regardant son père, elle vit sur sa physionomie une expression qui lui alla droit au cœur, comme la lame aiguë d'un poignard. Ce fut un moment d'inexprimable angoisse. Le meunier, indécis, hésitant, se consultant d'abord, finit par s'élancer vers la table, qu'il renversa presque. — Je ne sais rien, moi, disait-il. Je n'ai rien fait à ce Français. S'il est resté dans le bois, est-ce ma faute? Friedrich seul pourrait nous dire...

— Friedrich! répéta Fieka, s'élançant à son tour vers le garçon meunier, et oubliant les richesses étalées sur la table, où est le Français?... qu'as-tu fait de cet homme?

L'autre, impassible, la regardait. — Nous voilà donc en cour de justice, dit-il enfin, pesant sur chaque mot. Oh! Fieka, Fieka!

ai-je donc la mine d'un voleur ou d'un assassin? Sous l'orme du bois de Stemhagen, où je l'ai laissé gisant, ce misérable doit être encore, à moins que le froid de la nuit ne l'en ait chassé.

Fieka prêtait à ses paroles une attention extraordinaire. — Pardonnez-moi, lui dit-elle, une fois convaincue qu'il ne cherchait point à la tromper. Je pouvais bien croire... Vous ne parlez jamais des Français que pour les vouer au massacre et à l'extermination... Alors...

— Pensez-vous que je m'en veuille dédire? Ah! Dumouriez! si je les tenais, ces brigands de patriotes, vous verriez comme je leur tordrais le cou! mais tuer un homme sans défense et le tuer pour lui prendre son argent!... Le reste de la phrase se perdit dans l'épaisseur de sa barbe, et il reprit, murmurant toujours, le chemin de la porte. Sur le seuil, quand il eut retiré son couteau et soulevé la clanche : — Çà, meunier, ajouta-t-il par forme de conclusion, vous en ferez exactement ce qui vous plaira. Selon ma pauvre judiciaire, les Français vous ayant pris plus que ne vaut le contenu de cette valise, vous avez droit de la garder en remboursement. Si vous ne le croyez point et si vous la remettez aux mains de l'autorité, dites bien que j'ai prélevé ce qui m'était dû. Il y a deux ans, pour payer du sel que j'avais acheté à l'aubergiste de Klaukow, j'avais déposé sur la table une pièce de huit *groschen*. Un brigand de chasseur, qui se trouvait présent avec quelques autres, la prit sous mon nez, et quand je la voulus ravoir, ses camarades et lui me rouèrent de coups. Ce matin je suis rentré dans mes huit *groschen*; quant au reste, c'est-à-dire quant aux coups de poing et coups de bâton, je me réserve de les leur payer quelque jour.

Le meunier après le départ de son serviteur continuait à rôder autour de la table, se frottant le front et fort en peine de ses résolutions. Il alla décrocher de la cheminée un calendrier qui ne chômait guère, et soupirant devant une date bien connue : — C'est bien cela, dit-il, l'échéance arrive demain. Il y a là certes trois fois la somme qu'il faudrait pour nous tirer d'affaire.

— Mais, dit la meunière inquiète et troublée, songez à ce que vous risquez... Si cet homme réclame.

— Lui?... Quelle supposition!... Tout ceci est volé, il se dénoncerait lui-même, s'il osait souffler un mot de ce qu'il a perdu. Est-ce que j'ai rien dérobé, moi? On a lié le cheval derrière la charrette dans la cour du *schloss*, et le cheval a porté jusque dans notre écurie cette valise de malheur.

Parlant ainsi, le meunier comptait la monnaie et la répartissait en petites piles.

— Enfin, vous avez beau dire, ceci ne vous appartient pas, murmura la meunière.

— Pas plus au Français qu'à nous. Où le trouver d'ailleurs pour lui restituer ce qu'il a volé à d'autres? Pensez-vous qu'il soit resté sous un arbre de la forêt par le froid et la pluie de huit heures du soir à neuf heures du matin?... Allons donc!...

Malgré l'assurance dédaigneuse de ses propos, le meunier regardait à chaque instant du côté de sa fille, comme pour solliciter le moindre symptôme d'assentiment. — Avec le tiers de cet argent, — un peu plus de sept cents thalers, — nous voilà sortis de peine, reprit-il, presque décidé.

— Nos peines au contraire vont commencer, répondit Fieka grave et triste. Nous mangerons le pain des méchans; notre sommeil ne sera plus béni de Dieu. Dans la terre où vous cacherez cet argent, l'honneur de notre nom disparaîtra, lui aussi...

— Je n'enterrerai rien. Je compte payer honnêtement ce que je dois.

— Honnêtement? demanda Fieka non sans amertume.

A moitié contrit, à moitié irrité, le meunier essayait de s'étourdir et ne demandait qu'une occasion d'éclater. C'est ainsi que sont tous les hommes sur le point de se laisser entraîner à quelque mauvaise inspiration; mais Fieka ne donna pas à l'orage le temps de s'abattre. Elle se jeta au cou de son père, et, sans cesser de le tenir sous son regard : — Souvenez-vous, lui disait-elle, de cet honnête homme à qui vous devez le jour et de cette mère que vous m'avez tant de fois dépeinte, quittant à peine le métier où elle gagnait de quoi vous nourrir! Rappelez-vous aussi l'honneur que vous fit, jeune apprenti, la restitution de cette bourse qu'un de vos camarades avait perdue, et que vous aviez trouvée...

— C'était bien différent, interrompit le meunier; je savais à qui était la bourse, je n'avais aucune raison de penser qu'elle renfermât de l'argent volé. Ma conscience aujourd'hui me laisse tranquille...

— Ah! mon Dieu! quelqu'un vient, dit tout à coup la meunière comme en sursaut.

— Poussez le verrou! cria le meunier, qui dans son trouble, voulant balayer de la main la monnaie distribuée sur la table, fit tomber à terre une demi-douzaine de frédérics.

— Non! dit Fieka retenant sa mère avec une singulière autorité. Ne fermez pas cette porte à un envoyé de Dieu!

Un instant après, l'envoyé de Dieu se présentait sur le seuil, — un beau jeune homme, ma foi, de vingt-deux à vingt-quatre ans. Il jeta sur le logis du meunier un coup d'œil curieux, et salua, comme on saluait alors, d'un trait de jambe en arrière. — Bonjour, dit-il ensuite. Fieka seule répondit : Bonjour! — Le meunier, fort rouge,

ne bougeait pas. La meunière, penchée vers le plancher, ramassait les pièces d'or éparses. — Peut-être arrivé-je mal à propos? reprit le jeune homme.

— Pas le moins du monde, répondit Fieka; mon père n'en a plus pour longtemps.

— En effet, j'ai fini, ajouta presque aussitôt maître Voss, qui en même temps ouvrait la fenêtre. Friedrich! attelez la petite carriole! Attachez-y le cheval du Français! nous allons au district... Puis, fermant la fenêtre et s'adressant à sa fille : — Vous l'avez voulu? C'est dit maintenant. Faites un paquet de tout cela... Après quoi il se dirigea vers le nouveau-venu pour lui faire accueil.

— Ne vous dérangez pas pour moi, monsieur Voss, lui dit celui-ci en lui tendant les mains; ma visite ici n'est peut-être pas sans quelque importance; mais rien ne presse. Au fait, je suis surtout venu pour voir mes parens.

— Vos parens? reprit le meunier avec plus d'étonnement que de bon vouloir.

— Sans doute, reprit l'autre. Mon père était votre jumeau. Je suis le fils de Joseph Voss... — Et comme le meunier, sans une parole, retirait sa main : — Je suis majeur depuis quinze jours seulement, ajouta le jeune visiteur, et n'ayant ni frère, ni sœur, ni autres proches, j'ai pensé à venir voir, du côté de Stemhagen, si quelqu'un pourrait s'intéresser au fils de Joseph Voss. Je m'aperçois bien que mon oncle a notre procès sur le cœur; mais, croyez-moi, nous pouvons encore nous retrouver bons amis.

— Ce n'est pas sans doute par amitié que vous vous êtes vanté de pouvoir me chasser d'ici?

— A qui m'en suis-je vanté? Me rendrez-vous responsable des méchans propos que l'on fait courir? Le fait est que mon père entama la querelle, pensant être dans son droit. Mon tuteur a cru devoir la soutenir, et Dieu sait tout l'argent qui m'a ainsi glissé entre les doigts. Je n'en fais pas mystère, ce métier de plaideur me semble une duperie, et nous pourrons, je le crois, nous entendre facilement pour en finir. Ce n'est pas chez moi comme ici, où l'argent fourmille jusque par terre.

Le meunier, tourmenté par sa conscience, put croire à quelque sanglante allusion. Un nuage de mécontentement passa sur son front assombri. — Que vous importe? dit-il avec un commencement de colère,... et d'ailleurs... d'ailleurs cet argent n'est pas à moi.

Fieka vint à l'aide de son jeune cousin, cette fois décontenancé. — Père, dit-elle, on ne songeait pas à vous offenser.

— Non certes... aussi vrai que je m'appelle Heinrich, reprit le jeune homme avec empressement. Je suis venu avec de bonnes in-

tentions, et m'en irai de même, si vous le permettez. Mon chariot n'est qu'à deux pas d'ici. Bonjour donc, je ne veux pas me rendre importun.

— Restez, cousin, dit Fieka. Mon père a quelques soucis en tête; mais vous le désobligeriez, si vous nous quittiez ainsi.

— Fieka, poursuivit le meunier baisant sa fille sur le front, deux fois déjà ce matin vous a donné raison et à moi tort... Tâchons d'en rester là, si c'est possible! Ensuite il tendit la main à son jeune hôte.—Il ne sera pas dit que j'ai repoussé de chez moi le fils de Joseph Voss. Vous ne devez pas nous quitter, Heinrich, sans avoir rompu le pain avec nous... J'ai quelques affaires à la ville qui ne sauraient se remettre ; mais vous attendrez ici mon retour.

Une fois dans la carriole, et pendant la première partie de la route, le maître et le serviteur n'échangèrent pas beaucoup de paroles. Voss se sentait quelque peu en faute, au moins d'intention. Friedrich ne semblait pas en revanche autrement émerveillé de l'héroïque probité dont le meunier allait faire preuve, et par ses allusions détournées lui donnait à prévoir quelques repentirs tardifs; mais tout à coup il se tut, arrêta le modeste équipage, sauta sur la route, et, déliant lestement le cheval du chasseur, le fit descendre au fond du grand ravin de Kolpin, où il le cacha dans un fourré de ronces, après quoi il revint prendre place sur le siége.

— A quoi pensez-vous? demanda le meunier.

— Je pense à deux cavaliers que je vois là-bas, dévalant du haut de la côte, et dont l'équipement reluit au soleil. Ce sont des Français, à ce que je crois, et il ne serait pas sain, j'imagine, qu'ils reconnussent le cheval de leur camarade. N'est-ce pas aussi votre avis?

— Ah! certes, répondit le meunier. Puis, comme ils passaient devant le bois de Stemhagen, Friedrich, montrant du bout de son fouet un arbre sous lequel se voyaient encore quelques débris de paille : — C'est là, dit-il, que j'ai laissé l'homme.

— Et je donnerais bon pour qu'il y fût encore, soupira Voss.

— Peu probable, reprit l'autre. Il pleuvait trop hier soir pour qu'on s'amusât à dormir en plein air.

Survinrent les deux cavaliers, qui demandèrent, se trouvant à la jonction de plusieurs routes, celle du moulin de Gielow. Friedrich tout aussitôt leur indiqua, sur la droite, le chemin des bois de Cumrowsh, vers lequel ces êtres naïfs se dirigèrent incontinent.

— Avez-vous le diable au corps? demanda le meunier. Ils ont à faire le tour du monde avant d'arriver au moulin par cette route.

— Je le sais, mais je n'aime pas à déjeuner d'une soupe aux choux, repartit flegmatiquement le garçon meunier, et voyant que

ce propos demandait à être expliqué : — Une fois au moulin, poursuivit-il, ces braves garçons auraient bien pu s'amouracher de notre petite Stiena. La pourchassant dans l'étable, ils n'eussent pas manqué d'y trouver trop de bétail, et pour nous désencombrer je les vois d'ici emmenant nos deux belles vaches laitières,... histoire, vous savez, de nous rendre service. Les deux vaches parties, plus de bouillie le matin, et la bouillie serait remplacée par la soupe aux choux, que je n'aime point... Après cela, reprit-il, comme par réflexion, peut-être ai-je fait erreur. Ces deux hommes ont l'air d'appartenir à la gendarmerie. Si cela est, leur visite au moulin avait peut-être un autre but. Ils cherchaient sans doute la piste du chasseur d'hier, et avaient mandat de vous arrêter en son lieu et place... Je commence à croire que Fieka ne se trompait guère, et qu'il serait bon de remettre la main sur ce Français... Il était là; nous pouvons, grâce aux brins de paille tombés de ses vêtemens, nous assurer si une fois relevé il ne s'est pas dirigé vers Gulzow. Je vais donc vous ramener le cheval, et pendant que vous irez au bailliage où vous déposerez le sac et la bête, je vais, moi, courir après l'homme, pour que rien ne manque à la restitution.

En vertu de cette ingénieuse combinaison, le meunier arriva seul à Stemhagen par une pluie battante. Le premier visage de connaissance qu'il y rencontra fut celui du boulanger Witte, qui parut fort étonné de le voir se hasarder avec un cheval d'origine suspecte dans une ville remplie de troupes françaises. — Dépêchez-vous! lui dit-il après explication, dépêchez-vous de le cacher dans ma grange, et permettez-moi de vous dire que vous vous êtes mis dans une fameuse nasse. Tout est bouleversé au château. L'*amtshauptmann* a fait demander pour huit heures du matin (circonstance énorme) les rôties de son déjeuner. Fritz Sahlmann assure que mamzelle Westphalen a disparu, et l'horloger suisse a été conduit en prison. Ceci, je l'ai vu de mes yeux. On ne parle plus que de cours martiales et de fusiller le pauvre monde.

Je vous laisse à penser si le vieux meunier tremblait dans sa peau. — Il faut pourtant que j'aille au *schloss* rapporter cet argent, dit-il enfin; mais je ferai le tour de la ville pour tâcher d'y arriver *incognito*. Vous, gardez ici le cheval, et si vous apprenez qu'il m'est arrivé malheur, allez donner de mes nouvelles aux femmes du moulin. J'y ai laissé un jeune homme auquel vous direz que son oncle le prie de les protéger et de veiller sur les affaires de la maison.

Sur la promesse du boulanger, qui enferma le cheval dans sa grange, Voss continua sa route, se glissant comme un coupable par l'extérieur de la ville, qu'il n'osait traverser. A la porte neuve, où il

attacha sa carriole, il rencontra un attelage de quatre chevaux gris, lancés à toute vitesse, et qui l'éclaboussèrent de la tête aux pieds. Après celui-là venait un autre couleur isabelle, et après ce second, un troisième du plus beau noir. Les conducteurs fouettaient leurs bêtes à tour de bras avec des imprécations de l'autre monde : — Bandits!... voleurs!... Il ne manquait plus que cela!... Nous forcer à venir par un temps pareil!...

Dans le jardin du *schloss*, grand désordre et grand tumulte. Les chariots mis en réquisition pour le transport de l'artillerie française se démenaient en tous sens, et qui pouvait s'échappait. — Que venez-vous faire ici, meunier? lui cria un jeune homme, voisin du moulin de Gielow. Profitez donc de ce qu'il pleut à verse. Les Français s'abritent, et nous nous sauvons. Une bonne idée que nous devons au *rathsherr!*

Mais le meunier n'en continua pas moins à monter vers le château.

## V.

Rentrons-y, nous aussi, pour reprendre moyennant quelque retour en arrière le fil des événemens. Après la nuit agitée dont nous avons relaté les principaux incidens, mamzelle Westphalen ne fut pas trop surprise de trouver un peu chiffonnées les ruches de son bonnet. Aussi, dès que la décence le permit, se dirigea-t-elle vers sa chambre pour prendre une coiffure plus présentable. Elle frappa doucement à la porte, voulant s'assurer avant tout que *herr* Droï pouvait sans inconvénient la laisser pénétrer auprès de lui. — Entrez! répondit une voix inconnue, et mamzelle poussa l'huis d'une main déjà tremblante. Le spectacle qui s'offrit à ses yeux justifia ce pressentiment d'horreur. Sa chambre, sa propre chambre, ce sanctuaire qu'elle s'était complu à orner de ses mains virginales, et qu'elle entretenait à force de soins dans toute son intégrité originelle, sa chambre était envahie et saccagée. Une âcre fumée bleuâtre en souillait l'atmosphère. Le lit, — ce lit que son parrain l'ébéniste avait amoureusement édifié, — son lit était sens dessus dessous. Les blancs oreillers gisaient sur le parquet poudreux. Un des deux soldats préposés à la garde de *herr* Droï, couché en travers de la porte, s'était roulé dans les rideaux arrachés, et, le brûle-gueule aux dents, reposait sa tête immonde sur un magnifique édredon rayé de blanc et de rouge. L'autre s'étalait dans un ample fauteuil, et, pour se tenir les pieds chauds, se servait, en guise de chancelière, d'une jupe ouatée, présent de la *frau amtshauptmann*. *Herr* Droï, coiffé de son bonnet à poil, mais triste et déconfit, balbutiait de vagues excuses, auxquelles la mamzelle ne

voulut pas croire. D'un pas solennel, et sans prêter attention aux grosses facéties militaires des deux plantons, elle alla prendre dans un tiroir le bonnet qu'elle était venue chercher, puis elle se retira majestueusement, blessée trop à fond pour pouvoir exprimer ce qu'elle sentait. Sur le palier, elle rencontra le colonel von Toll en grand uniforme. Il la salua fort poliment et lui demanda de l'introduire auprès de l'*amtshauptmann*. A sept heures du matin, cette requête avait droit de la surprendre. — C'est bien assez, colonel, répondit-elle, que j'aie vu ma chambre à coucher dans l'état où vos deux goujats l'ont mise; ne me demandez pas de bouleverser l'ordre naturel des choses. Un gentilhomme est un gentilhomme, et a bien le droit de dormir son plein sommeil. Ni empereur, ni monarque, non pas même notre grand-duc Friedrich-Franz, ne me forceraient à contrevenir aux usages de cette respectable maison.

— Il faudra donc que je vous épargne cette peine, interrompit le colonel, qui fort tranquillement s'en alla du même pas heurter chez l'*amtshauptmann*.

— Il entre;... mais c'est qu'il entre! s'écria la mamzelle consternée.

Il entrait en effet, et un bruit de voix assez élevé annonça presque aussitôt l'ouverture de la conférence, qui bientôt alla s'aigrissant de part et d'autre. Le colonel réclamait des explications complètes sur tout ce qui lui semblait mystérieux dans les événemens de la nuit passée. L'*amtshauptmann*, ne les connaissant qu'à moitié, ne pouvait répondre à toutes les questions, et s'indignait pourtant qu'on osât suspecter sa bonne foi. — L'affaire de ce Droz n'était pas claire. Il me semble que vous usez de défaites, dit enfin le colonel.

A ce mot, le vieillard se redressa de toute sa hauteur, et sous ses sourcils grisonnans éclata un regard chargé d'une colère méprisante. — En vérité? dit-il, perdant toute mesure, vous ne sauriez donc croire qu'un Français ait revêtu pour son plaisir l'uniforme de son pays, lorsque tant d'Allemands le portent, eux aussi, de leur plein gré...

Le colonel westphalien rougit à ce mot, comme s'il eût senti un soufflet sur sa joue, puis il devint excessivement pâle, recula de deux pas, et sa main se crispa sur le fourreau de son épée; mais, sans rien ajouter, et maîtrisant une inspiration mauvaise, il sortit à grands pas et franchit le vestibule. L'alerte Hanchen, sans cesse au guet, déclara toujours depuis qu'en ce moment ce beau garçon lui avait littéralement fait peur. Or un pareil propos sur les lèvres roses de Hanchen avait une valeur toute spéciale. Généralement un beau garçon l'effrayait peu.

Le colonel cependant revint sur ses pas, et, reprenant avec un

sang-froid de commande l'entretien interrompu : — Vous avez soulevé, dit-il à l'*amtshauptmann*, une question que nous discuterons une autre fois. Il s'agit maintenant d'autre chose. Pourquoi cet horloger suisse couchait-il, la nuit dernière, au château?

— Il n'y couchait point, repartit sèchement notre magistrat.

— Pardonnez-moi! nous l'avons trouvé dans la chambre et dans le lit de votre femme de charge.

— Cela ne peut être, s'écria l'*amtshauptmann*, prêt à proclamer devant l'univers entier l'innocence de la Westphalen. Cette digne personne est à mon service depuis vingt ans, et on ne me fera pas croire...

— Corlin, donnez-moi deux bons coups de poing derrière le cou, disait cependant la mamzelle, qui, de la cuisine où elle s'était réfugiée, entendait les éclats de ce dialogue.

Le colonel, pour en finir, poussa brusquement la porte de la chambre par lui désignée, et l'horloger apparut aux yeux de l'*amtshauptmann*. Pressé de questions par l'adjudant, il venait, selon sa coutume, de lui débiter toute sorte de mensonges plus palpables les uns que les autres. — Voilà qui est inexplicable! s'écria l'*amtshauptmann*.

— Et ce qui pourtant veut être expliqué, répliqua le colonel. — Puis, après quelques mots échangés à voix basse avec l'adjudant, il demanda les clés de la prison d'état.

— Je ne puis les donner en cette occasion, répondit l'*amtshauptmann*. Le prévenu n'y a point droit. Simple citoyen, il doit être mis dans la geôle communale.

— Comme vous voudrez. Il y sera mieux préservé de toute connivence coupable. — Au surplus, continua le colonel quand Droz fut parti sous l'escorte de deux fusiliers, je devrais, monsieur l'*amtshauptmann*, vous faire arrêter : votre âge et les rudes paroles que vous vous êtes permises seront pour cette fois votre sauvegarde. Je ne veux pas avoir l'air de venger une injure personnelle. Il restera pourtant bien entendu que, si la justice militaire avait besoin de votre témoignage ou de celui de votre femme de charge, vous vous présenteriez devant qui de droit.

Le premier mouvement de l'*amtshauptmann* fut de procéder à une enquête immédiate; mais, sur le chemin des cuisines, le souvenir des paroles prononcées par le colonel l'arrêta court. — N'a-t-il pas prononcé le mot de *connivence?* se demandait-il. Autant que n'importe quel colonel français, un magistrat allemand doit veiller sur son honneur et le maintenir intact de tout soupçon.

La Westphalen échappa ainsi à l'interrogatoire sur faits et articles dont elle était menacée. Fritz Sahlmann, sans qu'il eut été

besoin de l'y convier, accompagnait Droz à la prison de ville, où le pauvre horloger se rendait avec une terreur visible et par des rues encombrées de chevaux, de charrettes, de soldats, de fourgons et d'artillerie. En ce désordre, notre gamin fut abordé par l'honorable *rathsherr* Herse, lequel était mon oncle, et de plus un patriote premier numéro, — curieux du reste comme une vieille demoiselle, et abritant plus de secrets que la porte de la prison devant laquelle il interpellait maître Fritz. Bien longtemps après la mort du terrible empereur, j'ai reçu de mon oncle l'aveu confidentiel qu'à l'époque dont nous parlons il faisait partie de la grande société connue sous le nom de *Tugendbund*. On aurait pu le deviner en le voyant, toutes les fois qu'il était en compagnie, tracasser du bout des doigts une longue chaîne de montre tressée en cheveux blonds, — ceux de la tante Herse étaient d'un noir de jais, — et porter à son annulaire une bague de fer d'un poids formidable. D'après ce qu'il m'a dit en temps et lieu, c'est-à-dire beaucoup plus tard, ces cheveux étaient ceux d'une héroïne rasée pour avoir conspiré l'affranchissement de l'Allemagne, et l'anneau de fer lui avait coûté une superbe chevalière en or. — C'est égal, ne parlez jamais à personne de ces détails, prenait-il soin d'ajouter; je ne veux pas alimenter les commérages publics. — Jugez par là s'il devait se taire sur bien des choses alors que la présence de l'ennemi lui faisait une loi du silence.

Au surplus, il voyait de très haut s'agiter à ses pieds, — absorbant les soins et le temps de mon pauvre père, — les menues affaires de la commune. Pendant que ce dernier prenait laborieusement des arrêtés de police rurale ou veillait à l'entretien des routes voisines, le *rathsherr* Herse, oublieux de ses devoirs municipaux, donnait des ordres à Kutusof et à Czernichef, félicitait Yorke de sa trahison si opportune, et blâmait Bulow de marcher directement sur Berlin. N'eût-il pas mieux valu faire un *à-droite* vers Stemhagen et tomber sur les flancs de Bonaparte? Au moment où Fritz Sahlmann allait bonnement lui expliquer comment Droz se trouvait prisonnier : — Taisez-vous donc, étourneau, interrompit brusquement le *rathsherr*. Voulez-vous attirer sur vous une sentence capitale? Cet horloger est perdu; je ne donnerais pas un *groschen* de sa peau. Nul doute en effet que le meunier et son garçon n'aient *éliminé* ce chasseur français.

— Le meunier est bien trop brave homme, hasarda Fritz, étonné de cette certitude.

— Lui ou son garçon. Friedrich est Prussien... Sais-tu ce qu'on entend par ce mot : *Prussien?*... Laisse donc là tes airs effarés!.. Tu ne supposes pas, j'imagine, que je vais te mettre au courant

de tout?... Mais que disais-je donc?... Ah! oui, l'*amtshauptmann* sera expédié à Bayonne. Quant à mamzelle Westphalen, le moins qui l'attend est d'être pendue, et toi, mon garçon...

— Moi?...

— Tu en seras quitte pour être fouetté en place publique. Tu apprendras ce qu'il en coûte de se mêler aux attroupemens du populaire... à moins pourtant que je ne m'en mêle... Dans ce cas, et si tu te conformais exactement à mes instructions;... mais d'abord es-tu capable de te taire, et peux-tu transmettre un message à la mamzelle sans que l'*amtshauptmann* vienne à le savoir?...

— Dame, on verra, répondit Fritz, à qui la menace d'une flagellation publique ne paraissait pas sourire beaucoup.

Le *rathsherr* alors, se penchant à l'oreille du jeune messager, lui donna les renseignemens les plus complets sur la conduite qu'il avait à tenir, l'air qu'il faudrait prendre, les mots de passe dont il faudrait se servir, le tout pour mettre le château à l'abri d'une surprise, si les Français tentaient de s'en emparer. — Du reste, ajouta-t-il, tu ne m'y précéderas que d'une heure ou deux. D'ici là, qu'on tienne bon! Les secours ne se feront pas attendre.

Fritz partit, les mains dans les poches, sifflant d'un air dégagé, fidèle en un mot à la lettre et à l'esprit de ses instructions. Il prit de longs détours, rentra furtivement par les jardins du *schloss*, se faufila jusque dans la cuisine, et vint dire à mamzelle que les Français allaient la venir prendre pour la conduire à la potence, tandis qu'on enverrait leur maître au fin fond des Pyrénées. Du reste, elle n'avait qu'à tenir bon, *les secours ne se feraient pas attendre*...

Nous verrons plus tard ce qu'il advint de cette ambassade. Suivons en attendant l'oncle Herse, qui, rentrant chez lui pour prendre un manteau gris à cause de la pluie, et voyant accroché au mur son bel habit officiel, bleu barbeau à collet rouge et galons d'or, jugea la circonstance assez grave pour s'en revêtir. Le fait est que cet uniforme rehaussait le mérite de sa belle taille, et lui donnait un faux air de général au service de France. Il le mit donc avec l'arrière-pensée que ce travestissement lui permettrait de se rendre *incognito* sur le théâtre des hostilités. Pour plus de sûreté, il endossa par dessus une cape couleur de muraille dont il s'emmitoufla jusqu'aux sourcils, et qu'il ramena sur sa tête, coiffée d'un grand chapeau à trois cornes, — chapeau mémorable qui a servi plus tard à nos jeux, et que j'ai vu flottant, à l'état de nacelle, sur l'étang du vieux Nahmaker. Ce jour-là, il était censé déguiser la mâle figure du *rathsherr*, qui sortit, bien convaincu de son invisibilité; mais à peine avait-il fait quelques pas sur la place du marché, que ce même Nahmaker dont les Français emmenaient l'attelage, et qui se déso-

lait sur le pas de sa porte, l'apostropha d'un *bonsoir* pathétique : — Quels temps nous voyons, *herr rathsherr!* ajouta ce brave homme. — Chut! dit mon oncle passant son chemin. Derrière le chantier des bois de construction, Sverdfeger, le menuisier, venant à sa rencontre : — *Herr rathsherr*, bien le bonjour! — Taisez-vous, répliqua mon oncle impérieusement, et il longea l'enceinte du *schloss-garten*. — Bonjour, *herr rathsherr*, s'écria en l'apercevant le fils de l'acteur Harloff. Celui-ci eut pour sa peine un bon revers de main. — Vlan! Voilà pour vous apprendre à mesurer vos paroles. Ne voyez-vous donc pas que je désire garder l'*incognito?*... Mon Dieu, continua mon oncle entrant enfin au château, le rôle d'homme public est en vérité bien compromettant.

Il y trouva la mamzelle à peu près folle de terreur. L'idée qu'on pouvait la pendre comme atteinte et convaincue d'avoir couché dans son lit un homme traduit devant la justice ne lui laissait plus la faculté de réfléchir. — L'*amtshauptmann* ne sait encore rien, disait-elle, et je mourrai avant de lui avouer que j'ai commis un acte sujet à être si honteusement interprété? *Rathsherr*, sauvez-moi! Je n'ai pas d'autre espoir, d'autre conseiller que vous.

Mon oncle était facilement attendri par les supplications du sexe faible. — Je me charge de tout, dit-il avec assurance; mais il faut vous dérober, il faut fuir...

— Fuir? me dérober? Comment ferais-je? demandait la Westphalen, portant tour à tour les yeux sur toutes les dépendances et attenances de son énorme personne.

— Vous ne montez donc pas à cheval? demanda mon oncle.

— J'ai plus de cinquante ans, et n'ai pas encore commis une telle inconvenance.

— Pourrez-vous rester vingt-quatre heures plongée jusqu'à mi-corps dans la tourbière communale?

— Et mon rhumatisme? s'écria la pauvre fille.

— Encore faut-il vous trouver une cachette, si vous n'êtes pas en état de quitter le pays.

— Une cachette? j'en sais une, dit aussitôt Fritz Sahlmann, qui, tapi derrière le poêle, écoutait par droit de complicité cette discussion de plus en plus animée.

— Miséricorde! voilà nos secrets en bonnes mains, dit le *rathsherr*.

— Je vous promets une discrétion à toute épreuve, repartit l'audacieux *factotum*. Suivez-moi seulement, et vous verrez.

A ces mots, il les guida jusque dans un grenier où mamzelle mettait fumer ses jambons et ses saucisses. Une planche y donnait accès en se soulevant comme aurait fait une trappe, et cette planche, il

faut bien le dire, n'était connue que de Fritz. — Je m'explique à présent par où passaient mes conserves, s'écria la Westphalen à travers sa terreur. J'étais bien bonne d'accuser les rats.

Fritz cependant, sans paraître prendre garde à ces insinuations, montrait au *rathsherr* derrière la cheminée du grenier un petit recoin où la femme de charge, si puissante qu'elle fût, pouvait encore se dissimuler tout entière. — Il ne s'agissait, lui dit mon oncle, que de s'y tenir immobile et muette chaque fois que quelqu'un monterait dans les greniers; surtout pas de toux ni d'éternument. Après ces instructions plus ou moins pratiques, il descendit au premier étage du château, non sans avoir enjoint à Fritz de ne jamais éventer le secret de la cachette en se rendant auprès de l'intéressante prisonnière. — Mais encore, s'écriait celle-ci fort effarouchée...

— Laissez, laissez, nous arrangerons les choses, interrompit Fritz, la rassurant du coin de l'œil.

Hanchen et Corlin, qui n'avaient pas vu entrer le *rathsherr*, mais qui se trouvèrent sur son passage au moment où il se glissait dehors, poussèrent des cris d'aigle. Ces cris attirèrent l'attention des paysans qui étaient encore dans le jardin avec leurs chariots. A l'aspect de mon oncle, enveloppé dans sa cape et qu'ils prirent pour un général français, le désordre se mit parmi eux. Chacun de sauter sur son siége et de s'esquiver. En moins de dix minutes, il ne restait pas un homme, pas un cheval, pas une charrette dans cette enceinte, naguère encore si peuplée.

Le *rathsherr*, étonné lui-même de ce résultat, se dissimulait de son mieux derrière les massifs, et cherchait des sentiers détournés pour arriver à la petite porte verte. — Bonjour, monsieur Herse! lui cria tout à coup le meunier Voss, qui arrivait, l'un portant l'autre, avec sa valise.

— Le diable vous emporte! répliqua mon oncle.

Cette exclamation furibonde lui fut fatale, car un capitaine d'artillerie qui arrivait suivi de quelques soldats y vit la preuve manifeste de l'*incognito* gardé par le conseiller municipal en grand uniforme. De là le soupçon bien naturel qu'il était venu suggérer aux paysans l'idée de se soustraire à la réquisition; donc on tenait le chef du complot qui tendait à laisser les canons sans attelages et à retarder ainsi la marche du détachement. Mon oncle fut arrêté en flagrant délit malgré toutes ses protestations, dans lesquelles il se qualifiait de « conseiller d'état. » Ainsi puni de ses intentions éminemment serviables, il put réfléchir sur ce fameux axiome « qu'un bienfait n'est jamais perdu. »

## VI.

L'*amtshauptmann*, que nous avons laissé seul dans sa chambre, y demeura quelque temps plongé dans une sorte de désolation intérieure. Il pleuvait à déluge, et le digne magistrat, qui s'ennuyait à périr, se sentait d'autant plus navré des malheurs de son pays. — L'étrange chose, pensait-il, que le gouvernement de ce bas monde! Pourquoi le Tout-Puissant laisse-t-il un misérable limier comme ce Buonaparte semer la dévastation sur tout l'univers? Question difficile à résoudre pour des chrétiens! Du cabinet grand-ducal partent souvent des ordonnances qui n'ont pas le sens commun; mais les ministres du grand-duc ne sont après tout que de pauvres pécheurs. La stupidité fait partie de leurs mérites éminentissimes. On le sait, on y est fait, on s'en arrange avec un peu plus ou un peu moins d'impatience; mais un croyant qui a pleine foi dans la providence du Seigneur et qui cherche à quel usage répond la puissance énorme dont a été investi ce vil agent de tyrannie se trouve, ma foi, bien empêché de... Mon Dieu! s'écria-t-il en brusquant son propre monologue, voilà que je hais quelqu'un à présent!...

Le digne homme avait soulevé son bonnet de nuit à trois pouces de sa tête; il le jeta par terre sans la moindre considération. La *frau amtshauptmann*, qui de la pièce voisine entendait son mari parler tout seul, se hâta d'accourir auprès de lui. — Qu'avez-vous donc, cher ami? Est-ce quelque impertinence de Fritz Sahlmann, quelque étourderie de Hanchen?

— Non, chère Neiting, répondit le magistrat d'une voix dolente. C'est Buonaparte que j'ai en exécration,... et je crains de ne pouvoir me vaincre là-dessus.

— Juste ciel! Weber, comment vous tourmentez-vous à ce point des choses? Tenez, ajouta-t-elle prenant un livre sur les rayons de la bibliothèque, voici votre philosophe!

C'était un *Marc-Aurèle* dont l'*amtshauptmann* lisait volontiers un chapitre quand il était de mauvaise humeur et deux s'il se sentait disposé à la colère. Il l'ouvrit donc, et se mit à lire. Sa femme lui avait noué une serviette autour du cou; elle peignait ses cheveux gris, et dextrement tressait, arrondissait, disposait la petite queue burlesque dont nous avons déjà parlé; puis, avec une fine houppe, elle répandit sur le tout une légère couche de poudre à la rose. Aidée de Marc-Aurèle, cette opération calmante eut plein succès. On put s'en convaincre en voyant le sentiment d'exquise volupté avec lequel l'heureux époux de Neiting huma une pincée

de macouba orangé. Comme pour compléter par une sensation de l'ordre le plus élevé ce bien-être physique et moral, le meunier Voss fit alors son entrée avec la fameuse valise.

Mieux que personne, connaissant la situation embarrassée de ce pauvre père de famille, le magistrat pouvait apprécier l'héroïsme de la restitution qu'il venait accomplir. De prime abord cependant il ne songea qu'aux embarras d'une affaire où la mystérieuse disparition d'un soldat français jetait tant de périlleuses obscurités. Aussi se fit-il confirmer à plusieurs reprises que le chasseur devait nécessairement se retrouver, et que Friedrich était parti sur ses traces. — Plaise à Dieu qu'il le ramène! dit l'*amtshauptmann*. Sans cela, cette aventure pourrait vous coûter la vie.

— Pourtant je n'ai rien à me reprocher, répliqua le meunier consterné. Faut-il en mon vieil âge que je sois tombé dans un piége pareil?...

— Encore est-il fort heureux, je vous assure, que le cheval et la valise soient ainsi revenus. Voyons cette valise, que contient-elle?

Devant le monceau de monnaies et de bijoux qu'elle recélait, l'*amtshauptmann* demeura comme ébloui : sur les cuillers d'argent, il reconnut l'écusson des Uertzen, une famille noble des environs. — Voilà bien la preuve que tout ceci est volé,... ce qui du reste ne rend pas votre position beaucoup meilleure... C'est égal, ajouta-t-il après quelques tours de chambre et quelque méditation en posant tout à coup la main sur l'épaule du meunier, c'est égal, ami Voss, vous êtes un brave homme. Je n'en doutai jamais; cependant votre position, votre gêne actuelle, et la manière dont ce trésor tombait en vos mains, son origine équivoque... Vraiment, mon cher, je ne puis vous refuser mon admiration.

Le meunier devint fort rouge, et ses regards se portèrent sur la pointe de ses grosses bottes. Il sentait bien que les éloges enthousiastes de l'autorité n'allaient point à leur véritable adresse, le rôle de Fieka ayant été omis dans son précédent récit. A la longue, il n'y tint pas, et, pétrissant à le déformer pour jamais son large feutre, il avoua nettement que sans les conseils de sa « petite » l'argent du Français serait encore dans l'armoire du moulin de Gielow. — Et moi, j'aurais le cou dans un nœud coulant, ajouta-t-il avec un frisson.

— Ma foi, dit l'*amtshauptmann*, je n'ai pas en général grande considération pour les filles; mais celle-ci vous fait honneur, à vous et à sa mère. N'oubliez pas de me l'amener,... je veux dire de l'amener à ma femme, la première fois que vous ferez un tour par ici. Maintenant portez sans aucun retard cette valise à la *rathhaus*. Les Français y ont organisé une espèce de tribunal, — beau tribunal, ma foi! — vis-à-vis duquel il importe de vous mettre en règle. De-

mandez à parler au bourgmestre; il sait parler le français, et c'est un homme juste. Nul doute qu'il ne vous soit très secourable. Au surplus, je vous rejoindrai d'ici à peu et ferai pour vous tout ce qui sera possible.

— Bien obligé, repartit le meunier. Je me sens au cœur un peu moins d'inquiétude; mais que pensez-vous de cette autre affaire, de cette faillite qui vous semblait?...

— Allons donc! vous êtes un vieux fou. N'avez-vous pas bien assez de soucis comme cela?

— C'est vrai. Merci, *herr amtshauptmann*... Faites excuse, et bien le bonjour!

A peine avait-il tourné les talons que la *frau* reparut fort émue. — Weber, disait-elle, comment s'expliquer tout ce qui arrive? Fritz Sahlmann n'est plus là, ni mamzelle Westphalen, dont la chambre a l'air d'avoir été mise à sac par les Turcs. Nos filles de service me donnent pour toute explication que le *rathsherr* Herse est venu à la dérobée et s'est éclipsé de même, après quoi on n'a plus revu ni Fritz Sahlmann, ni la mamzelle.

— Voilà qui est bizarre, dit l'*amtshauptmann*. Que vient faire le *rathsherr* dans nos cuisines? J'ai quelque penchant pour ce diable d'homme, Neiting; mais il fourre son nez partout, et je n'ai jamais ouï dire que cela portât bonheur. Faites-moi venir la moins sotte de vos soubrettes.

Hanchen Besserdich fut aussitôt appelée. C'était une petite personne fort proprette et fort éveillée, comme il convenait à la fille du *schult* (1) de Gulzow. Debout devant l'*amtshauptmann*, les yeux baissés, les mains occupées à tourmenter les cordons de son tablier, elle était, ma foi, fort gentille.

— Vous comparaissez, reprit l'*amtshauptmann*, pour dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité.

Ce début solennel intimida la pauvre enfant, qui répondit avec candeur à toutes les questions de son maître; mais elle ne put l'éclairer que sur un point, à savoir que le *rathsherr* Herse n'avait pas enlevé mamzelle Westphalen, — car, disait-elle, je l'ai vu s'en aller seul par le fond du jardin.

— Que faisiez-vous là? demanda la *frau* d'un ton sévère.

— J'étais allée voir ce que devenait mon frère, repondit Hanchen avec quelque hésitation. — Mon frère, continua-t-elle bientôt remise, avait amené ses chevaux pour traîner les canons des Français; mais il s'est joliment affranchi de cette corvée.

(1) Le *schult* ou bailli remplit dans un village les fonctions que le *burmeister* remplit dans une ville. En 1813, les enfans d'un *schult* ne regardaient pas comme au-dessous d'eux d'entrer en condition; nous ne croyons pas qu'il en soit ainsi de nos jours.

— En vérité? dit l'*amtshauptmann* avec une satisfaction et une irréflexion manifestes. Ton frère a fait cela, ma petite?

— C'est lui le premier qui a eu l'idée de s'échapper par la petite porte verte, lui qui l'a montrée aux autres en les engageant à décamper.

— Voilà ce que j'appelle une sottise, reprit le magistrat, tout à coup rendu au sentiment des devoirs de sa charge. Elle lui coûtera plus cher que cela ne vaut; mais les Besserdich ont tous la tête à l'envers... Neiting, vous me ferez songer en temps et lieu à ce mauvais sujet de frère. Maintenant, Hanchen, où est Fritz Sahlmann?

— Je vous assure, notre maître, que je n'en sais rien. La dernière fois que je l'ai vu, il causait avec mamzelle en haut-allemand.

— Fritz Sahlmann en haut-allemand! Que diable lui pouvait-il dire?

— Il lui disait, je crois : *Les secours ne se feront pas attendre.*

L'*amtshauptmann* avait grand'peine à se démêler parmi ces incidens obscurs et confus. — Le *rathsherr*, dit-il enfin, aura faussé la cervelle de cette pauvre Westphalen et l'aura poussée à quelque résolution insensée. Je parie qu'elle se cache, et il faut qu'on la retrouve. Son témoignage est indispensable à la justification de l'horloger et du meunier, tous deux en sérieux péril. Enfin, Hanchen, puisque vous ne savez où est Fritz Sahlmann, vous pouvez vous retirer.

Hanchen, tournant sur elle-même, allait quitter la chambre, lorsqu'ayant levé les yeux (qu'elle avait fort bons) elle vit par la fenêtre quelque chose qui l'arrêta court. — Notre maître, dit-elle alors, je sais où est Fritz.

— Vous mentiez donc, petite friponne?

— Non, *herr amtshauptmann*, mais je le vois.

— Où donc cela?

— Là, dehors, sur le vieux pommier, au coin du mur des cuisines.

L'*amtshauptmann* étonné prit ses lunettes et regarda. — Vous dites, ma foi, vrai. Voilà pour le coup de quoi surprendre, en hiver sur un pommier! Dans la saison des pommes, je ne dis pas, mais en hiver! Vous qui avez de bons yeux, voyez-vous ce qu'il y peut faire?

— Il tient à la main une longue perche, mais j'ignore pour quel usage. Il la dirige pourtant vers le grenier où l'on fume nos conserves.

— Neiting, devinez-vous à quoi ce drôle prétend aboutir?

— Je l'ignore, Weber; mais il nous manquerait des saucisses que je n'en serais pas autrement étonnée.

— Vraiment! Alors ce garçon a découvert un secret merveilleux, celui de faire produire au même arbre des pommes en automne et

des saucisses en hiver. Cela mérite une récompense. Fritz, mon ami, continua le magistrat en ouvrant la fenêtre, descendez de cet arbre; il pleut, vous pourriez vous enrhumer.

On parle de certain animal nommé, je crois, le *paresseux*, qui met une semaine entière à monter sur un arbre et tout autant à en descendre. Fritz Sahlmann interpellé par son patron et dégringolant à regret de son perchoir avait des allures qui rappelaient ce phénomène d'histoire naturelle. Arrivé en bas, on le vit plongé dans une méditation qui devait avoir pour objet un grave parti à prendre. Obéir ou s'échapper, telle était l'alternative. Docile par nature, Fritz s'avança vers la maison, mais en faisant de fréquentes haltes.

— Hanchen, dit l'*amtshauptmann*, pourquoi s'arrête-t-il derrière ce groseillier?

— Je l'ai vu qui jetait quelque chose.

— Ah!... très bien!... Fritz, mon ami, entrez par les derrières... Vous, Hanchen, descendez, et empêchez-le de sortir par la cour.

Grâce peut-être à cette mesure de précaution, Fritz comparut enfin devant ses juges naturels.

— Vous devez comprendre, lui dit l'*amtshauptmann*, qu'il ne saurait être bon pour vous de rester assis à la pluie sans rien qui vous abrite; vous devez également vous douter que grimper aux arbres mouillés ne vaut rien pour vos pantalons... Que faisiez-vous là-haut maintenant?

— Rien au monde, *herr amtshauptmann*.

— Ah! J'ai peut-être mal posé ma question. J'avais surtout à cœur de savoir si vous pourriez me donner quelques nouvelles de mamzelle Westphalen. Veuillez, avant de répondre, me regarder bien en face!

Fritz, qui s'attendait peut-être à d'autres interpellations, répondit avec une sérénité parfaite qu'il n'avait aucun renseignement à fournir sur le compte de la femme de charge.

— En ce cas, Fritz Sahlmann, voici un couteau. Descendez me couper une branche de noisetier, grosse... voyons donc,... grosse comme votre doigt du milieu... Vous avez oublié quelque chose derrière un groseillier; Hanchen va vous aider à trouver cet objet, que vous me rapporterez, cher enfant.

Fritz Sahlmann, qui voyait s'ouvrir devant lui quelques perspectives assez sombres, avait cependant confiance en deux choses qui lui étaient déjà venues en aide dans mainte crise, d'abord la Providence, qui contrecarrait de temps à autre les projets de l'*amtshauptmann*, puis une bonne étoile qui ne lui manquait pas trop souvent. Enfin, quand il se sentait en mauvaise passe, il avait recours à un paquet de papiers *ad hoc*, qu'il glissait adroitement

sous le dos de son gilet, comme un préservatif assuré. Il n'eut garde ce jour-là d'omettre cette mesure défensive; puis il descendit avec Hanchen, qui, selon lui, ne reconnaîtrait probablement pas l'endroit où la fatale trouvaille se pouvait faire. Vaine espérance! notre fillette y courut tout droit, et ramassa un petit objet, qui de loin, voire de près, ressemblait fort à une saucisse. Ceci suggéra au jeune drôle une petite invention supplémentaire, et il pratiqua immédiatement dans l'épaisseur de la baguette qu'il venait de couper deux coches profondes qui ne devaient pas ajouter à la solidité d'icelle. Quant à obtenir de Hanchen qu'elle lui fît grâce du résultat de ses recherches, c'était chose à peu près impossible. Il lui avait joué trop de méchans tours, et l'occasion de s'acquitter envers lui devait la tenter irrésistiblement.

La baguette d'une main, de l'autre la saucisse, que Mme Neiting venait de reconnaître à la ficelle pour une des siennes, l'*amtshauptmann* reprit son interrogatoire, et Fritz décontenancé vit décroître notablement sa foi dans la Providence. — D'où vous vient ceci? demanda l'*amtshauptmann*, montrant le corps du délit.

Jugeant la partie perdue et le mensonge inutile, Fritz Sahlmann répondit avec assurance : — On me l'a donné.

— Qui cela?

— Mamzelle Westphalen.

— A quel moment?

— Tandis que j'étais assis dans l'arbre.

— Elle y était donc avec vous?

— Non, elle était à la fenêtre du grenier. Je lui ai tendu ma perche; elle a fixé l'objet à un clou que j'y avais planté tout exprès.

— A ce compte, maître Fritz, vous m'avez menti, reprit l'*amtshauptmann*, qui balançait sa baguette sur les épaules du coupable, et vous savez nos conventions pour ce cas particulier...

— *Herr amtshauptmann*, ne me battez point! J'étais lié par un serment. Le *rathsherr* Herse m'avait fait jurer de ne pas révéler la cachette de la mamzelle.

— Êtes-vous à mon service ou à celui du *rathsherr?*

Ce que disant, l'*amtshauptmann* avait déjà saisi Fritz par le collet de sa veste, et la baguette fatale allait entrer en fonction, quand la Providence au moment suprême se souvint qu'elle avait un protégé en péril. Elle apparut sous la forme du messager de ville. — Le bourgmestre envoie ses respects, dit ce fonctionnaire volontiers essoufflé. Les choses tournent mal contre l'horloger et le meunier de Gielow. Le *herr amtshauptmann* est prié d'arriver le plus tôt possible et d'amener avec lui la demoiselle Westphalen, dont le témoignage est de la plus haute importance.

— Je me rends à l'instant, dit le vieux magistrat. Neiting, vous le voyez, l'affaire presse. Allez me querir dans son trou cet oiseau de malheur. Fritz, mon habit!

On peut juger de l'empressement avec lequel cet ordre fut exécuté. La *frau amtshauptmann*, escortée de Hanchen et de Fritz Sahlmann, procéda au siége de la cachette où la mamzelle, obstinément réfugiée, ne voulait laisser pénétrer personne. D'abord elle fit la sourde oreille; ensuite elle parlementa. Elle raconta longuement par quels artifices comminatoires Fritz Sahlmann, abusant de sa crédulité, l'avait amenée à trahir la confiance de ses maîtres et à lui passer furtivement une des saucisses conservées dans le grenier. — J'avais la tête perdue, disait-elle pleurant à moitié. Ce drôle me parlait du *rathsherr* chargé de chaînes, et d'un bataillon tout entier envoyé par les Français pour s'emparer de ma personne; puis il s'entêtait malgré mes prières à rester sur cet arbre, d'où je m'attendais à le voir tomber... Quand il s'agit de vie ou de mort, je ne sais plus résister... J'ai failli, je le sais; j'en demande pardon à Dieu et aux hommes.

Une fois extraite de son grenier, et quand elle apprit que pour la première fois de sa vie elle allait être amenée au pied d'un tribunal, ses angoisses recommencèrent de plus belle. — On me traîne dans la gueule du lion... Je n'ai pourtant péché que par ignorance, honnêtement et dans de bonnes intentions... Aller me défendre de certaines imputations, voir incriminer mes rapports avec *herr* Droï, voilà qui est au-dessus de mes forces et de mon courage. Si l'*amtshauptmann* insiste, j'obéirai; mais il faut que Hanchen et Corlin m'accompagnent devant les juges. Il faut qu'elles affirment que j'ai passé la nuit avec elles.

Sur ce dernier point, on dut céder. M^me^ Neiting convoqua les deux suivantes, et dès que le troupeau féminin fut au complet, l'*amtshauptmann* donna le signal du départ, après que mamzelle eut dit un éternel adieu à sa bonne maîtresse; arrivée sur le seuil du *schloss*, elle se retourna vers ses compagnes : — Hanchen, disait-elle, dès que nous arriverons sur la place du marché, vous courrez chez le docteur Lukow, que vous prierez de venir assister à mes tortures. Il pourrait bien m'arriver quelque chose. Je me sens tout à fait capable de m'évanouir.

## VII.

Le *schloss*, comme on peut voir, était sens dessus dessous; mais la ville s'agitait, elle aussi, et l'outrecuidance brutale des soldats ajoutait de nouveaux fermens à ceux d'une haine longtemps contenue. Les temps marchent, et avec eux l'esprit des peuples. En

1806, quand Murat, Bernadotte et Davoust poursuivaient le vieux Blücher, qui de temps en temps, sanglier acculé, montrait ses terribles défenses à la meute victorieuse, — à Speck, par exemple, et à Waaren, — tout était bassesse, lâcheté, humiliation, oubli de la cause commune, aveugle obéissance aux caprices du triomphateur. Peu à peu cependant ce spectacle se modifiait. Le malheur apprend aux hommes non pas seulement la prière, mais la résistance. Le major Schill et le duc de Brunswick se montrèrent. Sans savoir où cela menait, la Basse-Allemagne s'agita. Lorsque Schill marcha par le Mecklembourg vers Stralsund, Bonaparte enjoignit aux Mecklembourgeois de lui disputer le passage. Ils obéirent encore, mais à Damgoren et Tribsees ils se laissèrent battre. On vit une compagnie tout entière de superbes grenadiers du Mecklembourg suivre comme prisonnière un seul hussard du terrible major. Était-ce lâcheté? J'en appelle au souvenir des campagnes de 1813 et 1814. Non, c'était mauvais vouloir pour la cause française et secrète sympathie pour la rébellion naissante. Un mouvement populaire commençait dans le Mecklembourg, et quand la Prusse se souleva, le Mecklembourg suivit avant tout autre état allemand l'exemple qu'elle lui donnait.

Et les temps marchaient toujours. Pendant l'hiver que les Français étaient allés affronter en Russie, la Providence fit tomber la brillante peau du serpent. Il revint transi, à moitié mort, demandant secours, implorant pitié. Le grand cœur de l'Allemagne s'émut, elle ne voulut pas ajouter à tant de désastres; mais, à peine réchauffé dans la couche tiède où l'hospitalité germanique lui donnait asile, le serpent se réveilla, et voulut encore une fois montrer son dard. Alors fut poussé le cri de guerre : *A bas le buveur de sang!*

Ce cri n'allait pas cesser de si tôt. Il était poussé non par une populace tumultueuse et sujette aux défaillances subites, mais par les meilleurs et les plus éclairés du pays. Les anciens parlèrent, les jeunes gens coururent aux armes; le feu gagnait : non pas un feu de carrefours et de places publiques, notre pays n'aime pas ces vaines et futiles démonstrations. Le feu dont je parle s'allumait dans chaque foyer domestique, et les voisins s'y venaient chauffer. Peu à peu, l'incendie gagnant sans éclater de proche en proche, tout le pays ne fut plus qu'une masse de charbons incandescens, un fourneau de forge poussé au rouge, où venaient se tremper les glaives prêts à sortir du fourreau pour la délivrance. Les Français ne voyaient encore ni fumée ni flammes; mais ils sentaient la chaleur croître et le terrain se dérober sous leurs pieds, comme un sable mouvant. Par un maladroit effort, ils tendirent les liens du commandement, ils aggravèrent le fardeau de l'oppression. Ceci ne fit que rendre plus marquée la volonté de ne plus leur obéir,

d'éluder leurs ordres en attendant qu'ont pût les braver en face. Les fonctionnaires, jadis si humbles, se redressèrent; les paysans, par toute sorte de rubriques, échappèrent aux corvées. La soumission n'était plus qu'un vain simulacre, et les Français, qui voyaient vaguement arriver le terme de leur domination, se chargeaient à qui mieux mieux de dépouilles opimes, les soldats s'y jugeant autorisés par l'exemple de leurs chefs.

Ils ne prévoyaient pas encore une révolte ouverte, et pourtant ils auraient dû se douter qu'elle était prochaine, pour peu qu'ils eussent scruté l'expression toute nouvelle des physionomies allemandes, par exemple le visage du boulanger Witte, appuyé sur le battant inférieur de sa porte et, la pipe aux lèvres, contemplant le désarroi du train d'artillerie privé des chevaux qui devaient l'emmener. Cette pipe était un beau morceau d'écume de mer monté en argent. Un militaire français, venant à passer devant la boulangerie, l'enlève tout à coup à l'honnête *burgher*, et continue son chemin comme si de rien n'était, sans que les bouffées de tabac cessent de jaillir du fourneau. Il eût mieux fait d'accélérer un peu sa marche, car Witte, littéralement exaspéré, sort de sa boutique, ramasse une pierre deux fois grosse comme le poing, et d'un coup qui l'atteint à la nuque couche son voleur sur le pavé. Grand tumulte, comme on peut bien le penser, après une pareille aventure, et l'*amtshauptmann*, survenant avec ses trois femmes, trouva le combat engagé, les sabres ripostant aux bâtons, les cailloux volant çà et là, les cris, les jurons, se croisant de toutes parts sur la place du marché. Malgré tout, Witte fut appréhendé au corps et conduit à la *rathhaus*. N'avait-il pas insulté la grande nation, représentée, il est vrai, par un pillard?

A la *rathhaus*, le grand-prévôt français instruisait justement le procès du meunier de Gielow en présence du colonel von Toll et de mon père. Les choses allaient mal pour notre pauvre Voss, forcé de reconnaître qu'il avait grisé le chasseur français et ne pouvant donner aucune nouvelle de cet hôte emmené par lui. Sa meilleure excuse était qu'à ce moment il était lui-même dans un état d'ébriété qui ne lui laissait aucun souvenir distinct des événemens, et qu'en somme, une fois maître de ses facultés, il s'était empressé de ramener le cheval et de rapporter la valise du soldat disparu. Mon père faisait valoir de son mieux ces circonstances justificatives; mais le juge français, déjà mal disposé, s'exaspéra tout à fait quand on amena devant lui le boulanger récalcitrant, qui sacrait comme un païen, et appelait ses compatriotes à la rescousse. — Ma pipe! *herr burmeister*, ma pipe! qu'on me la rende! C'était un legs de mon père... Et me l'avoir ainsi arrachée des dents! Suis-je ou non un *burgher* de Stemhagen?

Le colonel von Toll avait depuis quelques instans quitté l'audience. Le juge ordonna de garrotter l'impertinent vociférateur, de le jeter ensuite dans un chariot et de l'emmener à la queue de la colonne pour en disposer plus tard à loisir. Mon père alors, montant les degrés du tribunal, remontra paisiblement au grand-prévôt que Witte était un homme d'ordre, payant volontiers toutes les taxes, même de guerre, et qu'il n'avait, en cette circonstance, aucun autre tort que celui de réclamer son droit, — à moins, ajouta-t-il, que les pipes aussi ne soient sujettes aux réquisitions.

Stimulé par cette épigramme, le Français se cabra contre mon père, et lui fit entendre qu'on pourrait bien s'en prendre à lui de toutes ces rébellions; mais il avait affaire à un homme droit et aussi obstiné que peut l'être un bourgeois du Mecklembourg. Aussi la discussion s'envenima-t-elle assez vite, et les gendarmes présens reçurent ordre d'arrêter mon père séance tenante. Ici le vieux Witte se mit à hurler, et le meunier Voss voulut se jeter au-devant de mon père. En ce moment rentrait le colonel von Toll, qui apportait les résultats d'une enquête sommaire faite par lui hors de la salle. Selon lui, le boulanger était dans son droit en réclamant sa pipe; mais ceci n'était qu'un point secondaire, puisque chez ce même boulanger on avait retrouvé le cheval du chasseur. Witte était donc complice du meunier, et cette complicité paraissait avoir eu pour but le meurtre d'un soldat isolé. Il fallait de toute nécessité que cette affaire fût coulée à fond. Elle ne pouvait l'être qu'à Stettin.

Mon père, maître Voss et le boulanger furent donc emmenés sous bonne escorte dans une autre pièce. L'*amtshauptmann* fut ensuite appelé. On le vit aussitôt paraître sur le seuil de la salle d'audience, ayant à la main sa canne d'Iéna, droit, la tête haute, le maintien assuré. La porte allait se refermer derrière lui quand mamzelle Westphalen s'y présenta, insistant pour être admise avec ses deux acolytes, Hanchen et Corlin. — *Pardong*, messieurs les Français, *pardong!* disait-elle en repoussant les deux factionnaires, je ne saurais me séparer de l'*amtshauptmann*;... c'est mon protecteur, voyez-vous!...

A l'entrée du vieux magistrat, le colonel von Toll avait détourné la tête du côté de la fenêtre. Le juge, procédant immédiatement à l'interrogatoire, demanda comme d'ordinaire par voie d'interprète le nom et la profession du témoin. — Joseph Weber, répondit celui-ci, premier magistrat du bailliage de Stemhagen. — Là-dessus il déposa sur une chaise sa canne et son chapeau. Vainement voulut-on le faire asseoir. Il s'en excusa poliment. Au nom de Weber, le colonel avait paru surpris, et on aurait pu croire en le voyant se retourner du côté de l'*amtshauptmann* qu'il allait lui adresser une

question. Pourtant il s'abstint, prêtant l'oreille aux explications fournies par le digne magistrat. Elles étaient fort simples, et se bornèrent à un récit exact de ce qui s'était passé au château après l'arrivée du chasseur français. — Au surplus, dit en terminant l'*amtshauptmann*, si on a eu tort de provoquer cet homme à boire outre mesure, ce tort me revient tout entier, puisque le meunier Voss agissait en cela par mes ordres.

Ici le juge français, avec un rire de mépris, parut s'étonner que l'*amtshauptmann* se portât garant d'un meunier, comme naguère le bourgmestre s'était porté garant du boulanger Witte.

— Eh bien! dit le vieux *herr* avec beaucoup de calme, que voyez-vous là de risible? La coutume de France diffère-t-elle de la nôtre? En votre pays, l'unique souci des fonctionnaires serait-il par hasard la tonte du pauvre peuple? Quand d'honnêtes gens se trouvent injustement compromis, ne leur venez-vous point en aide? Est-il interdit de se débarrasser d'un coquin, d'un vagabond, au prix de quelques flacons de vin?

Ces mots de « coquin » et de « vagabond » appliqués à un héros de la grande armée firent littéralement bondir le juge, qui répondit par une volée d'invectives. L'*amtshauptmann* pour toute réplique s'avança vers le bureau, où la valise avait été placée, et, tirant de celle-ci une des cuillers d'argent : — Regardez ces armoiries, dit-il au juge. Vous ne les connaissez pas, mais je les connais, moi; je sais à qui ces couverts appartiennent. Ce sont des gens qui ne vendent pas leur argenterie, et d'ailleurs un soldat en campagne n'a que faire d'acheter de la vaisselle.

Changeant aussitôt de terrain, le juge s'enquit de l'horloger Droz, de son uniforme français, et de ce qu'il faisait au château pendant la nuit. — Vous m'en demandez trop, répondit le vieux *herr*; je ne l'ai vu qu'un instant, au moment où le meunier emmenait le chasseur. S'il a passé la nuit au *schloss*, c'est à mon insu et sans mon aveu.

Il n'y avait rien à tirer d'un pareil homme. Le juge déclara l'interrogatoire terminé, lui enjoignant seulement de ne pas quitter la *rathhaus*. — Fort bien, dit sèchement notre magistrat, qui, se retournant pour prendre son chapeau et sa canne, vit alors ce dernier objet dans les mains du colonel von Toll; celui-ci examinait avec une remarquable curiosité les noms gravés au couteau sur ce bâton d'étudiant. L'*amtshauptmann* le regarda faire pendant quelques secondes; puis, avec un salut assez raide : — Permettez, colonel, c'est ma canne. — L'autre s'empressa de la lui remettre avec quelques excuses et un certain embarras; puis, voyant l'*amtshauptmann* quitter la salle d'audience, il le suivit sans hésiter.

Mamzelle Westphalen imitait cette manœuvre; mais au commandement de : *halte!* les sentinelles lui barrèrent le passage. Les trois femmes durent revenir au pied du tribunal. Mamzelle a raconté souvent depuis lors les impressions de ce terrible moment, et débutait toujours ainsi : — Je me croyais dans le beffroi de Stemhagen, les cloches sonnant à toute volée... — Par le fait cependant, semblable au moucheron que la fumée fait reculer et qui se jette tête baissée dans la flamme, elle se rassura une fois aux prises avec cette épreuve, qui de loin la glaçait d'épouvante. Les bras croisés, debout devant le juge, elle se sentit animée de l'esprit que l'*amtshauptmann* venait de montrer. Lorsqu'on lui demanda comment *herr* Droï se trouvait en uniforme. — Il se trouve fort bien, répondit-elle, et il a raison. — Pourquoi il était venu au *schloss?* — Est-ce que je le sais? il vient au *schloss* une foule d'honnêtes gens dont je ne m'enquiers jamais. Si j'ai à les interroger, que le grand-duc me confie les fonctions d'*amtshauptmann*, et l'*amtshauptmann* ira surveiller la cuisine. — Pourquoi l'horloger ne s'était-il point retiré la nuit venue? — Parce qu'il faisait un temps à ne pas mettre un Français dehors. — Pourquoi l'avait-elle gardé avec elle, dans sa chambre à coucher?...

Ah! cette fois mamzelle ne trouva pas de réplique. L'impertinence du juge amena sur ses joues une pudique rougeur, et pour bien peu elle aurait couru se réfugier dans le grenier aux jambons; mais en cette passe critique un secours lui fut donné par Hanchen et Corlin, qui se mirent, clabaudant de leur voix la plus aiguë, à protester que mamzelle avait couché auprès d'elles. Le bruit de leurs énergiques protestations devint bientôt si insupportable que le juge, pestant et jurant, fit mettre à la porte « ces trois pies-grièches, » comme il les appelait impoliment.

Lorsqu'elle raconta cette scène à la *frau*, sa maîtresse : — Vous savez, lui disait mamzelle, vous savez si j'ai souvent repris de ses bavardages notre étourdie de Hanchen... Eh bien! ce jour-là sa maudite langue m'a mieux servie que celle d'un ange des cieux. Il ne faut donc pas toujours faire fi de ce qui nous semble le plus désagréable.

E.-D. FORGUES.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

# L'ENQUÊTE AGRICOLE

Ordonnée par un décret du 28 mars 1866, l'enquête sur les griefs et les vœux de l'agriculture s'est terminée dans les premiers mois de 1867. On sait comment elle a été organisée. Une commission supérieure désignée par le ministre de l'agriculture et du commerce a rédigé un questionnaire général; elle a divisé ensuite la France en vingt-huit circonscriptions, comprenant chacune trois ou quatre départemens. Les présidens de ces circonscriptions ont été nommés par le ministre, qui les a choisis presque tous parmi les sénateurs, les députés, les conseillers d'état, les principaux fonctionnaires de l'empire. Ces présidens, assistés d'un auditeur au conseil d'état ou d'un employé au ministère de l'agriculture, se sont mis en rapport avec les préfets, et ont constitué avec eux des commissions départementales. Ce n'est pas précisément ainsi que se font les enquêtes dans les pays libres; l'administration y joue un rôle moins actif. Il faut reconnaître cependant que l'enquête a fini par s'accomplir. Les commissions départementales, composées en moyenne de dix ou douze membres, ont fonctionné dans tous les chefs-lieux de département et dans près de 200 chefs-lieux d'arrondissement; le nombre des dépositions orales reçues par elles a été au total de 3,500 à 4,000. Un nombre au moins égal de communications écrites leur a été adressé. Beaucoup de comices agricoles et de sociétés d'agriculture ont délibéré des réponses au questionnaire. Des écrivains spéciaux ont publié des brochures. Tout cet ensemble forme une masse de documens véritablement énorme dont le dépouillement complet présente, on le comprendra sans peine, de grandes difficultés.

L'administration n'a encore publié que les rapports de 12 circonscriptions sur 28. On peut, sur ces premiers volumes, se faire une

idée de ce que sera le tout. Ils sont imprimés avec luxe, suivant l'usage français, à l'imprimerie impériale, et contiennent beaucoup de papier blanc. Quelques-uns ont une étendue considérable, d'autres au contraire sont courts et sommaires. Ils débutent tous par le rapport du président, qu'accompagnent ensuite des pièces justificatives, comme les rapports des commissions départementales et des sous-commissions d'arrondissement, les procès-verbaux résumés des enquêtes orales, des états et quelquefois des extraits des communications écrites. Le questionnaire général comprenait 161 questions; c'est évidemment beaucoup trop. Une trentaine aurait suffi. Autant qu'on peut en juger par ce que nous connaissons, les réponses aux questions principales présentent peu de différences. Deux ou trois seulement ont donné lieu à l'émission d'opinions contradictoires; sur tout le reste, on est d'accord, et une foule de répétitions simplifient heureusement la besogne. Nous avons d'ailleurs dès à présent sur l'ensemble de l'opération un rapport de M. Monny de Mornay, directeur de l'agriculture au ministère de l'agriculture et du commerce, commissaire-général de l'enquête; ce rapport forme à lui seul un volume in-4° de 350 pages. Les résultats de l'enquête y sont résumés au point de vue de l'administration, et classés sous dix titres ou chapitres différens.

## I.

Les questions posées sur l'état de la propriété avaient un caractère plus statistique que pratique. Elles étaient d'ailleurs conçues en termes trop vagues pour susciter des réponses précises. Faute d'avoir défini ce qu'il fallait entendre par les mots de grande, moyenne et petite propriété, on n'a obtenu que des renseignemens incomplets et incohérens. Peu importe au fond, car il s'agit moins de savoir comment le sol national se divise entre ces trois catégories de propriétés que ce qu'il faut penser de la situation intrinsèque de chacune d'elles. Un fait capital ressort de tous les témoignages, c'est que la valeur de la propriété rurale a généralement baissé depuis vingt ans; il y a sans doute des exceptions brillantes, mais telle est la règle. Le commissaire-général de l'enquête reconnaît le fait, du moins en ce qui concerne la grande et surtout la moyenne propriété. « Cette moins-value, dit-il, varie suivant les départemens; mais on l'exagérerait, si l'on prenait pour point de comparaison les prix de 1846 ou 1847, car on convient généralement qu'à cette époque ils étaient devenus excessifs par suite de l'abondance du capital, qui n'avait alors qu'un nombre restreint d'emplois mobiliers. » L'aveu est à constater, quelle que soit la valeur de l'expli-

cation. Quant au développement de la petite propriété, le commissaire-général paraît croire qu'il ne s'est pas ralenti dans ces derniers temps. Il ne cite aucun document à l'appui de cette assertion, ceux que nous connaissons disent plutôt le contraire. Le fait seul d'une baisse dans la valeur de la propriété en général semble indiquer que les paysans achètent moins, et la diminution désormais incontestée de la population rurale offre une présomption de plus que le nombre des acquéreurs a diminué.

Il paraît bien que la crise de ces dernières années a frappé surtout la propriété moyenne, qui est moins en mesure de se défendre que les deux autres; mais il est difficile qu'une partie de la propriété souffre sans que le reste en reçoive des atteintes. Tous ces intérêts sont solidaires. L'enquête ne présente aucune trace de jalousie de la part de la grande ou de la moyenne propriété contre la petite. Tout le monde rend hommage à l'esprit de travail et d'économie qui anime les petits propriétaires; tout le monde accepte la petite propriété non-seulement comme une nécessité, mais comme un bienfait. On reconnaît qu'elle est favorable à la production rurale et à la sécurité politique. On se plaint uniquement de l'excès de la division parcellaire. Qu'une propriété d'un hectare, par exemple, soit divisée en dix ou douze parcelles de 8 ou 10 ares chacune séparées par des centaines de mètres, enchevêtrées dans les propriétés voisines, c'est assurément un mal. Ce mal n'est pas nouveau, il date de loin, on le retrouve dans les documens officiels des siècles précédens; mais il va toujours en croissant par l'effet de la loi de succession prise trop au pied de la lettre. De l'excès du morcellement résultent des pertes de temps et de forces, des entraves dans le choix de l'assolement et dans la liberté des cultures, des procès fréquens entre propriétaires contigus. C'est surtout dans les provinces de l'est que se présentent les plus frappans exemples. M. Monny de Mornay cite une commune de la Meuse composée de 832 hectares appartenant à 270 propriétaires et divisés en 5,348 parcelles.

Quelques critiques ont été dirigées contre le principe de la loi des successions; mais la presque totalité des déposans accepte sans réserve le partage égal. L'augmentation de la quotité disponible a rencontré même peu de partisans. On a réclamé seulement l'abrogation de l'article 826 du code civil qui porte : « Chacun des héritiers peut demander sa part en nature des meubles et immeubles de la succession, » et de la seconde partie de l'article 832 ainsi conçue : « Il convient de faire entrer dans chaque lot, s'il se peut, la même quantité de meubles, d'immeubles, de droits ou de créances de même nature et valeur. » Ces deux articles, interprétés et aggra-

vés par une jurisprudence rigoureuse, poussent à la division parcellaire. La suppression demandée donnerait une force nouvelle à la première partie de l'article 832, qui pose le véritable principe : « dans la formation et composition des lots, on doit éviter autant que possible de diviser les exploitations. » Dans une grande partie du midi, et notamment dans la circonscription présidée par M. de Forcade La Roquette, aujourd'hui ministre de l'agriculture et du commerce, on a demandé la révision de la législation sur les partages d'ascendans, ou tout au moins un changement dans la jurisprudence de la cour de cassation; cette jurisprudence annule par le fait la disposition paternelle de la loi en ouvrant la voie à une foule de procès aussi nuisibles à la bonne exploitation du sol qu'à la bonne harmonie des familles.

Qu'on ajoute à ces réformes le retour à la loi du 16 juin 1824 sur les échanges de parcelles, et on aura l'ensemble des mesures réclamées pour porter remède à l'excès du morcellement. Cette loi de 1824 soumettait à un simple droit fixe d'un franc les échanges d'immeubles ruraux contigus; elle avait donné lieu à de nombreuses fraudes et la loi de finances de 1834 la supprima. Rien n'empêche de la rétablir, en prenant des mesures contre la fraude, et en limitant le bénéfice du droit fixe aux échanges de parcelles d'une faible étendue. Il n'y a aucun motif pour qu'on n'accorde pas cette satisfaction aux intérêts agricoles. Quelques déposans ont parlé en outre des grandes opérations dites de *consolidation* qui s'exécutent avec succès en Allemagne, et qui consistent à réunir en un seul bloc les propriétés morcelées et à les répartir ensuite, au moyen d'experts, entre les propriétaires intéressés; mais la routine, si chère aux Français, s'oppose à cette innovation, quoiqu'elle ne soit qu'un retour à une tradition nationale, car des essais de semblables opérations avaient réussi avant 1789. On ne peut même pas obtenir un système général de bornage qui mette un terme aux empiétemens réciproques. Le directeur de l'agriculture cite encore dans son rapport des exemples partiels de bornage qui ont réussi, même en France. L'obligation des abornemens devrait être combinée avec la révision du cadastre, qu'on réclame généralement, mais qui, dit-on, coûterait trop cher. En répartissant la charge entre l'état, les communes et les propriétaires, et surtout en adoptant les moyens simples et pratiques indiqués par quelques déposans, cette objection s'évanouirait.

Le commissaire-général entre ici dans quelques détails sur l'état de la propriété en divers pays de l'Europe et de l'Amérique. Nous ne le suivrons pas dans cette étude, qui présente sans doute un grand intérêt, mais qui nous écarterait trop de l'objet spécial de l'enquête. Ce n'est pas précisément pour savoir comment la pro-

priété est constituée en Angleterre, en Belgique, en Hollande, en Danemark, en Suède, en Prusse, en Bavière, en Suisse, en Autriche, en Russie, en Espagne, en Portugal, en Italie, en Turquie, en Égypte, aux États-Unis, au Chili, que cette grande machine a été mise en mouvement; c'est pour connaître les besoins et les vœux de l'agriculture française. On ne peut d'ailleurs dans quelques pages, si bien résumées qu'elles soient, donner une idée de la législation et de la propriété dans tous les états du monde. L'enquête sur la situation agricole des pays étrangers, ajoutée après coup, mérite un examen à part; chacun des documens dont elle se compose offre aux jurisconsultes et aux économistes une source précieuse d'informations. On devra la consulter quand on voudra traiter à fond chaque question spéciale. Pour le moment, il ne s'agit que d'un aperçu général. M. le directeur de l'agriculture revient à tout moment sur cette comparaison entre la France et les autres pays, les renseignemens empruntés à l'enquête étrangère prennent près de la moitié de son rapport. Nous continuerons à n'en pas parler pour éviter de compliquer un sujet déjà bien chargé de détails.

L'insuffisance des capitaux consacrés aux opérations agricoles a été généralement signalée. Quelles sont les causes de cet état de choses? Quels en peuvent être les remèdes? « Sur le premier point, dit M. Monny de Mornay, la réponse est partout la même. D'un côté le développement des valeurs mobilières, les facilités de gestion et les avantages de revenus qu'elles offrent, d'autre part la rareté des bras, les difficultés d'exploitation, les conditions du régime hypothécaire, les lenteurs et les formalités qui entourent les saisies immobilières et les ventes judiciaires, toutes ces raisons réunies concourent à éloigner les capitaux de la propriété foncière et même des prêts hypothécaires. Deux autres causes moins généralement signalées, sans doute parce que, datant de plus loin, elles frappent moins les esprits, paraissent cependant avoir une influence au moins aussi large dans le résultat qu'on regrette. C'est pour le petit propriétaire le désir excessif d'accroître sa propriété, désir qui l'entraîne à consacrer ses épargnes à l'acquisition onéreuse du champ voisin au lieu de les faire fructifier par l'amélioration de la terre qu'il a déjà; c'est pour le fermier, et par une raison analogue, l'ambition d'exploiter une ferme dont l'étendue flatte son amour-propre, mais dépasse ses forces. » Si les déposans n'ont pas insisté sur ces derniers points, c'est que l'autorité publique n'y peut rien; il appartient à l'agriculture elle-même de corriger ses mauvaises tendances, et elle y travaille; le rôle du capital est de jour en jour mieux compris, surtout dans les parties de la France les plus riches et les plus éclairées.

Restent les causes artificielles qui éloignent les capitaux du sol.

De l'aveu du commissaire-général, ces causes ont pris dans ces derniers temps une force irrésistible. Il ne signale pas la plus puissante de toutes, les emprunts publics, tant de la part de l'état que de la part des villes. Cinq ou six milliards ont été ainsi détournés depuis quinze ans de leur destination naturelle pour aller se perdre dans les dépenses militaires ou les travaux de luxe. Les déposans ne s'y sont pas trompés; ils ont vu dans les emprunts la principale blessure par où s'échappent les capitaux. C'est une des réclamations qui se sont produites avec le plus de force, on ne peut pas espérer la passer sous silence. Après les emprunts publics viennent les autres opérations de bourse. Aux milliards absorbés par les emprunts sont venus se joindre d'autres milliards perdus dans toute sorte de fausses entreprises, tant en France qu'à l'étranger. Dans un département, on a constaté que 12 millions avaient été placés en valeurs espagnoles seulement. L'autorité publique ne peut pas mettre obstacle à ces spéculations; mais elle peut s'abstenir de les favoriser. On le lui demande avec énergie. « C'est surtout, ajoute le rapport, contre les valeurs accompagnées de primes et de lots que le sentiment général s'est manifesté. Ces chances de gains extraordinaires seraient, dit-on, un appât puissant pour les petites bourses, et dans cet ordre d'idées on a demandé que le ministère de l'intérieur refusât absolument toute autorisation aux loteries, même celles qui ont pour objet des œuvres de bienfaisance. »

A côté de ces grandes destructions de capitaux, les moyens à prendre pour faciliter à l'argent le chemin du sol n'ont qu'une importance secondaire. Que les emprunts publics viennent à cesser, que les entreprises aléatoires ne reçoivent plus les encouragemens du gouvernement, et l'argent suivra sa pente naturelle vers les placemens agricoles et industriels. On s'est généralement plaint que le Crédit foncier et le Crédit agricole aient manqué aux promesses de leur titre. « Le Crédit foncier, dit-on, a trop restreint ses opérations aux immeubles urbains, et ses prêts sont entourés de formalités si difficiles, de conditions si onéreuses, que la propriété rurale ne peut y avoir recours. L'action du Crédit agricole a été encore moins sentie dans les campagnes, où l'absence de succursales et l'intérêt excessif des prêts éloignent les emprunteurs. » A ce sujet, M. Monny de Mornay fait remarquer avec raison que des illusions sont répandues dans beaucoup d'esprits sur la possibilité d'institutions de crédit spéciales qui prêtent à l'agriculture à un taux inférieur au taux général. Il aurait pu ajouter que ces erreurs comptent de jour en jour moins d'adhérens; on ne les a vues se produire dans l'enquête que par exception. Il serait injuste de les opposer à ceux qui demandent que l'action des institutions de crédit se fasse mieux sentir dans les campagnes, et que l'agriculture ne soit plus forcée

d'emprunter à un taux supérieur au taux général. L'agriculture ne doit demander aucun privilége, mais elle peut réclamer l'égalité en tout; le droit commun lui suffit.

Ce n'est pas ici le lieu d'examiner les lois économiques qui régissent la circulation fiduciaire; cette matière obscure et délicate a formé l'objet d'une enquête spéciale. Les agriculteurs connaissent peu cet ordre de questions, et ils en ont peu parlé. Ils voient seulement ce qui leur manque. Même en conservant à la Banque de France son monopole, on peut exiger d'elle qu'elle multiplie ses succursales. On a demandé dans l'enquête qu'elle ait un comptoir par arrondissement; elle en est bien loin, car elle n'en a même pas un par département : trente départemens sont encore en dehors de ses opérations. On a cité à ce sujet l'exemple des banques d'Écosse. « Ces banques, dit le rapport du commissaire-général, couvrent de leurs succursales, de leurs *branches*, c'est le mot anglais, tout le pays; ces branches, qui étaient en 1819 au nombre de 96 seulement, atteignent en 1864 le chiffre imposant de 591. On voit que, pour une population de 3 millions 1/2 d'habitans environ, c'est à peu près une caisse de banque par 5,000 âmes, et par conséquent chacune d'elles est fort rapprochée partout des intérêts qu'elle doit satisfaire. » M. Monny de Mornay cite en outre l'exemple de l'île de Jersey, où, pour une population de 60,000 habitans, se trouvent 73 banques qui émettent de 2 à 3 millions de billets et donnent l'impulsion à un immense mouvement d'affaires où l'agriculture a sa large part. Ces exemples sont en opposition avec nos habitudes; quand ils seront suffisamment dégagés de tout alliage avec les idées chimériques, on ne pourra plus les écarter par des fins de non-recevoir. C'est déjà un excellent symptôme de les voir mentionner dans des documens officiels.

En attendant, on a demandé quelques modifications à la législation pour faciliter le crédit agricole, en rendant le gage du créancier plus saisissable. Ces changemens auront bien peu d'efficacité tant que les grandes questions ne seront pas résolues; mais on peut les accepter comme d'utiles accessoires. Dans l'état actuel, le cultivateur qui a entre les mains un matériel agricole considérable, représentant souvent une valeur très importante, ne peut affecter cette valeur à la garantie des engagemens qu'il contracte; il ne peut pas les donner en nantissement. En effet, l'article 2076 du code civil porte que le privilége ne subsiste qu'autant que le gage est resté en la possession du créancier ou d'un tiers convenu entre les parties. L'exécution de cette disposition est absolument impossible quand il s'agit d'instrumens aratoires indispensables à la culture, de bestiaux nécessaires à l'exploitation; elle est plus praticable, mais toujours difficile, lorsqu'il s'agit des produits récoltés. Ce sujet

est surtout de la compétence des légistes; le gouvernement s'en occupe, et le conseil d'état est saisi de l'examen d'un projet de loi. A cet ordre d'idées se rattache l'établissement de magasins-généraux où les cultivateurs pourraient déposer leurs produits en empruntant sur ce gage. De louables efforts se font pour résoudre ce problème; l'invention de nouveaux moyens de conservation pour les blés est un des principaux élémens du succès, et il paraît bien que ces procédés sont découverts.

## II.

Le chapitre consacré à la main-d'œuvre contient la partie la plus importante et la plus délicate de l'enquête. M. Monny de Mornay commence par reconnaître franchement les plaintes. « Déjà, dit-il, longtemps avant l'enquête, s'était manifesté un fait qu'elle a confirmé de la manière la plus positive, c'est qu'il devient de plus en plus difficile de trouver pour le travail de la terre des bras en quantité suffisante, c'est que le prix de la main-d'œuvre a dû subir par suite une importante augmentation, c'est que les ouvriers sont devenus de plus en plus exigeans, non-seulement pour leurs salaires, mais aussi pour les autres conditions de louage de leurs services dans les exploitations rurales, enfin que leurs rapports avec ceux qui les emploient sont en général plus difficiles que par le passé. Les principales causes auxquelles on attribue l'insuffisance des travailleurs agricoles sont le développement donné à une culture plus intelligente, la division de plus en plus grande de la propriété, la diminution du nombre des enfans dans les familles, l'extension des grands travaux publics et les exigences du service militaire, l'émigration des populations rurales vers les villes. » Avant tout, il importe ici de rappeler le fait général que le rapport ne met pas assez en lumière, la diminution positive de la population rurale. On s'est toujours plaint du manque d'ouvriers ruraux; jusqu'à ces derniers temps, les plaintes n'étaient pas fondées, puisque la population rurale s'accroissait. Aujourd'hui elle a diminué d'un dixième depuis vingt ans, et comme le vide s'est fait dans la population virile, la somme du travail a baissé au moins d'un quart.

Ce fait capital suffit pour écarter ou du moins pour atténuer l'action des deux premières causes indiquées par le commissaire-général. Il se peut que sur quelques points la demande de bras s'accroisse réellement, et qu'en même temps la division de la propriété réduise l'offre du travail salarié; la hausse des salaires devient alors naturelle et heureuse, puisqu'elle indique un surcroît de richesse. Ce qu'il faut considérer, c'est l'ensemble. Pour expliquer la diminution de la population rurale, on est forcé d'en venir aux deux

grandes causes que tout le monde a dénoncées dans l'enquête, le ralentissement survenu depuis vingt ans dans le progrès de la population nationale et l'émigration des ouvriers ruraux. Avant 1848, la population nationale montait de 200,000 âmes en moyenne par an; depuis 1848, elle ne s'est plus accrue que de 100,000. La différence en vingt ans est de 2 millions d'existences. A en croire le rapport, ce déficit tient surtout à la diminution du nombre des enfans dans les familles. Cette opinion, généralement répandue, n'est pas tout à fait exacte. Il y a eu en effet une diminution dans les naissances depuis vingt ans, mais trop faible pour avoir une influence prépondérante sur le déclin de la population. Le véritable fléau a été l'augmentation de la mortalité, et le surcroît de décès, comme la réduction des naissances, provient de la cause que le commissaire-général place au quatrième rang et qui doit être mise au premier, le service militaire.

Avant 1848, les naissances s'élevaient en moyenne à 980,000 par an et les décès à 800,000; depuis 1848, les naissances n'ont plus été que de 960,000 par an, et les décès ont monté à 860,000; on voit que la différence porte principalement sur les décès. La mortalité est devenue effrayante dans les années de guerre. Pendant la campagne d'Orient, en 1854 et 1855, les décès ont dépassé les naissances, ce qui ne s'était jamais vu. En 1859, année de la campagne d'Italie, en 1865, commencement de l'expédition du Mexique, nouveau surcroît de mortalité. Même dans les années de paix, tant que nous tenons sur pied une armée trop nombreuse, la mortalité est plus forte qu'à l'ordinaire. La vie de caserne et de garnison est presque aussi meurtrière que la guerre elle-même. La France a ainsi perdu depuis quinze ans 500,000 hommes dans la force de l'âge, qui, sans la guerre, vivraient encore. Non-seulement ils manquent par eux-mêmes, mais ils ont emporté avec eux la postérité qu'ils auraient pu produire; c'est le plus pur du sang national qui s'est écoulé. De tout temps, la progression de la population a suivi en sens inverse la force du contingent militaire. Sous la restauration, quand le contingent annuel n'était que de 40,000 hommes, la population marchait rapidement. Quand le contingent a été porté à 60,000, le progrès s'est ralenti; à 80,000, il s'est ralenti plus encore; à 100,000, il a été presque nul, et dans les deux années où le contingent a été porté à 140,000, la population a reculé. Il n'y a eu qu'un cri à ce sujet dans l'enquête; la France ne peut pas absolument supporter une levée annuelle de 100,000 hommes.

Cette saignée épuise surtout la population rurale, qui n'est pas assez riche pour se racheter. Les trois quarts au moins des hommes morts au service appartenaient aux campagnes, et les trois quarts

des hommes actuellement sous les drapeaux en viennent aussi. La petite propriété en souffre la première, car un petit cultivateur à qui on enlève son fils est un homme ruiné. Par là s'explique la plus grande partie du vide; l'émigration ne vient qu'après. Une faible partie de cette émigration a pour effet de subvenir aux nombreux emplois que crée tous les jours l'extension de l'industrie et du commerce, le développement des chemins de fer, de la poste, des télégraphes. Si la population suivait son cours, ce recrutement continu serait insensible. L'émigration regrettable est celle que déterminent les travaux extraordinaires des villes et surtout de Paris. Le département de la Seine a gagné à lui seul 750,000 nouveaux habitans en quinze ans, tandis que la moitié du territoire s'est dépeuplée. Les réclamations ont été encore unanimes à cet égard; on ne peut espérer les étouffer. L'attraction des villes a de plus cet inconvénient, qu'elle donne aux ouvriers des habitudes de dissipation, et les sépare de leurs familles. Ce déplacement n'est pas sans influence sur l'accroissement des décès et la diminution des naissances; on meurt plus jeune à la ville qu'à la campagne, on y a moins d'enfans. La vie rude et fortifiante des champs fait seule une population vigoureuse et saine. On le voit bien par les exemptions du service militaire pour infirmités précoces; elles sont toujours plus nombreuses dans les villes.

Pour réparer ses pertes, la France a besoin avant tout d'une forte réduction de l'armée permanente. Avec la nouvelle loi qui augmente la durée du service militaire et qui organise la garde nationale mobile, un contingent annuel de 50,000 hommes devrait suffire. Peut-être est-il permis d'entrevoir le moment où l'armée permanente ne se recrutera plus que par l'engagement volontaire, comme en Angleterre. Le corps législatif a heureusement gardé le droit de voter tous les ans le contingent; si les réclamations universelles ne reçoivent pas satisfaction de la chambre actuelle, elles se feront jour dans les prochaines élections et s'imposeront à la plupart des candidats. Il en est de même de la réduction des travaux de Paris et des autres grandes villes. La catastrophe de la Compagnie immobilière doit avoir dissipé les illusions. Le commissaire-général, qui passe rapidement sur les exigences de l'effectif militaire, dit en propres termes : « On a souvent exprimé dans l'enquête le vœu de voir discontinuer ou du moins ralentir considérablement les travaux des villes, travaux que certaines personnes vont même jusqu'à considérer comme improductifs. » Encore un aveu précieux à recueillir. A côté de ces deux grandes réformes, les mesures de détail qu'on peut prendre pour remédier à la dépopulation des campagnes ont bien peu d'importance. Ainsi on a proposé d'assujettir au livret les ouvriers ruraux; mais ce n'est pas la première fois que

cette question a été examinée, et on y a toujours reconnu une tracasserie sans utilité. L'usage des machines agricoles vaut mieux : les concours publics contribuent à répandre ces machines; mais elles ne suppléent qu'imparfaitement au manque de bras, elles ont peu d'action sur un sol morcelé, et exigent des avances hors de la portée de la plupart des cultivateurs.

Si l'instruction primaire recevait une direction plus agricole, elle pourrait contribuer à retenir chez eux les habitans des campagnes. Le gouvernement a promis de s'en occuper. L'enseignement primaire a été donné jusqu'ici dans un sens anti-agricole. Il s'agirait d'y ajouter des notions sommaires d'agriculture et d'horticulture, des élémens de nivellement et d'arpentage, quelques principes de chimie agricole et d'histoire naturelle. Dans les écoles de filles, on demanderait spécialement des leçons d'économie domestique, en évitant tout ce qui peut donner des goûts de luxe et de toilette. On a paru considérer aussi comme un puissant moyen de retenir les populations rurales une organisation plus efficace de l'assistance publique. Beaucoup de déposans ont fait remarquer que les secours de tout genre manquent dans les campagnes tandis qu'ils abondent dans les villes. Il y a beaucoup à réfléchir avant de s'engager dans cette voie, elle présente un danger. Un plus grand développement des caisses d'épargne et des sociétés de secours mutuels, à peu près inconnues des populations rurales, serait incontestablement utile; mais on ne peut pas en dire autant des institutions d'assistance. Grâce à la diffusion de la propriété, à l'esprit d'ordre et d'économie qui règne dans les familles, les habitans des campagnes ont rarement besoin de secours, et quand la nécessité se présente, l'assistance mutuelle et la charité privée suffisent pour y pourvoir. Il serait imprudent de leur donner d'autres habitudes.

Le rapport comprend sous un seul titre tout ce qui concerne les irrigations, les desséchemens, les engrais, les reboisemens et gazonnemens. La pratique des irrigations est loin d'être assez répandue. Sur les cours d'eau non navigables et flottables, qui peuvent être surtout utilisés pour cet emploi, se trouvent habituellement de nombreuses usines; il s'établit une lutte incessante entre les propriétaires de ces usines et ceux des terres voisines qui voudraient user des cours d'eau pour l'irrigation. Le défaut d'entente entre les propriétaires qui pourraient effectuer des irrigations communes, l'extrême division des propriétés et surtout le morcellement excessif des parcelles constituent de grands obstacles aux travaux de ce genre. On n'atténuera ces difficultés qu'en formant des associations syndicales entre les intéressés. La population française a peu l'habitude des associations; il faut la lui donner, et pour cela il faut simplifier autant que possible les formalités. Dans les parties de la

France où cet usage est ancien, comme le département du Nord, on en obtient des merveilles. Des déposans ont demandé en outre que des études soient faites pour la création de grands canaux d'arrosage aux frais de l'état, et qu'on subventionne des compagnies pour l'exécution des travaux. Ces projets méritent sans doute un grand intérêt, mais pourquoi faire intervenir l'état? Les conseils-généraux sont mieux placés pour diriger cet ordre de travaux, à moins qu'il ne s'agisse d'un tracé qui embrasse plusieurs départemens, ce qui est rare.

Qui ne se rappelle les fameuses lois de 1856 et de 1858 qui ont affecté une somme de 100 millions à faciliter des travaux de drainage? Ces lois sont restées une lettre morte. Le nombre des prêts autorisés depuis dix ans n'a été que de 75, d'après M. Monny de Mornay lui-même; le montant des sommes allouées s'est élevé seulement à 1,111,790 fr., et dans l'ensemble des travaux exécutés les prêts de l'état n'ont concouru que pour 2 1/2 pour 100. L'avortement de cette bruyante tentative, quand un essai analogue a eu tant de succès en Angleterre, montre combien il est difficile de réveiller sur un point l'esprit d'initiative lorsqu'on l'étouffe sur tous les autres.

Tout le monde a constaté que la production des engrais naturels est insuffisante. Dans la plupart des exploitations rurales, le nombre des bestiaux n'est pas en rapport avec l'étendue des cultures, les fumiers de ferme sont loin d'être assez abondans, ils sont de plus mal préparés et mal soignés. Il n'y a que le progrès des connaissances agricoles qui puisse changer ce fâcheux état de choses. On a exprimé souvent le vœu que les engrais des villes soient plus complétement utilisés, et en particulier ceux que produit une ville de 2 millions d'habitans comme Paris. Des recherches incessantes sont faites pour amener des résultats pratiques sans compromettre la salubrité. On demande en outre que les engrais étrangers entrent en France en franchise absolue, ce qui n'imposerait au trésor qu'un sacrifice insignifiant. On demande enfin que le privilége du propriétaire sur la récolte de l'année, en vertu de l'article 2,102 du code civil, soit étendu aux ventes d'engrais, comme il l'est déjà par le même article aux fournitures de semences et aux frais de récolte. Ce vœu raisonnable va être satisfait.

L'importante question du reboisement a souvent reparu dans l'enquête à propos des ravages que les torrens des montagnes font dans les terrains en pente et des inondations qui s'ensuivent dans les grandes vallées. C'est là une de ces œuvres nationales qui ne peuvent être accomplies que par l'état. Deux lois de 1860 et 1864 ont été rendues sur ce sujet; elles s'exécutent avec lenteur. La contenance totale des terrains reboisés ou regazonnés a dû at-

teindre 70,000 hectares à la fin de 1867. C'est une moyenne de 10,000 hectares par an. Il faudrait arriver au moins au double pour que l'effet fût sensible. L'étendue des terrains à reboiser dépasse 1 million d'hectares; à 10,000 hectares par an, on en aurait pour un siècle. Il ne faut pas d'ailleurs oublier que les ravages continuent. Avant de reboiser les parties dénudées, il importerait d'arrêter la destruction de ce qui subsiste. D'un autre côté, on se plaint sur quelques points que la loi sur le reboisement s'exécute avec trop de rigueur, en réduisant outre mesure les pâturages. Il est difficile de concilier les deux intérêts, puisque le pâturage est la principale cause du mal. L'administration pourrait seulement faire une plus large application du principe d'indemnité à ceux qui se trouvent privés de leurs pâturages pendant un temps plus ou moins long, ou même avoir recours, dans les cas extrêmes, à l'expropriation pour cause d'utilité publique.

La partie du rapport qui traite de l'état actuel de la production porte l'empreinte de l'optimisme administratif. « Il est un fait hors de doute, y est-il dit, constaté depuis nombre d'années par tous ceux qui s'occupent d'intérêts agricoles, et confirmé de la manière la plus positive par tous les résultats de l'enquête, c'est que les progrès de l'agriculture depuis une trentaine d'années ont été extrêmement considérables aussi bien en France qu'à l'étranger. Le perfectionnement des méthodes culturales, la diminution progressive de la jachère morte, les modifications intelligentes apportées dans les assolemens, l'extension des cultures fourragères, la production de plus en plus développée du bétail et du fumier, l'introduction des cultures industrielles, ont eu pour effet d'accroître les produits, de donner une vive impulsion à notre commerce en lui créant des élémens plus abondans de trafic soit à l'intérieur, soit avec les contrées étrangères, et enfin, comme conséquence naturelle de tous ces faits, d'augmenter dans une large mesure les bénéfices légitimes et le bien-être de notre agriculture. » Ce brillant tableau n'est vrai qu'en partie. Il est certain qu'en effet l'agriculture a fait de grands progrès depuis trente ans; on aurait dû même, pour être tout à fait juste, dire depuis cinquante, car le véritable point de départ date de 1816, après la paix générale. Dans le cours de ce demi-siècle, notre agriculture a doublé ses produits; mais cet intervalle se divise en deux périodes bien distinctes : la première comprend les trente ans écoulés de 1816 à 1847, et dans celle-là les progrès ont été constans et rapides; la seconde comprend les vingt ans écoulés de 1848 à 1867, et dans celle-ci les progrès se sont ralentis; or c'est précisément sur cette seconde période qu'a dû porter l'enquête.

Les démonstrations de ce fait sont nombreuses. Le commissaire-

général reconnaît que, depuis vingt ans et surtout depuis dix, la valeur des propriétés rurales a baissé, quand elle n'avait fait que s'accroître pendant la période antérieure; voilà un premier signe. M. Monny de Mornay constate aussi que, dans ces derniers temps, les capitaux et les bras se sont éloignés de l'agriculture, et comment supposer qu'une industrie qui manque à la fois de bras et de capitaux puisse prospérer? La plus grande marque de développement agricole d'un pays est dans le développement de sa population, et nous venons de voir que le progrès de la population française s'est ralenti de moitié depuis vingt ans. Tous ces indices concordent entre eux. Sans doute, comme le dit le rapport, les méthodes culturales vont toujours en se perfectionnant; mais l'application marche plus ou moins vite suivant les circonstances économiques. Les influences favorables n'ont tout leur effet qu'autant qu'elles ne sont pas neutralisées par d'autres, et c'est déjà beaucoup que, sous l'empire des influences contraires, la production agricole n'ait pas reculé.

Si nous entrons dans le détail des cultures, nous allons retrouver la même démonstration. « On a remarqué assez généralement, dit le commissaire-général, une diminution survenue dans les animaux de la race ovine; le morcellement de la propriété, l'extension de la petite culture, en rendant à peu près impossible sur bien des points la formation et l'entretien de grands troupeaux, a diminué le nombre des moutons. » Ce fait est maintenant constant; il est attesté par tous les témoignages. Or les moutons forment un des principaux capitaux de l'agriculture; par la laine, la viande et le fumier, ils contribuent puissamment à la richesse agricole. Leur nombre va toujours en s'accroissant en Angleterre et dans les pays bien cultivés. En France, le morcellement de la propriété ne suffit pas pour expliquer cette réduction, car le morcellement est ancien, et la diminution des moutons est récente. Faut-il croire au moins que la quantité du gros bétail s'est accrue notablement? C'est possible, mais ce n'est pas sûr. Plusieurs recensemens du gros bétail ont été faits depuis dix ans, l'administration n'en a publié aucun; nous sommes réduits aux conjectures. Le prix de la viande ne baisse pas malgré une importation croissante, ce qui semble indiquer que le vide produit par la réduction des moutons est à peine rempli par d'autres viandes.

Pour les céréales, l'augmentation paraît réelle. D'après les tableaux publiés dans le rapport, le seigle et l'orge ont reculé depuis 1827, le froment et l'avoine se sont fortement accrus. Reste à savoir comment l'accroissement s'est réparti entre ces quarante années. La maladie des pommes de terre a fait de grands ravages; elle s'affaiblit, mais sans disparaître, et la production n'est pas en-

core revenue au même point qu'en 1846. Le commissaire-général avoue que la production du colza, naguère considérable dans plusieurs départemens, a diminué dans ces dernières années. On expliquerait la réduction par ce fait, que les cultivateurs, ayant trop souvent renouvelé leurs plantations de colza, auraient épuisé le sol; la concurrence faite aux huiles de graines par les huiles minérales aurait contribué aussi à rendre cette culture moins rémunératrice et par suite à la faire abandonner. La production du chanvre et du lin n'a pas changé. La betterave à sucre a pris de l'extension, mais elle ne couvre en tout qu'un petit nombre d'hectares; c'est beaucoup pour les départemens qui la produisent, ce n'est rien pour la France entière. La catastrophe de la soie fait perdre aux producteurs 50 millions par an. On fait grand bruit de l'extension donnée à la culture de la vigne; mais le progrès actuel succède à la crise de l'oïdium, qui avait fait arracher beaucoup de vignes, et somme toute le bénéfice ne doit pas être bien grand.

Si la production agricole s'accroît peu dans l'ensemble, l'accroissement se répartit très inégalement entre les diverses parties de la France. On peut diviser le territoire national en deux moitiés, l'une où la production agricole n'a cessé de monter, même depuis dix ans, l'autre où elle reste stationnaire. La moitié favorisée comprend le nord et l'ouest, la seconde se compose du centre et du midi. La ligne de démarcation est parfaitement tracée par le mouvement de la population : dans le nord, la population s'accroît; dans le midi, elle décline. Aussi les plaintes les plus vives sont-elles venues des départemens méridionaux. Les départemens du nord voient les choses plus en beau, et ils ont raison. Ils sont les premiers à profiter des nouveaux débouchés qu'ouvrent d'une part les progrès de Paris et de l'autre les facilités données à l'exportation. La consommation de Paris a doublé depuis vingt ans. Dans ce même laps de temps, l'exportation du beurre a quintuplé. La Normandie surtout a beaucoup gagné; mais cette manne ne tombe que sur un petit nombre de départemens. Il n'est pas impossible d'ailleurs que la nouvelle demande de beurre ait exercé une fâcheuse influence sur le recrutement du bétail en absorbant une grande quantité du lait qui servait à l'alimentation des veaux. Le bénéfice sur le lait ne serait alors obtenu qu'aux dépens de la viande.

Dans tous les cas, on ne saurait se dissimuler que notre agriculture ne produit pas ce qu'elle pourrait et devrait produire. Avec le plus beau territoire de l'Europe, nous n'obtenons du sol, à surface égale, que la moitié de ce qu'obtiennent les Anglais, les Belges, la plupart des Allemands. Non-seulement notre population ne s'accroît plus, mais nous avons besoin, pour la nourrir et la vêtir, de recourir

à une importation immense que ne compense pas une exportation correspondante (1), et malgré ce secours qui nous est bien nécessaire combien de Français sont encore réduits à se nourrir de grains inférieurs, à se passer de viande et de vin! L'optimisme le plus intrépide ne peut fermer les yeux sur de pareils faits. Si le gouvernement n'en avait pas été frappé, il n'aurait pas ordonné l'enquête.

## III.

Les voies de communication qui intéressent le plus directement l'agriculture sont les chemins vicinaux. Sous ce rapport, l'enquête a déjà eu un résultat considérable. Depuis trente ans, sous l'action de la loi de 1836, 240,000 kilomètres de chemins avaient été portés à l'état d'entretien, et 110,000 étaient parvenus à des degrés divers d'avancement. Il s'agit aujourd'hui de terminer le réseau et de le répartir plus uniformément sur la surface du territoire. La moitié de la France possède les deux tiers des chemins ouverts, l'autre moitié n'en a qu'un tiers seulement. Il faut pourvoir aux besoins de cette seconde moitié sans négliger la première, qui présente encore de grandes inégalités. Nous ne sommes plus au temps où la loi de 1836 devait ordonner les mesures nécessaires pour vaincre la résistance des communes. Tout le monde comprend l'utilité des chemins et veut en avoir. Le gouvernement a proposé cette année, à la suite de l'enquête, une loi qui affecte de nouvelles ressources à l'achèvement des chemins vicinaux. Le corps législatif l'a votée avec empressement, et il ne reste plus qu'à l'exécuter.

On peut même dire que les demandes pour de nouveaux chemins ont été poussées trop loin, en ce sens qu'aux chemins vicinaux on a demandé presque partout d'ajouter ce qu'on appelle des chemins ruraux. Ceux qui voudraient mettre ces chemins à la charge des communes ne réfléchissent pas à l'énorme dépense que va entraîner l'exécution des chemins vicinaux. Le réseau actuel a coûté au moins 2 milliards, il en faudra autant pour le terminer. Même avec les secours de l'état et des départemens, les communes ne pourront achever cette immense entreprise avant quinze ou vingt ans. La question des chemins ruraux n'est pas suffisamment étudiée; on n'est même pas d'accord sur la définition du mot. Qu'est-ce qu'un chemin rural? Est-ce un chemin nécessaire à la circulation? Alors c'est un véritable chemin vicinal, et il doit être classé comme tel. Est-ce un chemin servant à l'exploitation des terres? Ce n'est dans ce cas qu'un chemin privé qui doit être entretenu par les proprié-

(1) En 1867, l'importation des produits agricoles a été de plus d'un milliard, tandis que l'exportation a dépassé à peine 500 millions.

taires intéressés. Ceux qui demandent la révision de la loi de 1865 sur les syndicats sont beaucoup plus dans le vrai. La distinction qu'établit cette loi entre les syndicats *libres* et les syndicats *autorisés* devrait disparaître. L'intervention de la commune est inutile, et celle du préfet encore plus.

Loin d'imposer aux communes de nouvelles charges, il serait bon de les alléger. Ainsi on a proposé dans l'enquête de classer désormais les chemins vicinaux de grande communication comme routes départementales, et par conséquent de les mettre à la charge des départemens. Les communes, n'ayant plus de fonds à y consacrer, pourraient porter toutes leurs ressources sur les deux autres catégories. La loi de 1836 avait pour objet principal de faire ouvrir les chemins vicinaux de grande communication; ce résultat est obtenu maintenant, il faut en chercher un autre. Quelques déposans ont demandé aussi que les routes d'intérêt général, dites impériales, soient désormais classées comme routes départementales. Cette idée ne fait que de naître, elle n'a pas eu le temps de se répandre, mais elle a pour elle la force de la vérité. Les anciennes routes nationales ne méritent plus ce nom, les chemins de fer les ont remplacées. A mesure que s'étend le réseau des chemins de fer, les routes de terre n'intéressent plus que la circulation locale. Pour parer à ces nouvelles dépenses, il deviendrait nécessaire d'accroître les ressources des départemens. L'état devrait alors leur abandonner une partie quelconque de ses recettes, soit par exemple la contribution personnelle et mobilière, ou l'impôt des portes et fenêtres, ou celui des patentes. L'état a donné déjà plusieurs fois l'exemple de pareils abandons.

Les départemens qui possèdent des canaux désirent que les tarifs de navigation soient supprimés. Cette prétention ne paraît pas conforme à la justice. Les tarifs de navigation n'ont été que trop réduits, ils ne suffisent même pas pour l'entretien des canaux. Le quart de la France seulement a des canaux; il n'est pas équitable d'imposer aux départemens qui en manquent les frais d'entretien de ceux qui existent. Qu'on supprime les tarifs de navigation, si l'on veut; mais alors qu'on mette l'entretien des canaux à la charge des départemens qui en profitent. Beaucoup de départemens non-seulement n'ont pas de canaux, mais n'en auront jamais, la configuration du sol s'y oppose.

Il n'en est pas de même des chemins de fer; ils peuvent s'étendre partout. Comme pour les routes de terre, une moitié de la France possède les deux tiers des voies ferrées, l'autre moitié n'en a que le tiers. Il y a même des départemens qui n'en ont pas du tout. Cette inégalité ne peut pas durer. Ainsi que le gouvernement lui-même l'a déclaré, la France est fort en arrière de ses principaux

voisins pour la longueur de ses chemins de fer proportionnellement à son étendue. L'Angleterre et la Belgique, entre autres, ont une telle avance sur nous qu'il paraît impossible de les atteindre; on doit du moins s'en rapprocher le plus possible. Dans la dernière session, le corps législatif a voté de nouvelles lignes; mais il s'en faut bien que tous les besoins soient satisfaits. Les chemins votés ou concédés ne sont pas d'ailleurs près d'être exécutés, et il faudra les attendre longtemps.

Naturellement les déposans ont demandé que les tarifs soient réduits pour le transport des denrées agricoles, des engrais et autres matières nécessaires à l'agriculture, comme la chaux. Il appartient au gouvernement de concilier l'intérêt légitime des compagnies avec l'intérêt général. Les chemins de fer ont déjà beaucoup fait pour le bon marché des transports, ils peuvent faire plus encore. On a soulevé une question délicate, celle des tarifs différentiels. Cette question ne peut être tranchée par un principe absolu. Les tarifs différentiels peuvent être quelquefois justifiés; mais autant que possible il faut les éviter. Le gouvernement doit exercer à cet égard une surveillance constante. On ne peut laisser aux compagnies le pouvoir arbitraire de bouleverser à leur gré tous les débouchés et de porter la perturbation dans les industries. L'intérêt privé, toujours alerte, peut en tirer parti pour ruiner des concurrences et constituer des monopoles. Une contrée qui paie la houille, la chaux, les matières premières, moins cher qu'une autre a un immense avantage. On le voit bien par les parties de la France qui n'ont pas encore de chemins de fer; tout développement industriel et même agricole y est difficile et souvent impossible à cause du prix des transports. L'idéal à réaliser est dans l'uniformité des tarifs conciliée avec l'abaissement progressif.

« On peut affirmer, assure le commissaire-général, qu'une grande majorité s'est prononcée dans le sens des idées libérales et des principes économiques que le gouvernement s'efforce depuis plusieurs années de faire prévaloir. Loin de répudier les modifications apportées dans ces derniers temps à notre législation douanière, l'agriculture a déclaré par la voix du plus grand nombre de ses représentans les plus autorisés et les plus compétens qu'elle acceptait ces modifications comme d'incontestables progrès, et qu'il fallait persévérer dans une voie qui ne pouvait conduire qu'à une amélioration réelle dans la situation agricole et commerciale du pays et au développement de la prospérité publique. » Les choses ne sont pas tout à fait aussi avancées que le dit ici M. Monny de Mornay. On s'est à peu près partagé dans l'enquête; c'est déjà beaucoup. Tous les pays intéressés à l'exportation, comme les départemens

viticoles et ceux qui bordent les côtes de l'Océan, se sont prononcés pour la liberté commerciale, ceux qui se croient menacés par l'importation se sont prononcés contre, les autres hésitent. Somme toute, le système protecteur recule sensiblement; il avait autrefois l'unanimité parmi les agriculteurs, il a peut-être encore la majorité numérique, mais il la perd tous les jours. Les anciennes illusions se dissipent peu à peu, et la cherté qui a suivi les mauvaises récoltes de 1866 et de 1867 n'a pas peu contribué à les détruire. Si l'enquête se faisait aujourd'hui, elle trouverait encore plus d'adhérens à la liberté commerciale; l'affirmation trop absolue du rapport n'a fait que devancer le temps.

Une grande majorité a déclaré approuver la suppression de l'échelle mobile. Le système des droits variables est bien fini, il n'a plus que de très rares partisans. C'est sur la quotité du droit fixe établi par la loi du 15 juin 1861 que la division s'est faite. Les uns ont approuvé le droit actuel de 50 centimes par quintal métrique de blé, les autres ont demandé que ce droit fût élevé. Parmi ceux-ci, les uns ont proposé 2 fr. 50 c., les autres 1 fr. 25 c. seulement. D'après ce que nous pouvons savoir des détails de l'enquête, il y a majorité dans le sens d'une élévation. Le commissaire-général dit le contraire; mais il ne parle que des résultats officiels. « Cinquante-six commissions départementales, dit-il, se sont prononcées pour le maintien du droit actuel; dans sept départemens, les avis, soit des commissions départementales, soit des diverses personnes entendues, ont été partagés ou douteux; dix commissions départementales ont formellement exprimé le vœu de voir rétablir un droit supérieur; les informations manquent encore pour onze départemens. » Pour quiconque sait quelle pression ont exercée la plupart des présidens, ces chiffres sont démonstratifs. On doit s'étonner que toutes les commissions départementales, choisies par les préfets, ne se soient pas prononcées dans le sens du gouvernement. Il a fallu au dehors une grande puissance d'opinion, car toute l'action de l'autorité s'est déployée pour forcer les témoignages sur cette pauvre petite question du droit fixe, comme s'il s'était agi du salut de l'empire.

Cette violence du gouvernement est d'autant plus étrange qu'il agissait contre son propre intérêt. Il voulait avant tout obtenir un mouvement d'opinion en faveur de la liberté commerciale, et il l'aurait eu bien plus sûrement, s'il avait cédé sur ce point de détail. L'élévation du droit fixe à 1 fr. 25 c. par quintal métrique n'a aucune importance au point de vue protecteur, le commissaire-général en convient. « Il est absolument impossible, dit-il, d'admettre que le supplément de droit perçu sur quelques milliers

d'hectolitres de blés étrangers importés dans nos ports ferait augmenter d'une manière quelque peu sensible le prix des 100 millions d'hectolitres que dans les années ordinaires notre agriculture peut jeter sur le marché. » Alors pourquoi le refuser avec tant de passion ? Admettons pour un moment que ce soit une transaction; n'est-il pas sage de l'accorder, puisqu'elle peut faire passer le principe ? « Les partisans d'un droit fixe plus élevé, poursuit M. Monny de Mornay, envisagent ce droit non comme une protection pour l'agriculture, mais comme une compensation des charges qui pèsent sur elle, principalement par le fait de l'impôt. Ils considéreraient comme un acte de justice que les blés du dehors, qui viennent faire concurrence aux nôtres sur nos propres marchés, qui circulent sur nos routes, qui jouissent de la sécurité et des avantages de notre état social, supportassent une part du fardeau qui pèse sur nos blés indigènes. » Voilà bien en effet les raisons données; elles s'appliquent non-seulement aux produits agricoles, mais à toutes les marchandises étrangères pouvant donner un revenu.

M. le directeur de l'agriculture ajoute en s'adressant au ministre : « Des argumens décisifs ont été fréquemment invoqués contre ce système, et les considérations développées dans le discours que votre excellence a prononcé au corps législatif le 9 mars 1866 en ont fait pleine justice. » Le mot est vif; il tranche avec le ton habituellement honnête et modéré du rapport. Remarquons cependant que l'exécution n'a pas été si complète, puisque le discours du 9 mars 1866 a précédé l'enquête, et, malgré cette réfutation péremptoire, la doctrine condamnée de si haut a osé se produire avec quelque ensemble. Quels sont d'ailleurs ces argumens décisifs? On répond toujours comme s'il s'agissait d'un droit protecteur. Il s'agit uniquement d'une question d'impôt. Faut-il abolir, oui ou non, l'impôt des douanes? Si cette source de recettes était fermée, il faudrait augmenter d'autant les impôts perçus à l'intérieur, et cette nécessité fait reculer les plus hardis. Oui, en entrant et en circulant en France, les marchandises étrangères profitent de nos chemins, de la sécurité que donne notre organisation sociale; elles doivent payer leur part des frais généraux, sinon la charge entière tombe sur les produits français, et ce sont alors les produits étrangers qu'on protége contre les nôtres (1). Il est vraiment inconcevable que le gouvernement s'obstine à fermer les yeux sur une

(1) M. Monny de Mornay cherche ici à établir que le blé français ne paie à l'impôt que 48 centimes par hectolitre ou 60 centimes par quintal métrique. On a déjà démontré l'inexactitude de ce calcul; mais là n'est pas pour le moment la question. L'essentiel est d'adopter le principe de l'égalité d'impôt entre les produits français et les produits étrangers, les chiffres viendront après.

vérité si simple; on lui offre une source de recettes, et il n'en veut pas; il aime mieux augmenter à l'intérieur des impôts lourds et impopulaires.

La distinction entre le point de vue fiscal et le point de vue protecteur en matière des douanes est ancienne et élémentaire; elle se trouve dans tous les livres d'économie politique, et les économistes les plus connus pour leur attachement à la liberté commerciale l'ont professée. Elle n'a donc pas été inventée pour le besoin de la cause. Dans son entraînement, le gouvernement l'a méconnue, il a réduit outre mesure les droits de douane. Les hommes les plus compétens affirment qu'on s'est privé ainsi sans nécessité de 100 millions de recettes annuelles qui auraient permis d'alléger d'autres taxes. Il faudra revenir tôt ou tard sur ce radicalisme inconsidéré. Les ministres ont poussé l'engouement jusqu'à défendre l'usage devenu inutile des introductions en franchise de droits au moyen de ce qu'on appelle les *acquits à caution*. Cet usage était justifié sous l'empire des droits protecteurs et des prohibitions, on échappait par là aux rigueurs de la loi; mais avec des droits modérés et purement fiscaux, c'est un abus. Nul ne doit avoir le droit de se soustraire à un impôt. Le gouvernement a été forcé de reculer cette année en ce qui concerne les acquits à caution pour les fers; il a maintenu le principe, mais en restreignant l'application. Il devra en faire autant un jour ou l'autre pour les céréales. Sur ce point du moins, il y a eu dans l'enquête une grande majorité. M. Monny de Mornay ne le nie pas. Les commissions départementales elles-mêmes se sont prononcées en grand nombre.

Le chapitre du rapport qui traite de la législation civile et générale fait double emploi avec la plupart des autres. En règle absolue, il s'agit de simplifier la législation civile et de débarrasser la propriété immobilière de ces précautions excessives qui l'étouffent en voulant la protéger. Ce n'est pas une petite affaire. Les jurisconsultes résistent et résisteront. Les difficultés qu'a rencontrées le projet de loi sur les ventes judiciaires d'immeubles montrent ce qu'il faut attendre. Les partisans fanatiques du code civil vont jusqu'à défendre la législation sur le cheptel, bien qu'elle choque le bon sens dans quelques-unes de ses dispositions, notamment dans celle qui intéresse le cheptelier à la destruction totale des animaux confiés à ses soins. On paraît un peu plus d'accord pour l'extension de la compétence des juges de paix. Par sa résidence au chef-lieu de canton, qui le met fréquemment en contact avec les habitans de la campagne, le juge de paix est pour eux le magistrat par excellence. On voudrait qu'il fût chargé des petites licitations, des ventes d'immeubles ne dépassant pas un chiffre déterminé et particulière-

ment des biens des mineurs, qu'on lui attribuât la juridiction des tribunaux de première instance concernant le partage et les homologations pour les successions d'une importance minime, qu'on étendît sa compétence à toutes les contestations entre propriétaires et fermiers, entre vendeurs et acheteurs, qu'il eût le pouvoir de juger en dernier ressort jusqu'à 500 francs. « Une prompte justice de près, écrivait il y a cent ans le marquis de Mirabeau, vaut mieux que la meilleure justice de loin. Un berger peut perdre un mouton, mais, s'il est obligé d'aller plaider loin pour le ravoir, adieu tout le troupeau. » Ces simplifications dans la procédure, comme du reste presque toutes les réformes réclamées dans l'enquête, intéressent particulièrement la petite propriété. Tout ce qui fait perdre du temps et de l'argent est déplacé dans le monde rural. Si on trouve les juges de paix trop chargés par ces nouvelles attributions, qu'on transporte quelques-unes de leurs fonctions aux maires, qui deviendraient alors plus complétement ce qu'ils sont déjà en partie, l'analogue des juges de paix anglais.

## IV.

La législation fiscale forme, après la question de population, la partie la plus importante de l'enquête. Un grand nombre de demandes ont eu pour objet des remaniemens d'impôts. Le produit des contributions publiques, qui s'élevait il y a quinze ans à 1,500 millions, arrive aujourd'hui à 2 milliards. Cette progression constante alarme à bon droit les contribuables, d'autant plus qu'elle n'empêche pas les dépenses de marcher encore plus vite. La méthode suivie par les financiers anglais, et qui consiste à dégrever les impôts à mesure que s'accroissent les recettes publiques, est bien préférable. A chaque dégrèvement, la recette décroît, puis elle remonte et bientôt déborde. Le budget ne passe pas ainsi certaines limites, et les contribuables profitent du progrès de la richesse nationale. Il est grand temps d'appliquer ce système en France. Au lieu de s'accumuler, nos économies sont dévorées d'avance. Admettons que des réductions bien entendues puissent ramener le budget à de moindres proportions, tout ce qui s'élèverait au-delà fournirait matière à dégrèvement. L'agriculture se présente la première pour solliciter des réductions d'impôt, parce qu'elle est la plus chargée. Elle paie sous toutes les formes, par l'impôt foncier d'abord, puis par l'impôt sur les mutations d'immeubles, par les impôts indirects, qui frappent la plupart de ses produits, par les octrois à l'entrée des villes; elle porte à elle seule les trois quarts du fardeau, quoiqu'elle ne forme pas les trois quarts de la richesse.

Aucune réclamation sérieuse ne s'élève contre l'impôt foncier. Cet impôt rapporte maintenant 300 millions; les villes en paient environ le quart. Quelques voix s'élèvent encore pour demander ce qu'on appelle la péréquation; cette opération serait si difficile qu'on y renonce généralement. L'agriculture accepte l'impôt foncier, et le paie sans murmurer; elle est même la première à l'accroître en votant dans les conseils du département et de la commune des centimes additionnels. Elle accepte également l'impôt des prestations, qui approche de 50 millions. Toute la force des plaintes porte sur l'impôt des mutations, qui produit tout autant que l'impôt foncier. Si les droits étaient réduits de moitié, en commençant par les mutations à titre onéreux, le fisc ne perdrait pas tout ce qu'il paraîtrait perdre, car beaucoup de transactions qui échappent aujourd'hui à l'impôt n'auraient plus le même intérêt à s'y soustraire. Le ministre des finances qui réalisera cette grande réforme prendra une place glorieuse dans l'histoire. On a insisté dans l'enquête sur cette exigence fiscale qui fait payer aux héritiers les droits sur l'actif des successions sans tenir aucun compte du passif. C'est là une injustice évidente, car celui qui hérite d'une propriété de 200,000 fr. grevée de 150,000 fr. de dettes n'hérite en réalité que de 50,000 fr. Malheureusement il est fort difficile d'éviter les fraudes dès qu'on déduit les dettes; l'injustice, s'il est impossible de la réparer, deviendrait moins criante avec des droits moins élevés. On a proposé aussi, ce qui paraît plus praticable, de ne faire payer les droits que par annuités au lieu de les exiger d'un seul coup, cause de gêne et quelquefois de ruine.

Les contributions indirectes portent sur les sucres et les boissons. Il serait sans doute à désirer qu'on pût réduire les droits sur les sucres, mais on ne peut pas toucher à la fois à tous les impôts; il faut choisir. Le sucre est une denrée de luxe qui peut supporter un droit élevé. A plus forte raison peut-on en dire autant de l'alcool, qui est plus souvent nuisible qu'utile. On a beaucoup parlé depuis quelque temps d'une question qui n'a pas d'importance réelle, celle du *vinage*. On entend par vinage la quantité d'alcool qu'on met dans certains vins pour leur donner de la force. L'alcool qui sert à cet emploi est aujourd'hui soumis aux droits; on demande qu'il en soit affranchi. Cette réclamation vient surtout des pays producteurs de betteraves, qui espèrent par ce moyen relever les distilleries. Le commissaire-général s'y montre peu favorable, et avec raison. Les producteurs de betteraves n'y gagneraient rien ou presque rien. Le vinage n'a jamais employé au-delà de 100,000 hectolitres d'alcool, dont 50,000 au moins sont versés sur des vins destinés à l'exportation, et comme tels exempts de droits. Quant aux vins consom-

més à l'intérieur, les propriétaires de vignobles auront toujours intérêt à y employer les alcools qu'ils fabriquent eux-mêmes. Si l'on a eu besoin un moment d'avoir recours à l'alcool de betterave, c'est que l'oïdium avait réduit de moitié la récolte du vin. Il est d'ailleurs constant que l'usage du vinage diminue. Les propriétaires font leurs vins avec plus de soin, et l'addition d'alcool poussée trop loin peut rendre le vin mauvais et insalubre.

Les droits sur les vins prêtent au contraire aux critiques les plus fondées. Ces droits sont compliqués, mal assis, d'une perception gênante et vexatoire, et ils nuisent au débit d'une boisson saine et fortifiante. Les droits se divisent en trois, le droit de circulation, le droit d'entrée dans les villes et le droit de détail. Le plus productif et le meilleur des trois est le droit de détail, qui se perçoit surtout dans les cabarets. S'il était possible d'abaisser considérablement le droit de circulation et le droit d'entrée, le trésor y perdrait d'abord; mais le progrès de la consommation réparerait promptement cette perte. On s'est plaint que les vins communs fussent soumis aux mêmes droits que les vins fins, ce qui est injuste assurément; mais comment faire la différence? Une autre proposition est venue du département de Saône-et-Loire, un des plus intéressés au commerce des vins; elle consisterait à remplacer toutes les formalités de la circulation par un timbre mobile apposé au lieu d'expédition sur les tonneaux, et qui indiquerait, avec le nom de l'expéditeur, le nom et l'adresse du destinataire. Ce serait une simplification heureuse, à l'imitation de ce qui se passe pour l'affranchissement des lettres.

M. Monny de Mornay défend les octrois. Il est en effet difficile de les remplacer, surtout à Paris, où cette source de recette rapporte aujourd'hui 100 millions. La question n'est pourtant pas insoluble, et quand on voudra l'aborder avec la ferme intention de la résoudre, on y parviendra sans trop de peine. Comment font toutes les villes de l'Europe qui n'ont pas d'octroi? La France sera bientôt le seul pays qui conservera ce déplorable impôt; on l'abolit partout. En France au contraire, il est constamment en progrès. On apprend tous les jours que de nouvelles communes demandent à se donner un octroi ou à élever leurs tarifs. D'autres villes étendent arbitrairement le périmètre de l'octroi à une grande distance de leurs limites pour englober des populations rurales. Que toutes les communes en fassent autant, et ces cercles finiront par se toucher. La France alors présentera l'agréable spectacle d'un pays où l'on ne pourra faire un pas sans rencontrer un bureau de perception. Évidemment on a eu tort d'abolir en 1789 les douanes intérieures, puisqu'on les centuple aujourd'hui. On donne pour raison que les communes ont

bien le droit de s'imposer elles-mêmes; sans doute, mais elles n'ont pas le droit d'imposer autrui. Or, si une part de l'octroi tombe à la charge des consommateurs, qui profitent jusqu'à un certain point des dépenses faites avec le produit, une autre part tombe à la charge des producteurs, qui ne reçoivent aucune compensation.

Le rapport résume, pour terminer, les questions traitées dans l'enquête qui ne se rattachent pas aux titres précédens. Au premier rang vient la demande d'un code rural. Cette réclamation, à peu près générale, indique plus un vague besoin qu'une idée bien arrêtée. On se rend peu compte des difficultés qui ont empêché depuis soixante ans la rédaction d'un code rural. Cette entreprise a été tentée plusieurs fois, et l'on a toujours fini par l'abandonner. Le conseil d'état, saisi d'une proposition du sénat, a travaillé dix ans à la préparation d'un projet. Le premier livre, si longtemps médité, vient de paraître. Il traite du régime du sol; les deux livres suivans doivent traiter du régime des eaux et de la police rurale. Les agriculteurs peuvent maintenant juger de l'exécution; nous doutons fort qu'elle les satisfasse. Probablement, après examen, on en reviendra au système adopté par la commission de 1835 chargée de l'élaboration d'un code rural. Composée des hommes les plus compétens, choisis dans les deux chambres, dans la magistrature et dans le conseil-général d'agriculture, elle avait conclu contre la rédaction d'un code proprement dit, en le remplaçant par des lois particulières rendues au fur et à mesure des besoins. Pour tout le reste, la loi du 28 septembre 1791, déjà connue sous le nom de code rural, peut suffire.

Au nombre de ces réformes de détail, se trouverait une loi qui apporterait à la vaine pâture des restrictions nouvelles. On demande aussi des mesures décisives pour le partage ou la vente des terrains communaux. Tout le monde doit voir maintenant ce qu'a d'illusoire la loi de 1860 pour la mise en valeur de ces terrains. Sur 3 millions d'hectares incultes, on en a défriché 13,000 en sept ans; ce n'est pas tout à fait 2,000 par an. Il n'y a que l'intérêt privé qui puisse aborder avec efficacité une si vaste entreprise. Une loi qui commanderait de partager ou de vendre tous les communaux dans un délai donné ferait plus pour la richesse agricole de la France que toutes les mesures administratives, et les communes y trouveraient des ressources pour exécuter les travaux des chemins.

La représentation de l'agriculture a occupé beaucoup de déposans. On a rappelé que le commerce était représenté par des chambres électives chargées d'exprimer ses vœux et ses besoins. Pourquoi l'agriculture n'aurait-elle pas les mêmes droits? Une loi avait été rendue en 1851 pour organiser tout un système de re-

présentation agricole. Il devait être établi dans chaque arrondissement un ou plusieurs comices; une chambre d'agriculture composée de membres élus par les comices devait siéger au chef-lieu de chaque département, et à Paris devait se réunir un conseil-général élu par les chambres départementales. Un décret de 1852, rendu après le coup d'état, a supprimé de fait cette organisation en y substituant des commissions désignées par les préfets; un conseil-général d'agriculture nommé par le gouvernement a été institué pour la forme, il ne s'est jamais réuni. Une autre loi, du 3 octobre 1848, avait organisé l'enseignement professionnel de l'agriculture. Cette loi n'a pas été précisément abrogée; mais l'Institut national agronomique qu'elle avait fondé à Versailles pour les hautes études agricoles a été supprimé par décret après le coup d'état. On demande qu'il soit rétabli, sinon tout à fait sur les mêmes bases, au moins dans ses élémens fondamentaux. Le gouvernement y consent, dit-on; une commission nommée par le ministre de l'agriculture et du commerce a préparé un projet qui place à Paris le siége du nouvel institut.

Des plaintes nombreuses se sont produites contre l'organisation actuelle des assurances agricoles. Quelques déposans réclament encore l'assurance générale et obligatoire entre les mains de l'état. Ce système a été justement condamné; mais il ne serait pas impossible d'adopter un système mixte qui conciliât les encouragemens de l'état avec l'assurance mutuelle et facultative. Ce serait un véritable bienfait pour les campagnes, que ruinent périodiquement la grêle, l'inondation, la mortalité du bétail.

La tentative faite par le gouvernement pour supprimer la taxe du pain a peu réussi. Dans beaucoup de villes, les maires se sont crus obligés de rétablir la taxe, et à Paris même, sous les yeux du pouvoir, on est revenu au régime illusoire de la compensation. Certes la taxe du pain, comme toutes les taxes, doit finir par disparaître, mais on ne peut changer en un jour les habitudes séculaires des populations. On a été trop vite; il a fallu revenir sur ses pas, c'est la règle. La liberté de la boucherie paraît plus généralement acceptée. Pour le commerce des denrées agricoles, on paraît disposé à s'affranchir des anciens règlemens. On demande la liberté du colportage des viandes à Paris et une meilleure organisation de la vente à la criée. On insiste pour une révision de la loi sur les vices rédhibitoires, qui a donné lieu à des abus. La liberté des foires et marchés n'a pas encore beaucoup de partisans, mais on y vient. Le gouvernement donne l'exemple. Il fallait autrefois pour établir une foire un décret impérial rendu après délibération du conseil d'état, et pour un simple marché un arrêté ministériel. Il suffit aujour-

d'hui dans l'un et l'autre cas d'un arrêté du préfet. Bientôt sans doute il suffira d'un arrêté municipal, et toutes les formalités préliminaires seront supprimées. Des réclamations nombreuses se sont élevées contre l'exagération des droits de place et de mesurage, contre les mesures réglementaires qui interdisent l'entrée des foires et marchés pour certaines heures à certaines catégories d'acheteurs. L'administration supérieure en poursuit la suppression. Malheureusement elle rencontre des résistances, et la ville de Paris est la première à défendre les taxes, les règlemens et les monopoles.

Voilà, dans un résumé de résumés, le tableau de l'enquête. Elle a été en définitive aussi sérieuse que peut l'être une enquête administrative. Excepté sur un ou deux points, les opinions ont été à peu près libres, et au travers des rapports des présidens et des délibérations des commissions départementales on peut lire facilement l'esprit des dépositions. Nous pouvons dire dès aujourd'hui que les populations agricoles, solennellement consultées, ont émis les vœux suivans : révision des articles du code civil qui favorisent la division parcellaire en respectant le principe du partage égal dans les successions, retour à la loi de 1824, qui facilitait l'échange des propriétés contiguës, abornement général et révision du cadastre, suppression des emprunts publics et de toutes les manœuvres illicites qui détournent les capitaux de leur cours naturel, nouvelles facilités données au crédit agricole par l'établissement d'institutions de crédit mises à la portée des cultivateurs, révision de la législation hypothécaire et des articles du code qui mettent obstacle au crédit, réduction considérable des contingens militaires, réduction immédiate des travaux improductifs des villes et principalement de Paris, développement de l'instruction primaire agricole, extension des attributions et des ressources des conseils communaux et des conseils-généraux de département, active impulsion aux travaux publics utiles, en les étendant surtout aux départemens qui en manquent, réduction des tarifs des chemins de fer, révision des tarifs douaniers dans un sens exclusivement fiscal qui augmente les recettes sans porter atteinte à la liberté commerciale, réduction des droits sur les mutations d'immeubles, réforme de l'impôt des boissons, suppression ou réduction des octrois, extension de la compétence des juges de paix, retour à la loi de 1851 sur la représentation agricole, partage ou vente des communaux, rétablissement de l'Institut national agronomique, organisation d'un bon système d'assurances, liberté des marchés.

La plupart de ces demandes ont un caractère essentiellement pratique. Avec de la bonne volonté, on peut les réaliser. Le gouvernement est entré dans la voie des satisfactions par la nouvelle loi sur les

chemins vicinaux et par les mesures annoncées pour le développement de l'instruction agricole; ce n'est là que la moindre partie de sa tâche. On a laissé dans l'ombre les vœux les plus importans. Trois surtout peuvent être mis en première ligne, l'abandon des emprunts publics et par conséquent l'introduction de nombreuses économies dans le budget, la réduction du contingent militaire, la réduction des travaux de Paris. Par là seulement on peut rendre aux campagnes les capitaux et les bras; puis viennent la réforme financière, qui doit commencer par la réduction des droits sur les ventes d'immeubles, et la réforme administrative, qui doit substituer autant que possible la liberté départementale et communale à l'action trop absorbante du pouvoir central. On a souvent dit que la France savait faire des révolutions et ne savait pas faire des réformes. Voici le moment de prouver le contraire. De l'enquête agricole peut dater un mouvement paisible et réformateur. La population rurale forme les deux tiers de la population nationale, et sous le régime du suffrage universel elle a les moyens d'imposer sa volonté; elle peut d'autant plus en user qu'elle ne demande rien qui ne soit conforme à l'intérêt général.

Une manifestation récente semble indiquer que l'agriculture sent sa force, et qu'elle veut s'en servir. A la suite de l'enquête, un journal agricole a proposé de former une Société générale des agriculteurs de France sur le modèle de la Société royale d'agriculture d'Angleterre. Cette idée, souvent émise, n'avait rencontré qu'un accueil froid et indifférent. Cette fois elle a eu un succès rapide qui a étonné les promoteurs eux-mêmes. De tous les points de la France sont arrivées les adhésions des hommes les plus connus comme propriétaires et cultivateurs. Dès que le nombre des souscripteurs a été porté à 500, une réunion générale a eu lieu à Paris pour se constituer. Un membre du conseil privé, M. Drouyn de Lhuys, a accepté la présidence. Une centaine de sénateurs et de députés se sont fait inscrire parmi les membres. Dans le courant du mois de décembre prochain, doit se tenir une nouvelle réunion générale pour commencer à agir. Une pareille assemblée n'est pas tout à fait sans exemple. Il y avait autrefois à Paris un congrès central d'agriculture qui se réunissait tous les ans et qui a été successivement présidé par M. le duc Decazes et par M. Dupin aîné. Le congrès central d'agriculture avait été supprimé après le coup d'état; il renaît aujourd'hui avec une nouvelle vie. Appuyé sur l'enquête, il peut parler haut; nous allons voir ce qui en sortira.

LÉONCE DE LAVERGNE.

# IMPRESSIONS DE VOYAGE

## ET D'ART.

## II.

### SOUVENIRS DE FLANDRE ET DE HOLLANDE.

#### I. — TROIS RÉSURRECTIONS DU PASSÉ. — BRUXELLES, GAND, DELFT.

Un des plus grands plaisirs des voyages, c'est de voir le passé se dresser subitement devant vous, de vous sentir ramené à l'improviste de plusieurs siècles en arrière, comme si vous aviez été porté par un tapis voyageur plus magique que celui du prince Noureddin et qui aurait le privilége de dévorer le temps aussi bien que l'espace; mais ce plaisir est plus rare qu'on ne le pense, et il est même d'occurrence ordinaire que c'est là où on l'attend le plus qu'on le rencontre le moins. Je me rappellerai longtemps la déconvenue que j'éprouvai lorsque, il y a déjà bien des années, je visitai Aix-la-Chapelle après avoir visité Cologne. A Cologne, quelle fête pour l'imagination! A peine a-t-on quitté le chemin de fer, qu'on se sent doucement poussé hors du présent par des mains invisibles, qui vous font reculer, reculer, jusqu'à ce qu'elles vous aient arrêté avec une précision admirable juste au xv^e siècle, avant l'aube même de la réforme. Le moyen âge vous sourit par toutes ces fenêtres, hautes comme des portes et étroites comme des lucarnes,

qui, sans souci de la symétrie, percent inégalement les façades des maisons; il vous escorte pendant vos visites à ces si vieilles basiliques, Saint-Géréon, Sainte-Ursule, Saint-Cunibert, et avec la bonhomie d'un vieux chef d'état qui n'aurait jamais été inquiété dans la possession de son pouvoir, il vous parle de ses victoires d'autrefois, tout comme si ces victoires n'avaient pas été emportées par les siècles. Et de fait elles sont là bien visibles et bien authentiques. Nulle ville peut-être ne représente autant que celle-là le triomphe du moyen âge, car non-seulement les fleurs légendaires y ont encore aujourd'hui tout leur parfum mystique, mais le moyen âge même y apparaît vainqueur de la civilisation romaine, qu'il a donnée pour escabeau à ses pieds et dont il a pris les pierres pour bâtir ses basiliques. Saint George foulant aux pieds le dragon après l'avoir renversé revient au souvenir lorsqu'on cherche une comparaison pour ce complet triomphe de la civilisation chrétienne sur la civilisation païenne. Tout ému de ce spectacle, j'avais cru en rencontrer un au moins pareil à Aix-le-Chapelle, puisque ses souvenirs étaient plus grands encore que ceux de Cologne. Hélas! ville muette, lèvres closes et refusant obstinément de s'ouvrir. En vain mon imagination s'agitait; les noms de Charlemagne, d'Emma, d'Éginhard, restaient absolument sans pouvoir quelconque d'évocation. La seule impression que j'aie ressentie est celle d'un passé extrêmement lointain, et que je ne pouvais ressaisir qu'en sautant un fossé recouvert d'épais brouillards qui m'empêchaient d'en sonder la profondeur. Chose étrange, ce n'est pas toujours l'antiquité la plus reculée qui est pour nous la plus obscure, et j'éprouvai à Aix-la-Chapelle exactement le même sentiment pénible que j'ai invariablement éprouvé dans mes lectures historiques lorsque je me suis trouvé en face des IXe et Xe siècles. On remonte facilement le moyen âge jusqu'à Charlemagne; on le descend facilement jusqu'au Xe siècle. Dans le premier cas une obscurité lumineuse comme celle du crépuscule, dans le second une lumière qui va progressivement des teintes gaies du matin à la froide vapeur grise de l'aube, permettent aux yeux de l'esprit de distinguer exactement les combinaisons de la Providence et les coups de dés du sort; mais après Charlemagne et avant le Xe siècle il faut absolument s'arrêter, ou traverser sans y voir deux longs siècles de pleine nuit, la plus noire qui ait, je crois, jamais enveloppé l'humanité, si noire et si longue que les hommes de cette époque ne me paraissent avoir été que tout simplement judicieux avec leur terreur de l'an 1000, car, à la distance où nous sommes, l'imagination, pour peu qu'elle soit susceptible, éprouve encore exactement la même épouvante.

C'étaient des souvenirs historiques que j'étais venu chercher à

Aix-la-Chapelle, mais les seuls que j'y aie rencontrés étaient de nature toute contemporaine. Après avoir visité l'hôtel de ville, ce mammouth des édifices municipaux, et son étroit escalier de pierre en colimaçon par où sont montés tant de césars du saint-empire, je me fis conduire au sommet de la Louisberg, non par amour pour la nature, mais par une sorte de curiosité archéologique, afin de découvrir une partie de ce pays de Juliers qui a servi de prétexte pour faire couler tant de sang. Je ne perdis pas mon voyage. Quel charmant édifice on rencontre à mi-route, bâti en briques rouges, d'une architecture élégante et modeste à la fois, précédé d'un grand parterre tout en fleurs! C'est l'hôpital de Sainte-Marie, *Saint-Maria Hof*, le plus beau que j'aie encore vu, et certainement un des plus rians lieux de misère qui existent! La vue de cet édifice plaida subitement dans mon esprit en faveur du présent contre ce passé que j'étais venu chercher d'abord. L'esprit de notre siècle, pensai-je, parle pourtant par ce monument, il dit que lui aussi a droit à quelque respect. Plus heureux certes sont les malades qui souffrent et meurent bien chaudement entre ces jolies murailles que ceux qui souffraient et mouraient dans des tanières qu'auraient désertées les bêtes! Plus heureux les convalescens qui viennent ressaisir la santé dans les allées de ce parterre que ceux qui allaient la demander au soleil des grandes routes! Ainsi j'étais venu dans l'espérance que la ville carlovingienne me parlerait de son grandiose passé, et je rencontrais le génie du présent qui me riait au nez, me rappelant son esprit d'humanité et la douceur relative de ses mœurs. Aimable et instructive mystification après tout, et qui me permit de m'éloigner d'Aix-la-Chapelle en répétant ces paroles du poète qu'elle avait littéralement réalisées :

Sæpe, premente deo, fert deus alter opem.

Le pouvoir d'évocation que je n'avais pas trouvé à Aix-la-Chapelle m'a manqué plus d'une fois dans mon excursion en Flandre et en Hollande, et cela aux lieux où j'aurais souvent cru qu'il me viendrait le plus facilement en aide; mais il est trois endroits au moins où le passé se dresse à vos côtés aussi vivant que s'il était encore le présent, et, chose curieuse, ces trois endroits sont trois places, la place de l'hôtel de ville à Bruxelles, le grand marché du vendredi à Gand, et la superbe place qui sépare l'hôtel de ville de la grande église de Delft. Partout les édifices m'ont donné la sensation de tombes renfermant une poussière illustre ou de logis déserts dont le maître est absent sans esprit de retour; mais là, dans ces trois espaces ouverts, il semble que la vie du passé qui

s'y agita si tumultueuse ait imprégné l'air ambiant, le sol et les pierres mêmes de ses chaudes vapeurs, si bien qu'on donne immédiatement leurs noms aux spectacles que ces lieux ont vus, comme on nomme le parfum qui a été contenu dans une fiole longtemps après que la dernière goutte a été épuisée; ces spectacles, à Bruxelles, ce sont des fêtes et des exécutions, à Gand des émeutes populaires, à Delft des attroupemens pacifiques pleins de fièvre et d'anxiété.

« A l'hôtel de ville, puis à Sainte-Gudule, immédiatement, » dis-je au cocher chargé de me conduire à travers Bruxelles; mais il me parut que le respect du passé n'avait pas trouvé dans l'âme de ce cocher, je ne dirai pas un sanctuaire, mais même une simple mansarde, car il se mit à réclamer en faveur des droits du présent avec la même insistance radicale que s'il s'était agi d'élire feu M. Verhaegen. « Mais, monsieur, me dit-il d'un air où pointait un léger reproche, nous avons aussi la colonne de la Constitution. — Cela m'est égal, je la vois d'ici; menez-moi à l'hôtel de ville. — Mais, monsieur, nous avons le monument des Martyrs. — Fort bien, je le verrai plus tard; pour le quart d'heure, j'aime mieux que vous me meniez à Sainte-Gudule. — Mais non, monsieur, il vaut bien mieux que je vous fasse voir le marché couvert et les galeries Saint-Hubert. — Ah! ma foi, allez où vous voudrez et faites ce qui vous plaira. » Mon obstiné cocher eut raison cependant de ne me conduire à l'hôtel de ville qu'après m'avoir montré la ville moderne, car le contraste fut ainsi plus saisissant. Rien certes n'est étrange comme cette antithèse. Cette place de l'hôtel de ville éclate au milieu du Bruxelles moderne comme un chapitre de Walter Scott qui se trouverait relié au beau milieu d'un roman de Balzac, ou mieux encore comme une scène de Shakspeare qui serait intercalée au milieu d'une comédie de Scribe. Toute l'ancienne vie des Flandres est là, au moins dans ce qu'elle eut de joyeux, d'heureux et de noble. Dans ce ravissant édifice, les dons et les inclinations des vieux Flamands se laissent lire en caractères admirables, — somptuosité alliée à la bonhomie, magnificence cordiale, amour de l'ornement poussé volontiers jusqu'à l'étalage, une délicatesse inouie unie à une solidité réelle qui fait penser à un ouvrage de fées sorti d'une main noueuse de géant, ou à ce filet si subtil dont Vulcain enlaça Vénus et Mars, et qui était pourtant l'ouvrage des robustes cyclopes enfumés. Et de fait c'est la comparaison qui s'est présentée à notre esprit toutes les fois que nous avons contemplé quelques-uns des édifices municipaux des Flandres, le bijou gothique de Bruges, la partie non italienne de l'hôtel de ville de Gand. Contraste singulier et pourtant fort explicable! Là où nous mettons le plus notre âme,

c'est dans nos aspirations, et les qualités que nous préférons entre toutes sont celles qui sont contraires à notre nature. C'est ainsi que tous ces riches vendeurs et tisseurs de laine, fouleurs, tanneurs, élevèrent autrefois ces édifices qui sont comme des aspirations à la grâce, délicates comme le désir d'où elles sortirent, solides comme les mains qui les élevèrent. Nul peuple peut-être n'a su assouplir et rendre la pierre riante comme les Flamands. Ces charmans édifices n'ont aucune rigidité, rien qui rappelle la résistance de la matière qui les a formés; on dirait que ces pierres furent une espèce de chair susceptible de prendre les mouvemens les plus délicats: de là l'aspect pittoresque des édifices flamands. Ceux qui aiment à rapporter à une faculté principale toutes les manifestations les plus éloignées de la vie d'un peuple trouveront ici une confirmation de leurs théories à laquelle ils n'ont pas songé peut-être. Les Flamands sont peintres avant tout, et ils ont porté dans leur architecture leurs qualités de coloristes. Leurs édifices rient à l'œil, qu'ils amusent, comme le plus éclatant de leurs tableaux. De tous les échantillons de ce pittoresque architectural, le plus achevé est certainement la place de l'hôtel de ville de Bruxelles.

C'est mieux que le décor d'un tableau, c'est un tableau tout fait. La place est disposée à souhait pour les jeux de l'ombre et de la lumière. Les maisons des métiers, délicatement ouvragées, appellent aux fenêtres et aux portes comme complément naturel ces riches costumes et ces couleurs variées que repoussent au contraire les édifices au style sévère et les demeures aux façades unies. On n'a aucune peine à se représenter le gai spectacle que pouvait offrir cette place les jours de fête et de tournois seigneuriaux, lorsqu'une foule bariolée la bordait et que les bustes des riches bourgeoises des métiers se penchaient aux fenêtres afin de contempler les simulacres d'exploits des grands de ce monde. Et quelle admirable arène de tournois, surtout quand on la compare à celle que d'autres villes accordaient à leurs princes et chevaliers! Certes lorsqu'un bourgeois de Bruxelles visitait Francfort, la ville impériale, et qu'il voyait cette étroite place, comprise entre le Rœmer et la cathédrale, où dans les jours solennels s'ébattaient les chevaliers, il devait se sentir fier et pouvait dire à quelqu'un de ses compères de la vieille ville libre : « Vraiment, c'est là tout l'espace que vous accordez à vos seigneurs, cette arène de combats de coqs où les deux adversaires n'ont pas de champ pour s'élancer l'un contre l'autre, et où il doit arriver de deux choses l'une, ou bien qu'ils s'embrochent du premier coup, ou bien que faute d'élan ils ne se font jamais aucun mal, sans compter que grâce à cet étroit champ clos l'éclat d'une lance d'un chevalier maladroit ou malheureux peut

aller crever l'œil de quelqu'un de vos enfans ou de vos femmes aux fenêtres. Nous, nous faisons mieux les choses, et quand nos maîtres nous font l'honneur de nous visiter, nous avons à leur offrir une belle place, bien vaste, à leur grand plaisir et au nôtre aussi, car, comme ils ont toute latitude pour prendre leur élan, il est arrivé plusieurs fois que certains ont été désarçonnés, ce qui a donné plus de mouvement à la fête, et même que quelques-uns se sont tués, ce qui nous a fourni matière à conversation pendant un mois, et nous a donné une date pour fixer nos souvenirs. »

Mais les Bruxellois du temps présent peuvent être fiers de cet hôtel de ville non moins que leurs ancêtres, car il leur rend, s'ils savent bien observer, un service politique des plus signalés. Mieux qu'aucun édifice moderne, mieux que la colonne de la Constitution, mieux que le monument des Martyrs, cet hôtel de ville sacre Bruxelles capitale et établit l'authenticité de la nationalité belge. Quand on ne voit que la ville moderne, on peut vraiment douter de cette fameuse nationalité belge tant controversée. Est-ce une capitale qu'on vient de parcourir, ou bien n'est-ce qu'une belle ville de province française? Mais dès qu'on arrive sur cette superbe place, on ne doute plus. Oui, Bruxelles est bien une capitale, car une capitale seule peut contenir un pareil hôtel de ville, expression suprême de la vie municipale de tout un pays. Ce n'est pas là l'hôtel de ville d'une simple cité à franchises; il a un caractère plus général qui en fait le résumé, la synthèse de la vie éparse dans tout un pays, et qui partout ailleurs n'a donné d'elle-même que des expressions locales et particulières. Cet hôtel de ville est le véritable témoin de la nationalité belge; il s'appuie sur l'authenticité de l'histoire pour attester que ce peuple avait sa manière de vivre libre et indépendante longtemps avant 1830, et je m'étonne que quelque avocat patriote n'ait pas encore songé à employer cet argument. Le véritable monument des Martyrs, c'est cette place où furent décapités Horn et Egmont pour avoir soutenu, eux aussi, à la manière de leur temps, les droits de cette nationalité; la véritable colonne de la Constitution, c'est cet édifice où de longues générations de bourgmestres et d'échevins exercèrent les franchises municipales et les défendirent contre leurs voisins redoutables et leurs maîtres puissans, rois de France, ducs de Bourgogne, rois d'Espagne, césars d'Autriche. S'il suffit par hasard d'un sentiment durable pour former une nationalité, les Belges sont bien un peuple distinct. Dans la salle du conseil, on voit un plafond peint par Janssens représentant l'assemblée des dieux, dont les figures paraissent changer d'attitude selon le point de vue d'où on les regarde. Elles n'en ont pourtant qu'une seule, et c'est ainsi que sous les dominations di-

verses qu'elle a traversées, et qui ont paru la réduire au rang de province et lui enlever ainsi tout droit à se proclamer une nationalité, la Belgique a toujours au fond gardé le même caractère, la franchise de cet esprit municipal dont l'hôtel de ville de Bruxelles est la suprême expression.

Si toute la vie joyeuse et toutes les pompes officielles des anciennes Flandres ressuscitent sur la place de l'hôtel de ville de Bruxelles, toute leur vie orageuse et populaire ressuscite sur le grand marché du vendredi de Gand. Réduite comme elle l'est aujourd'hui, cette place est encore singulièrement imposante; mais au moyen âge, quand elle présentait une étendue double, elle dut avoir quelque chose de réellement formidable. Ceux qui aiment à appliquer à l'histoire un certain système de génération spontanée, qui croient que la vie des nations se crée d'elle-même ses organes, peuvent s'autoriser de l'existence de cette place pour affirmer la vérité de leurs théories. Étant donnée une population turbulente, dont la révolte était l'âme, un champ d'émeute admirablement choisi s'est créé presque de lui-même dans les meilleures conditions possibles pour faciliter la rébellion et assurer au peuple en un clin d'œil l'exécution de ses volontés. Il était assez vaste pour contenir toute la population de la ville; quand il était rempli, Gand devait nécessairement être vide, et il ne devait rester au logis que les octogénaires, les malades et les peureux. Situé au centre de la ville, la foule pouvait en quelques minutes s'y porter de tous les quartiers à la fois, et, ses résolutions prises, se retirer sans encombremens anarchiques par toutes ces artères d'où avait découlé son déluge. A un signal donné, tous ces gens de métiers, laissant leurs portes ouvertes derrière eux et leurs boutiques à la garde d'une fillette ou d'un apprenti, débouchaient sur la place, étroitement enlacés bras dessus bras dessous, ou se poussant avec ce robuste coup d'épaule qui fut célèbre à Rosebecque : là ils se pressaient autour de l'orateur populaire, Jacob d'Arteveld, Jean Lyon ou Pierre Dubois, donnaient aux soufflets de forge qui leur servaient de poumons l'hygiénique exercice d'une heure ou deux de vociférations flamandes, amnistiaient un meurtre, en accordaient un autre, déclaraient en danger les vieilles franchises de Gand, décrétaient la guerre contre Bruges ou Audenarde pour le lendemain, puis retournaient achever l'ouvrage commencé. C'est à peine si la vie sociale devait être suspendue quelques heures par ces attroupemens périodiques, et certes rarement jour d'émeute dut être complétement un jour de chômage, tant cet organe essentiel de la vie gantoise était merveilleusement approprié à ses fonctions. Le marché du vendredi est le témoin historique de la véritable démocratie gantoise, qui est comprise tout entière dans un seul siècle, le XIV^e^,

après lequel elle décline pour ne plus se relever que sous des formes affaiblies. Dès lors le marché célèbre voit diminuer les bruyantes visites; mais dans ce court espace de quatre-vingts ans, que de choses cette place n'at-elle pas vues! Elle a vu les convocations de Jacob van Arteveld, un des plus remarquables organisateurs des forces populaires qui aient jamais été, le véritable créateur de cette démocratie gantoise, informe jusqu'à lui et qui ne put survivre à ses traditions. Elle a entendu les députés gantois revenus de leur ambassade auprès d'Édouard III insinuer la trahison de Jacob et le peuple partir courroucé en vociférant : « Nous voulons qu'on nous rende compte du trésor des Flandres. » Elle a vu Jean Lyon, ex-favori de Louis de Male, se soulever contre son seigneur, et déclarant que c'en était fait des franchises de Gand, si les gens de Bruges pouvaient détourner la Lys à leur profit, lancer la terreur sur la cité et la guerre sur les villes voisines. Puis elle a vu les quatre capitaines des chaperons blancs se partager le pouvoir militaire, et lorsqu'ils eurent tous été tués moins un seul, le dernier survivant, ému d'une pensée patriotique, renouer la tradition du grand Arteveld, et présenter Philippe son fils aux acclamations du peuple. Nul monument dans cette ville de Gand, qui en contient de si divers, n'égale en importance historique ce vaste espace ouvert, bien tranquille aujourd'hui, mais où circule encore le fantôme de la démocratie flamande, et que l'imagination peuple sans efforts de la fourmilière humaine à têtes blondes, à barbes rousses, qui s'y agitait autrefois en brandissant ses marteaux de forge et ses barres de tisserand.

De Gand à Delft, la distance est moins grande qu'il ne semble au premier abord, car bien mieux que Bruges, bien mieux qu'Anvers, Gand, quoique moins au nord, est la véritable transition de la Flandre à la Hollande. Un souffle de Hollande se fait sentir dès qu'on est à Gand; c'est la même lumière douce, un peu moins pâle, la même fraîche verdure, un peu moins mate seulement; l'air y est déjà humide, les eaux commencent à prendre quelque chose de cette transparence qu'elles ont en Hollande. Historiquement aussi, Gand fait la transition de la Flandre à la Hollande, la commune gantoise étant de toutes les communes flamandes celle dans laquelle se manifestent le plus fortement les qualités propres au caractère hollandais, une indépendance entière, un radicalisme d'opinions sans mélange, une allure démocratique toute d'une pièce, sans alliage d'aucune de ces hésitations, de ces mouvemens de déférence et d'obéissance qui se remarquent dans l'histoire des autres municipalités de Belgique.

Ce sont encore des attroupemens populaires qu'évoque cette

magnifique place de Delft, comprise entre un hôtel de ville sans grande beauté, mais solide, cossu comme un bourgeois bien posé, et une église qui, sans avoir rien d'admirable, a de la masse et de l'élévation; seulement ces attroupemens ont un caractère bien différent de ceux de Gand. Ce n'est pas un peuple attroupé d'une manière menaçante pour défendre ses franchises; c'est un peuple attroupé par curiosité patriotique pour apprendre des nouvelles de ses défenseurs. Le peintre qui voudrait représenter quelqu'une de ces foules si fréquentes dans les Pays-Bas du XVI^e siècle ne pourrait choisir une meilleure scène que la place de l'hôtel de ville de Delft. On voit d'ici le tableau. Le peuple est accouru pour entendre la lecture de quelque proclamation ou les nouvelles de la guerre, celles du siége de Leyde ou de Harlem. Il se fait tard, le crépuscule tombe ou même la nuit est déjà venue; mais l'anxiété populaire demandait satisfaction immédiate. Des torches allumées éclairant çà et là fortement quelques groupes font d'autant mieux ressortir cette masse baignée d'ombres. Debout sur le perron de l'ancien hôtel, ou même familièrement mêlé au peuple, et s'en distinguant seulement par le cercle de torches qui l'entoure, le bourgmestre lit les nouvelles. Auprès de lui, on peut supposer quelque éminent personnage; peut-être le grand Guillaume, dont Delft était la résidence, est-il là en personne, tel qu'on le voit sur le tombeau somptueux et tourmenté de l'église neuve, avec son petit bonnet de soie noire sous lequel nous ne l'avions jamais imaginé avant d'aller en Hollande, et son pauvre habillement militaire, dont ne voudrait pas le dernier de nos sous-lieutenans, et qui dépasse de beaucoup la simplicité très connue de la mise de Cromwell (1). Telle fut sans doute la scène que présenta Delft le soir du 30 octobre 1574, quand les courriers de Leyde apportèrent la nouvelle que le siége avait été levé le matin même; tel le spectacle qu'il dut

(1) Ce petit bonnet de soie noire avec lequel Guillaume est souvent représenté dans les portraits que l'on voit en Hollande a été pour nous une véritable surprise. Il modifie sans l'altérer le caractère de sa morose et sérieuse physionomie; il lui donne une bonhomie et une familiarité paternelle qu'il n'a pas du tout dans les images que nous avions vues de lui, ni dans les statues équestres et autres qui décorent les places publiques, celle de La Haye, par exemple, où le prince seul apparaît, figure bien campée d'ailleurs et non sans mérite. Ce bonnet en fait mieux que le défenseur des libertés néerlandaises, il en fait vraiment le père du peuple qu'il soutient. Quant aux vêtemens que portait Guillaume le jour de son assassinat, précieuse relique que l'on conserve au musée des curiosités de La Haye, ils plaident étonnamment en faveur de son esprit d'économie et du puritanisme de ses habitudes. Ni le roi Dagobert, ni le roi Étienne d'Angleterre, tous deux célèbres par la médiocrité de leur garde-robe, n'ont certes jamais porté de pareils vêtemens; mais cette pauvre guenille, pour celui qui sait voir, sacre le prince d'Orange politique accompli autant que grand patriote. Le chef des

présenter presque tous les soirs pendant le cours de cette cruelle guerre, car par sa position Delft était admirablement choisi pour servir de centre de nouvelles, et les courriers devaient y arriver plusieurs fois par jour des grandes villes du nord et du sud avec une célérité à laquelle nos chemins de fer n'ajouteraient que peu de chose. En allant à franc étrier, un cavalier pouvait, en moins d'une heure, venir de Rotterdam avec les nouvelles de Flandre; en quatre heures, cinq heures au plus, il pouvait venir d'Amsterdam, apportant les nouvelles du nord et de la Frise. Delft fut le théâtre de longues heures de fièvre et d'attente, et ces heures, le voyageur les ressuscite sans peine quand il visite cette ville.

Cet éclat n'a duré qu'un moment, cette importance fut toute passagère, et, une fois la guerre terminée, Delft, cessant d'être le séjour de l'état-major de l'insurrection et son bureau central de nouvelles, passa rapidement de cette existence agitée à la paix profonde qui l'enveloppe aujourd'hui. Les Hollandais, ingrats pour cette ville, prétendent qu'on y meurt d'ennui. Elle est pourtant bien jolie avec sa grande place enfermée comme une île entre ses canaux, la belle rangée de demeures au caractère aristocratique qui part du *Prinzenhof*, et les riantes maisons en brique rouge vif de ses extrémités, particulièrement de la route qui mène à La Haye. Telle elle était vingt ans après la guerre, telle elle est encore aujourd'hui. On la reconnaît sans peine dans l'admirable petit tableau qu'un peintre à peu près inconnu parmi nous lui a consacré au XVII^e siècle, et qu'on peut voir au musée de La Haye : voici bien le canal qui va de Delft à La Haye, c'est bien toujours ainsi que les maisons baignent leur pied dans l'eau immobile, c'est bien toujours ainsi que la lumière frappe sur les murailles rouges.

Cette *Vue de Delft*, peinte par van der Meer, qui était lui-même né dans cette ville, n'a pas été remarquée comme elle le mérite, et

*gueux* a vraiment porté leur costume. Le seul objet de prix que l'on rencontre parmi ces loques est une montre en or avec deux miniatures, l'une sur le cadran, l'autre sur le côté intérieur du boîtier. Ces deux miniatures ont-elles une signification? L'une représente une cérémonie difficile à définir qui se passe dans un temple. Est-ce un mariage? Alors pourquoi l'enfant nu qui est aux pieds des personnages n'a-t-il pas les attributs de l'Hymen? Et que sont ces deux dames qui, dans la seconde miniature, appellent l'enfant? L'une se courbe pour le recevoir; l'autre observe une attitude plus réservée. Il n'est pas possible que cette montre soit très ancienne, et il est plus que probable qu'elle avait été achetée et commandée par Guillaume même. Quelque archéologue hollandais devrait bien prendre cette montre pour sujet d'une savante dissertation. Pour nous, nous avons fait en la regardant toute sorte d'hypothèses que nous exprimons, bien entendu, sous toutes réserves. Peut-être les deux dames sont-elles les deux femmes de Guillaume. Peut-être symbolisent-elles la Flandre et la Hollande, et l'enfant représente-t-il la religion réformée.

parmi les rares connaisseurs qui l'ont signalée, nous ne voyons guère que Théophile Gautier qui lui ait attribué son importance réelle. C'est un des plus charmans bijoux de ce musée de La Haye, qui en contient tant. Tous les échantillons de van der Meer que nous avons eu le bonheur de voir nous ont donné des sensations que nous appellerons volontiers modernes, puisque nous ne les avons éprouvées que devant les toiles de peintres tout à fait contemporains, peut-être parce que les procédés qu'il employa sont ceux dont se sont servis de préférence certains artistes de nos jours. Croiriez-vous, par exemple, que cette *Vue de Delft* nous a donné la sensation d'un Decamps, à ce point qu'au premier aspect nous avons cru à un tableau de ce peintre égaré à La Haye? C'est le même coloris que Decamps, la même magie de réalité, le même relief, plus une transparence, particulièrement dans la manière dont les eaux sont traitées, que Decamps n'eut jamais à ce degré. Le musée van der Hoop contient de van der Meer un petit tableau de genre représentant une femme en robe bleue debout et lisant une lettre. Mon livret m'assure que ce tableau est un peu terne et froid. Mon livret est trop sévère; mais, si Alfred Steevens l'a vu, il me semble qu'il a pu dire : Voilà un tableau que je voudrais avoir signé. De cette œuvre s'échappe ce même sentiment de fine réalité que nous avons goûté si souvent dans les petites toiles où Steevens a transporté la vie bourgeoise de nos jours, et il est en outre comme parfumé d'une chasteté que Steevens ne connaît pas. Tout un monde intermédiaire hollandais, aussi loin du monde de van Ostade que du monde de Terburg, un monde bourgeois, sérieux, sédentaire, de mœurs pures, d'habitudes nettes, ayant la propreté pour élégance, la sensibilité contenue pour passion, ressuscite dans cette petite toile de van der Meer. Quant au ton un peu froid qui résulte des couleurs bleue et grise employées par l'artiste, il est en parfaite harmonie avec le caractère du type féminin représenté et avec le caractère plus général de la vie modeste, honnêtement ordonnée, que ce type révèle. Le bleu et le gris perle sont les couleurs des mœurs pures et des existences qui préfèrent la netteté à l'éclat, et la sévérité de mon livret n'a pas assez tenu compte de l'analogie des couleurs avec les sentimens humains. C'est sur cette note presque moderne amenée par un peintre ancien qu'il nous plaît d'arrêter cette promenade à travers le passé; mais le temps a-t-il une existence, et ce passé fut-il beaucoup plus différent du présent que le charmant van der Meer de nos modernes paysagistes et peintres de genre?

## II. — PIERRE-PAUL RUBENS.

Quiconque admire Rubens sur les seuls échantillons que nous possédons de lui risque fort de le calomnier. Ceux qui ne l'ont vu qu'à Paris connaissent exactement le grand coloriste, l'homme de métier, le maître-ouvrier, l'artiste qui posséda plus que personne au monde l'œil et la main du peintre; mais c'est à Anvers qu'il faut aller pour connaître l'homme de génie, et pour se rendre compte de sa portée d'âme et d'intelligence. Rubens n'est pas seulement le plus grand des peintres flamands; sans en avoir trop conscience et par le seul instinct du génie, il a renfermé dans ses toiles toute une philosophie religieuse. Il a donné par la peinture l'expression suprême du christianisme qui fut propre aux Flandres, et il a résumé toutes les interprétations que les autres artistes flamands avaient présentées de ce sentiment pathétique et puissant. Expliquons en quelques mots en quoi consiste ce sentiment.

Le christianisme des Flandres est un christianisme charnel et populaire, compris par une seule de nos facultés, celle qui est la plus rapprochée de notre nature physique, celle qui met notre chair en mouvement, la sensibilité. C'est le christianisme d'une race de plébéiens, non d'une race d'aristocrates et de lettrés. Il ne s'est pas associé comme en Italie à l'idée de beauté, il ne s'est pas raffiné comme en France jusqu'à perdre sa substance historique pour laisser seulement apparaître sa métaphysique et sa morale. Aussi ne faut-il chercher dans les productions de l'art flamand ni les conceptions idéales des artistes italiens, ni l'élévation morale chrétienne des grands artistes français, la noblesse sévère d'un Poussin, la pureté d'un Lesueur. Le sentiment qu'ont traduit les artistes flamands, c'est ce sentiment, fort différent de celui des docteurs et des lettrés, qui gagna dès l'origine le petit peuple de tous les pays à la cause du christianisme, la pitié. Le peuple de tous pays en effet a été converti au christianisme par les yeux, non par les oreilles, par le cœur, non par l'intelligence; il a cru parce qu'il a pleuré, et il a joint les mains pour la prière parce qu'il les avait jointes pour la compassion. Une fleur divinement merveilleuse, type de toute perfection, avait éclos de son sein, un être souverainement bon, souverainement juste, souverainement aimable, et les puissans de ce monde avaient mis en croix, après l'avoir abreuvé d'outrages, celui dont ils n'étaient pas dignes de délier les sandales. Devant ce spectacle, une stupéfaction mille fois plus redoutable que la révolte de la justice outragée, une stupéfaction que le temps ne dissipa point, et que chaque génération, chaque peuple ressentit à

son tour, s'empara de toutes les âmes naïves. Un immense *est-il bien possible!* fut le cri qui sortit d'âge en âge de la conscience populaire, et ce cri est encore aujourd'hui celui qui échappe à tout nouveau chrétien. La sympathie violentée, la vie atteinte jusque dans les profondeurs où la nature physique et la nature morale se confondent, voilà le fondement de ce christianisme populaire que nous nommons charnel, non pour lui attacher aucune idée d'infériorité, mais pour désigner son origine véritable, qui fut un mouvement de la sensibilité blessée pour l'éternité.

Voilà pourquoi ces images sanglantes qui excitent les répugnances de nos beaux esprits, et qui arrachent mainte fois la désapprobation de nos *dilettanti* des classes élevées en matière de religion et de philosophie, abondent dans les temples chrétiens. Ces images, c'est la sensibilité populaire qui les a voulues et créées. Ces mains et ces pieds percés de clous, ce flanc ouvert d'un coup de lance, ce corps déchiré par les verges, cette tête saignante sous la couronne d'épines, sont les véritables objets de la dévotion populaire, car ils ressuscitent ce sentiment de pitié d'où elle sortit. Plus terrible est l'image, et plus étroitement l'âme populaire est rappelée à ce qui est son intime religion, les souffrances et la mort du Christ, plus les interjections naïves qu'appelle cette contemplation sortent profondes et douloureuses du fond des entrailles. Le Christ roi couronné de gloire dans le royaume mystique de son père, le Christ juge du *Jugement dernier* de Michel-Ange, c'est là le Christ des théologiens et des philosophes; mais le Christ saignant sur la croix, dont l'âme éminente n'a recueilli d'autre royauté que le supplice, voilà le Christ du peuple, qui a aimé et aimera toujours à pleurer devant ces images les douleurs, les dangers, les affronts, auxquels l'exposent en ce monde la pauvreté et la faiblesse. Le christianisme des classes lettrées est une idée, le christianisme des classes populaires est un fait : entre les deux interprétations, il y a aussi loin que de la terrestre vallée de larmes à la mystique Jérusalem.

Ce christianisme populaire a existé dans tous les pays, mais c'est dans la Flandre seule qu'il a trouvé des interprètes de génie. Les maîtres anciens des pays allemands exprimèrent aussi ce même sentiment, et, pour prendre les deux exemples les plus illustres, ce n'est pas un autre christianisme que traduisirent par le pinceau Holbein et Albert Dürer; mais dans ces pays deux événemens vinrent couper court à cette interprétation, les leçons de beauté données par l'Italie et la réformation. Placée dans des conditions plus favorables, la Flandre resta fidèle au sentiment populaire, et les leçons de l'Italie ne servirent à ses artistes qu'à enrichir d'éclat et de lumière leurs traductions de ce poignant épisode devant lequel les

cieux se voilèrent, *la Passion*. Cet épisode est le véritable domaine des artistes flamands, celui où ils règnent en maîtres souverains.

Le Christ qu'ils ont peint à l'envi, ce n'est donc pas le Christ radieux de *la Transfiguration*, ce n'est pas le fils de Dieu, c'est le fils de l'homme. Des deux natures qui sont en Jésus, l'une s'est dissimulée, la nature divine; l'autre, la nature humaine, se montre seule avec tout ce qu'il lui a fallu subir de souffrances et d'outrages. Cependant une remarque importante doit être faite ici, c'est que ces peintures, quoiqu'elles ne laissent apparaître que la nature humaine du Christ, sont cependant strictement orthodoxes et conformes à la tradition catholique. Rien n'indique mieux que ce fait à quel point de profondeur le catholicisme a jeté ses racines dans les cœurs du peuple flamand. Ce christianisme populaire qui s'attache surtout au Christ douloureux est de pente glissante, mais il n'est tombé ici dans aucune des hérésies qu'il est si apte à engendrer : rien ne rappelle dans l'art flamand le sentiment exclusivement rationaliste et démocratique de Rembrandt, ni l'espèce d'arianisme d'Albert Dürer et d'Holbein. Rien ne nous dit devant les peintures des artistes flamands, comme devant les tableaux de Durer et d'Holbein : Il n'était qu'homme quand il souffrit, et il s'était séparé de sa partie divine pour mieux ressentir toute l'amertume de la condition humaine; bien moins encore nous disons-nous comme devant Rembrandt: C'est simplement un homme pauvre et faible martyrisé par la puissance. Par une sorte de miracle dû à la foi naïve populaire, le Christ flamand n'a pas abdiqué son caractère surnaturel. Ce caractère surnaturel, il est jusque dans le corps mort de *la Descente de croix* de Rubens; mais c'est précisément par l'intensité des souffrances de la personne humaine, qui dépassent les forces de la commune humanité, que se révèle la nature divine.

Le christianisme populaire des Flandres s'exprime encore par la forme sous laquelle l'art flamand a de préférence représenté la personne la plus importante de la religion catholique après le Christ, la vierge Marie. La Vierge flamande, ce n'est pas la mystique jeune reine espagnole du miracle de la conception, ce n'est pas la *madonna* italienne, l'heureuse mère pressant dans ses bras un enfant aussi beau et aussi pur qu'elle, c'est la *Mater dolorosa*, la pauvre femme du peuple qui pleura toutes ses larmes au pied de la croix de son fils (1). On la voit apparaître dès l'origine de l'art

(1) Il n'y a pas de règle, aussi générale qu'elle soit, qui n'ait des exceptions, et ces exceptions sont nombreuses dans l'art flamand. Quentin Matsys, Rubens, Van Dyck et d'autres ont peint plus d'une fois la Vierge à un autre âge et avec un autre caractère; mais enfin c'est la *Mater dolorosa* qui domine.

flamand, cette *Mater dolorosa*, avec son costume qui est en partie d'une paysanne, en partie d'une béguine, sa coiffe blanche, sa cape et son long manteau bleus. C'est ainsi qu'elle se présente dans *la Descente de croix* d'Hemling. Comme elle pleure dans cet admirable tableau! toute l'eau de son corps est montée à ses yeux, et c'est un tel déluge qu'il semble que les larmes ne s'arrêteront jamais, tant elles coulent d'un flot vigoureux. Cette Vierge d'Hemling est bien l'expression la plus sincère et la plus naturelle de la douleur que jamais artiste ait peinte. C'est ainsi qu'elle apparaît dans *l'Ensevelissement du Christ* de Quentin Matsys, éplorée, désespérée, se séparant du cher cadavre avec déchirement, comme si par une illusion de l'amour maternel elle croyait posséder encore son fils tant qu'elle possède son corps mort. C'est ainsi qu'on la voit enfin dans *la Mise au tombeau* de Van Dyck et dans les nombreuses toiles où le noble artiste l'a montrée au pied de la croix avec saint Jean.

Enfin ce christianisme populaire éclate dans l'art flamand par l'importance toute particulière qu'il a donnée aux personnages des bourreaux : dans ses toiles, comme dans les mystères naïfs du moyen âge, les bourreaux représentent toute laideur, toute férocité, toute bestialité. Ainsi que la compassion pour le Christ, cette haine est de nature toute physique; la sensibilité irritée met dans son aversion une force égale à son amour. On ferait la plus hideuse collection de types de bestialité et de méchanceté avec les bourreaux de l'art flamand; contentons-nous de nommer ceux d'un seul ouvrage, les exécuteurs de la célèbre *Élévation en croix* de Rubens à Notre-Dame d'Anvers. Certes cette grande toile, œuvre de la jeunesse de Rubens, n'est pas une de celles où son génie se montre dans sa pleine originalité, et, placée comme elle l'est à côté de *la Descente de croix*, on peut mesurer la distance qui la sépare des toiles de la maturité du peintre; mais il est au moins une qualité par laquelle elle peut lutter avec ses plus grands chefs-d'œuvre, la furie du mouvement. Avec quelle vigueur tous ces goujats poussent la croix pour la planter droite! quel entrain ils mettent dans leur horrible besogne! C'est la réalité même dans toute sa brutalité; leurs muscles font saillie à croire qu'ils vont éclater, et l'on entend distinctement le *hein!* qui s'échappe des poitrines de ces rustres pour aider leur robuste effort. Rubens avait trop de génie pour faire de ses bourreaux des caricatures grimaçantes à la façon d'un Jordaens ou de tel autre; mais il a fait mieux, car il en a fait la plus franche expression de la férocité humaine.

Ce n'est pas la beauté qui est le fruit naturel du sentiment que nous venons de décrire, c'est le pathétique : aussi le trait caracté-

ristique de tous les maîtres flamands sans exception est-il une puissance dramatique dont nulle école n'a jamais approché. Ils ont été vaincus dans la représentation et la conception de la beauté, et quant à ces qualités d'éclat et de coloris, à cette magie de la lumière, à cette magnificence du spectacle pour lesquelles ils sont célèbres, ils ont trouvé dans les Vénitiens des rivaux après avoir trouvé en eux des maîtres et des initiateurs. Les spectacles les plus magnifiques de Rubens, — et Dieu sait s'il en est de riches! — ne dépassent et même n'égalent pas les splendeurs des *Noces de Cana* de Véronèse, et en tout cas n'existeraient point sans les leçons des Vénitiens. Cet admirable volet gauche du triptyque de *la Descente de croix* représentant la visite à sainte Élisabeth, où l'on voit la Vierge, vêtue de velours rouge, dans tout l'éclat de la jeunesse, s'avancer du pas élégant et majestueux de la princesse héréditaire du ciel, dont elle sera plus tard la reine douairière, vient en droite ligne de Venise. Il en vient aussi, le spectacle somptueux du fameux tableau à double disposition de Saint-Bavon de Gand, avec ses riches costumes et sa prodigalité de beaux visages; mais pour l'expression du pathétique les Flamands furent leurs seuls maîtres, et parmi eux nul dans ses jours les plus fougueux n'égala jamais la puissance dramatique de Rubens. Il faut la voir, cette puissance, dans ce *Christ entre les deux larrons* qui se trouve au musée d'Anvers, et que l'on ne peut regarder sans pleurer. Le Christ rend son âme comme il l'a gardée pendant sa courte vie, avec douceur et inaltérable fidélité, spectacle touchant que font ressortir encore davantage les contorsions du mauvais larron, qui a, lui, paraît-il, une peine infinie à rendre la sienne. La Vierge et saint Jean sont comme enfouis dans une douleur muette; mais le principal personnage du tableau est la Madeleine. Elle s'est affaissée vaincue par la douleur au pied de la croix, et ses beaux cheveux blonds, qui naguère avaient essuyé les parfums sur les pieds du Christ, ruissellent à cette heure du sang qui en découle. C'est le moment où un soldat, dure et brune figure de cavalier des bandes espagnoles, lève la lance pour percer le flanc de Jésus. La Madeleine a vu le geste, et ce corps vaincu par la douleur se redresse avec une énergie désespérée, elle étend les bras, elle crie, et l'on entend distinctement encore cette fois l'exclamation de la jeune femme. Ce qu'il y a de tendresse, de furie d'amour, dans l'accent de cette douleur, ne se peut dire; mais là où cette puissance pathétique va jusqu'au bout d'elle-même, c'est dans le petit triptyque du *Christ à la paille* du musée d'Anvers, véritable pendant de *la Flagellation* frénétique de l'église de Saint-Paul. Dans ce triptyque, l'ignoble supplice a pris fin, et le Christ tout sanglant est étendu sur un lit de paille,

couche traditionnelle de la misère et du crime. Ce qui augmente au plus haut point l'horreur du spectacle, c'est que ce corps du Christ ainsi déchiré est un beau corps blanc, le même corps que le peintre a montré dans sa *Flagellation* debout et recevant les coups. En contemplant ce beau corps, les suaves comparaisons de l'Écriture reviennent au souvenir, on pense au beau lis de Jessé, à la fleur sans tache, et cette mystique réminiscence, amollissant l'âme, change l'horreur en attendrissement; mais ce n'est encore là qu'un des degrés de ce pathétique. Jetez les yeux sur ce volet de gauche où Rubens a donné à son tableau central la plus douce, mais la plus terrible des antithèses, Jésus enfant sur les genoux de la jeune vierge. Quoi! ces deux épisodes appartiennent à la même histoire! Quoi! c'est à cette horreur sans nom du tableau central, c'est à cette litière sanglante que doit aboutir cet heureux enfant que nous voyons jouant debout sur les genoux de sa mère et dévoré de ses caresses! Ah! cette fois le cœur éclate, et les yeux se détournent pour chercher un autre spectacle qui permette de descendre aux larmes, accourues à l'appel du maître. Jamais artiste n'a obtenu un pareil degré d'émotion avec une telle simplicité de moyens.

Ce qui n'est pas moins extraordinaire que la puissance pathétique de Rubens, c'est sa prodigieuse intelligence, une intelligence qui dans le domaine entier des arts n'a d'analogue que celle de Shakspeare, tout imaginative, toute d'intuition et de jet, éclairant les objets d'une lueur subite comme l'éclair, et, rapide aussi comme l'éclair, disparaissant avec une promptitude à faire douter au spectateur qu'elle ait été présente. Cette intelligence, qui est de l'ordre le plus élevé, il la dissimule de manière à presque l'étouffer, humblement, modestement, derrière ses incomparables talens d'artiste amuseur des yeux, absolument comme Shakspeare dissimule la sienne sous ses qualités de dramaturge; il a l'air de vous dire : Je ne suis qu'un pauvre ouvrier, doué de quelque facilité, qui travaille à tant la toise et à 100 florins par jour; ne voyez dans tout cela que des formes, des couleurs et des groupes arrangés pour vous plaire un instant. — Mais sous cette modestie, ou plutôt sous cette indifférence, le contemplateur digne de la comprendre découvre bien vite une pensée qui est au niveau des plus grandes choses.

Contemplez-la, cette intelligence, dans l'incroyable *Adoration des Mages* du musée d'Anvers; là elle est digne de toute sorte d'admiration. Grands dieux! que de choses il y a dans ce tableau! Il y a d'abord les qualités matérielles de l'artiste, qui n'ont jamais eu plus d'éclat, la beauté du spectacle, la splendeur des étoffes, les pittoresques cassures des épais brocarts, les draperies vertes et rouges, l'éblouissement de la lumière; puis il y a la couleur locale

de l'Orient, devinée deux cents ans passés avant nos modernes artistes, qui ont considéré cette couleur locale comme leur conquête et l'Orient comme le domaine qu'ils avaient découvert, ce qui par parenthèse est fait pour nous rendre modestes; puis au-dessus de cette couleur locale extérieure et matérielle il y a la couleur locale intrinsèque et morale : toute la sagesse, toute la gravité sentencieuse, toute la révérence religieuse et aussi toute la sensualité de l'Orient sont empreintes sur les visages des divers personnages de cette grande scène. Quand vous avez énuméré et épuisé ces qualités déjà si hautes, voici bien autre chose qui se révèle à votre admiration. Tranquillement, et déguisant, autant qu'il l'a pu, sa pensée sous la pompe extérieure du spectacle, Rubens a raconté dans cette scène de l'adoration de l'enfant divin toute la fortune future et toutes les destinées ultérieures du christianisme. Ces trois mages représentent les trois castes de la race humaine qui tour à tour viendront à Jésus, et qui viendront à lui précisément dans l'attitude où les a représentés Rubens. Le premier et le seul qui adore réellement est le mage agenouillé aux pieds de l'enfant. Celui-là est le mage de race sacerdotale, le mage selon l'ordre de Melchisédech; on n'en peut douter à son blanc surplis et au petit enfant de chœur dissimulé sous la forme d'un page qui l'accompagne. Le second, celui qui se tient debout à l'angle du tableau dans une attitude si redoutable, recouvert d'un si beau manteau de brocart rouge, c'est le mage de race politique, le mage selon l'ordre de Nemrod et de César, le représentant de la puissance et de la force. Aristocratiquement il se tient à l'écart; son terrible visage, où se lit l'habitude du commandement, ne dit rien de bon; visiblement il se passe en son âme un terrible combat où l'orgueil joue le premier rôle. L'adoration lui coûte et lui coûtera, on le voit. Quoi! lui, Cyrus, Nabuchodonosor, être appelé de si loin par une force mystérieuse pour adorer cette créature? Quoi! une destinée merveilleuse représentée par l'étoile conductrice plane sur cet enfant enveloppé dans ces humbles langes? Quoi! cette image de la faiblesse sera plus puissante que la puissance, et les rois devront rendre la justice en son nom? Il y viendra cependant, car sa science magique lui apprend qu'irrésistibles sont les ordres du destin; mais il y viendra le plus tard possible, et en attendant il rechigne et fronce son sévère sourcil. Le troisième mage est un jeune rajah indien ou un chef abyssin élégamment vêtu de vert, coiffé d'un joli turban surmonté d'une aigrette, au teint de moricaud, aux lèvres sensuelles, au visage réjoui, avec un petit ventre tout rondelet bien dessiné par son justaucorps. Celui-là ne se prosterne pas comme le premier, il ne se tient pas à l'écart comme le second; que fait-il, le

jeune mécréant? Ce qu'il fait, il regarde obliquement la Vierge et l'enfant avec des yeux en coulisse; mais il y a dans ce regard tant de bonté, le sourire de l'humaine sympathie éclaire si gentiment ce sensuel visage, le personnage respire tellement la franchise, la cordialité, l'amour, que nul respect ne vaudrait cette irrévérence. Voilà la force puissante et inconstante par laquelle le christianisme marchera dans le monde en ouvrant les sources de la pitié et de la bonté. Ah! ce jeune rajah, c'est l'image exacte de ce que le christianisme fera de la masse de l'humanité, faible de chair et riche seulement de bonne volonté, dont il ne convertira jamais entièrement la nature païenne, mais dans laquelle il déposera un levain d'attendrissement qui, à l'heure voulue, soulèvera toute la pâte de la chair. Oui, ce sont bien trois mages, car ils portent d'autres noms que ceux de Balthazar, Melchior et Gaspard; ils portent les noms des trois termes de la formule qui est la clé de voûte suprême de la magie; le premier s'appelle *Doxê*, le second *Dunamis*, le troisième *Éros*, science, puissance, amour, les trois forces dont la réunion forme la magie parfaite. Voilà les pensées qui apparaissent par derrière les spectacles merveilleux de Rubens avec la soudaineté de l'éclair dès qu'on arrête les yeux sur eux avec une attention suffisante. Qu'on ne considère point notre explication comme un jeu de notre imagination mise en mouvement par l'enthousiasme. Cette synthèse de la fortune du christianisme est contenue en toute réalité dans ce tableau, car elle est imposée à la réflexion par l'attitude, les vêtemens, les physionomies et la pantomime des personnages. On peut ne pas l'apercevoir; mais, une fois qu'on l'a aperçue, il est impossible de la nier (1).

Voulez-vous un autre exemple de cette étonnante intelligence? Prenons *la Pêche miraculeuse* qui se voit à Notre-Dame de Malines. C'est un des tableaux que tous les artistes doivent étudier avec le plus de soin, car nulle part les qualités et les défauts du dessin de Rubens ne se sont aussi ouvertement et franchement accusés. Il y a là une série d'*académies* d'après le modèle vivant aussi instructives que variées. Ces dos ronds, ces épaules carrées, ces râbles

(1) Rubens a traité plusieurs fois le sujet de l'*adoration des mages*, et notamment dans une toile qui orne le maître-autel de l'église de Saint-Jean à Malines; mais avec la meilleure volonté du monde il m'a été impossible de voir à mon aise cette œuvre fort estimée de beaucoup de connaisseurs : aussi n'en dirai-je rien. Il en est de même de la fameuse *Assomption* du maître-autel de Notre-Dame d'Anvers. Puisque j'en trouve l'occasion, je demanderai pourquoi on laisse ces pages capitales placées dans des conditions si défavorables. Ne pourrait-on les remplacer par de bonnes copies, qui décoreraient tout aussi bien les maîtres-autels que les originaux, et placer ces derniers en lieu sûr, à l'abri de l'humidité, de la fumée des cierges, et à un endroit où l'on puisse les voir?

solides empruntés par Rubens aux matelots du port d'Anvers ont été peints par l'artiste avec une franchise sans mièvrerie et une mâle fermeté égale à la vigueur de ses modèles; mais ce n'est point pour ces qualités de métier du souverain ouvrier, ni pour ses mérites d'exécution, que cette *Pêche miraculeuse* nous attire. Qualités techniques, mérites d'exécution, ce n'est point là ce qui fait de Rubens l'homme de génie qu'il est. Des mérites d'exécution, de la fougue, de l'éclat! mais il y en a aussi, et à un haut degré, dans cette autre *Pêche miraculeuse* de ce désagréable maître de Rubens, Adrien von Noort, mais il y en a au plus haut point chez le brutal et robuste Jordaens. Si vous voulez savoir ce que c'est que le génie, et en quoi il se sépare du simple talent, considérez le personnage de saint Pierre, qui est le principal du tableau. Certes ce n'est point par l'idéal que brille cette figure; elle a été prise dans la réalité la plus ordinaire : Saint Pierre n'est ni plus ni moins qu'un homme du port d'Anvers. Rubens n'est pas le premier peintre qui ait pris ses figures dans la réalité la plus crue. Deux hommes d'un talent hors ligne, Ribeira et Michel-Ange de Caravage, n'ont fait autre chose toute leur vie; d'où vient donc que leurs figures ne nous inspirent aucune émotion morale, tandis que les figures de Rubens, qui sont créées d'après le même système, nous touchent si profondément? Il me revient au souvenir certains *Disciples d'Emmaüs* du Caravage que l'on voit à la *National Gallery* de Londres. Caravage a imité le procédé qu'employait le clergé pour ses processions dramatiques, déguisant le chantre de la paroisse en saint Jean-Baptiste et l'étameur du quartier en saint Thomas; il est allé dans un chantier, a pris trois maçons dont les traits lui ont paru s'accorder avec les qualités d'énergie de son pinceau, et puis il a intitulé le tout *les Disciples d'Emmaüs*. Si on n'était pas prévenu, on pourrait regarder indéfiniment cette peinture sans y voir autre chose que trois maçons qui soupent cordialement. Le saint Pierre de Rubens appartient à la même classe que les disciples du Caravage; voyons un peu ce qu'il va nous dire. Ses traits, dis-je, ne sont point ceux d'un Jupiter à la façon italienne, et ce n'est point non plus la vie intellectuelle qui illumine ce visage; mais alors qu'a donc ce personnage de si remarquable? Ce qu'il a? Il a quelque chose de plus haut que toute beauté physique, quelque chose de plus haut que l'intelligence, quelque chose qui en fait un des types souverains de l'humanité. Humblement il se tient devant Jésus, les yeux baissés, sa petite barrette à la main, et toute son attitude semble dire et dit en effet : « Seigneur, je vois bien à cette heure que vous êtes le fils de Dieu. » Rubens a merveilleusemen compris et rendu le caractère de saint Pierre, tel qu'il nous est pré-

senté par l'histoire évangélique, et en le rendant il a rendu du même coup toute cette nombreuse fraction de l'humanité dont saint Pierre est le représentant accompli par ses qualités et ses défauts, l'homme du peuple. Dans cet humble visage, dans cette attitude soumise se lisent toutes ces vertus de nature, voisines de l'instinct, qui sont celles du peuple : l'obéissance spontanée, subite, volontaire, devant l'homme qui le frappe d'admiration, la confiance sans réserve qui le rend digne de représenter la foi parfaite, le dévoûment absolu et sans bornes, le trouble facile d'une chair sujette à l'excès à toutes les terreurs, en un mot toutes ces grandeurs et ces défaillances de l'âme des entrailles, par laquelle le peuple aime et hait sans réserve, se livre sans égoïsme, se trouble sans sagesse, et s'abandonne tout entier jusqu'au plus petit atome de lui-même à l'émotion qui le maîtrise. Si Rubens avait pensé à donner pour pendant à son saint Pierre de *la Pêche miraculeuse* un saint Pierre de la scène du reniement parmi les servantes et les soldats, à cette heure, si douloureusement regrettée plus tard, où, ressaisi des inexplicables terreurs de la nature populaire, il renia son maître par trois fois, nous aurions eu le revers de ce type dont le tableau de Malines nous offre seulement l'endroit.

Bien des choses sont admirables dans l'œuvre de Rubens; mais ce qu'elle a peut-être de plus extraordinaire, c'est son extrême variété. Quel que soit le sujet dont elle s'empare, son intelligence découvre comme d'un bond l'âme secrète de ce sujet, et la traîne pour ainsi dire devant l'admiration avec une fougue d'imagination sans égale. Un des plus beaux exemples que l'on puisse donner de cette intelligence prompte et fougueuse est *la Dernière Communion de saint François d'Assise*, du musée d'Anvers. Ce tableau est un drame digne de Shakspeare, et pour la couleur, et pour l'émotion dramatique, et, chose curieuse, pour la pénétration historique. C'est la scène suprême de Sainte-Marie-des-Anges d'Assise, telle que l'imagination peut se la représenter en ayant soin seulement d'échanger contre des types italiens les types flamands de Rubens. Le grand *poverello di Cristo*, épuisé de jeûnes, d'abstinences, de prières, des longs voyages accomplis pieds nus, du douloureux honneur des stigmates divins, touche à son heure dernière, et s'est fait porter devant la table sainte, nu comme il a vécu. Le corps et l'attitude du saint sont une réminiscence évidente du *Saint Jérôme* du Dominiquin, mais non pas son expression de ferveur austère et douce, si bien d'accord avec son caractère. Tous les *fratelli* bien-aimés sont là, — tous ceux qui à son exemple se sont déchaussés et ont *lié l'humble capuchon* entourent l'homme qu'ils ont suivi comme *le père et le maître*, pour employer les expressions de Dante

L'attendrissement est au comble, il y a là autant de douleurs que peuvent en porter sans éclater les âmes qui savent être muettes. Nul ne sanglote, tous étouffent; nul ne pleure, tous fondent intérieurement. Toutes les variétés de l'attendrissement, diverses selon les âges, les tempéramens, les physionomies, ont été reproduites avec un sentiment des nuances si profond que chacune de ces touches différentes d'une même douleur a suffi pour créer un personnage et pour déterminer un caractère tout entier. Le prêtre qui offre la communion et qui visiblement n'appartient pas à l'ordre, étouffant une émotion de sympathie respectueuse, fait effort pour conserver l'impassible gravité que commande l'office sacerdotal qu'il accomplit à ce moment. Plus loin, un jeune moine, dominé par la sensibilité des natures que la vie n'a pas durcies, laisse éclater une douleur presque féminine; mais les âmes tendres sont faciles à l'émotion, et plus touchantes sont les larmes quand elles sillonnent de mâles visages. C'est ce que Rubens a exprimé merveilleusement dans le personnage du moine à moustaches qui prie si dévotement, figure de vieux sergent des bandes mendiantes, un Égidio, un Bernard di Quintavalle ou un *frate* Leone quelconque, qui succombe sous la pensée qu'il lui faut quitter le général avec lequel il fit jadis les premières campagnes de l'apostolat. Rubens sait que l'humanité est diverse; aussi a-t-il eu bien soin d'indiquer que cette douleur si générale a cependant ses cœurs tièdes. Ce moine si maigre qui est tout proche du jeune novice porte un visage bien austère; mais cette austérité est-elle celle de la religion? Ce moine a tout l'air d'être quelque *frate* Elia que les prières de saint François n'ont point réussi à sauver de la tentation, et les pensées qu'il roule pourraient bien être des pensées laïques d'ambition ou de désertion. Tout cela est étonnamment vivant, étonnamment profond, étonnamment sérieux. Cette toile est plus qu'une belle peinture, c'est un des poèmes religieux les plus sincères et les plus touchans qui existent. Ceux qui voient surtout dans Rubens un chercheur d'effets pittoresques indifférent à toute chose morale doivent aller contempler ce tableau pour s'assurer du degré d'élévation auquel atteint l'intelligence de ce grand homme : si après l'avoir vu ils persistent dans leur première opinion, c'est qu'aucune évidence ne peut les convaincre.

La grâce de Rubens est moins apparente que sa force, et elle se confond d'ailleurs avec son amour de la magnificence, qui après sa puissance pathétique est son principal caractère. Cependant il en a une dès qu'il le veut, très fine et très ingénieuse, bien que parfois un peu cherchée. L'exemple le plus heureux que l'on puisse citer de cette grâce ingénieuse est *l'Éducation de la Vierge* du

musée d'Anvers. Quel charmant tableau! Le peintre a fait pour ainsi dire porter à la nature la livrée de la Vierge, car il a mis les couleurs de sa peinture en exacte harmonie avec les années de son personnage : rien que rose, lilas, bleu clair, vert tendre, nuances de printemps naissant, couleurs de jeune fille.

Je n'ai pas la prétention en quelques notes rapides d'épuiser tous les caractères de ce grand artiste, éternel honneur de la Flandre. Je n'ai rien dit et je ne dirai rien de sa magnificence, ni de son aptitude extraordinaire à saisir les phénomènes les plus accidentels de la beauté en quelque endroit qu'ils apparaissent, merveilleuse habileté de l'œil que j'ai cru pouvoir ici même, il y a bien des années, appeler le *chic* élevé à la hauteur du génie (1). Tous ces caractères sont bien connus, et nul d'ailleurs ne songe à les contester. Ces qualités ne sont qu'une partie de Rubens, la plus matérielle, la moins noble. Là n'est point son véritable génie, et j'ai voulu montrer que cette prodigieuse habileté matérielle fut doublée d'une intelligence égale aux plus hautes pensées, que le grand peintre fut doublé d'un grand poète dramatique. Puissance pathétique et profondeur religieuse, voilà le vrai Rubens et non pas le matérialiste habile que le jugement de la routine recommande à notre admiration modérée. Que la Flandre reconnaissante lui élève une statue colossale comme son œuvre, où il sera représenté couronné par une autre muse que celle de son art, et sur le socle de laquelle on lira cette inscription : « A Pierre-Paul Rubens, qui fut la puissante synthèse des traditions de l'art flamand et l'expression souveraine de la religion du peuple des Flandres, la muse du drame décerne cette couronne comme à l'un de ses plus glorieux fils. »

ÉMILE MONTÉGUT.

(1) Article sur l'illustration de *l'Enfer* de Dante, par M. Gustave Doré; voyez la *Revue* du 15 novembre 1861.

# LES SOLANÉES

## ESSAI DE PHYSIOLOGIE VÉGÉTALE.

Parmi les végétaux, on remarque des groupes appelés familles dont tous les membres, malgré d'apparentes dissemblances, portent une marque commune, et se distinguent nettement dans l'ensemble du règne. Les plantes qui appartiennent à ces sortes de confédérations ont des propriétés, une composition analogues. Les renonculacées sont toutes plus ou moins pénétrées d'un suc âcre, caustique et vénéneux. Les crucifères contiennent du soufre et de l'ammoniaque. Les malvacées renferment en abondance un principe mucilagineux et émollient. Les légumineuses sont féculentes et nutritives. Beaucoup d'ombellifères sont aromatiques. Il y a plus encore, on a cru reconnaître une corrélation à peu près constante entre les propriétés chimiques et les formes extérieures des plantes. Dans un ouvrage fort curieux, auquel les physiologistes n'ont peut-être pas accordé toute l'attention qu'il mérite, M. A.-P. de Candolle, reprenant l'étude de cette loi, entrevue par les anciens botanistes, nettement formulée au XVII^e siècle par Camérarius, reconnue par Linné, et de nouveau proclamée par Laurent de Jussieu, cherche à la confirmer au moyen d'analyses anatomiques, et la rend manifeste par des chiffres. Sur cent cinquante familles soumises à une étude comparative, cent neuf ont donné des résultats affirmatifs. Est-il étonnant d'ailleurs que la physionomie d'un être quelconque de la création en fasse pressentir les propriétés et deviner les affinités secrètes? Certes les exceptions ne manquent pas : la redoutable ciguë se trouve dans la même famille que la carotte bienfaisante, la douce patate confine à l'âcre jalap, l'amère coloquinte ressemble au melon, si riche en élémens sucrés, et la très suspecte

ivraie peut en toute légitimité se déclarer la sœur des honnêtes céréales; mais il ne faut point s'étonner de ces anomalies. Nous sommes loin de prétendre que toute plante exprime clairement ce qu'elle est par sa physionomie; certaines, peu explicites ou de perfide aspect, donnent de leur véritable nature une très fausse idée. M. de Candolle est porté à penser que les exemples négatifs peuvent le plus souvent être attribués soit à des observations inexactes, soit à des classifications erronées, en un mot aux lacunes de la science. En revanche, les preuves affirmatives sont d'une éloquence irréfutable, et l'on peut en trouver jusque dans l'instinct des animaux, qui, par une sorte d'intuition, recherchent ou fuient des groupes entiers de végétaux. On sait que les bœufs s'éloignent des labiées et des véroniques, que les chevaux ont une sorte d'aversion pour beaucoup de crucifères, que bœufs, chevaux, moutons et chèvres, qui semblent redouter la plupart des solanées, recherchent avec avidité les graminées et les légumineuses. La même remarque s'applique aux insectes. Chaque famille renferme donc un ensemble de types analogues qui trahissent par des ressemblances extérieures la similitude des propriétés intimes. Les solanées, dont nous ferons ici une étude spéciale, forment un groupe qui ne le cède à aucun autre pour la netteté des contours et l'unité de physionomie.

## I.

Les solanées ou solanacées constituent une des plus riches et des plus intéressantes familles végétales; aussi leur histoire est-elle fort complexe. Si parmi les pièces qui figurent à leur dossier il en est qui puissent leur faire honneur, il s'en trouve en revanche, et beaucoup, dont elles pourraient difficilement se glorifier. Disons tout d'abord que le nom de *solanées*, tiré de *solanum*, dont le radical paraît être *solari*, calmer, consoler, n'est au fond qu'une véritable usurpation dès qu'il s'applique à la famille entière. Outre que les *solanum*, en français morelles (1), ne possèdent pas tous des propriétés lénitives, il est dans la famille beaucoup d'autres plantes, et ce sont justement les plus célèbres, qui ne représentent rien moins qu'une collection d'empoisonneuses. Le nom de *solanées* a été donné par de Jussieu à la famille entière par l'unique raison qu'elle renferme le genre type des *solanum*, et ce ne fut que bien plus tard que l'on eut l'idée d'appeler *consolantes* ces plantes sinistres (belladone, datura, jusquiame, mandragore), qui dès avant le moyen

(1) *Morelle*, servant autrefois de féminin à *moreau*, diminutif de *more*, signifie noir; c'est une allusion à la couleur des baies de l'une de nos espèces indigènes.

âge étaient des objets d'épouvante. On les nommait alors *herbes du diable;* les bonnes femmes se signaient et passaient vite sans retourner la tête lorsqu'elles en rencontraient une au milieu des décombres. La médecine légale n'a que trop justifié le sentiment populaire, elle a rangé la plupart des solanées parmi les poisons narcotico-âcres. Toute cette famille végétale, sans excepter même l'honnête pomme de terre et l'innocente tomate, se révèle d'ailleurs à première vue par je ne sais quelle mine équivoque. Sans doute il en est d'élégantes : le nicandre des parterres, le tabac, les daturas exotiques, ne manquent certes ni de prestance ni de beauté; mais les plus belles d'entre ces plantes étranges font penser à la mine hautaine et aux fières allures de certains personnages dont il est prudent d'examiner rigoureusement les papiers. Que dire de nos solanées indigènes ou naturalisées, de nos belladones, de nos jusquiames, de nos daturas, de ces innombrables morelles, qui dans tous les lieux vagues étalent leurs feuilles, leurs fleurs et leurs fruits, de ces pétunias multiflores que l'on s'ingénie à vouloir transformer en plantes d'ornement? Ce n'est pas seulement le triste aspect du feuillage, les allures et le port plus ou moins gauches des solanées qui prédisposent à se défier d'elles, c'est encore l'odeur ordinairement vireuse qu'elles exhalent, et surtout les couleurs dont elles se parent. Les feuilles sont généralement d'un vert sombre, et les fleurs ne sortent guère de leurs tons violacés habituels que pour nous offrir des roux malsains ou de vilains blancs jaunâtres, parfois rayés de lignes d'un noir sanguinolent. La physionomie générale de ces végétaux malsains justifie pleinement les dénominations peu flatteuses que les solanées ont reçues depuis Linné, qui tout d'abord les appela les *livides,* jusqu'aux botanistes modernes, qui les stigmatisent des noms de *suspectes,* de *vénéneuses* et même de *hideuses.* Il faut dire que de temps à autre des protestations se sont élevées; quelques auteurs, peu nombreux à la vérité (Dunal, Pouchet, Michelet), se sont constitués les défenseurs des solanées en faisant valoir les services rendus par certains genres de cette famille, et en rappelant le parti que la science médicale tire des sucs vénéneux de quelques autres qui lui fournissent des remèdes héroïques; ce ne sont là que des circonstances atténuantes (1). Les principes vénéneux peuvent faire absolument défaut dans quelques solanées, ou ne s'y présenter qu'en proportions trop faibles pour influer d'une manière sensible sur l'économie animale; mais, toutes les fois qu'ils sont

(1) Il est bon d'ajouter que, par suite d'une erreur de classification rectifiée depuis, mais qui était bien faite pour attendrir les défenseurs des solanées, on faisait entre dans cette famille le genre des molènes, qui se font remarquer par leur honnête physionomie et la douceur émolliente de leurs sucs.

sécrétés en quantité appréciable, on peut affirmer qu'ils sont similaires, qu'ils appartiennent à cette classe de matières toxiques particulièrement désignées sous le nom de substances vireuses et stupéfiantes.

Nous ne savons presque rien du rôle que jouèrent les solanées dans l'antiquité; l'on ne pourrait même pas affirmer qu'elles furent parfaitement connues. Hippocrate à la vérité parle d'un *struchnon* dont la description, quelque incomplète qu'elle soit, paraît se rapporter à la plante appelée morelle noire. Un autre *struchnon* indiqué comme comestible par Théophraste pourrait bien avoir été la morelle mélongène, connue sous le nom d'aubergine. Dioscoride en signale vaguement quatre espèces; Celse en nomme également quelques-unes, et c'est tout. Le moyen âge s'occupait de bien autre chose que de botanique descriptive, et il faut arriver à la fin du XVI^e siècle pour trouver dans les ouvrages de l'un des Bauhin la description et l'histoire, non exempte de confusion, des principales solanées de nos climats; puis vinrent Tournefort, autre historien de cette famille, et enfin Clusius, en français Charles de l'Écluse, qui le premier signala particulièrement la pomme de terre en 1601.

Les solanées sont des plantes robustes (1) qui croissent à peu près partout, aussi bien en Sibérie que sous les tropiques; mais c'est particulièrement dans l'Amérique méridionale qu'on les voit se multiplier, depuis les basses plaines les plus ardentes jusqu'à une hauteur de 4,000 mètres au-dessus du niveau de la mer. Elles sont herbacées ou ligneuses, annuelles ou vivaces, et atteignent en de certaines régions des dimensions considérables. Les feuilles, généralement simples, se montrent très diversement échancrées ou lobées; le calice, toujours en cloche, se frange d'une dentelure variable, et dans certains genres il s'accroît après la floraison au point d'entourer le fruit entier d'une enveloppe protectrice. La corolle, bien que toujours monopétale, se distingue par ses formes variées, et le fruit, tantôt baie, tantôt capsule, se divise en chambrettes ou loges que remplissent de nombreuses graines plus ou moins comprimées, réniformes, c'est-à-dire à peu près semblables à de petits haricots, et à épisperme chagriné. On voit que les détails spéciaux de la famille des solanées offraient un choix suffisant aux botanistes classificateurs : aussi ces derniers ont-ils pu établir une caractéristique rigoureuse, particulièrement basée sur la nature du fruit, tantôt bacciforme, c'est-à-dire plus ou moins succulent,

(1) Des graines de *Datura stramonium* ont germé après un siècle dans l'île d'Anglesey en 1813.

comme celui de la tomate ou de la pomme de terre, et tantôt capsulaire, c'est-à-dire sec comme ceux du tabac et du datura. C'est ainsi qu'ont été formées deux grandes sections générales, subdivisées en six tribus, parmi lesquelles nous choisirons, pour en résumer rapidement l'histoire, les genres les plus importans.

La belladone, *Atropa belladona*, dont le nom générique a été tiré par Linné de celui de la Parque Atropos, doit son nom spécifique de « belle dame » à la réputation que les lotions composées avec cette herbe avaient en Italie de conserver le teint et la beauté. La belladone est une grande plante herbacée, haute d'un mètre et plus, à tige velue, et d'un vert légèrement rougeâtre. Ses feuilles, dont une fine pubescence ne suffit pas à déguiser la teinte de mauvais augure, sont ovales, molles, sillonnées d'un pâle réseau de nervures, et exhalent sous le doigt qui les écrase une odeur nauséabonde des plus caractéristiques. D'un calice velu, solitaire et pendant à l'aisselle des feuilles sort une corolle allongée qui, d'une couleur brune et ferrugineuse ou jaune livide à la base, s'irise vers le sommet de vilains tons violacés. A ces fleurs succèdent en juillet des baies luisantes qui noircissent en mûrissant, et ressemblent alors à des cerises. Cette solanée, assez commune en France, croît dans les bois et plus souvent encore dans les terrains incultes qui environnent les habitations. On la voit près des villages se cacher dans l'angle des vieux murs, hanter les masures désertes, dresser ses hautes tiges sur les décombres qui s'amoncellent aux lieux vagues. C'est là que viennent trop souvent la chercher les enfans vagabonds, qui, séduits par l'aspect et le goût douceâtre des fausses cerises, meurent victimes de leur curiosité. On cite de nombreux accidens de ce genre. Ici, c'est un berger qui veut se désaltérer en suçant des baies de belladone et qui expire quelques heures après dans d'horribles convulsions. Ailleurs, de quatre bûcherons, deux sont saisis d'une démence furieuse, tandis que les deux autres ne tardent pas à succomber. En 1793, quatorze enfans orphelins confiés à l'hospice de la Pitié sont employés un jour au Jardin des Plantes à sarcler les mauvaises herbes; ils mangent des fruits de belladone dans le carré des plantes médicinales, et meurent tous en quelques heures. Cent cinquante soldats appartenant à un détachement français s'empoisonnèrent ainsi à Pirna, près de Dresde. Les effets furent très divers; tandis que les uns tombaient comme foudroyés, d'autres se traînaient à quelque distance et expiraient dans les broussailles, ou bien, en proie au plus effrayant délire, s'enfuyaient dans les bois. On les voyait revenir de temps à autre dans un état d'extrême surexcitation; leurs membres étaient agités par un tremblement convulsif. Quelques-uns poussaient des cris confus, d'autres étaient

sans voix, et tous, les pupilles horriblement dilatées, allaient droit devant eux, tantôt riant d'un rire amer, tantôt furieux ou épouvantés par d'affreuses visions. Toute la nuit, le camp fut troublé par les apparitions successives de ces forcenés, qui, la figure ensanglantée par les ronces et attirés de loin par les feux du bivouac, arrivaient haletans, et se précipitaient dans les flammes. Une histoire non moins dramatique me fut racontée dans un petit village du midi de la France. Un soir d'été, — c'était en 1814, — on vit arriver à cheval un étranger de haute mine. Il paraissait fatigué, abattu, et les personnes qui l'ont vu se rappellent encore la tragique expression de ses yeux. Après deux heures de repos, pendant lesquelles il n'avait proféré que quelques paroles laconiques, il s'informa auprès de l'hôtelier où il pourrait trouver des plantes semblables à celle dont il montra des débris ramassés en chemin; — c'était une belladone. D'après les indications qui lui furent données, il se rendit à pied dans une carrière abandonnée, puis revint à l'auberge, se mit en selle et s'éloigna. Plusieurs heures s'étaient écoulées, le village était endormi, lorsque des exclamations confuses et le galop précipité d'un cheval mirent sur pied les habitans. C'était l'étranger qui revenait. Il passait et repassait, ayant l'air de ne rien voir, bien qu'il jetât sur ceux qu'il rencontrait d'horribles *regards noirs* (1), suivant l'expression de mon narrateur. Il s'éloigna bientôt, suivi d'assez près par quelques curieux qui furent alors témoins d'un étrange spectacle. Ils virent le cavalier parcourir pendant quelques instans la route qui faisait le tour du village, puis tout à coup s'élancer à l'escalade d'un périlleux sentier tracé par les bergers sur un rocher qui surplombait la vallée. Arrivé au sommet, on le vit pousser son cheval vers l'abîme. Longtemps l'animal épouvanté se cabra furieusement sous l'éperon; mais un faux pas le fit glisser, puis s'abattre sur le bord du précipice. Cette minute fut horrible. Sur le fond pâle du ciel se dessinait la noire silhouette du groupe. Le cheval un instant fut sur le point de reprendre l'équilibre, mais le cavalier forcené, poussant des cris et étendant ses bras vers le gouffre, l'entraîna; tous deux roulèrent sur la pente hérissée de pierres aiguës. Depuis ce jour, ce lieu s'appelle la *roche du cavalier*.

Les tiges et la racine de la belladone ne sont pas moins dangereuses que les feuilles et les baies. L'historien écossais George Buchanan raconte qu'un breuvage préparé avec une infusion de tiges de belladone vint changer la face d'une bataille engagée entre Da-

(1) Allusion à la dilatation des pupilles qu'on remarque dans les empoisonnemens occasionnés par la plupart des solanées vireuses.

nois et Écossais; les Danois, empoisonnés par leurs ennemis, furent saisis de délire, et l'action dès lors se changea en un hideux massacre. Parmi les symptômes d'intoxication par la belladone, l'un des plus caractéristiques est encore celui que l'on désigne généralement sous le nom de *carphologie*, qui signifie recherche des petits objets; le malade croit voir partout des insectes, des oiseaux qui voltigent devant lui et qu'il s'acharne à poursuivre. M. A. Mangin, dans son livre des *Poisons*, parle de deux jeunes gens empoisonnés par une infusion de bourrache à laquelle avaient été ajoutées par mégarde quelques feuilles de belladone, et qui, sous l'influence du délire carphologique, furent trouvés au fond de leur jardin, se traînant sur les genoux et cherchant à attraper des poussins imaginaires qu'ils voyaient courir devant eux.

Le *Datura stramonium*, vulgairement connu sous les noms de *pomme épineuse*, *stramoine*, *herbe aux sorciers*, *herbe au diable*, s'appelle *datora* chez les Arabes, *tatula* chez les Persans: le mot dérive manifestement du radical *tat*, qui signifie *piquer*, par allusion à l'enveloppe épineuse dont le fruit est cuirassé. Quant au nom spécifique, *stramonium*, il proviendrait, selon certains étymologistes, de la contraction des mots grecs *struchnon manikon*, par lesquels Dioscoride désigne une solanée qui produit le délire. Les daturas ressemblent quelquefois à des arbres en miniature. Leurs tiges affectent des airs de tronc, et leurs rameaux, solidement attachés, ont les fières inflexions de grosses branches; mais tout cela n'est que vaine apparence : ces troncs lilliputiens, verts ou tachés de rouge, sont creux. Ils ne s'élèvent guère à plus d'un mètre, et se terminent par de larges feuilles dentelées. Quant à l'odeur, elle est toujours vireuse, et suffirait pour ouvrir les yeux aux admirateurs trop naïfs. La corolle, d'un blanc jaunâtre, quelquefois d'un violacé vineux, est généralement très longue, plissée aux cinq angles, avec une ampleur qui ne manque pas d'élégance; la base s'enfonce dans le tube d'un calice un peu renflé qui, malgré ses dentelures vertes, rappelle, avec le cornet plissé de la corolle dont il est surmonté, ces flacons des officines où une feuille de papier blanc laisse filtrer une liqueur. A cette fleur qui s'épanouit en plein été succède une capsule ovoïde d'abord verte et un peu charnue, mais surtout armée de pointes comme un porc-épic. Cette plante, ainsi que la belladone, aime les terrains abandonnés, dont elle couronne les vagues monticules de la touffe de ses feuilles déchiquetées. C'est dans ces lieux que le datura s'est naturalisé depuis longtemps, probablement depuis le XV^e^ et le XVI^e^ siècle. On pense qu'il nous fut vers cette époque apporté d'Asie ou des bords de la Caspienne par ces zingaris ou bohémiens nomades qui errent dans les régions

moyennes du continent européen. Ils s'en servaient dans leurs pratiques de sorcellerie; peut-être l'employaient-ils aussi comme remède, ainsi que quelques autres solanées. Chose remarquable, c'est dans les lieux que hantent encore de nos jours ces hordes vagabondes, c'est-à-dire à la porte des villages, que se sont perpétuées de siècle en siècle ces plantes dont elles étaient sans cesse entourées. La question de l'origine de cette solanée est néanmoins d'autant plus obscure qu'il y a toute une série de daturas à chacun desquels appartient une patrie distincte, celle du *Datura stramonium* étant l'Asie, tandis que le *Datura tatula* se réclamerait de l'Amérique du Sud, et que le *Datura metel* se déclarerait citoyen de l'Inde et peut-être aussi de l'Amérique tropicale. Quoi qu'il en soit, les daturas ne se sont pas montrés réfractaires à la culture, ils ont consenti à échanger leurs terrains vagues contre nos parterres, au milieu desquels, il faut bien l'avouer, ils ne font pas trop vilaine figure. On peut y voir le *Datura tatula*, belle plante annuelle assez semblable au stramonium, mais plus grande du double, et qui étale ses belles tiges pourprées, ses feuilles à dentelures aiguës et ses grandes corolles violacées. Le *Datura fastuosa*, renchérissant sur ses congénères et manifestant les goûts d'un luxe étrange, double et triple ses corolles, qui ressemblent alors à de longs tubes emboîtés. Enfin le *Datura arborea*, parfois confondu avec le *suaveolens*, qui nous vient du Chili et du Pérou, s'élève comme un arbre véritable jusqu'à trois mètres de hauteur, et dresse bien au-dessus du menu peuple des plates-bandes ses longues tiges d'un vert jaunâtre. Le soir particulièrement, ses énormes corolles blanches teintées de jaune pâle exhalent une odeur exquise, mais qu'il ne faut respirer qu'en se rappelant bien qu'elle émane d'une solanée.

Le datura stramonium ou pomme épineuse est de toutes les solanées vireuses la plus énergique et la plus redoutable, l'une de celles qui ont occasionné le plus d'accidens; nous ne citerons que quelques exemples. La décoction de trois capsules de ce datura dans du lait qu'un homme but par mégarde détermina chez lui un délire furieux suivi d'une paralysie générale dont les suites furent de très longue durée. A Aix, on vit le bourreau de la ville et sa femme, que des filous avaient empoisonnés avec une décoction de datura, danser toute une nuit dans le cimetière, qu'ils profanèrent par mille extravagances. C'est au moyen d'un breuvage fait avec des graines de la même plante que de prétendus sorciers procuraient autrefois à des malheureux dont ils exploitaient l'ignorance des visions fantastiques au sortir desquelles ces derniers se figuraient avoir assisté à quelque séance de sabbat. Des chevaliers d'industrie réunis en

une vaste association et bien connus au siècle dernier sous le nom d'*endormeurs* offraient à tout venant dans les lieux publics, et surtout la nuit dans les voitures, des prises d'un certain tabac mélangé avec de la poudre de datura, puis ils profitaient de l'assoupissement où ne tardaient pas à tomber les victimes pour les dépouiller à leur aise. Jadis les courtisanes de l'Inde et de l'Égypte mettaient à profit la propriété qu'a le datura d'attaquer l'encéphale et d'y occasionner les plus graves désordres, tels que la perte de la mémoire ou un affaiblissement intellectuel voisin de l'aliénation mentale; elles mêlaient des décoctions de cette herbe à des breuvages qui mettaient à leur merci ceux dont elles convoitaient les richesses. Les propriétés narcotiques des solanées ont été également utilisées par des fanatiques de toute secte, par des imposteurs de toute espèce. Voyans, thaumaturges, faquirs, sorciers, derviches, magiciens et prêtres ne manquaient pas, dans les cérémonies de leur culte, de brûler des substances narcotiques, en tête desquelles se plaçait le datura stramonium; ils se procuraient ainsi à volonté tantôt cette insensibilité nécessaire aux Hindous pour les pratiques cruelles et folles dont ils ensanglantaient leurs temples, tantôt ces extases ou délires sacrés que les religions grecque et romaine mirent si longtemps à profit. On provoquait des crises nerveuses chez les malheureuses pythonisses par de longs jeûnes, des boissons enivrantes, des inhalations de natures diverses, et les phrases inintelligibles qu'elles laissaient échapper dans le délire constituaient les fameux oracles auxquels les grands-prêtres avaient toujours soin de donner une double signification.

Le genre *jusquiame*, dont le nom français n'est évidemment que l'altération du nom latin *hyoscyamus*, renferme une vingtaine d'espèces herbacées qui toutes appartiennent à l'ancien continent. Nous n'en citerons que deux, très connues et même célèbres : la *jusquiame noire* et la *jusquiame blanche*. La première, vulgairement désignée sous le nom de *hannebane*, se rencontre en Europe sur les décombres voisins des habitations et parfois aussi le long des chemins, où les bohémiens l'ont probablement semée. La jusquiame n'est peut-être pas la plus vénéneuse des solanées, mais elle en est à coup sûr la plus livide. Une tige épaisse, dure et couverte de poils visqueux, des feuilles irrégulièrement découpées, pâles et revêtues comme la tige d'une villosité gluante, des fleurs dont les pétales d'un jaune honteux semblent vouloir se cacher sous un réseau de veines noires ou violacées, tel est le signalement de la hannebane. La jusquiame blanche, à fleurs d'un jaune pâle, moins rameuse, plus petite et d'aspect moins déplaisant que sa sœur, n'est guère moins malfaisante. Nous disions tout à l'heure que la jusquiame

n'est pas la plus dangereuse des solanées, il faut bien se garder de croire cependant qu'elle soit inoffensive. Choisissons au hasard quelques exemples. Voici neuf individus frappés d'aphonie et agités d'un horrible délire pour s'être partagé un bouillon où avaient cuit quelques fragmens de racine de jusquiame. Tandis que les uns, enflammés d'une fureur insensée, devaient être mis hors d'état de nuire comme de véritables bêtes féroces, les autres riaient d'un rire convulsif dont l'expression sardonique a été maintes fois observée dans les empoisonnemens par les solanées. Après leur rétablissement, tous ces malades voyaient les objets non-seulement doubles, ce qui arrive généralement, mais encore teintés d'une couleur écarlate. Wepfer raconte l'histoire d'un empoisonnement causé par une salade de jusquiame qu'on avait confondue avec des racines de chicorée. Les victimes furent les bénédictins du couvent de Rinhow. Si l'accident n'eut pas de suites mortelles, il n'en fut pas moins accompagné de circonstances dramatiques. Après le repas, c'était le soir, chacun des moines retiré dans sa cellule s'endormit sans défiance; mais ce sommeil fut de courte durée. Tous les symptômes d'empoisonnement commencèrent à se manifester, violentes douleurs d'entrailles, ardeurs inextinguibles de la gorge, défaillances, vertiges. Minuit sonna; c'était l'heure des matines. Quelques moines se rendirent à la chapelle, mais jamais cérémonie religieuse ne réunit de plus étranges adorateurs. Les uns, les yeux appesantis, ne pouvaient ni lire ni réciter leurs prières, d'autres voyaient sur les pages de leurs livres les mots courir et se poursuivre comme des fourmis fantastiques qu'ils s'efforçaient vainement de jeter à terre, les autres mêlaient à leurs oraisons les commentaires les plus inattendus. Ces désordres continuèrent toute la nuit, et le matin encore le frère tailleur, qui avait eu le courage de se remettre à son travail, s'épuisait en vaines tentatives pour enfiler les *trois* aiguilles que lui montraient ses yeux dilatés et hagards. Une autre histoire est celle de l'équipage de la corvette française la *Sardine*, qui en 1792 croisait devant les côtes de la Morée. Quelques matelots rapportèrent un jour à bord une assez grande quantité de jusquiame blanche dont on fit une soupe. Peu d'heures après, l'équipage, saisi de vertiges et de convulsions, se livra sur le pont à toutes les folies imaginables. On tira le canon pour appeler du secours, mais les médecins qui arrivèrent eurent toutes les peines du monde à administrer des remèdes à cette bande d'insensés. Citons encore les sensations extraordinaires éprouvées par une femme qui avait avalé un bouillon préparé avec la même solanée. Elle se sentait comme soulevée loin du sol, puis il lui semblait que sa tête s'était détachée des épaules, et qu'ainsi séparées, mais toutefois rat-

tachées par la conscience persistante de l'individualité, les deux parties de son corps s'en allaient et montaient flottantes dans l'espace. On connaît aussi des cas fort curieux d'empoisonnement par la même plante où les malades ont des visions toutes de rayons et de flammes sur lesquelles se détachent comme en pluie d'or des facules étincelantes, phénomène bizarre, auquel le nom assez spirituel de *berlue danaé* fut donné par le médecin Sauvages, qui le premier eut l'occasion d'en étudier les symptômes.

Le genre *nicotiane*, tel qu'il est aujourd'hui constitué, renferme une quarantaine d'espèces originaires soit de l'Asie, soit plus particulièrement de l'Amérique, et parmi lesquelles se place au premier rang le tabac (*Nicotiana tabacum*). C'est une grande et belle plante, dont le port fier et les gracieuses panicules florales pourraient fournir un argument aux défenseurs des solanées, n'étaient la couleur malsaine de ses grandes feuilles molles, certain petit duvet très court, mais désagréablement glutineux, qui recouvre toute la plante, et enfin cette odeur nauséabonde et caractéristique qui émane des solanées vireuses. D'un calice tubuleux et visqueux s'élève une grande corolle à base verdâtre qui se renfle, et dont le limbe d'un rose carminé s'étale en cinq lobes élargis d'une incontestable élégance. Nous ne nous arrêterons pas à la description des variétés fort nombreuses obtenues par la culture; contentons-nous de citer en passant la *nicotiane rustique*, vulgairement connue sous le nom de *tabac femelle*, répandue dans toutes les parties du monde, et cultivée dans le midi de la France. Elle est plus petite que l'espèce précédente, dont elle se distingue par ses corolles d'un vert jaunâtre. D'autres espèces sont devenues des plantes d'ornement, et parmi elles il en est une que rend tout à fait remarquable sa fleur d'un blanc pur, qui exhale une suave odeur de jasmin.

Ce n'est guère que vers le milieu du XVI^e siècle qu'a eu lieu l'introduction du tabac en Europe (1). C'est une fort singulière histoire que celle de cette solanée, dont le nom spécifique manque encore d'une étymologie certaine. Le mot tabac dériverait-il de *Tabago*, nom de l'une des petites Antilles où les Espagnols trouvèrent cette plante, ou plutôt de ces *tabacos*, ou petits tuyaux que les compagnons de Colomb virent pour la première fois dans les mains des naturels de l'île San-Salvador, et au moyen desquels ceux-ci aspiraient la fumée d'une plante qu'ils brûlaient sur des charbons ardens? Ce qu'il y a de certain, c'est que l'usage du tabac était déjà fort enraciné parmi les indigènes du Nouveau-Monde, et que les successeurs de Christophe Colomb remarquèrent avec étonnement tout à la fois

(1) Voyez l'étude de M. Maxime Du Camp dans la *Revue* du 1^er août 1868.

l'ardeur avec laquelle ils se livraient à la consommation de cette « herbe puante » et la variété des modes employés pour multiplier les sensations que leur procurait cette occupation bizarre. Quelques-uns de ces sauvages aspiraient la fumée par la bouche, les autres par les narines, d'autres se servaient de tubes d'argile cuite remplis de l'herbe hachée; d'autres enfin, pour varier leurs plaisirs, tantôt se remplissaient le nez de feuilles réduites en poudre, tantôt roulaient ces mêmes feuilles en petites boules qu'ils mâchaient pendant des heures. On voit que, dans l'usage barbare que nous faisons de cette solanée, nous n'avons même pas le mérite de l'invention, et que les sauvages ont été en tous points nos initiateurs. Il paraît d'ailleurs que le tabac avait été primitivement employé par eux comme antidote contre la morsure des serpens. En 1518, Colomb envoya de la graine de tabac en Espagne; mais pendant de longues années cette herbe ne fut employée que comme matière médicinale. C'est seulement en 1560 que Jean Nicot, ambassadeur de France auprès du roi de Portugal, apprit à l'ancien monde à se servir du tabac. Offerte par Nicot au grand-prieur de Lisbonne, puis à Catherine de Médicis, introduite en Italie par le cardinal de Sainte-Croix et par le légat Nicolas Tornabon, la nouvelle solanée fut tour à tour appelée *nicotiane*, *herbe du grand-prieur*, *herbe de la reine*, *herbe de Sainte-Croix* et *tornabonne*. Nous passons sous silence une foule d'autres noms que lui décerna l'imagination populaire. Tour à tour prônée avec emphase et proscrite avec fureur, la nicotiane-tabac passa par toutes les péripéties, depuis le pamphlet satirique de Jacques I^er^, roi d'Angleterre, et les bulles d'excommunication du pape Urbain VIII, qui pendant les offices faisait confisquer les tabatières dans les églises, jusqu'aux sanguinaires ordonnances d'Amurath IV, du shah de Perse et du tsar Michel Fédérovitch, qui faisaient couper le nez aux priseurs, quand ils ne les faisaient pas piler dans un mortier, rouer vifs, pendre ou écarteler. Bulles, firmans, ukases, tout demeura impuissant; le goût du tabac persista. En France, la question fut envisagée sous un point de vue infiniment moins dramatique. Le gouvernement, comprenant qu'il y avait dans le tabac une ressource financière très importante, loin d'en restreindre la consommation, la favorisa de tout son pouvoir. Il ne perçut d'abord qu'un simple impôt, mais plus tard il s'empara d'un monopole qui depuis la création de la régie, en 1811, lui a rapporté plus de 3 milliards.

Le tabac est à coup sûr l'une des plantes qui se sont le plus rapidement et le plus universellement répandues. On serait presque tenté de considérer comme prédestinée au rôle immense qu'elle joue cette invincible solanée qui à une très grande résistance vitale joint

une puissance prolifique prodigieuse : Linné a compté sur un seul pied de tabac plus de 40,000 graines, dont la vertu germinative se conserve pendant de longues années. Les centres de culture se sont multipliés sur tous les points du globe. Le Brésil, la Virginie, le Maryland, la Louisiane, les Antilles, les Philippines, Bornéo, la Turquie, l'Italie, l'Espagne, la France, la Hollande, la Silésie et jusqu'à l'Ukraine déversent sur tous les marchés du monde des millions de kilogrammes de cette substance qui n'est ni une nourriture, ni un cordial, encore moins un spécifique, et dont l'usage universel ne peut être justifié par aucune raison sérieuse. D'autre part est-il permis d'oublier que le tabac se range parmi les végétaux les plus redoutables, et qu'on pourrait citer par centaines les cas d'empoisonnement par cette solanée? C'est d'abord un vigneron, qui fit la gageure de fumer sans interruption vingt-cinq pipes de tabac. Il gagna ce pari stupide; mais il fut saisi d'étourdissemens, de vomissemens, de syncopes, et souffrit pendant dix-huit mois de vertiges et de céphalalgies intenses. Depuis cet accident, il conçut une telle aversion pour la fumée de tabac que la vue seule d'une pipe lui causait des douleurs de tête. Le Dr Helving a vu deux étudians se défier à qui fumerait le plus longtemps, consacrer toute une nuit à cette joute insensée, et expirer le lendemain dans les convulsions à quelques heures d'intervalle. Ce n'est pas seulement pris à l'intérieur que le tabac agit avec cette violence. Un contrebandier, s'étant couvert le corps de feuilles de tabac qu'il voulait soustraire à la douane, fut bel et bien empoisonné par infiltration cutanée, et ne dut son salut qu'à une médication aussi énergique que prompte. Même accident frappa tous les hussards d'un escadron coupables de la même imprudence. Trois enfans cités par Murray succombèrent en vingt-quatre heures pour avoir eu la tête frottée avec un onguent de tabac. Un ouvrier, s'étant endormi sur un tas de feuilles de nicotiane, ne se réveilla plus. On sait que le poète Santeuil mourut pour avoir bu un verre dans lequel on avait jeté de la poudre de tabac d'Espagne, enfin tout le monde a entendu parler du procès du comte Bocarmé, qui avait empoisonné son beau-frère avec quelques gouttes de *nicotine*, alcaloïde qu'on extrait du tabac (1). Cette substance redoutable se trouve dans le liquide brun, de saveur âcre, qui se dépose au fond de la pompe dont certaines pipes sont munies. Ce liquide est un poison violent; quelques gouttes versées dans le bec d'un oiseau le tuent en quelques secondes; un fait bi-

(1) Le tableau suivant indique la quantité moyenne de nicotine que renferment les principaux tabacs employés : Lot 7,96 pour 100, — Lot-et-Garonne 7,34, — Virginie 6,87, — Nord 6,58, — Ille-et-Vilaine 6,29, — Kentucky 6,09, — tabac à fumer (mélange) 5, — Alsace 3,21, — Maryland 2,29.

zarre qu'a remarqué M. A. Tardieu, c'est que les animaux tués de la sorte tombent toujours sur le côté droit.

Une autre solanée célèbre est la mandragore, dont le nom a une étymologie fort incertaine. Selon les uns, il vient de *Mandra*, nom d'une divinité d'Asie; suivant les autres, il est composé de deux mots, *mandra*, clôture, cercle, et *guroo*, environner, par allusion à l'habitude que l'on avait d'entourer la mandragore d'un cercle magique avant de l'arracher du sol. Quelques auteurs ont identifié cette plante avec les *dudaïm* de la Genèse, ce mystérieux aphrodisiaque que Rachel voulait à tout prix, et qu'elle finit par obtenir de sa sœur Lia moyennant les plus étranges conditions (1). Le genre mandragore renferme des végétaux herbacés, vivaces et remarquables par leurs grosses racines coniques, qui, souvent bifurquées, ressemblent alors grossièrement aux deux jambes d'un homme. Cela explique les anciens noms d'*anthropomorphon* et de *semi-homo* donnés à cette plante. On en distingue deux espèces: la *mandragore officinale*, vulgairement *mandragore femelle*, à racine noirâtre, à feuilles glauques, à corolles violettes portées par une longue hampe rougeâtre à raies jaunes, et la *mandragore printanière* ou *mandragore mâle*, dont les racines sont plus grosses, les feuilles plus claires, mais ridées, crépues, comme boursouflées et exhalant une odeur très désagréable; les fleurs sont blanchâtres ou verdâtres, parfois lavées de teintes jaunes. Ces deux espèces sont communes dans les régions méditerranéennes, en Calabre, en Sicile, en Espagne, en Afrique et dans les îles grecques. Elles affectionnent les lieux ombragés, les roches solitaires et l'entrée des cavernes.

Peu de plantes ont servi de thème à autant de légendes et de contes que la mandragore. Outre qu'elle entrait dans la composition de tous les philtres, les sorciers l'employaient souvent pour donner à leurs victimes des hallucinations de toute sorte. Ils ne se servaient des racines de la mandragore qu'après les avoir taillées en grossières figures d'homme, et faisaient accroire au vulgaire que c'était sous cette forme qu'on les trouvait au pied des gibets, où elles naissaient du sang des suppliciés. Cette lugubre cueillette passait du reste pour être entourée de dangers. Théophraste et Pline mentionnent tout au long les pratiques ridicules auxquelles il fallait se livrer à cette occasion. Bouchez-vous les oreilles, disent-ils, pour n'être pas attendri par les cris déchirans que pousse la mandragore lorsqu'on veut l'enlever du sol; puis de la pointe d'une épée en-

(1) D'autres pensent que les *dudaïm* étaient composés de diverses espèces d'orchis d'où se tire le salep d'Orient.

tourez-la de trois cercles fatidiques et arrachez-la en vous tournant vers l'orient, tandis que l'un de ceux qui vous accompagnent s'éloignera de quelques pas et adressera aux divinités contraires de violentes objurgations. Ces recommandations étaient à l'usage des audacieux; il y en avait d'autres pour les gens timides, qui, afin d'échapper à la vengeance de la mandragore violée, avaient recours à un biais habile. Après avoir déchaussé à demi la racine, ils y attachaient un chien; le chien l'arrachait du sol, et c'est sur lui qu'étaient censés tomber les maléfices de la solanée redoutable et courroucée.

L'action délétère de cette plante est aussi énergique que celle de la belladone, à en juger par le fait suivant, que racontent les auteurs anciens. Il s'agit d'une ruse de guerre dont Annibal fit usage contre les Africains révoltés, et qui rappelle de tout point la perfidie commise par les Écossais envers les Danois. Après une simple escarmouche, le général carthaginois feignit de battre en retraite, abandonnant sur le champ de bataille des vases remplis de vin dans lequel on avait fait macérer des racines de mandragore. Les barbares, joyeux de leur facile triomphe, se mirent à le fêter par de copieuses libations, et, quand le breuvage eut agi sur eux, les Carthaginois revinrent pour les achever.

Les morelles, en latin *solanum*, constituent le genre type de la famille. Ce sont des plantes herbacées ou arborescentes dont les très nombreuses espèces, — on en compte aujourd'hui près de mille, — croissent dans toutes les régions tempérées et tropicales. Dans cette foule immense, un petit nombre nous intéresse. Quelques morelles d'importation toute récente se distinguent par leur feuillage monumental ou par la beauté de leurs fleurs, et concourent à l'ornementation des parterres; mais toutes ces solanées, même les plus belles, gardent cet air de famille dont nous avons déjà parlé. Quelques genres très connus se recommandent cependant par une incontestable utilité. A leur tête se place naturellement la *morelle tubéreuse*, qui n'est autre que la pomme de terre. Tout le monde en connaît les tiges rameuses et légèrement velues, les feuilles d'un vert sombre, les fleurs d'un blanc équivoque ou d'un violet que rend plus désagréable encore le voisinage des étamines jaunes, enfin les petits fruits ou baies sphériques qui noircissent à la maturité. Cette plante a la propriété de pousser des bourgeons souterrains dont l'extrémité se renfle en gros tubercules généralement oblongs et marqués de dépressions caractéristiques au fond desquelles se cache un œil, c'est-à-dire un autre bourgeon; ces tubercules renferment une énorme proportion de fécule, les tissus en sont littéralement gorgés. La morelle tubéreuse est donc une bonne et utile plante alimentaire, et cependant la solanée se retrouve sous

la bienfaisante nourricière. Non contente de porter franchement la livrée de la famille, elle a gardé dans ses feuilles une faible propriété narcotique, et au moment de la germination, surtout lorsque celle-ci s'effectue dans une cave, elle élabore dans les yeux des tubercules féculens des quantités appréciables de *solanine* vénéneuse.

L'origine de la pomme de terre est enveloppée d'obscurité comme celle de la plupart des plantes dont l'homme fait sa nourriture. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'à l'époque de la découverte de l'Amérique elle était cultivée dans toutes les régions tempérées du Chili, dans la Nouvelle-Grenade, au Pérou particulièrement, où on l'appelle *papas* et où elle sert d'aliment principal. S'il faut en croire le docteur allemand Putsche, qui a écrit une des meilleures monographies de la pomme de terre, ce serait le capitaine John Hawkins qui le premier, en 1565, aurait apporté de Santa-Fé de Bogota en Irlande des pommes de terre qui périrent faute de soins. C'est seulement en 1586 que le navigateur Franz Drake importa la précieuse solanée en Angleterre après l'avoir acclimatée en Virginie. Il en donna quelques tubercules au botaniste Gérard, qui les partagea avec Charles de l'Écluse, et c'est à ce dernier que nous devons la première description scientifique du *Solanum tuberosum*. Vers la même époque, la pomme de terre paraît avoir été introduite dans le midi de l'Europe par les Espagnols. Toutes ces tentatives néanmoins restèrent stériles : il fallut que Walter Raleigh, au commencement du XVII^e siècle, apportât de nouveau de la Virginie quelques descendans des tubercules plantés par Franz Drake pour que la pomme de eterr fût définitivement acquise à l'ancien continent; mais avec quelle lenteur on en profita! En 1616, la morelle tubéreuse était encore un simple objet de curiosité en France, et ce fut à ce titre qu'on en servit un plat sur la table de Louis XIII. Ce n'est que vers 1720 qu'on la trouve cultivée en Souabe, en Alsace et dans le Palatinat. Vers 1767, elle entra en Toscane, puis successivement dans les diverses provinces de la France, en Lorraine d'abord, ensuite dans le Lyonnais et en dernier lieu dans les Cévennes, où elle était encore inconnue il n'y a pas bien longtemps. Les préjugés, on le voit, furent tenaces à l'égard d'une plante qui, en dépit des chaleureux plaidoyers de ses défenseurs, appartenait à l'une des familles les plus mal famées; il ne fallut rien moins pour vaincre cette antipathie que la philanthropique obstination du chimiste Parmentier, qui pendant des années multiplia tentatives, expériences et sacrifices de toute nature. Il est même permis de douter qu'il eût pu réussir (1), si l'affreuse disette qui suivit les premières guerres de la révolution

(1) Dans une assemblée populaire où le nom de Parmentier paraissait devoir obtenir par voie de scrutin une place à laquelle il avait tous les droits : « Ne la lui donnez pas, s'écria un orateur en blouse, car il nous empoisonnerait avec ses pommes de terre. »

n'avait impérieusement attiré l'attention sur la question des ressources alimentaires. Aujourd'hui la pomme de terre entre à elle seule pour près de moitié dans l'alimentation des nations civilisées, et pour plus encore dans certains pays tels que l'Irlande.

Nous ne parlerons ici ni des variétés nombreuses que la culture a successivement obtenues du type primitif graduellement modifié, ni des maladies qui à diverses reprises ont sévi sur cette utile solanée (1); nous nous bornerons à ajouter en passant que la morelle tubéreuse n'est pas la seule espèce du genre solanum qui produit des tubercules souterrains : il y en a beaucoup d'autres au Pérou, au Mexique, aux Philippines, en Chine, qui présentent ce même phénomène et sont utilisées comme plantes alimentaires. Une autre morelle bien connue, l'aubergine (*Solanum melongena*), est fort appréciée dans plusieurs de nos départemens méridionaux. La morelle douce-amère, vulgairement connue sous le nom de *vigne de Judée*, est une plante sarmenteuse dont les rameaux allongés et les grappes de fleurs violettes font parfois un assez joli effet dans les haies et à la lisière des bois. C'est là tout l'éloge qu'on en peut faire, car, somme toute, elle est de triste aspect, sans compter qu'elle est parfaitement vireuse et nauséabonde. Elle renferme de la solanine, et peut, à haute dose, amener le délire, l'affaiblissement de la mémoire, et même détruire en partie l'activité du système nerveux. Tour à tour prônée comme remède à tous les maux, puis dédaigneusement rejetée parmi les plantes absolument inefficaces, elle possède du moins certaines propriétés dépuratives suffisamment constatées. Quant à la morelle proprement dite (*morelle noire, mourelle, crève-chien*), c'est une détestable plante qui encombre impudemment tous les recoins équivoques ou solitaires. Les uns la déclarent une plante vénéneuse, les autres la mangent en guise d'épinards, ce qui permet de penser que les premiers se trompent ou exagèrent.

Au genre *lycopersicum* appartient la tomate, qui rachète sa vilaine mine et ses parfums nauséabonds par d'incontestables vertus culinaires. Au genre *capsicum* enfin se rattachent les *pimens*, qui sous le nom de *piment de Cayenne* ou de *piment enragé* figurent au premier rang sur la liste de ces épices violentes, incendiaires, dont l'emploi excessif sous les climats torrides paraît être un véritable défi porté à toute saine idée sur l'alimentation.

(1) C'est en 1830 que s'est montrée la première de ces épidémies sur les bords du Rhin, puis dans toute l'Allemagne. Une seconde parut en 1843 en Amérique, puis gagna l'Europe en 1845. D'autres se sont manifestées depuis sans qu'il ait été possible d'en arrêter la marche. La cause de ces maladies est jusqu'ici demeurée inconnue. Certains physiologistes l'attribuent à l'action d'un champignon presque microscopique, d'autres à une altération des tissus occasionnée par des influences météorologiques anormales.

## II.

Nous sommes maintenant en possession d'un assez grand nombre de faits pour pouvoir formuler quelques observations générales sur la famille des solanées. De l'ensemble des études faites sur les plus dangereuses d'entre elles ressort le tableau caractéristique des effets habituels qu'elles produisent sur l'économie animale. Les principes essentiels que la chimie sait extraire des solanées vireuses peuvent se présenter en doses infinitésimales, ou même faire absolument défaut; mais, s'ils existent en quantités appréciables, on peut être certain d'avance qu'ils seront tout à fait analogues aux alcaloïdes des espèces franchement vénéneuses dont la science a pu étudier les propriétés les plus générales. Ces alcaloïdes, c'est-à-dire ces élémens azotés qui en se combinant avec les acides forment des sels cristallisables, sont désignés en chimie sous diverses dénominations tirées des noms des plantes qui les contiennent; les plus connus sont l'*atropine*, l'*hyoscyamine*, la *daturine*, la *solanine*, enfin la *nicotine*. Sous chacun de ces noms faut-il voir un principe spécial? En d'autres termes, est-il bien nécessaire d'attribuer aux élémens constitutifs de la belladone, par exemple, des propriétés caractéristiques qui feraient défaut à ceux de la jusquiame ou du datura? Les chimistes ne le pensent pas. Tout les porte à croire que l'identité de ces produits similaires deviendra manifeste par une étude plus approfondie, et que les quatre premiers alcaloïdes qui sont énumérés plus haut seront peut-être plus tard réduits à un seul. Le cinquième à la vérité présente quelques différences, de telle sorte qu'on peut rapporter ces substances toxiques à deux types caractérisés, le premier par une forme solide cristallisable et une composition quaternaire dont les élémens sont l'oxygène, le carbone, l'hydrogène et l'azote, le second par l'état liquide et une composition simplement ternaire où figurent le carbone, l'hydrogène et l'azote (nicotine). C'est donc sous le nom commun d'atropine que nous pouvons désigner tous les alcaloïdes qui appartiennent au premier groupe, et qui d'ailleurs se distinguent par des actions physiologiques similaires. L'atropine, découverte en 1833, est une substance incolore à saveur âcre et très amère; elle cristallise en aigrettes de fines aiguilles soyeuses. Cet alcaloïde exerce sur la pupille des animaux vivans une action toute spéciale, une dilatation tellement constante, tellement infaillible, que l'on peut dire avec M. A. Tardieu : « Le véritable réactif de l'atropine n'est point tel produit chimique, ni telle ou telle coloration obscure et passagère, ce réactif est la pupille d'un animal vivant. »

L'atropine à l'état pur est un des plus redoutables toxiques que

l'on connaisse. Les symptômes et la marche de l'empoisonnement sont rapides, violens, et parfois résistent à toute médication. Les premiers effets de l'introduction de cette substance dans l'économie animale, soit qu'elle ait été prise à l'intérieur, soit qu'elle ait été absorbée par les surfaces tégumentaires, consistent en une sécheresse particulière de la bouche avec constriction de la gorge; puis viennent des vertiges, des nausées, des défaillances et d'abondantes sueurs; le pouls, tantôt petit et concentré, tantôt dur et vibrant, témoigne du trouble extrême de la circulation; la vision, d'abord confuse, s'obscurcit peu à peu, s'éteint parfois entièrement, tandis que l'œil, injecté de sang et complétement déformé par l'énorme dilatation de la pupille, ne jette plus que des regards atones. Aux défaillances succède un délire bizarre, tantôt gai, turbulent, érotique et traversé d'hallucinations carphologiques, tantôt rempli d'accès furieux, graduellement atténués par un assoupissement que suit la mort après quelques jours ou quelques heures, au milieu de soubresauts convulsifs. Tel est, à peu d'exceptions près, l'ensemble des phénomènes que présente l'empoisonnement par l'atropine; il peut servir de type, et c'est pour cette raison que nous l'avons décrit avec quelques détails. Dans les cas qui ne sont pas mortels, les symptômes s'affaiblissent peu à peu, et se terminent généralement par une sueur extrêmement abondante qui annonce la guérison au bout de quatre, six ou huit jours. Outre les symptômes communs à tous les empoisonnemens produits par l'atropine, c'est-à-dire par l'une quelconque des solanées vireuses du premier groupe, on a observé des phénomènes spéciaux à certains de ces agens toxiques qui diffèrent non-seulement par la nature des accidens secondaires qu'ils occasionnent, mais encore par l'intensité des propriétés délétères. C'est ainsi que le délire produit par la belladone est ordinairement bruyant et gai, tandis que celui que détermine la jusquiame est sombre, coupé d'accès de fureur, et suivi par un lourd et profond narcotisme; la stramoine se distingue par l'irritation qu'elle produit sur la peau privée de l'épiderme. Quant à l'énergie relative de ces diverses solanées, on estime que le datura stramonium est deux ou trois fois plus actif que la belladone, laquelle à son tour surpasse deux ou trois fois en puissance délétère la jusquiame noire. C'est d'ailleurs particulièrement dans les feuilles et dans les fruits que sont accumulés les principes toxiques des solanées, bien qu'on ne trouve aucune partie de la plante qui en soit absolument dépourvue.

Nous avons hâte d'aborder la question difficile de l'action thérapeutique non-seulement des solanées privées de principes actifs, telles que les pimens, qui ne sont que des stimulans en réalité, et cer-

taines morelles plus ou moins fébrifuges, mais encore des solanées franchement toxiques. Cette action est constatée jusqu'à l'évidence. Est-elle pour cela plus compréhensible? Non, à coup sûr. Qu'une même substance soit tour à tour remède, c'est-à-dire un modificateur salutaire de l'organisme, et poison, c'est-à-dire un désorganisateur des tissus, en d'autres termes qu'elle réalise, suivant la dose employée, le pour et le contre, une action et une autre diamétralement contraire, c'est là certes un phénomène difficilement explicable. Quoi qu'il en soit, l'éloquence des faits est sans réplique, et l'on est obligé de reconnaître que la toxicologie est un des élémens les plus importans de la thérapeutique.

Encore, si l'action physiologique était toujours uniforme! mais qui expliquera les différences, les exceptions, les démentis donnés à la science par la science elle-même, en un mot, les antinomies de la nature et de la vie? Ainsi voici la jusquiame, qui empoisonne très rapidement beaucoup de mammifères, les cerfs, les singes, la plupart des rongeurs, les oiseaux, les poissons, et qui ne nuit en rien ni aux vaches, ni aux chèvres, ni aux moutons, bien plus, qui, mêlée à l'avoine, entretient la bonne santé des chevaux, les rafraîchit et les engraisse (1)! Faut-il s'étonner après cela des divergences que l'on rencontre dans les assertions des savans les plus autorisés, dont les uns prônent comme panacée universelle telle substance que les autres repoussent comme un dangereux toxique ou tout au moins dédaignent comme une matière inerte? La médecine expérimentale est parvenue à enregistrer quelques données certaines. Il est incontestable que presque toutes les solanées vireuses sont des prophylactiques efficaces dans bon nombre de maladies nerveuses. L'action de la belladone a de plus été fort souvent remarquée dans le traitement des rhumatismes, de la goutte, parfois même, assure-t-on, dans celui de l'épilepsie. Quant à la mandragore, c'est un narcotique stupéfiant employé dès l'antiquité la plus reculée comme un anesthésique d'une assez grande puissance. Enfin l'influence remarquable de l'atropine sur la pupille a été mise à profit par la chirurgie dans l'opération de la cataracte.

Le second type des poisons végétaux fournis par les solanées est la nicotine. Cet alcaloïde, découvert en 1829, est un liquide transparent, incolore à l'abri de l'air, mais se colorant d'une teinte jaunâtre par l'absorption de l'oxygène. Il est en outre caractérisé par une saveur brûlante, une odeur dont l'âcreté est intolérable, enfin par une vapeur tellement suffocante qu'il suffit d'une goutte évaporée dans une chambre pour en rendre l'atmosphère à peine res-

(1) Duchartre, Pouchet.

pirable. La nicotine n'a pas comme l'atropine la propriété de dilater la pupille, mais elle se distingue par une énergie extraordinaire. A haute dose, elle foudroie presque instantanément. Cet alcaloïde est à peu près nul comme agent thérapeutique. Quant au tabac, qu'en dire qui n'ait été cent fois affirmé, puis contredit tour à tour? La manipulation des feuilles de cette solanée nauséabonde affecte parfois assez gravement la santé des ouvriers qui débutent dans les manufactures. On sait d'autre part que le teint des ouvriers s'y décolore, et demeure grisâtre ou terreux par suite d'une affection cutanée caractéristique. Il paraît constaté aussi que l'usage immodéré du tabac peut occasionner des angines, peut-être même des maladies de la moelle épinière et des affections cérébrales suivies de cécité ou d'altération des facultés mentales, tout au moins de la perte de la mémoire. Je sais bien qu'en regard de ces actes d'accusation on pourrait placer de longs plaidoyers passionnés. Toutefois il est incontestable que le tabac détermine assez souvent chez les fumeurs de profession tantôt des inflammations chroniques de l'arrière-gorge et des voies respiratoires, tantôt des inappétences que peuvent vaincre seuls des mets fortement épicés. Quant à l'action fâcheuse qui intéresse particulièrement le jeu des facultés cérébrales et qu'on a maintes fois signalée, est-il étonnant qu'elle soit produite à la longue par une substance fortement toxique et stupéfiante, qui lentement, mais progressivement, paralyse les tissus, bien qu'elle paraisse les stimuler d'une manière passagère? Chez bon nombre de grands fumeurs, on a constaté une tendance habituelle à l'apathie, à l'oisiveté, parfois à un égoïsme dont les tristes progrès se mesurent à l'abus croissant du tabac.

Il est d'ailleurs une chose qu'on ne peut guère lui pardonner, c'est la tyrannie des besoins factices qu'il nous crée. On a vu cent fois des fumeurs ou des priseurs tomber sérieusement malades et même mourir pour n'avoir pu continuer leurs impérieuses habitudes. Dans les armées de terre et de mer, il est aussi important de veiller aux approvisionnemens de tabac qu'à ceux de l'alimentation elle-même. La mastication du tabac en particulier devient chez les marins une nécessité de premier ordre. Il en est qui ne peuvent plus ni digérer, ni dormir, ni même travailler courageusement quand ils sont privés de cet excitant; aussi quels expédiens n'inventent-ils pas pour y suppléer quand il leur manque! « Je n'oublierai jamais, raconte le docteur Forget, ce matelot de l'*Antigone* qui vint un jour me consulter pour un mal de gorge. Voyant à la saillie de sa joue qu'il mâchait quelque chose : Commencez par jeter cela, lui dis-je, le tabac ne vaut rien pour le mal dont vous souffrez. — Du tabac, major, me répondit le pauvre diable, les yeux pleins de grosses

larmes, il y a trois jours que je n'en ai plus, et en même temps il tira de sa bouche une petite pelote d'étoupe goudronnée! »

En résumé, et pour conclure en quelques mots, les symptômes généraux produits par l'action toxique des solanées se montrent avec une constance qui peut fournir des indications précieuses aussi bien à la sollicitude de la thérapeutique qu'aux perquisitions de la médecine légale. Cette action éminemment irritante des solanées se concentre particulièrement dans l'encéphale et les méninges, où elle est rendue manifeste par le resserrement des tempes, la rougeur de la face, la céphalalgie intense, le délire et les convulsions. L'irritation, tel est donc le premier effet produit. Plus tard, il s'en manifeste un second, la stupeur; mais, qu'on le remarque bien, cette stupeur n'a précisément d'autre cause qu'une irritation exaltée et portée à son comble. Ce n'est que lorsque l'inflammation cérébrale a distendu par une congestion sanguine tous les organes encéphaliques, qui se trouvent alors comprimés dans la boîte osseuse, que commence ce narcotisme profond et lourd qui caractérise l'empoisonnement par les solanées. Aussi ce narcotisme diffère-t-il un peu de celui que déterminent certains autres somnifères plus ou moins calmans, tels que l'opium par exemple. Dans ce dernier cas, c'est plutôt l'alanguissement du système nerveux ou le ralentissement de la circulation sanguine qui amène le sommeil; dans le premier au contraire, c'est parce qu'elle est surmenée d'abord, puis réduite à l'impuissance par ses propres excès que l'activité vitale tombe en torpeur. Le pavot, dans une certaine mesure, détend les ressorts, dissocie les forces, atténue les fonctions de l'organisme. Les solanées, par un procédé différent, exaltent les énergies, remplissent le crâne d'expansions douloureuses qui finissent par amener l'engourdissement, mais un engourdissement plein de révoltes qu'enchaîne la paralysie. Les solanées ne sont donc point à un si haut degré qu'on a bien voulu le dire ces consolantes tant vantées, ces *endormeuses* des douleurs de l'humanité. Ce sont bien des empoisonneuses narcotiques, mais âcres; elles sont stupéfiantes après coup, mais tout d'abord irritantes, lénitives à doses presque infinitésimales, mais toujours dangereuses, franchement repoussantes enfin ou belles d'une inquiétante beauté, et c'est dans l'étude de ces caractères redoutables que la physiologie végétale trouve une fois de plus la confirmation de la loi d'après laquelle il existe généralement une certaine solidarité entre l'expression sensible des individualités et l'essence des propriétés qu'elles présentent.

ED. GRIMARD.

LA

# POLITIQUE DES CAMPAGNES

*Enquête agricole*, publiée par le ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics. — 14e circonscription : Haute-Marne, — Côte-d'Or, — Saône-et-Loire; rapporteur, M. Ad. Dailly. — Imprimerie impériale.

Depuis qu'à un régime de tolérance ont succédé en politique quelques droits réels, le pays en est à se demander comment et au profit de qui il en usera. Il est dans la position d'un homme qui, secoué d'un sommeil profond, n'a pas tout d'abord conscience de lui-même, et après un songe de quinze ans ne ressaisit pas sans peine le fil des réalités; ses premières impressions ont été des mécomptes ou des surprises. Telle élection, par exemple, qui se présentait bien a échoué fatalement, telle autre dont on se préoccupait à peine a eu un succès d'enthousiasme; ici il y a une mise en scène déplorable, ailleurs et dans le plus grand nombre de cas un complet abandon. Le pays assiste alors plus qu'il ne se mêle à ces actes bien essentiels pourtant de la vie publique. Peut-être s'en défie-t-il, tant on l'a habitué à n'y voir qu'un jeu. Cependant, pour les plus incrédules, un fait demeure démontré, c'est que les villes sont plus disposées que les campagnes à prendre au sérieux les garanties offertes par la loi et à s'en servir comme d'une arme pour en conquérir d'autres. Les très grandes villes n'avaient pas même attendu ces garanties de fraîche date pour marquer leur dissidence et s'inscrire contre les défaillances à peu près générales de l'opinion. De ce côté donc, point d'autre effort à faire que d'aider au cours naturel des choses. Ces grandes villes marchent dé-

sormais seules, et peu à peu à leur exemple les autres se débarrassent de ces tristes lisières que l'on nomme les candidatures officielles.

Mais les campagnes, comment les entamer? C'est une question plus aisée à poser qu'à résoudre. L'électeur rural n'est pas, comme l'électeur urbain, perméable à toutes les influences qui règnent; son éducation politique ne se fait pas indirectement, par le seul contact du milieu où il vit; pour le rallier à soi, il faut agir directement sur lui et, quand on ne lui en impose pas, le convaincre : tâche délicate, et qui, avec des esprits plus aiguisés qu'on ne croit, demande de l'art, des ménagemens et une certaine méthode. Délicate ou non, cette tâche est pour les hommes qui prennent part à la vie publique un devoir et une nécessité : tant qu'elle ne sera pas remplie, le suffrage universel ne sera qu'un mécanisme faussé, ici trop réfractaire, là trop malléable et sujet à se briser dans des chocs incessans. Par quel moyen sortir de là? Il n'en est qu'un seul, c'est d'aller combattre la pression administrative là où elle s'exerce, c'est-à-dire dans la commune, et d'y employer des instrumens appropriés; c'est d'apporter dans l'émancipation du vote rural l'habileté qu'on a mise à l'enchaîner. Voyons donc comment le gouvernement s'y est pris et quelle est la voie que l'opinion libérale pourrait suivre.

## I.

Au début du régime actuel, les populations agricoles n'ont pas toutes ni d'emblée souscrit à des désignations qui réduisaient à un pur simulacre l'exercice de leur droit électoral. Il y en avait même dans le nombre de fort mal disposées; c'étaient celles qui avaient porté à l'assemblée législative et sur les sommets de la gauche deux cent trente représentans qui venaient d'être compris dans une dispersion générale : légion nombreuse, où vingt départemens figuraient pour la totalité, trente autres pour une partie de leur députation. Là-dessus les campagnes avaient le lot le plus large et pas le moins ardent. Allaient-elles désarmer? Il ne manquait pas de gens pour le leur conseiller, et quelques jours avant le coup d'état Michel (de Bourges), rompant en visière à la majorité de l'assemblée, s'était écrié : « C'est au président de la république que vous en voulez! Le président, mais c'est notre homme; entre lui et vous, notre choix est fait. » Ces paroles d'avocat avaient eu peu d'échos. Les partis ont plus de clairvoyance, ils font le vide autour de leurs chefs quand ces chefs se trompent. Il y eut donc dans cette fraction des vaincus du 2 décembre un fond de rancune et un goût de revanche qui survécurent aux événemens. Quelques départe-

mens s'agitèrent, d'autres, appelés au scrutin, exhalèrent leur humeur par un certain nombre de bulletins factieux.

Comment finit ce premier feu, chacun le sait. Des décrets y pourvurent avec des agens spéciaux créés à l'appui, inspecteurs-généraux de police qui n'ont duré qu'un jour, commissaires de police de canton qui disparaissent peu à peu faute de savoir à quoi et à qui se prendre. Malgré cet appareil d'intimidation, il se fit bien encore çà et là quelque bruit autour des urnes électorales : apostrophes véhémentes contre des maires trop zélés, pugilat et bris de matériel dans les cas les plus graves; mais de promptes exécutions y mettaient bon ordre, et, comme on dit, force restait à la loi. Ce mode d'apaisement a duré jusqu'au silence des opinions dissonantes; s'il en persistait de telles, elles devaient se résigner au huis clos. Cela s'appelait administrer le pays à l'extraordinaire, et tout y aidait, l'effacement de la tribune, la condition précaire de la presse, un terre-à-terre absolu avec une seule volonté debout. A tout prendre, rien de plus commode. Un siége était-il vacant au corps législatif, dans les délais voulus un nom arrivait à la préfecture par la poste ou par le télégraphe indistinctement. Quelquefois la personne accompagnait le nom, pure formalité. A ce nom ne se rattachait ni un talent connu, ni une situation considérable, ni un titre, ni une notoriété quelconque; souvent même l'homme était étranger à la localité. Peu importait, il valait assez dès qu'il était désigné. La mise en scène n'exigeait pas d'ailleurs de grands efforts : les acteurs y étaient formés, maires, gardes champêtres, gendarmes. Les gendarmes portaient les bulletins du chef-lieu à la commune, le garde champêtre les distribuait à domicile avec le mot d'ordre, le maire les recueillait et les dépouillait. Immanquablement le nom officiel passait à des majorités imposantes, et ainsi partout. Autant de candidats patronnés, autant de députés. C'était jouer à coup sûr.

Ce mécanisme n'avait qu'un défaut, c'était d'être trop parfait; le moindre souffle en devait troubler l'équilibre. On peut le voir; il réussit encore, mais il a des irrégularités. A quoi cela tient-il? Cela tient à ce qu'on a desserré l'écrou qui pesait sur la tribune et sur la presse : une détente s'en est suivie, et après les villes les campagnes en profitent. Bon gré, mal gré, il faut maintenant les administrer à l'ordinaire, les gagner au lieu de les intimider, compter avec elles. Ce souci ne date pas d'hier; il remonte à l'année 1863, où vingt-quatre circonscriptions rurales rompirent leur ban par des choix significatifs, et donnèrent, à la consternation de leurs magistrats, les premiers exemples de l'indiscipline. Ce fut comme une explosion dans tous les sens, au nord, au midi, à l'est, à l'ouest, au centre surtout, d'autant plus sensible qu'elle était inattendue. De-

puis lors, pour l'ingérence officielle, les choses n'ont fait qu'empirer; partout les minorités ont gagné du terrain, et l'élection du Jura a comblé la mesure. Dix revanches ne répareraient pas cet éclatant échec, et ces revanches, au lieu d'être un jeu comme autrefois, seront un combat. Qu'y faire? L'esprit public a de ces retours devant lesquels il vaut mieux s'incliner que se raidir; ainsi pense-t-on, et sur beaucoup de points les allures ont changé. Le préfet n'est déjà plus l'homme de 1852; il porte moins fièrement la tête et consent à être discuté. Il sent que, s'il abuse, la tribune est là pour recueillir les plus gros griefs, la presse les plus petits; il s'observe, se surveille mieux. De leur côté, les députés patronnés commencent à se mettre en frais pour des mandataires qu'ils n'ont jamais vus; ceux d'entre ces députés qui ont la parole aisée débitent à l'occasion quelques discours, ceux qui se défient de leurs facultés oratoires y suppléent par des semences de choix ou de bons modèles d'instrumens agricoles. Tout est profit pour les campagnes dans ces résipiscences. Non-seulement on ne les mène plus militairement, mais on a pour elles des procédés empruntés à un aphorisme médical bien connu : ménagemens, douceur et bonne grâce. Pourquoi cela? C'est qu'on craint leur défection.

Pour juger à quel point ces craintes sont fondées, il convient de se rendre compte de ce qu'est une élection dans les campagnes en la comparant à une élection dans les villes. Voici les deux acteurs en présence, l'ouvrier d'une part, le paysan de l'autre. L'ouvrier a sous la main tous les moyens de s'éclairer sur ce qu'il va faire, les journaux, les affiches, les réunions publiques, désormais autorisées, les informations personnelles; son seul embarras est de bien choisir. Ce choix est-il fait, l'ouvrier n'a ni influence à subir ni précautions à prendre; hostile ou non, il vote le front levé. Point de détail qui ne soit libre dans l'acte qu'il remplit, il n'y relève que de sa volonté, et en a la pleine conscience. Combien le paysan est loin de cette notion de son droit et de cette sécurité d'esprit! combien aussi les conditions où on le place sont différentes! Aux formes près, les choses se passent comme naguère, c'est toujours un choix recommandé. S'il n'y a qu'un nom sur les rangs, c'est une dérision; s'il y en a plusieurs, c'est une grosse affaire. Pour le paysan, l'opération commence et finit dans la commune (soixante ou quatre-vingts feux), et dans la commune on n'a ni journaux, ni affiches, ni circulaires, ni réunions préparatoires, rien en un mot de ce qui surabonde dans les villes. Où se renseigner? Dans les chaumières voisines, le dossier se borne également au bulletin de vote et aux commentaires envoyés du chef-lieu. Ce bulletin est le seul qui se montre à découvert, les bulletins opposans circulent dans l'ombre; il faut une certaine force d'âme pour y toucher, une plus grande

encore pour s'en servir. A quoi bon d'ailleurs, et quel intérêt y a-t-on? Volontiers on le ferait sournoisement, mais que d'yeux ouverts et quels yeux de lynx! Tout bien réfléchi, on aime mieux demeurer en bons termes avec l'autorité; quatre fois sur cinq, c'est ainsi que les choses se passent. Les défections seront donc lentes et successives : par un temps de politique émoussée, qu'exiger de plus? C'est quelque chose qu'elles soient possibles.

Qui a donné aux circonscriptions réfractaires le courage d'en venir à leurs fins? Quels sentimens les animaient? Pourquoi celles-ci plutôt que celles-là? Questions délicates. Il y a eu sans doute et dans quelques cas des motifs secondaires, l'influence d'un nom, d'une grande existence locale, ou bien un effort personnel accompagné de sacrifices; mais le vrai, le principal mobile, celui qui a influé sur les uns plutôt que sur les autres, c'est la trempe des opinions. Les opinions vives, dans toutes leurs nuances, ont montré le chemin aux opinions modérées. Ce long engourdissement leur pesait, elles en sont sorties à leur heure. Cela est si vrai qu'à chaque circonscription rurale qui de 1863 à 1868 a glissé des mains de l'administration correspond en 1849 une députation homogène et ardente. C'est notamment le Jura, ce sont les Vosges, le Bas-Rhin et la Loire. On peut consulter les listes de 1849; à quelques unité près, la couleur des députations est la même, une couleur tranchée. Pour les Côtes-du-Nord et la Loire-Inférieure, le fait se reproduit; c'est une autre couleur, tranchée également. Enfin dans le Nord, dans l'Aisne, dans la Côte-d'Or et quelques départemens du centre prévaut une troisième couleur, non moins tranchée que les deux autres. Ce n'est pas à dire que cette symétrie soit restée intacte, et que les élus soient aujourd'hui encore le reflet exact des électeurs : il y a des compromis, des alliances, des combinaisons de suffrages; mais ces actes n'en gardent pas moins une signification et une intention communes : c'est de restituer à la représentation du pays son indépendance et sa dignité. Le dessein une fois pris, les populations l'ont mené à bien; elles y ont mis la constance et l'énergie qu'il fallait.

Devant ces assauts en règle, l'administration ne pouvait demeurer inactive ni indifférente. Ce qu'elle faisait en se jouant, il faut que désormais elle l'emporte de haute lutte. Le premier souci qu'on lui inflige est d'avoir à regarder de plus près aux choix qu'elle adopte. Faire réussir un candidat qui tombe sur un département comme un aérolithe sera une partie de plus en plus chanceuse, et à laquelle il sera bon de renoncer. Même réforme dans l'emploi des moyens d'influence. Il ne s'agit plus d'en user mollement; la consigne, à la veille des élections surtout, est de leur imprimer toute l'énergie dont ils sont susceptibles. Des chefs de service, cette consigne des-

cend jusqu'au moindre employé. Ce ne sont pas là des hypothèses; il y a des faits à l'appui. Ainsi dans beaucoup de communes des maisons d'école viennent d'être achevées. Les inaugurations de ce genre se font ordinairement sans bruit; on ne déplace pas pour si peu les fonctionnaires de première catégorie, le maire et un officier d'académie y suffisent. Cette fois, et sur plus d'un point, c'est le préfet qui mène la cérémonie, assisté du recteur, et l'occasion paraît bonne au député en titre pour placer un petit discours. Si l'école est dans la main des frères, l'évêque ne dédaigne pas de figurer dans le cortége à côté du préfet et du recteur; les autorités du canton complètent l'assistance. Le soir, il y a banquet et toasts. Les moindres circonstances, naguère insignifiantes, sont ainsi mises à profit pour arriver jusqu'à la plus humble expression du suffrage universel, l'électeur de la commune, qui n'est point insensible aux frais que l'on fait pour lui. Il y a surtout des mots qui l'émeuvent, par exemple ceux de chemins vicinaux et ruraux. C'est souvent un mirage; mais le campagnard s'y laisse toujours prendre. Que de décrets coup sur coup qui annonçaient des études et des sommes définitives! Les études faites, c'était à recommencer. La foi du campagnard n'en a pas été ébranlée; on est sûr de le toucher dès qu'on lui promet de nouvelles études et de nouveaux millions, ceux-là bien définitifs. C'est le cas aujourd'hui, et, viennent les élections, aucune amorce ne sera plus sûre. Deux fois dans le cours de cette année, les chemins ont été un thème à effet. Les préfets en tournée du conseil de révision n'ont pas manqué de le reproduire, et les sous-préfets ont visité leurs arrondissemens commune par commune pour y agiter avec les conseils municipaux et sur les lieux mêmes les questions pendantes de petite vicinalité. Dans ce contact pour des intérêts locaux, que de politique peut se glisser utilement!

Au sujet des chemins de fer, l'influence est plus active encore. Le pays semble aujourd'hui atteint d'une fièvre chaude que l'on peut nommer la fièvre des embranchemens. Il n'est pas de localité qui y échappe. Devant le ministère des travaux publics, la lutte s'engage entre les départemens, devant le conseil-général entre les arrondissemens, et dans le même arrondissement entre les tracés. On croyait le débat vidé par l'établissement des grands réseaux, il se renouvelle pour les tronçons avec un acharnement pire. Ce sont partout des tempêtes dans un verre d'eau et des animosités d'autant plus vives que les adversaires sont plus voisins. Naturellement l'état a beau jeu au milieu de ces prétentions qui se combattent et entre lesquelles il doit se prononcer comme arbitre. Il y a là dans des élections générales un moyen d'action qui n'en est pas moins réel, même en le renfermant dans des bornes légitimes. Des corps spéciaux préparent ces questions à tous les degrés, et, sans être en-

chaîné par leur avis, le ministre en tient volontiers compte; mais, soit qu'une politique supérieure intervienne, soit que d'un projet à un autre les conditions se balancent, ne peut-il pas arriver qu'au milieu de tous ces concurrens il y ait place çà et là pour des préférences conditionnelles? Cela s'est vu, cela se verra probablement encore; sans même aller si loin, il est constant que des localités qui attachent un si grand prix à une faveur officielle n'ont plus qu'une indépendance relative, et sont tentées, en prenant les devans, d'aplanir les voies aux concessions qu'elles attendent.

Voilà déjà bien des issues ouvertes aux influences; elles ont en outre un champ plus vaste indiqué dans une enquête agricole dont les résultats viennent d'être publiés. Cette enquête est pour l'agriculture ce qu'étaient les cahiers des états-généraux en 1789, l'inventaire de ses besoins et de ses griefs. Ce travail est curieux à beaucoup d'égards; nous n'en tirerons ici que ce qui touche à notre sujet.

## II.

Rien ne prouve mieux que l'origine de cette enquête à quel point les campagnes, dès que leur intérêt est en jeu, sont disposées à se dérober aux mains qui croient les tenir. Il y a quelques années de cela, une suite d'abondantes récoltes avait fait tomber le prix des grains à des moyennes de 15 et 16 francs l'hectolitre. L'accroissement des quantités ne compensait pas, au dire des cultivateurs, l'avilissement des prix; ils se déclaraient lésés, ruinés même, si cette crise se prolongeait. Le débat fut porté à la tribune, et on y réchauffa si bien les cendres de vieilles querelles qu'il faillit en sortir une explosion. Les uns parlaient du rétablissement de l'échelle mobile, les autres se contentaient d'un droit fixe; le biais importait moins que ce phénomène d'un orage éclatant dans un ciel serein. Si des élections générales avaient eu lieu à ce moment-là, Dieu sait comment elles auraient tourné. L'embarras du gouvernement n'était pas médiocre : il ne pouvait ni rompre ni céder; aucun tempérament n'est possible à propos d'une denrée qui ne comporte pas autre chose que la liberté et l'immunité avec les alternatives favorables et défavorables qui s'y attachent. Que faire? Comment conjurer cette agitation sans y engager à faux des principes élémentaires? C'est alors que l'idée survint d'une enquête établie sur les plus grandes proportions, et réfléchissant au vrai l'état des industries rurales. Plus la tâche était étendue, plus elle devait durer; le gouvernement mettait ainsi de son côté le bénéfice du temps et de la réflexion. Ce calcul ne fut pas déçu. Six mois ne s'étaient pas écoulés que les dispositions des esprits étaient déjà

tout autres. La série de mauvaises récoltes avait recommencé, les réserves s'épuisaient à vue d'œil, et les mercuriales des marchés se succédaient en pleine hausse. On toucha pendant quelques mois à 35, 36 et 38 francs l'hectolitre, presqu'un prix de famine pour les populations. Les cultivateurs ne disaient plus mot, la disette les servait mieux que l'abondance, les prix avaient doublé et au-delà, tandis que les récoltes avaient à peine diminué d'un tiers: plus de recettes avec des quantités moindres, partant moins de frais, c'était tout profit. Il était évident que l'objet principal de l'enquête allait être emporté dans cette volte-face inattendue.

Aussi dans les réponses recueillies les lois des céréales, l'échelle mobile, le droit fixe à l'importation, la mouture à l'entrepôt, sont-ils relégués au dernier plan. Plusieurs départemens les passent sous silence, beaucoup n'en font qu'une courte mention; mais à côté de cette intention manquée il s'en est déclaré une autre frappant plus juste, et qui, au cours de l'enquête, est allée s'affermissant. C'est l'intention d'examiner de près le régime, la transmission, les charges, la constitution de la propriété rurale en tenant compte de la loi et de la coutume, un hors-d'œuvre, si l'on veut, mais d'une tout autre portée qu'une question de tarifs. De toutes les façons, le gouvernement ne gagnait rien au change; au lieu d'un problème, on en soulevait vingt. C'était entre autres un cours de justice distributive appliquée aux petites gens et l'occasion d'un examen de conscience pour les agens instrumentaires qui vivent de la procédure fiscale; c'était aussi un rappel entre les villes et les campagnes à une plus stricte égalité de traitement. Tandis que dans les villes on recule chaque jour la limite du dégrèvement des cotes personnelles, dans les campagnes on poursuit à outrance le recouvrement des cotes foncières, si modiques qu'elles soient. Cette chaumière, ce lambeau de champ qu'il a reçus des siens ou acquis de ses deniers, le paysan ne les conservera qu'en luttant contre un travail de termites qui tend à l'en déposséder. Point d'incident qui ne l'obère : s'il hérite, ce sont des droits de succession et souvent une licitation écrasante; s'il achète, ce sont des droits de mutation, des purges, des quittances. Tout le monde en est là, dira-t-on. Oui, mais pour des valeurs consistantes, une ferme, une maison, qui dans un changement de mains peuvent supporter quelques frais d'actes, tandis qu'ici il s'agit d'atomes qui s'évaporent à la première ventilation, quelques ares de terre, quelques pieds d'arbres, une masure, dont les moindres formalités de justice absorberont immanquablement le prix.

Et les ventes sur saisie, où créanciers et débiteurs sont presque toujours confondus dans une ruine commune! Ce qui presque toujours les amène, c'est la passion de la terre dont le paysan ne peut

pas se guérir. Arrive-t-il à une enchère, il est pris de vertige et acquiert sans avoir de quoi payer. Comment s'en tire-t-il? Par un emprunt souvent grossi jusqu'au montant du prix d'acquisition. Alors commence pour lui une gageure qui peut se prolonger toute sa vie. Le produit du champ adjugé couvre tout juste les intérêts de la créance; il arrive même que ce produit reste en-deçà, et qu'il faut sur d'autres ressources combler la différence. L'héroïque paysan n'en est point ébranlé; il en passera par les plus dures privations pour que le champ lui reste, et que le cadastre le maintienne à son nom. En est-il le maître ou l'esclave? Peu importe. Tant que ses forces le serviront, il fera honneur à ses engagemens, et ajoutera peut-être d'autres lots, tout aussi grevés, à ceux qu'il possède déjà. Il tient à ce que l'on dise de lui : « C'est un homme à l'aise, il a vingt arpens au soleil. » Au prix de quels embarras, les huissiers le savent. Enfin le moment arrive où il faut désarmer; survient une infirmité, ou la vieillesse, ou la mort. La liquidation commence, une liquidation judiciaire s'entend, où les procès s'engendrent, et qui laisse le plus net de l'actif entre les mains des hommes de loi.

Ces abus de la procédure s'appliquant à des infiniment petits, l'enquête les signale résolûment dans un concert presque unanime de dépositions. Il n'est pas de localité d'où ce cri ne parte et qui n'y joigne sa demande de réforme. La communauté s'unit pour défendre ceux qui ne se défendent pas eux-mêmes, pour couvrir les faibles ou du moins pour ne pas les dépouiller. C'est bientôt dit qu'à tout prendre on reste dans le droit commun, et qu'un régime d'exception encouragerait le goût des parcelles, fatal à la reconstitution de la grande propriété. On oublie que, par le temps qui court et l'esprit qui règne, la grande propriété n'est véritablement garantie que par les petites, et que chaque parcelle qui trouve un acquéreur est un instrument ajouté à la sécurité commune. L'enquête ne pouvait donc qu'y insister; elle estime qu'au-dessous d'une certaine somme les contrats d'achat et de vente pourraient être ramenés à des formes plus sommaires, frappés de moindres droits, passibles de moindres taxes. Sur les droits de succession et de mutation, même dégrèvement, n'importent les sommes et les redevables. Les droits de succession, arrivés où ils sont et s'exerçant sur le passif comme sur l'actif, ressemblent à une exhérédation lorsque les biens sont engagés pour une grande partie de la valeur, comme c'est fréquemment le cas; quant aux droits de mutation, ils font obstacle par le taux qu'ils ont atteint à la circulation de la fortune mobilière, et pourraient être réduits de beaucoup sans que le fisc eût rien à y perdre; l'accroissement des transactions rétablirait promptement la balance. Ainsi marche cette enquête, donnant des conseils qui

ont l'air de remontrances, exprimant des doutes, posant presque des conditions pour un arrangement durable avec les campagnes. Elle n'omet ni les réductions sur les tarifs des canaux et des chemins de fer, ni l'achèvement du code rural, ni le régime des syndicats, ni les conditions du cheptel, ni la réduction des fossés de clôture, ni les pentes des voies de terre, ni les profondeurs des voies d'eau, aucun détail enfin qui touche le ménage agricole dans ses besoins familiers, et soit de nature à attirer sur un gouvernement les bénédictions de ses administrés.

Que ce document ait satisfait ceux qui en ont été les promoteurs, c'est au moins douteux. Ils ont paré au plus pressé, et en politique on voit rarement plus loin; mais ici le succès n'est pas gratuit. On n'a fait qu'échanger un mécontentement passager contre une récapitulation de griefs permanens. Les voilà fixés, ces griefs, et nantis d'une sorte de consécration; ils se reproduiront éternellement et un à un. N'en sera-t-il point tenu compte, et iront-ils finir dans les oubliettes où s'engloutissent tant de projets? Il est à croire que le gouvernement y mettra plus de formes, et cela pour plusieurs motifs. Il doit beaucoup aux campagnes et a besoin d'elles; il ne peut pas vouloir non plus qu'une enquête introduite avec cette solennité, conduite à ses frais, avec ses agens et sous son contrôle, demeure absolument sans fruit. Le moins qu'il puisse faire, c'est un essai ou deux en se prenant à quelque point de détail, par exemple le soulagement de la très petite propriété, de la propriété parcellaire. Rien ne serait plus propre à émouvoir l'opinion et à la rallier sans distinction de nuances dans un assentiment contagieux. Oui, mais comment aboutir? Il s'agirait d'un remaniement d'impôts avec l'inévitable accompagnement des voies et moyens où se sont brisées si souvent les intentions les plus généreuses. Or ici le remaniement, pour les premières années du moins, causerait un déficit dans les recettes du trésor. Un déficit quand des expéditions lointaines et des armemens à outrance ont réduit nos finances à compter strictement! Un déficit, comme si ce n'était point assez de celui qui se forme par suite des évaluations inexactes des derniers budgets! Pour les remaniemens d'impôts, il faut d'ailleurs quelque liberté d'esprit et une certaine disponibilité de ressources; nous n'en sommes plus là. Longtemps les meilleures volontés du monde échoueront devant des caisses vides. S'il s'agissait d'un nouveau moyen de détruire les hommes, on ferait un effort, ces besognes sont toujours pressées; mais il s'agit de leur rendre la vie plus aisée, ce qui peut s'ajourner sans inconvénient.

L'administration pourtant ne mettra pas l'enquête en disponibilité sans lui demander quelques services au moment des élections.

On peut s'y attendre; il y a des précédens, comme on dit, notamment un certain code rural qui ne se montre que dans les grands jours et disparaît dans les jours ordinaires. L'enquête agricole doublera les emplois du code rural, qui commence à vieillir. Un de ces jours, à point nommé, on en détachera une question bien choisie pour la mettre en commission et la livrer aux études des auditeurs du conseil d'état. En même temps le fait sera annoncé dans le journal qui s'affiche en placards sur les murs des communes. C'est là toujours pour celles-ci un moment de satisfaction. Pauvres communes rurales, qui saurait seulement qu'elles existent, si de loin en loin le gouvernement ne jetait sur elles un regard compatissant? On s'étonne qu'elles votent pour lui; mais dans presque tous les cas il est seul à s'occuper d'elles! Pourquoi se montreraient-elles ingrates et insensibles à de petites attentions? Il s'est établi ainsi à la longue et à petit bruit des liens qu'il ne sera pas facile de rompre, et la tâche doit être envisagée pour ce qu'elle est, sans illusion comme sans découragement. Des prétendans habiles ou hardis en sont venus à bout; c'est leur secret qu'il faut surprendre.

## III.

La première condition d'une candidature dans les campagnes, c'est la notoriété locale. Le candidat officiel peut s'en passer, il n'est que le reflet d'un corps moral qui se nomme l'état; le candidat libre y est rigoureusement tenu, et n'y arrive guère que par deux moyens, la résidence au moins temporaire, l'effort personnel. Aucun point d'appui ne vaut ceux-là, et plus la notoriété est ancienne, mieux elle agit. En 1848, on l'avait suppléée par la combinaison du scrutin de liste, qui embrassait tous les candidats du département. Dans un champ si vaste, aucune postulation directe n'était possible; les élus restaient en très grande partie inconnus aux électeurs. Les intermédiaires menaient alors la partie. Seulement il arrivait que dans le canton ou section de canton un candidat sur dix, par exemple, avait une notoriété locale; ce candidat donnait la remorque aux autres, et la liste entière passait à l'aide de ce nom connu. Aujourd'hui rien de pareil, point de pêle-mêle, point de scrutin collectif. Chaque circonscription rurale se trouve en face d'un nom à élire, et à côté de celui que le préfet désigne il y a celui ou ceux qui se produisent et se désignent eux-mêmes. On en est revenu ainsi à la postulation directe, qui, pour un candidat libre, semble à peu près de rigueur. Cette condition se retrouve dans la plupart des candidatures qui ont réussi en ces derniers temps.

Comment ont-elles tracé leur voie? Instinctivement, on peut le dire, sur les lieux mêmes, avec le moins de bruit possible, en ne

donnant point de prise aux susceptibilités administratives. C'est que derrière chacune de ces candidatures il y avait une force qui lui était propre, ou un industriel employant plusieurs milliers d'ouvriers, ou un avocat disposant d'une nombreuse clientèle, ou un agronome âme de tous les comices, et chez tous une confiance qui avait résisté aux épreuves des plus mauvais jours. Quelle dépense d'activité représentaient ces réussites! Que de chaumières visitées, que de services rendus! C'était le prix de dix ans d'attente et de persévérance; il avait fallu s'emparer de la circonscription commune par commune, maison par maison, presque âme par âme, veiller ensuite sur cette conquête d'un œil jaloux, empêcher que rien ne s'en détournât. Dans tout cela, il n'y avait ni conseils à prendre ni amis à recruter, la loi ne tolérait qu'une action individuelle. C'était aussi pour eux-mêmes qu'on élisait ces premiers opposans; l'investiture était directe du moins, tandis que dans la phalange officielle elle était de seconde main. Il est à croire que dans les élections qui vont s'ouvrir les choses suivront à peu près le même cours avec le droit de réunion de plus et le régime de l'avertissement de moins pour la presse politique.

Est-ce à dire pourtant que ce soient là un mécanisme électoral à souhait et de bonnes mœurs électorales? Nullement. Point de grand courant politique, des choix adaptés à un milieu où l'on ne paraît avoir ni la conscience ni le souci de la valeur des noms, point d'entente, point de lien entre les circonscriptions. Aussi que se passe-t-il? A force de rétrécir le cadre des candidatures, on en est arrivé à manquer de sujets et à laisser beaucoup de localités dépourvues. Naguère encore trois élections ont eu lieu sans qu'un simulacre de contestation vînt les animer. On dirait que le sens politique nous manque, et que nous ne savons pas même user des droits qu'on nous a rendus. Au fond, rien de moins étonnant; nous portons la peine d'une longue désuétude, et c'est d'hier seulement que nous avons recouvré en partie la faculté de nous mouvoir. Plus on ira, plus on sentira le besoin de fortifier l'inspiration locale, excellente en soi, et de lui venir en aide quand elle n'a pas d'aspirans sous sa main. C'est la condition d'un régime libre qu'à côté de l'homme qui l'approuve le gouvernement trouve un homme qui le combatte. La France a son éducation politique à refaire, longue et rude besogne avec le suffrage universel. Il importe d'introduire quelques notions de droit public là où elles ne semblent pas très susceptibles de pénétrer, de voir, au milieu des brigues qui s'agitent, quel parti on peut tirer du paysan, qui jusqu'ici les a tenues pour hostiles à ses intérêts. Bien réglée, sa force d'inertie deviendrait un contre-poids aux plans d'action où l'ouvrier se complaît, et pourrait offrir aux communautés en péril une planche de salut. Le paysan, lui, n'a

pas de faux systèmes, son ignorance l'en préserve; s'il a peu d'idées, ces idées sont droites, précises, allant au but; il a l'instinct et le respect de la justice, il a ce tact qui fait discerner la bonne influence de la mauvaise, un conseil désintéressé d'un conseil qui ne l'est pas. Sous cette rude écorce enfin, il y a une race d'hommes qui, avec un peu plus de culture, donnerait à la politique des champions résolus comme elle donne à la patrie de bons soldats.

Cette perspective appartient à un avenir plus ou moins éloigné; pour le moment et dans les éventualités prochaines, on ne sortira guère des instrumens que l'on a. Les députés entrés de haute lutte au corps législatif défendront des positions acquises, des candidats nouveaux chercheront à en forcer l'entrée. Pour ces derniers, il n'y a que des conjectures; on cite quelques noms, le reste est dans les hypothèses; on n'est pas plus fixé sur le nombre que sur les chances. Peut-être vaut-il mieux garder jusqu'au dernier moment ces airs de désarroi. Le gouvernement aimerait à être informé pour savoir où porter ses forces, et dans ce cas maintenir le plus d'incertitude possible serait un bon calcul. On prétend d'ailleurs qu'il se prépare au ministère de l'intérieur un travail fort habile où beaucoup de noms figurent avec des notes à l'appui. Les députés des circonscriptions indépendantes n'ont pas tous montré les mêmes dispositions d'esprit dans l'exercice de leurs fonctions; quelques-uns ont fait preuve de mauvais caractère, d'autres ont été amollis par le séjour de Paris. Le ministre de l'intérieur voudrait, dit-on, tenir compte à ces derniers, peut-être à leur insu, de leurs bons procédés; leur élection ne serait pas combattue. Il en serait de même pour quelques candidats nouveaux, que cette tolérance dispenserait de l'attache officielle. Les uns et les autres n'auraient donc point de concurrens, ce qui n'est pas à dédaigner. Toute élection est coûteuse, surtout quand elle est disputée. Dans celles-ci, outre la certitude de passer d'emblée, on jouirait d'une grande douceur sur les frais. Si ce n'est pas là un de ces contes que les désœuvrés inventent à loisir, il y aurait bientôt en circulation trois catégories de candidats au lieu de deux, le candidat libre, le candidat officiel, déjà connus, et le candidat neutre, qu'il sera intéressant de connaître.

Rentrons dans le sujet par ce qu'il a de sérieux. A quelques détails près, voici l'état des deux camps qui en viendront bientôt aux mains; d'une part les dévoués, de l'autre les opposans. Ce que le gouvernement met au service des premiers est si formidable, la partie qu'il joue est si bien liée, qu'on s'étonne de voir devant lui un seul adversaire. C'est le choc de l'atome contre la masse. Non-seulement le gouvernement y engage les forces et les influences de la communauté, il prépare encore le terrain de l'action, surveille les urnes, forme les listes. Ce ne serait rien, s'il n'abusait; mais, pour

rendre une circonscription plus docile il en arrange à son gré les élémens, distrait des communes, déplace des cantons et des sections de canton, les envoie d'un coup de raquette du midi au nord, de l'est à l'ouest. Ainsi à Nantes il découvre dans un coin du département un faisceau de communes mal disposées pour un député qui leur déplaît; à l'instant il les réunit au chef-lieu par la plus extravagante des enjambées. De même à Toulon, et ce n'est pas le moindre motif de l'échec que l'opposition y a essuyé. Dans la ville, dans les riches vallées qui l'environnent, le dépouillement est favorable à l'opposition; mais voici qu'au dernier moment, dans deux cantons alpestres, Rians et Roquebrussane, placés aux confins de l'arrondissement et qui y ont été rattachés par artifice, un déplacement de 2,500 voix se produit : c'en est assez pour que l'élection échoue. Singulier spectacle après tout que celui de ce contrôlé choisissant lui-même son contrôleur, et appelant à son aide ceux qui touchent une part de l'objet de ce contrôle, l'argent du budget! Voici pourtant quinze ans que les élections se pratiquent ainsi : l'administration se montre toujours aussi envahissante et l'homme des campagnes toujours aussi crédule.

Devant ces empiétemens, rappelons en quoi consistent les forces du candidat indépendant. Pour combattre une armée qui marche avec une consigne et mettre les choses de son côté, il a les influences naturelles qui y font contre-poids, les gens qui sentent comme lui, pensent comme lui et sont disposés à agir comme lui, quelques fonctionnaires libres dans leurs mouvemens, quelques hommes d'affaires que leur train de vie met en contact avec les populations, les mécontens enfin, qui ne manquent en aucun temps ni sous aucun régime. Le paysan de son côté n'est pas tellement isolé ni confiné dans sa commune qu'on ne puisse se mettre en contact avec lui; on le voit, on le rejoint dans le rayon de circulation qui lui est familier, aux chefs-lieux de canton et d'arrondissement, aux marchés, aux foires, aux fêtes patronales, aux comices agricoles, partout où ses intérêts et ses divertissemens l'appellent. Autant d'occasions, autant de rendez-vous dans lesquels les relations se nouent et où l'opinion se forme pour peu qu'on y aide. Les choses n'en vont que mieux quand on peut causer les coudes sur la table avec des gros fermiers qui disposent d'un certain nombre d'auxiliaires, ou des cultivateurs aisés qui manient bien la parole et sont ce que l'on nomme des meneurs.

Quoi de plus? La cheville ouvrière de l'œuvre, supérieure à tous les petits moyens, c'est un patronage régulier, incessant, désintéressé, allant à l'encontre de celui que le gouvernement exerce avec des agens à sa main et au moyen des deniers publics. Pour le candidat qui prend goût à sa tâche et veut y réussir, rien désormais

qui puisse être indifférent dans la circonscription. Sur toute chose essentielle, il doit avoir un parti à prendre, un rôle à jouer; il doit être, pour ce qui est à sa portée, toujours un conseiller, quelquefois un arbitre, veiller sur les institutions que sa commune comporte et s'y associer par des encouragemens. S'agit-il des écoles, il faut que sa main y pénètre bon gré, mal gré, par des moyens ingénieux, qu'il soit présent aux solennités, qu'on le voie et qu'on l'écoute. S'agit-il des églises, des presbytères, mêmes soins, mêmes dons. S'agit-il de sociétés de chant et de jeux, son nom y fera bien, au moins à titre honoraire. Ce ne sont pas seulement des occasions, ce sont des prétextes qu'il doit saisir pour être connu, fêté, applaudi. L'objet à atteindre est une popularité de bon aloi qui s'attache à des actes utiles, ingénieusement choisis et dignement faits, qui ne pèche ni par des airs de brigue ni des excès de recherche, qui soit, en un mot la conséquence d'une position importante dans le pays, servie par des relations de même nature. Que de souci, dira-t-on, et aussi que de sacrifices! Oui, mais comment aboutir autrement, comment lutter sans cela contre un adversaire armé de toutes pièces? Où est, dans les campagnes, l'élection libre qui n'ait été acquise à titre onéreux? C'est du plus au moins seulement et un complément à ajouter à la somme des influences personnelles, des titres personnels. Hélas! nous sommes menacés de mœurs pires; avant peu, l'Amérique et l'Angleterre déteindront sur nous; on y sera conduit malgré soi par cette préparation laborieuse qu'exige l'effort direct, souvent en pure perte. Les élections des campagnes tomberaient alors entre les mains d'intermédiaires dressés à ce rude métier. Sans trop dénigrer notre temps, il est permis de craindre qu'on n'y applique un jour les procédés d'entraînement familiers aux agences de courses qui pullulent sur nos boulevards. On traiterait d'une élection à prix débattu, avec résultat garanti. Si ce spectacle n'a pas lieu demain, c'est qu'un peu de pudeur nous reste et nous préserve de ces pratiques déshonnêtes.

A l'appui de ces moyens de défense, n'y a-t-il pas pour le candidat indépendant un terrain favorable pour l'attaque? Il y en a un qui peut se résumer en ceci : rappeler les principes violés et les fautes commises. C'est simple et court; mais que de griefs en peu de mots! Il n'est nul besoin d'énumération; ces griefs sont dans toutes les mémoires, depuis les milliards ajoutés à la dette publique jusqu'aux lois militaires, qui, en pleine vigueur, feront de la France un vaste camp. De l'argent dépensé en pure perte, du sang versé mal à propos, le peuple des campagnes comprend cela, car il en fournit sa large part. Comment n'a-t-il pas fait le calcul, bien simple pourtant, qu'en temps de guerre et nos forces actives une fois

en ligne, contingent, réserve et garde mobile, il ne resterait plus dans la commune un seul homme de vingt et un à trente ans, sauf quelques infirmes ou soutiens de famille que la loi dispense? Pourquoi n'a-t-il pas plus profondément tressailli à cette perspective? C'est que notre loi militaire masque habilement son jeu. On s'arrange du mieux qu'on peut pour n'en pas montrer les effets. Le paysan ne s'en remet qu'au témoignage de ses yeux, il croit à ce qu'il voit, tout autre mode d'information lui paraît suspect. Or il n'a pas encore vu de commune dépouillée de sa fleur, et les préfets ont partout répété que de longtemps on ne verrait rien de pareil. Le candidat indépendant peut du moins rappeler, la loi à la main, que le droit est ouvert et que demain, si les événemens l'exigent, on en usera. Quelle arme également que cette enquête agricole, si on savait s'en servir! Pour l'opposition, c'est un arsenal; pour le gouvernement, ce sera un monument d'impuissance. A travers la modération du rapport de M. Adolphe Dailly, on voit percer ce sentiment. Il est plus accusé et revêt des formes piquantes dans un ouvrage de M. d'Esterno, un moraliste et un expert en fait d'agriculture (1). Celui-ci établit par des documens certains que la moitié de la population rurale est indigente et classée comme telle, et que de toutes les manières de faire fortune l'industrie des champs est celle qui déçoit le plus et rapporte le moins. D'après lui, la nourriture de l'homme des champs peut descendre à 35 centimes par jour; il n'est pas un manœuvre des villes à qui il ne faille une somme triple pour y suffire. N'est-ce pas là un sujet de doléances autrement fondé que ceux dont les ouvriers remplissent les salles de Paris? Voilà des griefs qu'à propos de l'enquête le candidat non officiel pourrait reproduire en demandant qu'on tienne compte enfin des réparations qu'elle signale.

Le beau débat à ouvrir devant un auditoire que les excès de parole n'ont point blasé, si l'on pouvait le faire de franc jeu en y ajoutant un peu de politique élémentaire à l'usage d'hommes simples, mais d'un jugement droit! Comme on verrait s'écrouler les sophismes qui nous sont venus de l'emploi de la force et n'ont pas eu d'autre point d'appui! Comme on découvrirait vite ce qu'il y a d'artificiel dans nos grandeurs et de misères morales sous notre luxe de mauvais aloi! Comme tout ce qui est décor, appareil, langage de convention, disparaîtrait devant cet exposé des choses ramenées à leur vraie mesure! Bien des yeux en seraient dessillés, bien des superstitions détruites. Le campagnard s'apercevrait enfin

(1) *Des privilèges de l'ancien régime en France, — Les privilégiés du nouveau*, par M. d'Esterno, 2 vol. in-8°.

qu'on le mène avec des mots vides, et que ses longues condescendances ne sont pas payées de retour. On a fait pour les ouvriers loi sur loi dont ils ne savent gré à personne, où sont les lois rurales et quel enthousiasme tiendrait devant ce rapprochement? Oui, mais ces hardiesses auraient-elles le champ libre, et le gouvernement se laisserait-il discuter à ce point? Probablement il en épargnera le scandale aux campagnes, tandis que toute latitude est donnée dans les villes aux énergumènes et aux insensés. Les lois qu'il inspire sont si pleines de contradictions, si rembourrées de tolérances de police, qu'on en peut faire sortir le pour et le contre indistinctement. D'ailleurs l'isolement des groupes sera toujours un obstacle que peu de candidats affronteront. Aux conditions qu'on a vues et qu'imposent la loi et la nature des lieux, il ne restera sur les rangs que les plus intrépides. Les postulans abonderont, c'est une occasion décente pour les amours-propres, un petit nombre sera en condition de réussir. Le gouvernement n'aura donc pas pour cette fois un assaut décisif à soutenir; à moins de surprises, il n'est pas sérieusement menacé.

Ce qui l'est davantage, c'est le crédit du suffrage universel. Évidemment il est en baisse sensible. On l'a flatté comme on flatte un maître, on a dépensé beaucoup de talent avec l'espoir de l'amollir. Le suffrage universel ne désarme pas si aisément; il est resté ce que ses instincts le font, un peu farouche et difficilement éducable. Quelqu'un a dit de lui qu'il ne serait jamais que de deux choses l'une, ou séditieux ou servile. C'est jusqu'ici le mot le plus juste; ni les faits ni les paroles ne l'ont démenti, et plus nous allons, plus les paroles sont significatives. On le verra à courte échéance, à en juger par les symptômes actuels. Il n'y aura de chances devant le scrutin qu'à la condition de servir des passions violentes ou d'insatiables intérêts. Tout ce qui sera suspect de modération ou de désintéressement sera broyé entre les deux extrêmes. S'il en est décidément ainsi, s'il est dans la nature du suffrage universel d'osciller dans l'alternative où on le renferme, que de bouleversemens cela promet aux nations qui lui ont livré leurs destinées presque sans espoir de retour! On en attendait des merveilles, par-dessus tout l'indépendance et la stabilité : l'indépendance, on voit ce qu'il en fait; la stabilité, on voit quelles garanties il lui prépare. On en arrive toujours là quand on demande aux institutions plus qu'elles ne peuvent donner, et aux hommes plus que leur infirmité ne comporte.

LOUIS REYBAUD.

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 novembre 1868.

L'hiver approche, l'hiver est venu, et tous les fantômes qui ont obsédé pendant quelques mois les imaginations oisives vont peut-être s'évanouir devant les réalités de la vie publique. Voilà la saison des affaires, l'époque où, à défaut des diversions de l'été, il faut bien serrer de plus près la politique. Les hommes d'état commencent à ne plus se promener sur tous les chemins de l'Europe, portant dans leur valise les secrets du destin. Les parlemens se réunissent ou vont se réunir, et quelques-uns se renouvellent pour se remettre plus vivement à l'œuvre. En Angleterre, tout est agitation; tories et whigs, gouvernement et opposition, s'arment du dernier bill de réforme pour garder ou pour conquérir une majorité qui décidera de l'existence de l'église protestante d'Irlande. La révolution espagnole est à la poursuite d'une assemblée constituante pour lui confier le soin de fonder une monarchie constitutionnelle et de choisir un roi, si elle finit par le trouver, à moins qu'elle ne préfère la république. Avant quinze jours, les chambres italiennes auront repris leur session à Florence, et l'opposition, M. Rattazzi en tête, se prépare à livrer bataille au ministère Ménabréa, qui paraît attendre l'assaut de pied ferme, avec la confiance d'avoir fait ce qu'il a pu au milieu des difficultés qui l'assiégent. A Vienne, le *reichsrath* n'a pas tant tardé, il s'est déjà réuni pour voter la loi sur la réorganisation militaire de l'Autriche, cette loi que M. de Beust soutenait l'autre jour par des argumens si bien faits pour ranimer la confiance en Europe, et qui vient de passer à travers toutes les répugnances. Et le parlement prussien, lui aussi, est rassemblé à Berlin depuis les premiers jours du mois; il a été inauguré par un discours du roi Guillaume qui invite les « illustres et honorés messieurs des deux chambres » à faciliter la consolidation de la monarchie prussienne agrandie, qui les informe, sans désigner per-

sonne, que « de tous côtés » il n'a que des rapports satisfaisans avec les autres puissances. — Nous, en France, nous n'allons pas si vite, nous laissons un peu plus de repos à notre corps législatif, qui a déjà fourni cette année une laborieuse carrière, et qui ne sera probablement réuni qu'au commencement de janvier pour sa dernière campagne avant les élections. Nous n'entrons pas moins comme les autres dans une période d'activité politique renaissante.

De tout ce mouvement des premiers jours d'hiver, il ne se dégage pas encore des signes bien distincts. Le discours de notre voisin le roi de Prusse peut bien passer pour être un peu circonspect et un peu froid, quoiqu'il se termine par le mot de paix, et les récentes paroles de M. de Beust, malgré tous les efforts du chancelier d'Autriche, ne sont pas sans avoir laissé quelques traces. Quoi qu'il en soit cependant, un bon air pacifique souffle de nouveau depuis quelques jours. Cette terrible « campagne d'hiver » dont on a tant parlé lorsqu'on la voyait en perspective s'est évanouie par degrés à mesure qu'on approchait du moment où elle aurait pu commencer. Pour l'instant, il est de toute évidence que la trêve est signée, acceptée, et qui sait si cette trêve, en se prolongeant, ne finira point par devenir tout simplement une paix durable, en laissant à l'opinion et aux intérêts le temps de peser sur les résolutions suprêmes, de retenir des gouvernemens qui ne demandent peut-être pas mieux au fond que d'être retenus. Nous sommes donc à la paix, à la paix d'hiver au lieu d'être à la campagne d'hiver. D'ailleurs M. Disraeli vient de nous le dire dans le dîner du lord-maire, à Mansion-House, et il nous promet au besoin l'appui de sa politique médiatrice, pour peu que les élections le laissent vivre. Nous voilà complétement rassurés; chacun peut revenir à ses affaires, la Prusse à l'assimilation de ses provinces annexées, l'Autriche à son organisation toujours branlante de quelque côté, l'Italie à la réforme de son administration, au moins aussi malade que ses finances, la France à ce pénible travail intérieur qui la met en guerre avec elle-même, quand elle n'est pas en guerre avec les autres.

Ce travail, à vrai dire, devient de plus en plus obscur, et de plus en plus ressemble à une énigme. Avançons-nous, reculons-nous sur le chemin qui conduit à ce que M. Thiers appelait si bien un jour les « libertés nécessaires? » La question est étrange, et cependant elle s'élève à chaque pas, tant notre vie intérieure, assez laborieuse déjà, s'embarrasse de complications imprévues, de conflits soudains, tant nous paraissons novices quelquefois dans la pratique de cette liberté que nous revendiquons justement, tant enfin nous nous laissons aller à nous faire une sorte de point d'honneur de jouer avec toutes les difficultés. Assurément, s'il y a un incident bizarre et douloureux, c'est celui qui vient de surgir au moment où on y pensait le moins. Il faut dire simplement le fait. — Il y a dix-sept ans, le 3 décembre 1851, un représentant du

peuple, M. Baudin, est tombé victime de la guerre civile, frappé d'une balle sur une barricade du faubourg Saint-Antoine. Il a eu après tout la fin la plus honorable en défendant la loi, et avec la loi la cause républicaine, à laquelle il était attaché. Il n'est pas seulement mort avec honneur, il est mort de la manière la plus cruelle, avec une poignante déception au cœur, en exhalant cette déception dans un mot d'une simple et belle amertume. Au moment où il appelait le peuple aux armes, un ouvrier lui criait : « Est-ce que vous croyez que nous voulons nous faire tuer pour vous conserver vos vingt-cinq francs? » Et Baudin répondait : « Vous allez voir, mon ami, comment on meurt pour vingt-cinq francs! » Pendant longtemps à partir de cette heure où il disparaissait dans l'obscurité d'un combat de rue et dans le désastre de sa cause, il n'a pas plus été question de Baudin que de bien d'autres. On se souvenait tout au plus qu'un représentant avait péri à cette époque; puis un jour, tout récemment, un historien a remis en lumière cette fin tragique en racontant comment avait sombré la république. Le nom de la victime du 3 décembre a reparu; on a recherché ses restes, on est allé le 2 novembre au cimetière Montmartre, où ces restes reposent. On s'est trouvé par hasard ou on s'est donné rendez-vous autour de cette petite pierre funèbre, et comme ni l'histoire ni le nom n'étaient parfaitement familiers aux visiteurs, il y a eu même des naïfs, à ce qu'il paraît, qui sont allés tout bonnement à la tombe de l'illustre et glorieux amiral Baudin.

Bref on a voulu évidemment faire une manifestation de parti, et à la suite quelques journaux ont pris l'initiative d'une souscription destinée à élever un monument à la mémoire du vaincu du 2 décembre. Le gouvernement à son son tour a cédé à un dangereux sentiment d'impatience en engageant des poursuites, et il a fait une chose plus grave, il a laissé planer une certaine obscurité sur la nature de ces poursuites, qu'on a pu croire dirigées soit contre la souscription elle-même, soit contre les droits de l'histoire. Alors cette souscription qu'on croyait attaquée est devenue une protestation plus générale, — assez vague pour réunir des adhérens dont les noms, il faut le dire, ont dû être étonnés de se trouver ensemble, de telle sorte qu'après dix-sept ans un épisode de guerre civile est tombé dans nos débats comme un événement d'hier, avec ses souvenirs douloureux et irritans. Voilà le fait. Il a un côté judiciaire dont nous ne pouvons parler que pour le regretter; il a aussi et surtout un côté politique infiniment plus grave. Pour nous, quand on nous place en présence de tels incidens, nous les interrogeons avec une préoccupation pleine d'anxiété, nous leur demandons ce qu'ils peuvent pour le pays et pour la liberté.

Au fond, de quoi s'agit-il? Qu'un homme se soit enveloppé pour mourir dans le dernier lambeau d'une constitution déchirée, et qu'un jour ou l'autre ses amis ou ceux qui ont servi la même cause veuillent con-

sacrer son souvenir par un monument, ouvrent une souscription, il n'y a là certainement rien que de simple, rien qui puisse tomber sous le coup d'une loi. Il n'y a pas de loi qui empêche d'honorer un mort, et le gouvernement avait son devoir tout tracé par cet aveu que l'auteur du 2 décembre a été le premier à faire en disant qu'il était sorti de la légalité pour rentrer dans le droit; il avait son devoir mieux tracé encore par ce fait, s'il est vrai, que l'empereur lui-même se serait associé à des souscriptions pour d'autres vaincus du 2 décembre. En exerçant des poursuites dont il ne définissait pas la nature, le gouvernement paraissait accepter ce duel de souvenirs irritans; en ayant l'air de vouloir supprimer une souscription que rien ne défend, il ne faisait qu'en aggraver le caractère. D'un autre côté, ce serait une prétention bien étrange, on en conviendra, de vouloir jeter un voile sur une date pour la soustraire au jugement de l'histoire. L'histoire a son droit, elle l'exerce; la justice elle-même, dans un récent arrêt qui touche précisément à ces faits, n'a point contesté sa juridiction. On maintient ce droit de l'histoire aussi bien que le droit d'ouvrir une souscription; c'est tout simple, et le gouvernement, mieux inspiré, ne se serait pas laissé entraîner à paraître contester l'un ou l'autre. Racontez et souscrivez, c'est un droit devant lequel on s'arrêtera sans nul doute; mais, pour dire toute notre pensée, ce qui serait dangereux, ce serait de s'absorber, de se figer dans des souvenirs d'une autre époque au point d'en faire la raison de notre conduite dans les circonstances où nous sommes; ce serait de faire aujourd'hui de la politique avec des protestations rétrospectives, de prétendre nous ramener au 1er décembre 1851 en croyant échapper aux nécessités d'une situation dont l'origine date de dix-sept ans déjà, et c'est là que nous nous demandons en toute sincérité ce que la liberté et le pays peuvent y gagner.

Ni le pays ni la liberté ne peuvent vraiment y trouver un grand avantage; c'est tout simplement une question politique qu'on doit envisager au point de vue politique. M. de Talleyrand, qui n'était point, il est vrai, le meilleur des juges en fait de morale, mais qui avait certes le discernement des situations, avait coutume de dire que la nature avait été fort prévoyante, qu'elle avait placé nos yeux de façon à regarder en avant et non pas en arrière. Quel que soit le jugement qu'on porte sur le passé, on n'espère pas sans doute le supprimer. Des événemens se sont accomplis, ils se sont déroulés avec toutes leurs conséquences; le pays lui-même s'y est associé d'une certaine manière par son vote. C'est la France après tout, et c'est une prétention d'un autre genre, on l'avouera, c'est une façon singulière d'agir sur le pays que de vouloir sans cesse lui prouver qu'il a eu tort, qu'il n'a été qu'un troupeau servile et moutonnier subissant la loi qu'on lui a faite, qu'on possède par privilége exclusif la vertu, la fierté, l'instinct du droit. Il y a trop souvent parmi nous

un malheureux penchant à se précipiter sur les questions difficiles et insolubles, à déserter le terrain sur lequel on pourrait lutter avec avantage pour se jeter dans les manifestations et les protestations. On cède à une inspiration du moment, on suit un mot d'ordre venu on ne sait d'où.

Et voyez où tout cela peut conduire : cette souscription Baudin, si parfaitement légitime en elle-même, peut avoir cependant de curieuses conséquences. Si, comme on l'a dit, le représentant du peuple tué le 3 décembre ne faisait qu'exécuter un décret de l'assemblée nationale au péril de sa vie, il s'est personnellement honoré sans aucun doute; mais alors voilà une assemblée de sept cents membres singulièrement empressée à défendre d'une manière active des droits pour lesquels un seul représentant se dévoue! Ce qu'a fait Baudin tourne dans ce cas contre ceux qui ne l'ont pas imité. Vous élevez un monument, l'acte le mérite, nous ne le contestons pas; seulement, en inscrivant sur ce monument la dernière parole exhalée des lèvres de la victime, vous rappelez tout à la fois le sacrifice de l'homme et l'indifférence du peuple qui l'entourait. Et voilà comment, sans y prendre garde, on risque de s'engager dans des contradictions dont le résultat est d'embarrasser nos luttes actuelles de ressentimens propres à tout compliquer. Que les partis s'honorent dans leur passé, dans ceux qui les ont servis, c'est le plus légitime des sentimens; mais il faut bien songer aussi que dix-sept ans se sont écoulés, que depuis ce temps est née une France nouvelle, qui ne peut rien à tout cela, qui veut être libre parce qu'elle en a le droit, sans se laisser enchaîner à des souvenirs, et qui en définitive se fatigue de voir ses destinées jouées sans cesse à pile ou face par les prépotens de réaction et les prépotens de révolution. C'est la France libérale d'aujourd'hui; c'est à elle qu'il faut parler sans prétendre faire peser sur elle le poids de toutes les fatalités du passé, en lui enseignant sans doute le respect du droit, en la prémunissant contre le fanatisme des coups d'état, mais en lui montrant aussi comment ces coups d'état deviennent quelquefois presque faciles, comment ils peuvent être préparés par ceux-là mêmes qui protestent ensuite, et qui auraient mieux fait de les rendre d'avance impossibles.

Voilà la cause que nous avons à servir, la cause sérieusement libérale, indépendante des formes et des passions avec lesquelles on l'identifie trop souvent. Le danger des abus d'autorité, nous ne le méconnaissons certes pas, nous l'avons assez fréquemment sous les yeux; mais il y a un danger tout aussi redoutable, quoiqu'on soit naturellement moins porté à s'en préoccuper : c'est celui d'opposer aux pouvoirs qui abusent un esprit qui n'est point du tout libéral, qui ressemble étrangement lui-même à de l'absolutisme. On justifie ces pouvoirs et on leur donne des armes nouvelles. Rien n'est plus rare que le vrai sentiment libéral, et quand nous nous demandions si ce sentiment est en progrès ou s'il retrograde, c'est

que nous songions un peu aussi à ce qui se passe dans toutes ces réunions qui se multiplient aujourd'hui, et qui offrent d'ailleurs un spectacle curieux. La dernière loi sur le droit de réunion a favorisé cette efflorescence de toute sorte d'assemblées où l'on discute, où l'on pérore, où l'on s'échauffe surtout grandement, plus qu'il ne faudrait quelquefois. Sur tous les points de Paris, les salles de la Redoute, du Pré-aux-Clercs, du Vieux-Chêne, etc., se remplissent de temps à autre d'un auditoire aussi empressé que facile à émouvoir. Les fonctions du capital et le prêt à intérêt, les banques d'échange, l'association coopérative, même le droit des femmes, tout est abordé avec la vivacité et l'entrain qu'on met toujours en rentrant en possession d'un droit longtemps suspendu, et quelques-unes de ces réunions du reste sont assez sérieuses pour offrir un intérêt réel.

Que dans ces assemblées librement formées il y ait souvent de l'inexpérience, de la confusion, que les discussions prennent quelquefois les allures les plus vagabondes, ce n'est pas trop ce qui peut étonner. Que les opinions les plus excessives se produisent avec une légèreté imperturbable, ceux qui les expriment sont à la rigueur dans leur droit; mais ce qui est un symptôme plus inquiétant, c'est la tendance de certaines opinions à s'imposer, à se montrer d'une intolérance despotique, à ne pas même souffrir la contradiction. Ceci, ce n'est plus l'usage d'un droit, c'est un despotisme dans un autre sens. Dans une de ces réunions, un député de Paris n'a pas pu arriver à se faire entendre; dans une autre, un prédicateur connu pour le libéralisme de ses sentimens, le père Hyacinthe, a été mis en cause avec la plus étrange violence. Dans la plus sérieuse de ces assemblées, un orateur courageux a eu de la peine à aller jusqu'au bout de son discours, parce qu'il soutenait la légitimité du prêt à intérêt. Et, pour tout dire enfin, on ne se souvient nullement du sage et prévoyant conseil que donnait M. Édouard Laboulaye en ouvrant une de ces réunions. « Ayons bien soin, disait-il, par l'ordre et le calme qui présideront à notre discussion, de satisfaire les amis de la liberté, et de décourager ceux qui ne l'aiment pas... » C'est là le danger; par l'intolérance, on fait ce qu'on peut pour inquiéter les amis sincères de la liberté; par tous les désordres et les violences de parole, on ne décourage nullement ceux qui n'aiment pas la liberté; au contraire, on fait de son mieux leurs affaires en compromettant un droit qu'ils ont vu reparaître avec ombrage, et qu'ils verraient disparaître avec un sentiment de triomphe. C'est là aujourd'hui la vraie question de notre vie intérieure.

On ne peut en disconvenir, il y a des peuples pour qui la liberté est une laborieuse et difficile conquête, qui ont joué si souvent avec les révolutions qu'ils ne les font plus sérieusement. Il semble que dans un premier élan ils vont briser tous les obstacles et franchir toutes les li-

mites d'un progrès ordinaire; ils s'arrêtent bientôt, et ils s'immobilisent dans leur propre impuissance. La révolution espagnole a certes fait du chemin en quelques jours à sa première apparition ; depuis ce moment, elle tourne sur elle-même, elle n'avance ni ne recule, et ce qu'il y a de plus étrange, c'est la facilité avec laquelle le gouvernement provisoire qui s'est institué à Madrid paraît se laisser aller à prolonger cette situation extraordinaire, sans se douter que tout s'aggrave par cela même que tout reste en suspens. Il se trouve bien, il fait des circulaires et prodigue les récompenses, il distribue les emplois et les croix d'Isabelle la Catholique, il nomme le général Prim capitaine-général, ce qui lui est bien dû, et même, dit-on, le fils du général Prim officier de l'armée, ce qui est peut-être un peu prématuré, surtout sous un régime démocratique. Il agit, pour tout dire, en gouvernement régulier qui ne doute pas de son omnipotence, qui se hâte d'autant moins qu'on le laisse faire, et il ne voit pas s'accumuler autour de lui les difficultés de toute sorte inhérentes à une révolution, difficultés politiques, difficultés financières.

Jusqu'ici, on a vécu avec un mot, l'union des partis, l'union à tout prix, et c'était facile tant qu'on ne s'expliquait pas. Le moment vient cependant où il faut sortir de cette commode obscurité pour aborder les points délicats; de toute façon il faut marcher, et c'est là que les antagonismes commencent à devenir embarrassans. Les républicains, après être restés au premier instant passablement inactifs, peut-être par impuissance, par le sentiment naïf de leur infériorité, les républicains en viennent à marquer leurs dissidences; ils relèvent leur drapeau, ils gourmandent le gouvernement provisoire, et croient l'heure favorable pour reprendre une propagande plus active. Les républicains ont laissé passer le bon moment; ils peuvent faire des prosélytes çà et là, au total ils ne sont pas en progrès dans la masse du pays, ils n'ont pas l'air du tout de triompher, et au contraire ce sont les tendances monarchiques qui s'accentuent de plus en plus. M. Olozaga, depuis son arrivée à Madrid, n'a cessé de se prononcer pour une monarchie largement constitutionnelle. Il a formé récemment un comité pour donner l'impulsion dans ce sens, et ce comité doit avoir ses ramifications dans les provinces. Il est vrai qu'après cela, et cette nécessité d'une monarchie constitutionnelle une fois admise, on n'est pas plus avancé, car M. Olozaga continue à être aussi muet que le général Prim sur celui qui dans sa pensée doit être appelé à occuper le trône d'Espagne; le général Serrano sera sans doute de l'opinion qui conviendra à tout le monde; l'amiral Topete a, dit-on, son avis, mais il ne peut guère se prononcer seul. Quel était le moyen le plus simple pour en finir avec toutes ces ambiguïtés? On aurait dû évidemment se hâter de convoquer une assemblée constituante, et le gouvernement provisoire, après mûre réflexion, vient enfin de pu-

blier une loi électorale. C'est bien le suffrage universel sans condition de cens, mais avec la condition de vingt-cinq ans d'âge, ce qui diminue notablement le nombre des électeurs. Il reste maintenant à réunir cette assemblée, qui n'est point élue, qui ne le sera que le mois prochain, et pendant ce temps le ministre de l'intérieur, M. Sagasta, fait des lois pour réglementer le droit de réunion, le général Prim fait des circulaires pour exhorter l'armée à ne point se mêler de politique, à rester sourde aux suggestions factieuses. Les choses iraient on ne peut mieux, si tout cela ne formait pas une douce anarchie où l'on s'enfonce avec une humeur sereine, faute d'une idée, ou peut-être faute d'oser dire nettement ce qu'on pense.

La politique, c'est beaucoup, et ce n'est pas encore le plus grand danger; c'est surtout par les finances que la révolution espagnole est dans l'embarras. Le ministre des finances, M. Figuerola, a dévoilé avec une courageuse franchise la gravité de la situation de l'Espagne. Dans son rapport, il a démontré la nécessité d'un emprunt de 2 milliards de réaux effectifs. 500 millions de francs, telle est la nécessité immédiate, impérieuse, et on pourrait même dire que cela ne suffit pas, que c'est un expédient bon tout au plus à pallier la détresse d'un moment. Il y a en effet un arriéré de 2 milliards 500 millions de réaux qu'il faut bien combler, et ce n'est pas tout. Avec la meilleure volonté du monde, on ne peut mettre au compte de l'année courante moins de 7 ou 800 millions de déficit, ce qui s'explique tout naturellement par les faux calculs de l'ancien gouvernement, par les diminutions d'impôts depuis la révolution, par les mesures des juntes, par la nécessité de faire face à la disette dans certaines provinces, à l'absence de travail pour les classes nécessiteuses. 800 millions de déficit, c'est vraiment très modéré! D'un autre côté, d'après le dire de M. Figuerola, la dette espagnole s'est accrue depuis dix ans de 50 pour 100 en capital, de 130 pour 100 en intérêts, ce qui s'explique encore très bien par toutes les opérations ruineuses qui ont été faites. La dette figure aujourd'hui au budget pour près de 600 millions, plus que le quart des dépenses de l'Espagne. C'est dans ces conditions qu'il faut encore aujourd'hui se procurer, naturellement avec perte sur le capital, 2 milliards de réaux effectifs, qui, tout compte fait, coûteront quelque chose comme 10 pour 100 d'intérêt. Et quelle garantie sérieuse a-t-on à offrir pour rassurer ou attirer les prêteurs? Des biens nationaux ou des ressources diverses pour 2 milliards 100 millions. Une maigre garantie, un budget déjà surchargé par la dette, des impôts désorganisés, des surcroîts de dépenses inévitables, voilà donc le cortége de cet emprunt qu'on ouvre aujourd'hui. Nous souhaitons bonne chance à M. Figuerola. Si c'est l'homme des miracles financiers, il a l'occasion belle ou jamais. Ce ne serait rien encore cependant, et l'Espagne s'en tirerait, si une impulsion énergique relevait sa po-

litique, si un régime régulier et sensé s'établissait promptement au-delà des Pyrénées. L'Espagne est un pays qui prendrait vite un essor merveilleux sous un gouvernement intelligent; mais on délibère à Madrid, on se repose dans la satisfaction de la victoire, on ajourne les affaires sérieuses, et on se réveille avec une insurrection à Cuba qui est aussi dangereuse qu'une insurrection sur le continent, car il s'agit d'une des plus riches possessions espagnoles d'outre-mer. Ce serait un peu trop fort que l'Espagne eût fait une révolution pour donner Cuba aux États-Unis.

L'Angleterre marche aujourd'hui à grands pas vers le dénoûment de la crise d'élection où elle est engagée depuis quelques semaines. Nous nous servons de ce mot de crise parce que dans le fait c'est bien une des phases les plus sérieuses et les plus décisives pour la politique anglaise, car autrement rien ne ressemble moins à une crise que cette agitation légale, pacifique, d'un peuple accoutumé à exercer librement tous ses droits, d'un pays où les partis luttent à armes égales pour se disputer la prépondérance. Encore quelques jours, et la question sera souverainement tranchée. La proclamation royale qui dissout le parlement vient d'être lancée. Un instant, il est vrai, avec cet empressement qu'on met à tout admettre de la part d'un homme qui n'en est plus à son premier tour d'habileté, on avait supposé M. Disraeli capable d'imaginer quelque léger ajournement de façon à se trouver le plus tard possible, après les fêtes de Noël, en face du nouveau parlement. On ne prête qu'aux riches, et en Angleterre on est toujours disposé à prêter beaucoup d'intentions à M. Disraeli. Si le chef du ministère a eu cette idée, il ne l'a pas eue longtemps. La proclamation qui dissout le parlement est venue dissiper tous les doutes, elle tombe comme un dernier signal de combat au milieu d'adversaires tout prêts pour la lutte; elle ne prend en vérité au dépourvu ni les libéraux ni les conservateurs. Depuis plus d'un mois, les uns et les autres sont en campagne et multiplient les efforts pour tirer tout le parti possible du *reform-bill*. M. Gladstone, comme chef de l'opinion libérale, ne s'est point ménagé; il a payé de sa personne en vaillant *leader*. Il y a eu des semaines où il n'a point passé un jour sans haranguer les électeurs à Leigh, à Ormskirk, à Liverpool, à Wigan, à Warrington, reprenant une à une avec une singulière énergie et une inépuisable abondance toutes ces questions des finances, de l'établissement de l'église d'Irlande, de la réforme parlementaire. M. John Bright, le fougueux orateur qui se modère à mesure qu'il approche du pouvoir, a fait, lui aussi, comme M. Gladstone et M. Stuart Mill, l'éminent philosophe, se comporte comme les autres dans les *meetings*, soutenant avec sa nuance de radicalisme la cause libérale. La *reform-league* a donné tout entière dans cette campagne, non sans quelque confusion, et en définitive plus on avance vers les élections plus il semble que les chances du cabinet di-

minuent. On en est à supputer déjà les chiffres de la majorité libérale, et on dirait vraiment qu'il ne reste plus d'incertitude que sur l'importance de cette majorité. Entre les deux chefs d'opinion qui sont plus particulièrement en lutte, c'est M. Disraeli qui est en déclin, c'est M. Gladstone qui monte; on le voit déjà au pouvoir à la tête d'une masse compacte prête à le soutenir dans la réalisation de ses idées sur l'église et sur les finances. L'opposition triomphe avant le combat.

Ce n'est pas que le ministère ne fasse bonne contenance et qu'il s'abandonne dans la lutte. Il stimule le zèle de ses amis, qui font ce qu'ils peuvent pour rallier la grande armée conservatrice et protestante, et lui-même il s'adresse au pays, il fait des discours. Il y a quelque temps, lord Stanley parlait avec une mesure habile dans une réunion à Liverpool, et ces jours derniers encore M. Disraeli saisissait l'occasion du banquet du lord-maire de la Cité de Londres pour relever les succès de la politique du cabinet. Il a eu un de ces mots comme il en a quelquefois, qui respirent une confiance pleine de naïveté ou de calcul. Il a rappelé avec complaisance qu'il y a déjà douze mois à pareil jour il annonçait que la paix ne serait pas troublée sur le continent; il a laissé entendre que l'Angleterre, qui n'était pas étrangère à ce résultat, s'y emploierait encore plus que jamais, et il a continué avec bonne humeur : « J'espère que l'année prochaine, lorsque j'aurai l'honneur, à l'occasion de ce même banquet, de vous rendre votre toast, il me sera permis de vous rappeler ces observations, et que les ambassadeurs de France et de Prusse, qui seront peut-être présens, se lèveront alors, et donneront à notre réunion cet intérêt tout particulier que le ministre d'Amérique lui a donné cette fois-ci par son important discours. » Il paraît que l'auditoire, en applaudissant à cette promesse, n'a pu contenir un mouvement d'hilarité devant un homme qui parlait si bien, qui semblait si parfaitement sûr de se voir encore premier ministre dans un an.

Le cabinet anglais triomphe de sa politique extérieure, et dans le fait il a aujourd'hui un succès qui vient à propos. Le différend qui existait depuis la guerre de la sécession entre l'Angleterre et les États-Unis au sujet de la construction des navires corsaires vient d'être définitivement arrangé par lord Stanley et le nouveau ministre américain, M. Reverdy Johnson. Quant à la médiation anglaise qui doit dissiper tous les ombrages entre la France et la Prusse, c'est peut-être un peu pour la beauté du discours que M. Disraeli l'a laissé entrevoir; mais, quand cela serait, la question n'est pas là pour le moment. Ce n'est pas la politique extérieure qui met aujourd'hui les partis aux prises en Angleterre. Le système que lord Stanley suit avec une habile tenue, le ministre des affaires étrangères d'un cabinet Gladstone le suivrait dès demain, parce que c'est une politique essentiellement anglaise depuis quelques années; — c'est cette politique de désintéressement et de paix que M. de Beust l'autre

jour trouvait trop peu dessinée, trop inactive, et dont aucun parti en Angleterre n'est disposé à s'écarter.

La vraie question est tout intérieure; elle est dans cette première application du *reform-bill*. Il y a deux choses dans les élections anglaises : il y a le succès infiniment probable du parti libéral, et il y a les circonstances mêmes qui accompagnent ce succès. Il n'est point douteux que la réforme qui vient de s'accomplir a mis en fermentation la société anglaise tout entière, et que le mouvement actuel laisse entrevoir le progrès du travail démocratique. Déjà en Angleterre, comme en Amérique et même comme en France, on voit poindre le droit des femmes, dont M. Stuart Mill s'est fait le galant avocat, qui se produit avec une tournure toute britannique, que M. Gladstone lui-même a été obligé de traiter sans rire, quoiqu'en faisant ses réserves. Et d'un autre côté les candidatures ouvrières ont fait leur apparition sur le turf électoral : elles n'ont pas de bonheur, il est vrai, jusqu'ici; elles ne semblent pas même destinées à un succès très prochain, si on en juge par la mésaventure d'un ouvrier cordonnier, homme intelligent d'ailleurs, auxiliaire actif de la *reform-league*, M. Odger, qui avait eu l'idée de se présenter à Chelsea en concurrence avec un autre candidat libéral, sir Henry Heare. Le cas a été soumis à trois arbitres, MM. Stansfeld, Hugues et Taylor, qui, malgré leurs sentimens très démocratiques, n'ont pas laissé d'écarter la candidature de M. Odger. Le baronnet l'a emporté sans peine sur l'ouvrier. Ce n'est pas moins un singulier symptôme dans l'aristocratique Angleterre. Après tout, c'est là encore une affaire d'avenir. La démocratie anglaise a plus d'une lutte à soutenir pour arriver à exercer une influence décisive. Pour l'instant, ce qui apparaît de plus clair dans le mouvement électoral, c'est la victoire probable du parti libéral désarçonnant M. Disraeli, et portant au pouvoir M. Gladstone, peut-être avec M. Gladstone M. Bright lui-même. Cette victoire est dès aujourd'hui en quelque sorte dans le sentiment public, et on peut bien ajouter que M. Gladstone n'aura pas de petites difficultés à vaincre le jour où il serait ainsi triomphalement ramené au pouvoir; mais il aura été l'instrument pacifique d'un grand progrès dans les institutions comme dans les mœurs de l'Angleterre.

Le combat électoral est fini aux États-Unis, du moins la première opération du scrutin présidentiel ne laisse plus aucun doute sur l'issue définitive de la lutte. Des trente-sept états de l'Union, trente-quatre seulement devaient prendre part à la formation du collége électoral chargé de désigner le président et le vice-président. Les trois autres, le Mississipi, la Virginie orientale et le Texas, n'ont pu concourir au vote faute de s'être soumis jusqu'ici aux lois de reconstruction. Sur les trente-quatre états votans, le général Grant, comme président, et le *speaker* Schuyler Colfax, comme vice-président, l'ont emporté dans vingt-cinq états nom-

mant 206 électeurs; les candidats du parti démocrate, M. Horatio Seymour et M. Franck Blair, sont restés avec le maigre appoint de neuf états et 88 électeurs. La majorité du parti républicain se dessine du premier coup dans des proportions qui la rendent irrésistible.

A vrai dire, malgré l'incertitude qu'il y a toujours jusqu'au dernier moment dans des élections où se déploient toutes les forces de la liberté, toutes les passions d'une démocratie vivace et un peu confuse, la victoire n'était guère douteuse; elle était à peu près infaillible, surtout depuis les élections locales récemment faites dans la Pensylvanie, dans l'Ohio, dans l'Indiana, et toutes favorables au parti républicain. Les démocrates l'avaient bien senti, et ils en avaient été ébranlés. Les uns voulaient faire revivre la candidature du *chief-justice,* M. Chase, les autres parlaient de se retourner vers le président Johnson; il y en avait qui songeaient à un coup de tactique, et auraient admis la pensée de se rallier au général Grant lui-même pour atténuer l'effet d'une victoire républicaine trop complète. Au dernier moment cependant, ils ont retrouvé leur ardeur pour aller jusqu'au bout; ils ont redoublé d'efforts dans le combat, ils n'ont pu arriver qu'à ce médiocre résultat : neuf états et 88 électeurs, juste ce qu'il faut pour rehausser la victoire du parti républicain. Les démocrates n'ont eu un avantage sérieux que dans l'état de New-York, qui représente le plus clair de leurs forces dans cette lutte qui passionne l'Union depuis quelques mois. Dans les autres états les plus importans, la Pensylvanie, l'Illinois, le Massachusetts, ils ont été complétement battus. Ce n'est pas que les démocrates cessent d'être un parti puissant. Vaincus dans l'élection présidentielle, ils ont au contraire depuis quelque temps regagné des voix dans le congrès, de telle sorte que du même coup le parti républicain se trouve à son tour affaibli dans la représentation nationale. Au fond, ce qui a décidé de cette élection présidentielle, ce qui a singulièrement aidé le parti républicain dans sa dernière campagne, c'est le choix d'un candidat assez haut placé par sa popularité et par ses services pour emporter par lui-même la moitié de la victoire.

L'élection du général Grant, quoiqu'elle soit l'œuvre d'un parti, ne représente pas cependant le triomphe exclusif d'un parti; elle est un grand acte de bon sens national, le couronnement de la politique de reconstruction dans ce qu'elle a de moins agressif, de moins blessant pour les vaincus, et on peut dire qu'elle offre pour les États-Unis des garanties de paix que n'aurait offertes aucune autre candidature. Le succès d'un autre candidat républicain eût été sans doute supporté avec peine par les démocrates; le triomphe d'une candidature démocrate eût par trop ressemblé à un désaveu de la dernière guerre, et serait devenu peut-être en peu de temps le signal d'un déchirement nouveau. Par son passé, par sa position, comme par tous ses instincts, le nouveau

président est le mieux fait pour résister aux entraînemens extrêmes, pour rester une sorte de médiateur relevant par son propre prestige l'autorité qu'il reçoit. C'est un grand Américain sorti des entrailles de la société américaine, et le mieux placé, s'il est à la hauteur de sa position, pour achever par la politique la pacification dont il a été l'instrument heureux par la guerre.

Le général Grant arrive au pouvoir dans la force de l'âge. Il a quarante-six ans à peine. Il est né en 1822 dans un petit village de l'Ohio, à Point-Pleasant. Il ne faudrait pas trop s'arrêter à ces histoires qui font de lui dans sa jeunesse un tanneur ou un bûcheron comme Lincoln. Il y a un peu de vanité démocratique dans ces légendes qu'on se plaît à aller chercher quand les hommes sont arrivés. Le fait est que le général Ulysse Grant est né sans doute d'un père faisant le commerce des cuirs, et que plus tard il a été lui-même, pendant quelques années, fermier aux environs de Saint-Louis, mais qu'il a été premièrement élevé à l'école militaire de West-Point, qu'il a fait la guerre du Mexique avec le général Taylor, avec le général Scott en 1846, qu'il servait encore comme capitaine dans la Californie en 1854, et que, si la guerre civile de 1861 est venue depuis le tirer de sa ferme de Saint-Louis, elle ne trouvait pas du moins en lui un novice. Il reprit son métier en homme qui le connaissait, comme colonel de volontaires dans l'Illinois, et c'est alors qu'il commençait à se signaler par ses premières opérations dans le Kentucky et le Tennessee, surtout par la prise des forts Henry et Donelson. Modeste, résolu et opiniâtre, il grandissait vite dans cette campagne qui dévorait tant d'hommes, et il révélait bientôt les talens d'un général de premier ordre à l'attaque de Wickburg, la grande place des confédérés dans l'ouest. Dès ce moment, il était désigné au président Lincoln comme un des chefs les plus capables de conduire la guerre dans la Virginie, et c'est alors que, concentrant tous ses efforts contre Richmond, le cœur de la confédération, il engageait avec le général Lee ce duel où les deux adversaires étaient faits pour se mesurer ensemble.

Un des mérites de Grant après une victoire qui le rendait populaire et un des signes caractéristiques de cette puissante démocratie américaine, c'est la facilité avec laquelle le chef qui commandait à près d'un million d'hommes s'employait lui-même à dissoudre cette armée qui était sa force. Il restait commandant en chef de l'armée, mais sans rechercher un rôle dans les affaires publiques, affectant au contraire de se tenir en dehors de la politique, aussi soigneux de maintenir son indépendance que de remplir son devoir. C'est le secret de son attitude auprès du président Johnson, aux ordres duquel il obéissait, mais en résistant à ses excentricités, en demeurant le simple et fidèle exécuteur des lois dont le congrès était à ses yeux le suprême organe. Grant n'est pas un orateur, il ne fera pas de discours; il a montré cependant, même en po-

litique, depuis deux ans, de la fermeté, de la tenue, un esprit modéré et impartial, et il n'a laissé voir qu'une idée fixe, celle de maintenir la paix et la liberté : beau programme assurément, dont la réalisation suffit à la gloire d'un président des États-Unis, car pour le reste les Américains s'en chargent et n'ont pas besoin qu'un chef fasse leurs affaires.

CH. DE MAZADE.

---

## THÉATRES.

Chaque théâtre prépare sa campagne d'hiver, monte sa pièce capitale de fin d'année. En attendant le moment d'engager cette grande partie, il tâte le public et le tient en haleine en lui offrant des ouvrages de moindre importance. Le public du reste n'a point à se plaindre, et il est tel de ces spectacles intérimaires où il s'amuse de bon cœur. En même temps qu'il reprenait des pièces consacrées par le succès, *Mercadet* entre autres et *Paul Forestier*, le Théâtre-Français nous a donné un proverbe de MM. About et de Najac. Le Gymnase de son côté doit à une série de jolies pièces en un acte d'heureuses soirées. Bien que *Mercadet* affrontât de nouveau le feu de la rampe après une assez longue disparition, il n'y avait point de doute que, discrètement allégé de quelques enchevêtremens inutiles, il ne se tirât avec honneur de cette seconde épreuve. C'est le meilleur ouvrage dramatique de ce talent vigoureux, quelquefois théâtral, mais presque jamais scénique, dont les romans contiennent de si saisissans tableaux de la société d'il y a trente ans. Certes ce n'est pas une pièce de tous points excellente. On aurait beau jeu d'y relever les écarts d'une imagination riche, inquiète, à l'étroit dans les trois actes où elle doit se renfermer. On n'en est pas moins subjugué par la vérité de cette figure de spéculateur aux abois et par la verve intarissable du dialogue. Les invraisemblances mêmes d'une action au moins bizarre ne frappent qu'à la réflexion, tant les scènes où elles se déroulent sont brillantes de détail et saisissantes de justesse. M. Got a pris le rôle de Mercadet d'une tout autre façon que jadis M. Geoffroy au Gymnase, et nous ne saurions lui en faire un reproche, car un acteur a toujours le droit de donner à un rôle la physionomie la plus appropriée à la nature de son talent.

Avant que le rideau ne se relevât pour la représentation de *Mercadet*, le public avait déjà eu à juger la petite pièce de MM. About et de Najac, *une Histoire ancienne*. C'était comme un jeune page précédant un vieux

seigneur. La comparaison s'offre d'autant plus naturellement à l'esprit que les spectateurs du premier soir n'étaient pas éloignés de trouver ce proverbe d'une espièglerie assurément spirituelle, mais légèrement effrontée. Il y a dans les allures de M. de Grailles, dans la déclaration cavalière qu'il adresse à la femme qu'il aime, la croyant mariée, dans le regard oblique dont il lorgne le portrait du mari en voyant cette déclaration acceptée, dans son comique désespoir en apprenant qu'il a en face de lui une veuve, une nuance de grivoiserie un peu trop marquée, et que la vivacité du dialogue, la dextérité de l'exécution et du style, ont eu quelque peine à sauver. Quand une indiscrétion peu justifiable a révélé au même M. de Grailles que la jeune veuve est encore une jeune fille, il se répand aussi en démonstrations d'une joie si expansive qu'au parterre les sourcils se sont un moment froncés. Tout est bien qui finit bien, et en somme l'événement a donné raison aux auteurs, puisqu'ils ont fini par conquérir la salle, soit; mais ils ont dû s'apercevoir que plus d'un incident qu'on accepte assez facilement à la lecture prend à la lumière brutale de la rampe un relief compromettant, et ils feront bien désormais de se préoccuper davantage de ces effets d'optique théâtrale. Peut-être aussi M. Coquelin n'était-il pas tout à fait l'homme de ce rôle. Les qualités qui le servent si bien ailleurs se tournaient contre lui. Son jeu nerveux, incisif, déluré, accentuait hardiment des détails qu'il eût été plus sage d'atténuer. Mme Madeleine Brohan, qui lui donnait la réplique, a nuancé avec un instinct délicat de femme et de comédienne le personnage de la jeune veuve.

Une pièce qui ne laisse pas d'être hardie, mais dont l'audace est plus heureuse, c'est celle où M. Édouard Pailleron nous initie aux mystères du *Monde où l'on s'amuse,* qu'il a eu la bonne fortune de découvrir. Ce monde de mœurs libres et d'apparence correcte, voici la définition qu'en donne un explorateur compétent : ce n'est pas le demi-monde à cause des maris, ce n'est point le vrai monde à cause des femmes. Il est charmant du reste, et aussi agréable à parcourir que difficile à galamment représenter. M. Pailleron nous y introduit en écrivain qui possède les secrets de son métier. L'ayant découvert, il ne cède pas à la tentation de vous faire part à mots explicites de sa trouvaille. Il vous mène dans un salon élégant, les meubles sont riches, les domestiques irréprochables, le ton des maîtres parfait; cependant mille symptômes, mille riens furtifs, vous avertissent que vous êtes en présence d'une variété de grands seigneurs très particulière. C'est un geste à demi réprimé, un signe d'intelligence échangé avec une soubrette, c'est la faconde de ce coiffeur dont émane je ne sais quel parfum de familiarité obséquieuse, qui vous mettent sur vos gardes. La première scène n'est pas finie que l'auteur et le spectateur sont d'intelligence et s'entendent à demi-mot. M. Pailleron s'est ainsi donné le moyen de pouvoir faire entendre beau-

coup en disant peu, et de rester vrai dans une donnée scabreuse sans que la pudeur la plus éveillée trouvât le moindre prétexte à s'effaroucher. Il a usé du bénéfice que lui assurait cette habile exposition par voie de renseignemens indirects.

L'hôtel de M. le baron Brunner est dans un certain désarroi. Ce n'est point parce qu'on y donne un grand bal le soir, c'est parce que depuis deux jours M. Paul de Bussac n'y a point paru. Comme il est depuis quatre ans l'âme et le génie familier de la maison, sans lui tout semble vide. Les domestiques ne savent à qui demander des ordres, le baron ne sait à qui conter ses procès, qui envoyer chez son avoué; la baronne aussi est songeuse. M. Paul méditerait-il de rompre son ban? M. Paul est en effet décidé à le rompre. Dans un récent voyage en province, il a vu, aimé, demandé en mariage sa jeune cousine. « Je te la donne, a répondu son oncle, qui sait la vie et le monde, comme on va voir; mais je te la donne à une condition, c'est que tu ne sois enchaîné dans aucune liaison sérieuse qui risque d'engager ton avenir. Ne nie point, je verrai bien; dans deux mois, je serai à Paris, et je ferai mon enquête. D'ici là, liquide ton passé. » Ce diable d'oncle est arrivé le matin même, un mois plus tôt qu'on ne l'attendait; il sera au bal du soir, et rien n'est encore liquidé. Il faut lui donner le change au moins pour un jour. Paul a recours à un ami remuant qui a bien assez d'esprit pour le tirer d'affaire, et qui, sous les traits de M. Landrol, anime toute la pièce de sa gaîté. Cet ami consent à s'improviser factotum en titre de la maison, tandis que Paul se donnera les allures d'un simple invité. Si on parvient sans encombre jusqu'à la fin de ce bal, tout est sauvé. Paul s'approchera de la baronne, il ouvrira avec une petite clé qu'il a dans sa poche le fermoir d'un bracelet d'or qu'elle porte au bras, et tout sera dit. C'est un signe convenu entre eux. L'anneau ouvert, leur amour est fini. — Le comte de Bussac arrive, c'est un vieux gentilhomme vert, spirituel jusqu'au bout des gants, et dont M. Ravel fait ressortir à merveille la physionomie piquante et distinguée. Si Paul a espéré lui en remontrer, il s'est abusé grandement. Au cas où il épouserait sa cousine, je lui conseille de marcher droit dans les sentiers du devoir sous les yeux vigilans de ce perspicace beau-père. Celui-ci est à peine entré que son tact d'homme du monde, son flair d'ancien viveur, lui font diagnostiquer avec une précision désespérante et l'état des gens qui le reçoivent et la situation de son neveu dans la maison. Le pauvre garçon ne s'acharne pas moins à déjouer cette pénétration impitoyable. Il n'est pas de force, cela va sans dire; mais la belle résistance qu'il fournit, les complications qui se jettent à la traverse dans ce salon où l'intrigue pousse et fleurit à souhait, le zèle de l'ami remuant qui cherche à brouiller les pistes, non sans chasser pour son propre compte sur ce terrain giboyeux, tout cela donne lieu à une suite de scènes des plus amusantes. Une des plus gaies est

celle où le comte de Bussac, jetant son hameçon au hasard pour tâcher d'accrocher le mot de l'énigme, voit trois jolies personnes se précipiter sur l'appât à la fois, et au lieu d'un secret se trouve maître de trois. Enfin Paul reste seul avec la baronne, il cherche à son bras le symbolique anneau; l'anneau n'y est plus. Sa défection a été devinée et devancée. Il sort le cœur joyeux entre son oncle, qui triomphe, et son remplaçant dans les fonctions de majordome. Par suite d'événemens où intervient une aventure un peu alambiquée de bal d'Opéra, l'hôtel Brunner en effet a un nouvel intendant.

Il fallait beaucoup d'art et de ressource pour mener jusqu'au bout sans encombrement et sans secousse cette action osée et touffue. M. Pailleron y a pleinement réussi. Cette petite comédie, d'une conception ingénieuse et d'une exécution serrée, a obtenu un succès très franc, auquel a aidé une interprétation qui laisse peu à désirer. M^lle^ Pierson, après s'être longtemps contentée d'être une jolie femme, ce qui est insuffisant pour une carrière dramatique sérieuse, s'affirme de plus en plus comme comédienne de mérite. On peut dater des représentations du *Chemin retrouvé*, de M. Leroy, l'ère de ses progrès marqués. Cette jolie pièce, écrite avec une rare entente de la scène, était tout à fait propre à faire valoir les interprètes à qui elle fut confiée. M^lle^ Angelo a aussi donné une grâce fière à un personnage épisodique du *Monde où l'on s'amuse*.

On sait avec quel art consommé Diderot a tracé un jour le portrait étrange d'un homme qui avait réduit l'abjection en préceptes et composé à son usage une morale qui est justement l'envers de la nôtre. Il a obtenu avec cette peinture profonde et amère des effets d'une originalité et d'une puissance qui confondaient Goethe. MM. Carré et Deslandes ont eu la singulière idée de travestir ce logique gredin tout d'une pièce en un agréable mauvais sujet capable de trouver au fond de lui-même, quand il est ivre, des trésors d'héroïque abnégation. C'est traiter avec sans façon une œuvre magistrale et consacrée. Cette tentative ne leur a pas porté bonheur. La prose nerveuse et colorée de Diderot enchâssée par places dans le dialogue ne suffit point à donner à la pièce tout le mordant que le titre, *Une Journée chez Diderot*, permettait d'attendre des audacieux qui l'avaient choisi. M. Pujol a donné du caractère du philosophe une interprétation consciencieuse, contenue et fort convenable. M. Pradeau a tiré ce qu'il a pu du personnage hybride qu'on lui donnait à représenter. Sa rondeur, sa gaîté, ses jeux de physionomie, ont trouvé à s'employer plus utilement dans *Suzanne et les deux vieillards*, pièce amusante où M. Henri Meilhac a su tirer d'une idée subtile, un peu trop subtile même, des effets inattendus et des scènes pleines de gaîté. Vivant entre deux vieux garçons qui veulent la fixer dans leur intérieur par des liens indissolubles, la petite Suzanne est sommée d'é-

pouser l'un ou l'autre, et, sur son refus de faire un choix, elle est à l'amiable dévolue à l'un d'eux. La petite personne a de la tête, et le moyen qu'elle emploie pour déjouer cette persécution est profondément politique. Elle feint pour l'un des barbons une passion aussi subite qu'ardente. Voilà la vanité de nos deux égoïstes aux prises. C'était tout à l'heure entre eux à qui ne se mettrait pas une femme sur les bras, c'est maintenant une lutte à qui ruinera son ami dans l'esprit de la belle enfant. Ainsi désunis, ils sont facilement vaincus, et Suzanne épouse son jeune amoureux. Écrit et joué avec entrain, ce petit acte a lestement enlevé le rire et les applaudissemens. ALFRED ÉBELOT.

---

## ESSAIS ET NOTICES.

—

### UN MOT SUR LA FÊTE INTERNATIONALE DE SAINT-RÉMY DE PROVENCE.

On a beaucoup parlé dans ces derniers temps de la fête littéraire internationale célébrée à Saint-Rémy de Provence. Les lecteurs de la *Revue* connaissent déjà notre opinion sur cette renaissance de la poésie provençale au XIXe siècle; ils savent à quelles conditions, dans quelle mesure, avec quelles idées et quelles espérances nous avons approuvé les tentatives que représentent ces trois noms, Joseph Roumanille, Frédéric Mistral, Théodore Aubanel (1). L'épisode nouveau qui vient de se produire méritera une nouvelle étude. Il montre en effet que cette renaissance provençale n'est pas un vain jeu, puisqu'elle éveille de tels échos au-delà des Pyrénées; il montre aussi combien la renaissance provençale de notre midi diffère de la renaissance provençale en Catalogne. On sait que les fêtes de Saint-Rémy ont eu pour objet la fraternité littéraire de ces deux contrées; il y a longtemps que la Catalogne et la Provence parlaient deux dialectes de la même langue; elles y sont constamment demeurées fidèles à travers les vicissitudes qui ont donné la prééminence à un idiome plus heureux, elles y sont revenues depuis quelques années avec un redoublement de tendresse filiale, et un jour, des circonstances fortuites ayant rappelé aux deux provinces leur antique parenté, des fêtes auxquelles le peuple même a contribué, des fêtes littéraires

(1) Voyez dans la *Revue* du 15 octobre 1859, l'étude intitulée : *la Nouvelle poésie provençale*.

et populaires, furent organisées de part et d'autre en vue de perpétuer ces souvenirs. Voilà le rapport de la renaissance catalane et de la renaissance provençale; voici maintenant la différence : la Catalogne a toujours prétendu rester elle-même, non-seulement au point de vue de la langue et des mœurs, mais au point de vue politique; dans l'organisation future de l'Espagne, le gouvernement qui lui conviendrait le mieux ce serait une fédération, quelle qu'en fût d'ailleurs la forme, monarchique ou républicaine. La Catalogne est passionnément attachée à ses franchises particulières. Son histoire l'atteste dès les plus lointaines origines, et tout récemment encore n'est-ce pas la junte révolutionnaire de Barcelone qui s'est dissoute la dernière? Le président de cette junte était précisément l'un des poètes catalans qui venaient de figurer avec éclat aux fêtes de Saint-Rémy, l'éloquent Victor Balaguer.

La renaissance catalane a donc un intérêt politique autant qu'un intérêt de poésie et d'art aux yeux des hommes d'action qui la dirigent. La renaissance provençale n'a jamais eu de pareilles visées, et pour toute sorte de raisons elle n'aura jamais ce caractère. C'est une œuvre morale avant tout. Entretenir la vie du foyer, empêcher que le niveau de la centralisation ne fasse disparaître les souvenirs des ancêtres, charmer et instruire des intelligences naïves dans l'idiome même qui berça leur enfance, voilà la seule pensée de ces chantres rustiques à qui la petite patrie ne saurait faire oublier la grande. Nous avons pu les critiquer, nous avons pu, quand ils s'adressaient aux lettrés plutôt qu'au peuple des campagnes, leur demander d'écrire dans la langue de nos grands poètes; la déclamation seule et la routine verront dans cette tentative si digne d'intérêt un péril pour l'unité du pays. Cette unité est indestructible, et ici comme ailleurs elle est hors de cause. L'auteur de *Mireille* et de *Calendal*, en chantant les mœurs de sa province, ne manque jamais une occasion de célébrer les souvenirs communs à tous les enfans de la France. Il fallait l'entendre aux fêtes de Saint-Rémy faire retentir aux oreilles des Catalans les noms dont la Provence est fière et qui rappellent des serviteurs illustres de la grande culture nationale, de notre unité politique et de notre unité littéraire. On ne parle pas ainsi des Massillon, des Vauvenargues, des Mirabeau, des Thiers, des Guizot, des Mignet, quand on couve secrètement ce que nos voisins d'Allemagne appellent des pensées de *particularisme*.

C'est dans le même sentiment que M. Mistral vient de recueillir et de mettre en lumière une tradition de son pays, *le Tambour d'Arcole*. Ces vers doivent paraître bientôt dans un cycle de poèmes qui montreront sous un jour nouveau le talent de l'auteur de *Mireille*. Nous en donnons d'avance une traduction française. Quand le recueil dont cette page est détachée aura été livré au public, ce nous sera une occasion toute naturelle de revenir sur les fêtes de Saint-Rémy, de comparer les *poesias ca-*

*talanas* de MM. Victor Balaguer, Albert de Quintana, Antoni de Torrès, Manuel de Lasarte, avec les poésies provençales de MM. Mistral, Roumanille, Aubanel, Roumieux, Bonaparte-Wyse, d'étudier enfin ces deux renaissances pour en marquer plus complétement les affinités et les contrastes. Voici en attendant l'œuvre nouvelle de M. Frédéric Mistral.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

## LE TAMBOUR D'ARCOLE.

### I. — PROLOGUE.

« Allons! enfans de la patrie! » chantaient les beaux régimens. Provençaux, Champenois, Flamands et Bretons, tous camarades, sous les trois couleurs, au pas, terribles, soulevaient la poussière, et contre l'Autriche marchaient.

Éclair formidable déchirant le ciel sombre! Les peuples de France, ayant trempé de leur sueur, qui plus, qui moins, les vignes du terroir, s'étaient dit : « Le raisin est mûr; debout, frères! Faisons-le fermenter dans la même cuve! le vin nouveau sera plus corsé et se conservera. »

Et en avant le feu! que tout s'embrase! En avant la vendange à pleins barils! Puis tour à tour ils avaient bu le vin de Crau à la gourde unitaire, et, prenant du champ autour de l'arbre de la liberté, ils avaient dansé le branle.

Or voyant cette effervescence, ce débordement de moût, de jeune séve, de vie, d'enthousiasme, les voisins allemands, les buveurs de bière, passèrent le fleuve avec leurs princes blonds; mais, pour mettre à l'ordre ces gens ivres, ils trouvèrent, dit-on, assez de gerbes à lier.

### II. — LE PONT D'ARCOLE.

A l'armée d'Italie est un petit tambour qui frétille d'amour pour la république.

C'est un ver de terre sorti de Cadenet; mais à cette heure vont en guerre les grands et les nains.

Ils marchent droit comme des lis. Le monde est stupéfait. Le monde est tout entier contre eux, mais ils ont la liberté!

Les chamades sonnent, les corbeaux ont faim... Armées contre armées s'avancent, s'approchent.

Les fleuves, les montagnes, les séparent encore; le pont d'Arcole aujourd'hui les réunira.

Par quatre couleuvrines le pont est défendu. Oh! mais dans les poitrines il y a des cœurs qui leur répondent.

Malheur! la première file qui veut passer le fleuve plonge abattue tout entière dans la foudre et l'éclair.

La seconde brigade qui paraît sur le pont, — malheur! malheur! — pulvérisée, accroît le nombre des morts.

Splendide, Bonaparte saisit le drapeau : « Le pont! dit-il, il faut enlever le pont! » et l'épée haute :

« Grenadiers, en avant! » Les plus forts baissent la tête, et, sombres, se laissent insulter par le sort.

Donc, héroïque France, tes fils aujourd'hui lâcheront pied, tes fils, ô république, épouvante des tyrans !

Non ! un enfant de troupe perdu dans la fournaise, un enfant, voyez! se courbe ardent sur son tambour.

Effaré, l'âme en fête, battant, battant le rappel, il court et se place en tête, devant le général.

Ce n'est qu'une fauvette, pauvret! Mais son tambour, d'une voix terrible, parle, parle de liberté, d'honneur.

En colère, en furie, il parle des vieillards, il parle des enfans, il parle de la patrie, et fait dresser les cheveux.

Et beaux jeunes hommes qui soudain ont des larmes dans les yeux, des sanglots dans le cœur, et vieux soldats qui grognent sous leurs catogans,

Tous ensemble, battant, battant la charge, tous il les fait bondir, il les pousse, il les lance pêle-mêle éperdus.

Dans la sombre bordée qui tonne sur le pont, l'armée s'engouffre en désordre, toute de front;

Avec le sang qui fume, les cris, les râles, la poudre qui s'allume, la mort, le tourbillon,

Au chant de la *Marseillaise*, au chant de la liberté, par l'armée française le pont est emporté.

### III. — LE PANTHÉON.

Ah! le petit tambour eut du succès! devant toute l'armée, en plein soleil, pour étoiler son front d'un rayon de gloire, l'illustre général lui donna deux baguettes d'honneur, deux baguettes d'or et d'ivoire, et le certificat dans un tableau.

Partout, dans les journaux, dans les écoles, on le cita pour modèle et pour leçon. Son nom franchit la mer et les montagnes, presque jumeau avec celui des plus grands, et même, du petit tambour d'Arcole, on en fit des images et des chansons.

Puis triomphalement l'ère martiale au ronflement des canons se déploya; du Tage ensoleillé aux mers de glace, l'aigle sur les nations plana

éblouissante, et dans les splendeurs impériales l'étoile du tambour s'évanouit.

Puis il passa de l'eau au Rhône et de l'eau au Rhône. L'empire prodigieux s'écroula tout d'une pièce (qui veut tout avaler doit en pâtir!). Il passa, il passa des rois petits et grands, et le tambour nagea, coque de noix, sur le flot qui engloutissait les souverains.

Or, à Paris, un jour qu'il se promenait couvert de cicatrices, perclus, les cheveux blancs, car il était vieux, et que, songeur, en lui-même il repassait son jeune temps, sa gloire et ses déceptions, quatre-vingt-neuf, ce débordement de séve, la république en branle, la mort du roi,

Et la voix tonnante de notre Mirabeau, et les Marseillais marchant sur Paris, et les clameurs de la révolution, et la levée en masse, et les Anglais, les Allemands, les Russes, pêle-mêle secoués, repoussés tous à la fois,

Et lui-même par le bruit, par le son en flamme, par le frémissement hardi de son tambour, faisant, ô patrie, entendre ton rugissement et s'abreuver les hommes à ta saveur, faisant chanter les âmes dans l'enthousiasme et tressaillir les cœurs dans ton flamboiement!

Il se voyait renonçant à la femme, douce nostalgie, pour aimer son pays à corps perdu; il voyait ses compagnons de guerre entraînés par lui à la victoire et au comble des honneurs : Masséna le Niçois taillant l'histoire, Lannes le Gascon devenant duc,

Roi de Suède là-haut Jean Bernadotte, roi de Naples Murat l'enfant de Cahors, Bonaparte empereur de sa botte foulant nations et rois comme raisins, — et le pauvre tambour après la fête tambour comme devant. Ainsi vont les choses.

Et puis l'oubli, la vieillesse amère, l'éternelle abnégation d'où naît le dégoût, la gamelle enfin comme les moines avec la solitude et le découragement. « Oh! s'écria-t-il soudain, la gloire! songe, folle ivresse, vain décor!

« Qu'il valait bien mieux laisser la guerre, et sur les bords de la Durance, à Cadenet, aller tranquillement bêcher la terre, et me procurer femme et enfans, comme font tant d'autres, là-bas où était le nid, la paix de Dieu, quand j'étais jouvenceau! »

Et une larme mouilla la joue du vieux conscrit. Pourtant, chemin faisant dans les longues rues à parois hautes et dans le va-et-vient tumultueux de Paris, il était arrivé lentement, l'âme malade, au pied du Panthéon éblouissant.

Là-haut, dans les airs, — sainte Marie! — du fronton géant tout neuf alors sortaient en relief les statues symétriques, et sur la frise des lettres d'or disaient : « *Aux grands hommes la patrie reconnaissante!* — Ce que c'est que le sort!

— « Tambour, hausse la tête! lui crie un passant. Celui qui est là-

haut, l'as-tu vu? » — Vers le temple qui se dressait magnifique, le vieillard leva son front ébloui... A ce moment, le soleil secouait tout joyeux sa chevelure d'or, sur Paris enivré.

Quand le soldat vit le Panthéon élever sa coupole dans les cieux, et qu'avec son tambour en bandoulière, battant la charge comme si c'était vrai, il se reconnut, lui, l'enfant d'Arcole, là-haut, à côté de Napoléon,

Ivre de sa naïveté première, en se voyant si haut, en plein relief, sur les ans, sur les nues, sur les orages, dans la gloire, l'azur et le soleil, il sentit en son cœur un doux gonflement, et raide mort tomba sur le carreau.

FRÉDÉRIC MISTRAL.

---

**Les Parcs et les Jardins**, par M. Duvillers.

L'ouvrage de M. Duvillers n'a rien de théorique; ce sont des compositions mêmes de l'auteur qui, au nombre de plus de neuf cents, formeront un bel album de plans de toute nature accompagné d'un texte explicatif. Le caractère pratique de cette publication consiste en ce qu'elle s'occupe aussi bien du jardinet de la plus modeste maison de campagne que des plantations dont s'entourent les châteaux et les villes. Potagers, vergers, pépinières, parterres, écoles de botanique, parcs, jardins publics, promenades, rendez-vous de chasse, tous les genres figurent dans la collection de M. Duvillers, qui depuis plus de trente ans multiplie ses œuvres par centaines, en France, en Algérie, en Angleterre. Créer un jardin n'est point une chose aussi facile qu'on pourrait se l'imaginer. Ce n'est pas tout en effet que de connaître la théorie des assolemens, de savoir assez de botanique pour faire des plantations raisonnées, de pouvoir distribuer convenablement les eaux, calculer les pentes, lever des plans, bâtir des kiosques ou des palais, faire en un mot du cadastre et de l'architecture; il faut encore ce sens spécial qui ne s'acquiert pas, cette faculté innée qui du premier coup devine l'ordonnance d'un paysage, recule les horizons, varie les perspectives, réalise enfin par intuition tout ce que prescrivent les lois de l'esthétique décorative. De ces qualités diverses, M. Duvillers en possède plusieurs. Ses plans sont élégans, ses courbes gracieuses; l'œuvre respire une sorte d'harmonie qui satisfait l'esprit et charme le regard.

---

L. BULOZ.